

*L'Éducation
par la
Liturgie*

L'ÉDUCATION PAR LA LITURGIE

M. FLAD

L'Éducation

par la

Liturgie

Préface de S. É. le Cardinal MERCIER

ARCHEVÊQUE DE MALINES



Société Saint-Augustin, Deslée, De Brouwer & C^o

LILLE-PARIS-LYON-MARSEILLE-BRUXELLES-BRUGES



1966/803

CKA 001

IMPRIMATUR

Mechliniæ, 1 Junii 1914

J. THYS, can., lib. cens.

Tous droits réservés.

Copyright by Desclée, De Brouwer & Co, Lille-Paris-Bruges, 1914.

A

LA COMTESSE HENRI D'OUTREMONT

DONT L'INITIATIVE

FUT CAUSE DE CE LIVRE

JE L'OFFRE

EN HOMMAGE

DE RESPECTUEUSE ET PROFONDE

GRATITUDE

PRÉFACE

*Les impressions, chez l'enfant, devan-
cent les notions ; elles les préparent en
accumulant dans la mémoire des maté-
riaux que, plus tard, l'esprit élaborera et
transfigurera.*

*L'éducateur n'a pas le don de créer, il
est le serviteur très humble de la nature,
doit en étudier les lois, apprendre à les
respecter.*

*Il n'a pas davantage le pouvoir de faire
surgir d'un fonds de réserve d'une mé-
moire prénatale, les idées générales qui
sont l'ornement de l'intelligence humaine.
Platon avait rêvé cela, mais l'expérience
des mères lui donne tort.*

*Nos idées ne sont pas des souvenirs
réveillés, elles sont le fruit d'un travail
auquel collaborent l'enfant qui les acquiert
et la mère, l'éducateur qui en dirige
l'acquisition.*

*Au surplus, apprenant toujours, nous
sommes et restons tous, notre vie entière,
des enfants.*

A ses enfants de tout âge, Notre Mère la Sainte Église parle le langage qui leur sied. Certes, elle a du lait pour les nouveau-nés, des aliments solides pour les adultes, mais elle tient compte, à toutes les périodes de notre existence, de la loi qui veut que nos idées s'abstraient de nos sensations et que la volonté trouve un stimulant et un soutien dans nos émotions.

Les rites sacramentels, le cérémonial du sacrifice, le rythme et le chant de la prière publique, l'encens et la pompe des grandes solennités liturgiques forment pour l'œil, pour l'oreille, voire même pour l'odorat et, par voie de conséquence, pour la mémoire, pour l'imagination et le cœur, des richesses sensibles, renouvelées sans cesse par le double cycle du jour et de l'année, auxquelles la piété des fidèles peut indéfiniment puiser plus de foi et plus d'amour.

Personne ne nie la vérité que je viens de rappeler. Mais combien y pensent ? Où sont les mères, les éducatrices, les éducateurs qui s'en inspirent dans l'initiation de l'enfant à la vie chrétienne, dans l'alimentation de cette vie, dans la mise en œuvre des exercices pieux qui doivent la manifester ?

L'auteur du livre auquel je destine ces lignes a compris la puissance de l'éducation par la Liturgie.

Son sens maternel et la sûreté de sa piété l'ont aidée merveilleusement dans l'accomplissement de sa tâche. L'étude qu'elle fait, toujours du point de vue que je viens de dire, des sacrements, principalement du saint baptême, du Saint Sacrifice de la Messe, de l'Année liturgique et de l'Office divin, facilitera aux parents, aux éducateurs et éducatrices de l'enfance et de la jeunesse leur correspondance à la volonté auguste de Notre Saint Père le Pape de faire revivre la Liturgie dans les habitudes chrétiennes. Pour toute âme fidèle, cette volonté a la valeur d'un ordre.

Étroitement uni d'esprit et de cœur à notre Pape bien-aimé, je fais aussi aux directeurs et aux directrices de nos écoles, de nos pensionnats, de nos collèges, un devoir de conscience de remettre journellement leurs élèves en contact, par une pratique plus éclairée, mieux sentie, plus catholique, avec la personne vivante de notre Dieu fait homme, Notre Seigneur Jésus-Christ.

Or, je ne connais pas d'ouvrage qui, en un volume aussi peu chargé, mette à la portée de tous, en un langage simple, sou-

vent attrayant, les connaissances nécessaires et suffisantes à une éducation ou à une rééducation saine et bienfaisante de l'âme par la Liturgie.

Aussi ai-je conscience de faire une bonne action, en souscrivant deux douzaines d'exemplaires de l'ouvrage de Madame Flad et en les tenant à la disposition des maisons d'enseignement, que leur pénurie de ressources retiendrait de se le procurer.

Puisse ce modeste encouragement aider à la diffusion du livre « L'Éducation par la Liturgie », que je me fais un plaisir de présenter ici au public.

25 mai 1914.

✠ D. J. Card. MERCIER,
ARCHEVÊQUE DE MALINES

VERS LA VIE LITURGIQUE

La direction de S. S. Pie X, notre Souverain Pontife actuellement régnant, est une direction essentiellement liturgique.

Tout au début de son glorieux pontificat, par son *Motu proprio* de 1903, il s'exprimait en ces termes : « La source principale du véritable esprit chrétien est dans la participation active des fidèles aux mystères sacro-saints et à la prière commune et solennelle de la sainte Eglise. »

Depuis, le Saint-Père n'a point cessé de nous expliquer sa pensée.

Récemment, dans son second *Motu proprio*¹, daté du 23 octobre 1913, il précisait encore ses intentions. Il veut que « l'édifice liturgique élevé avec un soin si éclairé par l'Épouse mystique du Christ pour proclamer sa piété et sa foi retrouve de nouveau tout l'éclat de sa distinction et de son élégance et réapparaisse comme débarassé des injures du temps. »

De là, tout cet ensemble de réformes accomplies déjà dans une large mesure et dont Pie X nous fait entrevoir, dans un avenir relativement prochain, le parfait développement. Tels sont, pour n'en citer que les principaux points : la

1. *MOTU PROPRIO Abhinc duos annos*, complément de la Bulle *Divino afflatu*.

rénovation du chant grégorien, la modification du Bréviaire, du Missel, du calendrier ecclésiastique ; tels sont — toujours inspirés par le même désir de « tout restaurer dans le Christ » — les deux actes si importants de notre grand pape : le Décret ¹ sur la *Communione frequente*, appelant tous les fidèles à revenir souvent et même chaque jour, selon la plus pure tradition de l'Église, s'associer intimement au plus grand Acte de la Liturgie, le Sacrifice eucharistique ; puis, comme si Pie X avait craint que sa volonté ne fût pas encore suffisamment expressive à l'égard des enfants — la portion choisie de son troupeau — le Décret ² sur *l'âge de la Première Communion*, qui convie spécialement les chers tout-petits eux-mêmes au pied des autels.



D'autre part, les évêques des diocèses ont transmis et souligné les ordres du Souverain Pontife, de nombreux apôtres, au zèle éclairé, s'en sont fait l'écho dans tous les rangs des fidèles ; on a multiplié à l'envi les moyens de propagande : Congrès, publications de périodiques et ouvrages de tous genres, afin d'assurer l'application des enseignements de Pie X. Et un progrès certes notable s'est accompli. A la plus grande gloire de Dieu et pour le bien des âmes,

1. Décret *Sacra Tridentina synodus*, 20 décembre 1905.

2. Décret *Quam singulari*, 8 août 1910.

un peu de tous les côtés, nous voyons reflleurir en même temps que la dévotion eucharistique, la dévotion liturgique, qui sont à les bien prendre — veillons le remarquer dès l'abord — une seule et même dévotion.

Il faut cependant le dire à regret, avec tous les bons catholiques : le progrès dans la vie liturgique est lent, les résultats encore trop clairsemés.

Pourquoi cela, puisque la direction suprême est si précise, la voie bien ouverte, les enseignements et les secours nombreux ?

Pourquoi ? Question complexe apparemment.

A ne l'envisager qu'au point de vue de l'éducation, une solution très nette et très simple se présente d'elle-même.

Pour que la vie liturgique en vienne à animer tout le peuple chrétien, il importe souverainement que la Liturgie préside à la formation religieuse de la jeunesse.

Il est bien évident que du jour où parents et éducateurs mettront tout leur zèle à faire participer de bonne heure les enfants au culte public de l'Église ; à leur inculquer progressivement la connaissance et l'amour de la Liturgie ; ces enfants, avançant dans la vie, continueront à agir en vertu de principes et d'habitudes liturgiques. Les jeunes générations ainsi élevées dans le véritable esprit de la sainte Église seront comme un ferment qui ne tardera pas à renouveler la masse des fidèles ; en tous cas, ils feront pour l'avenir, souche de chrétiens vraiment dignes de ce nom.

C'est alors que les instructions de Pie X étant de mieux en mieux écoutées, on se rapprochera de cet idéal entrevu par le Cœur du Divin Maître : « Il n'y aura plus qu'un troupeau et qu'un pasteur¹. »



Mais nous devons nous attendre ici à bien des objections de la part de trop de chrétiens qui ignorent la Liturgie, la méconnaissent et souvent en ont peur.

Ils sont nombreux, en effet, ceux qui s'en tiennent à l'écart, sous prétexte que c'est là une « religion nouvelle, » en opposition avec les pratiques reçues dès l'enfance, ou ne convenant pas aux tempéraments de l'époque, avides d'émotions que la « froide » Liturgie, pense-t-on, est impropre à faire naître ! Comment dans ces conditions songer à vivre de la vie liturgique et surtout à y entraîner les autres ?

Ah ! s'ils voulaient du moins, plutôt que de s'abstenir sans motif raisonné et de condamner avant d'avoir instruit la cause, se bien dire tout d'abord que la Liturgie — l'antique Liturgie — qui, durant tant de siècles, fut comprise et goûtée des simples comme des grands et pratiquée par tous, ne saurait être une innovation. Elle n'est pas davantage une institution surannée ; car, franchement, l'Église du Christ ne serait pas l'E-

1. Jean, x, 16.

glise catholique, c'est-à-dire *universelle*, si son langage et ses mœurs ne pouvaient s'adapter à tous les temps, à tous les pays, à tout le monde. Pour cela, elle a reçu la vérité dans sa plénitude.



Il suffit de se faire une idée très précise et très exacte de la Liturgie pour se convaincre qu'elle est, bien au-dessus de tous les autres modes de dévotion, le plus accrédité, le plus complet, le plus efficace.

Nous entendons par Liturgie : *le culte de l'Eglise* ¹.

Quelle portée n'a pas cette définition ! Le *culte*, c'est l'ensemble des témoignages d'adoration et d'amour dus à Dieu.

Or, la Liturgie préside à toutes les fonctions ecclésiastiques, embrassant principalement le Saint-Sacrifice de la Messe, les Sacrements, de nombreuses consécrations et bénédiction, et l'office divin ².

Elle s'occupe aussi des lieux et des choses du culte. Elle est de plus éminemment propre à inspirer, alimenter, ordonner les dévotions qui naissent de circonstances particulières et répondent à de légitimes aspirations des peuples et des individus.

Sans doute, la Liturgie n'est pas à proprement

1. Voir *Questions liturgiques*, 3^e année, page 57.

2. Cf. Dom Picart, Maredsous. *La Liturgie en une leçon*.

parler la *religion*, mais on peut dire que la religion tout entière en relève et est réglée par elle ; ou mieux, la religion est l'âme de la Liturgie, et celle-ci reste l'expression la plus adéquate du sentiment religieux.

La Liturgie, avons-nous ajouté, est le culte de l'Église.

L'Église — chacun le sait de par son catéchisme — est la société fondée par Jésus-Christ, qui comprend tous les baptisés unis, sous l'autorité du pape et des pasteurs légitimes, par une même foi, la participation aux mêmes sacrements, la pratique d'une même religion.

S'il est vrai que le Christ est l'unique médiateur entre Dieu et l'humanité coupable, l'économie de la rédemption est telle que, de même que « nul ne va au Père que par lui, » nul ne va au Christ que par l'Église¹.

C'est l'Église, en effet, qu'en la personne de Pierre, des autres apôtres et de tous leurs successeurs, Notre-Seigneur a instituée dépositaire de son autorité, gardienne et interprète infailible de sa doctrine, dispensatrice de sa grâce, héritière de son culte filial envers le Père, qu'il a inauguré et qui devait caractériser désormais la religion « en esprit et en vérité². »

La sainte Église, c'est le corps mystique du Christ, dont il est lui-même la tête et dont les

1. Pie X s'est plu à le rappeler en son Encyclique : *E su premi.*

2. *Jean*, iv, 23.

rachetés sont les membres. Finalement, l'Église seule est l'Épouse, pouvant prétendre à l'union divine.

Ce langage trop incompris de nos jours, cependant tout emprunté aux saintes Écritures — notamment à saint Paul — et aux écrits des Pères, était familier aux chrétiens des premiers âges. Il exprime d'une manière saisissante cette doctrine fondamentale, à savoir : qu'entre le chrétien et le Christ, l'Église catholique est le *moyen nécessaire*. Telle est la condition du salut ; et plus notre appartenance à l'Église est complète, plus l'est du même coup notre appartenance à son divin Chef, le Christ rédempteur.

Il en résulte que dans ses rapports avec Dieu, le fidèle ne peut se contenter d'un culte privé ; membre et partie intégrante de la divine société qu'est l'Église, il doit encore à son Créateur — dans la société et au nom de la société — un culte *public*.

Le *culte liturgique*¹ répond à ce devoir et à ce besoin. Il a déjà la priorité sur tous les autres modes de dévotion, parce qu'il possède au plus haut degré la garantie d'être de tous points conforme au véritable esprit de l'Église ; il s'impose surtout parce qu'il s'exerce par l'Église, en tant que celle-ci est le *corps social* institué par Jésus-Christ.

Par ailleurs, n'oublions pas que donner aux

1. Le mot *Liturgie*, du grec « leitourgia », signifie œuvre, service public.

enfants — petits et grands — une éducation liturgique, c'est en réalité les conduire à l'école de leur *Mère*, la sainte Église. Il est bien évident — personne ne voudra le nier — qu'un enseignement maternel sera toujours le plus accessible aux jeunes intelligences, le mieux accepté des cœurs droits, le plus puissant sur des volontés encore faibles.

Nous nous plaisons à ajouter une remarque. L'Église, dans l'intuition supérieure qu'elle a des besoins de notre nature, emploie pour s'adresser aux âmes l'aide des *symboles* et des choses *sensibles*. A ce seul point de vue, l'enseignement liturgique serait déjà l'enseignement tout indiqué pour l'*enfant*, et, de loin, le plus approprié à ses dispositions particulières.

Tout, sans conteste, parle donc en faveur de l'éducation liturgique : le bon sens, les incontestables avantages qu'elle promet, sans compter la raison décisive, notre qualité de chrétiens.

Dès lors, il incombe aux parents et aux éducateurs l'impérieux devoir de *seconder*, de *préparer*, dans l'éducation religieuse, l'action de l'Église. Étant en rapports immédiats et habituels avec l'enfance et la jeunesse, leur influence sur elles est considérable, et, règle générale, décide même du succès ou de l'insuccès de toute autre influence. Au reste, le sens du mot « éducateurs » doit être ici très élargi. Il convient à tous ceux qui, actuellement ou plus tard, par *devoir* ou par *apostolat*, sont appelés à avoir prise

sur les âmes, c'est-à-dire à la majorité de la société cultivée.

Par suite, entraîner dans ses rangs un plus grand nombre de bonnes volontés vers la vie liturgique devient une œuvre, dont l'étendue et l'opportunité n'échapperont à personne.

Voilà pourquoi, par un chrétien et sincère dévouement à la jeunesse et surtout dans un sentiment de profonde gratitude et de filiale soumission envers la sainte Église, nous livrons aujourd'hui ces modestes pages à la bienveillance de tout public désireux de servir Dieu et de faire quelque bien.

Nous n'y avons pas précisément cherché à présenter un enseignement méthodique et complet de la Liturgie, qui peut si bien se trouver ailleurs, en maints ouvrages d'auteurs plus autorisés et que nous nous sommes d'ailleurs fait un devoir de signaler en toutes occasions.

Notre but principal a été de réunir sur le sujet, des considérations simples et des conseils d'ordre pratique — fruits d'une très consolante expérience — afin d'aider des semblables dans l'initiation de l'enfance et de la jeunesse à la Liturgie.

On se ligue aujourd'hui pour la défense des intérêts de toute nature ; il n'est que juste que les parents et les éducateurs catholiques travaillent aussi à s'unir et à se prêter main forte dans la défense des intérêts de l'éducation religieuse.

Nous tous par conséquent, qui, en vue de pré-

parer des générations fortement chrétiennes, voulons instruire ou simplement édifier, nous mettrons tout en œuvre pour réaliser les vœux de notre Saint-Père. Fallût-il sacrifier certaines préférences personnelles — en tous cas bien injustifiées pour qui y regarde de près — ; fallût-il rompre avec les habitudes de la piété individualiste, qui règne si généralement de nos jours et qui a tant contribué à fausser le sens religieux : nous interrogerons, nous étudierons, nous propagerons la Liturgie, et surtout, afin de prêcher d'abord d'exemple, nous la *pratiquerons*.

Alors, nous n'aurons rien à craindre du terrible anathème de Notre-Seigneur : « Que celui qui n'écoute pas l'Église soit regardé comme un païen et un publicain ¹. »

Tout au contraire, en véritables enfants de la sainte Église catholique, intimement associés à notre Mère pour la louange et le service de Dieu, nous aurons large part à la bénédiction promise par le bon Maître : « Là où deux ou trois seront assemblés en mon nom, je serai au milieu d'eux ². »



Ne pouvant, dans ce ouvrage sommaire, envisager la Liturgie sous toutes ses faces, nous avons groupé quelques observations pratiques sous ces trois chefs principaux :

1. *Matt.*, XVIII, 17.

2. *Matt.*, XVIII, 20.

- I. *La Liturgie du Baptême*, principe de la vie chrétienne, suivie d'un court aperçu sur la *Confirmation* et la *Pénitence*, dans leurs rapports avec le Baptême.
 - II. *La Liturgie de l'Eucharistie*, aliment de la vie chrétienne.
 - III. *La piété liturgique*, manifestation de la vie chrétienne.
-

PREMIÈRE PARTIE.

LA LITURGIE DU BAPTÊME

PRINCIPE DE LA VIE CHRÉTIENNE

CHAPITRE PREMIER

LE SACREMENT DE BAPTÊME

Dans l'Église des premiers siècles, c'était d'ordinaire à l'âge adulte que les nouveaux convertis étaient baptisés. L'admission était précédée d'une assez longue épreuve préparatoire, destinée à donner aux candidats au Baptême, dits *catéchumènes*, une instruction religieuse suffisante, à s'assurer de la pureté de leur foi et de la sincérité de leur bonne volonté.

De nos jours et dans nos pays au contraire, c'est, presque invariablement, tout au début de sa vie que l'enfant est porté à l'église pour recevoir le BAPTÊME. Incapable encore de prendre conscience de l'insigne grâce que Dieu lui accorde, et de remarquer les rites liturgiques — d'une si haute valeur significative — qui accompagnent l'administration du sacrement, son parrain, sa marraine, c'est-à-dire ses parents spirituels, sont là présents pour prendre part aux cérémonies d'usage, et surtout répondre en son nom des engagements qu'il contracte devant Dieu.

Si la discipline de l'Église relativement au mode d'administration du Baptême a pu se modifier d'après les temps et les lieux, son dogme

ne saurait changer, pas plus que l'Esprit immuable qui le dirige. Le Baptême, à présent comme jadis — et il en sera toujours ainsi — produit les mêmes effets, réclame la même profession de foi et entraîne les mêmes devoirs.

Voilà pourquoi, de bonne heure, l'obligation s'impose de commencer l'éducation religieuse des baptisés. Heureux les enfants de familles vraiment chrétiennés ! car dès le premier éveil de la raison, déjà leur pieuse mère a pris à cœur de les initier à sa croyance, de leur inculquer la notion du bien et du mal, de leur apprendre à prier. Or, que l'on y songe ou que l'on n'y songe pas, ces données et ces pratiques élémentaires, inspirées par la foi et la tradition de tous les siècles, sont tout simplement la conséquence et l'explication de la Liturgie du Baptême.



En tous les cas, qui oserait douter qu'au fur et à mesure que l'enfant avance en âge, il lui importe souverainement de grandir dans l'intelligence et l'estime de son Baptême, principe de toute la vie chrétienne ? Qui ne verrait en même temps combien il est utile et intéressant de connaître quelque peu la *Liturgie du Baptême* ?

En effet, non seulement le rite essentiel de l'ablution sacramentelle, mais les assez nombreuses cérémonies préparatoires qui la précèdent et celles qui la suivent, sont autant de symboles expressifs et de lumineuses indications pour la foi et la conduite pratiques.

On y retrouve du reste, en abrégé, toutes les cérémonies qui s'accomplissaient dans le Baptême de l'Église primitive¹.

Il ne rentre pas dans le cadre et le plan de cet ouvrage d'exposer en détails et dans l'ordre voulu tous ces rites magnifiques, et de marquer le rapprochement entre les cérémonies anciennes et les cérémonies actuelles. Cette étude a d'ailleurs été faite².

Ici, le but est simplement d'établir, de resserrer le *lien logique* qui existe — qui doit exister — entre le *Baptême* bien compris et la *vie pratique du baptisé*.

Cela revient

à rappeler les obligations religieuses fondamentales qui résultent du Baptême ;

à prévenir la routine, la négligence et la défection dans leur accomplissement.

Nous pourrions dire d'une autre manière, qu'il s'agit de faire revivre consciemment à l'enfant la préparation à son Baptême et le Baptême lui-même.

1. Tels : le rite du « Catéchuménat » ou l'inscription des aspirants au Baptême ; les « Scrutins » ou assemblées du Carême, comprenant l'examen, la préparation, l'initiation de plus en plus complète des catéchumènes ; l'Administration générale et solennelle du Sacrement de Baptême, en la nuit de Pâques (ou de la Pentecôte) ; enfin l'octave fêtée qui la suivait.

2. L'on trouvera notamment sur ce sujet dans le RITUEL DES FIDÈLES, *Abbaye du Mont César, Louvain*, des notions claires et précises qui peuvent être pour tous d'un grand intérêt et d'un grand profit.

CHAPITRE DEUXIÈME

LE CHRÉTIEN ET LE SIGNE DE LA CROIX

Pour baptiser, le prêtre verse sur la tête de l'enfant l'eau baptismale et prononce en même temps ces paroles : *N..., je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

Et l'enfant est purifié en son âme de la tache du péché originel, arraché à l'esclavage de Satan ; il reçoit la grâce sanctifiante, devient chrétien, enfant de Dieu et de l'Église, héritier du ciel.



Ce merveilleux changement s'opère dans l'affirmation du dogme de la *Sainte Trinité*, Dieu un en trois Personnes, dogme fondamental de notre religion.

Il est d'ailleurs indiqué au ministre du Baptême de verser l'eau par trois fois en l'honneur des trois Personnes divines, bien qu'il ne doive dire les paroles qu'une fois pour exprimer l'unité de Dieu.



D'autre part, en versant l'eau, le prêtre figure la *Croix*, qui est l'instrument de notre rédemption, opérée par le Fils de Dieu incarné, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

A plusieurs reprises, au reste, la Liturgie du Baptême fait mention de la Croix.

Deux fois notamment, elle marque expressément l'aspirant au Baptême, pendant que le prêtre dit : « *Recevez le Signe de la Croix* et sur votre front et dans votre cœur... » et encore plus solennellement : « *Et ce Signe de la Croix sainte* que nous imprimons sur ton front, toi, maudit démon, n'aie jamais l'audace de le profaner. »

Ainsi donc avons-nous été introduits dans la milice chrétienne au nom de la Sainte Trinité et de la Croix du Sauveur. C'était justice.

* * *

Très naturellement, le *Signe du chrétien*, c'est-à-dire la marque extérieure qui désormais distinguera le baptisé de ceux qui ne le sont pas, est le « **SIGNE DE LA CROIX** », que chacun trace sur son front et sa poitrine sous l'invocation du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Le « *Signe de la Croix* » est par là même le premier geste religieux auquel on exerce l'enfant chrétien ; et, généralement, les tout petits, dans leur grâce enfantine, l'esquissent avec une piété qui nous émeut.

Mais il faut bien le dire, trop souvent ce signe sacré finit par n'être plus chez leurs aînés qu'un geste complètement machinal et déformé.

Abus déplorable entre tous, contre lequel on ne saurait trop se garder, car il est très important de faire le *Signe de la Croix* « *comme il faut* », et « *quand il faut* ».





Pour faire le « Signe de la Croix » *comme il faut*, on doit — sans affectation ni ostentation, à coup sûr — mais correctement et pieusement, figurer sur soi la Croix de Jésus-Christ et prendre la peine de bien dire en même temps : Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Encore une fois, rien n'est plus fondé ni plus salutaire.

La glorification de la Sainte Trinité est toute la raison d'être du chrétien en ce monde et dans le ciel. Or, répéter souvent et avec foi : « au Nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, » c'est véritablement *dédier, consacrer* chacune de ses actions, consacrer toute sa vie à la glorification du Dieu un en trois personnes distinctes : le Père qui nous a créés ; le Fils qui nous a rachetés ; le Saint-Esprit qui nous a sanctifiés.



Et la Croix, la croix de notre Baptême, n'est-elle pas le bien le plus cher et le plus précieux pour le chrétien ? Symbole de sa foi, gage d'espérance et d'amour, étendard royal, trophée des victoires et des progrès de l'Église ! C'est par la Croix que descendent les pardons et les bénédictions de Dieu ; c'est elle que le missionnaire plante avant tout sur la terre étrangère ; c'est la Croix qui est l'honneur et la force des nations, la sauvegarde des foyers. Nous rougissons et nous pleurons quand on la brise ou quand on la

renverse. Nous la saluons et la vénérons partout où elle se rencontre.

Seule la Croix, que le chrétien doit volontairement et intelligemment tracer sur lui en témoignage de sa croyance, deviendrait-elle un « quelque chose n'ayant pas de nom » parce qu'il n'a plus de forme ?

On dira : Mais la jeunesse — plaise à Dieu qu'il n'y eût que la jeunesse ! — ne réfléchit pas aussi loin.

On peut du moins réfléchir pour elle. Que les parents et les éducateurs incarnent leurs réflexions et leurs convictions dans des habitudes d'ordre, de respect et de piété, disons tout simplement dans des *habitudes liturgiques* ; qu'ils les maintiennent par l'exemple, par la surveillance, par des observations quand il en est besoin, et le Signe de la Croix sera ce qu'il doit être : la profession de foi — abrégée — du chrétien.



On doit encore, avons-nous dit, faire le « Signe de la Croix » *quand il faut*.

Ici, deux mots pourront suffire. Il convient, personne ne l'ignore, que le Signe de la Croix précède ou accompagne les exercices religieux. On se signe tout particulièrement sous la bénédiction du prêtre ; en recevant l'absolution. On se signe encore lorsqu'on est tenté, ou que l'on se trouve dans un danger ; de même avant les principales actions.

Pratique bien louable aussi que celle d'habituer les enfants à venir chaque soir s'agenouiller devant leur père et leur mère, pour que ceux-ci les bénissent en traçant sur leur front une petite croix.

Retenons enfin que le Signe de la Croix est un excellent moyen d'affirmer sa foi ; de combattre le respect humain, cette honte de tout chrétien se respectant tant soit peu.

C'est pourquoi le Signe de la Croix avant et après les repas, ne devrait jamais être omis dans une famille chrétienne, non seulement dans l'intimité, mais aussi quand elle se trouve en société ou en dehors de chez elle. Nous savons, pour l'avoir vu, que des enfants et des jeunes gens, en gardant simplement et noblement cette sainte habitude en public, à une table d'hôte par exemple, ont entraîné à les imiter bien des timides et des hésitants.

Au reste, n'oublions pas que lorsque le Christ au dernier jour reviendra pour nous juger, sa Croix — le « Signe du Fils de l'homme ¹ » et le signe de notre Baptême — apparaîtra dans le ciel ; et que lui-même a dit : « Celui qui m'aura confessé devant les hommes, moi aussi je le confesserai devant mon Père qui est dans les cieux ; et quiconque m'aura renié devant les hommes, moi aussi je le renierai devant mon Père qui est dans les cieux ². »

1. *Matth.*, xxiv, 30.

2. *Matth.*, x, 32, 33.

CHAPITRE TROISIÈME

LA PROFESSION DE FOI DU CHRÉTIEN

Le Credo

Lorsqu'un enfant est présenté au Baptême, on l'arrête tout d'abord à l'entrée de l'église pour lui faire subir, en la personne de son parrain et de sa marraine, l'interrogatoire suivant :

LE PRÊTRE : *N. Que demandez-vous à l'Eglise de Dieu ?*

LE PARRAIN : *La Foi.*

LE PRÊTRE : *Que vous procure la Foi ?*

LE PARRAIN : *La vie éternelle.*

Vous avez également remarqué en assistant à des baptêmes, que le prêtre, après les premières cérémonies, pose l'extrémité de son étole sur la tête de l'enfant, et de la sorte l'introduit dans l'église, le dirigeant vers les fonts baptismaux. Durant le trajet, le parrain et la marraine sont invités à réciter avec le prêtre le Symbole des Apôtres ou le *Credo*, plus le *Pater*.

Enfin, lorsque le moment est venu pour l'enfant d'être régénéré dans l'eau du Baptême, avant de lui accorder cette grâce qu'il sollicite, c'est encore et toujours une solennelle *Profession de foi* qui est exigée de lui par l'intermédiaire de ses parrain et marraine.

« *Crois-tu, interroge le prêtre, en Dieu le Père tout-puissant, Créateur du Ciel et de la terre ?*

Crois-tu en Jésus-Christ, son Fils unique, Notre-Seigneur, qui s'est fait homme et qui a souffert?

Crois-tu au Saint-Esprit, à la sainte Église Catholique, à la Communion des Saints, à la rémission des péchés, à la résurrection de la chair et à la vie éternelle?

Et le parrain de répondre à la triple interrogation par ces mots : JE CROIS.

Pourquoi cette insistance, sinon parce que la Foi est la racine de la vie chrétienne, le commencement et la condition indispensable du salut.

Nous avons appris sur les genoux de nos mères, et nous ayons l'obligation de réciter, du moins de temps en temps, notre Profession de Foi en douze articles : le SYMBOLE DES APÔTRES ou le JE CROIS EN DIEU.

Il est encore d'autres symboles plus détaillés : le Symbole de Nicée, qui se récite ou se chante à la Messe ; le Symbole de saint Athanase, inséré dans le Bréviaire.

Qu'ils soient plus ou moins explicites, ces divers Symboles expriment, en tous les endroits de la terre où se trouvent des catholiques, la même et invariable Foi, la Foi du Baptême, l'unité de la Sainte Église

Mais prenons-y garde. Aujourd'hui, la vérité est cernée de tous côtés par d'insidieuses erreurs. Celle qui a nom « Modernisme » et qui n'est

qu'une nouvelle face du Protestantisme et du libre examen — a réussi à s'infiltrer un peu partout, même au sein de familles encore plus ou moins pratiquantes. Ému de ce grave péril, Pie X a démasqué et condamné à la face du monde l'erreur du Modernisme, et par le Décret *Lamentabili*, du 3 juillet 1907, et par l'Encyclique *Pascendi* du 8 sept. 1907.

Que les avertissements du Souverain Pontife régulent notre conduite.

Discuter les décisions de l'Église pour les censurer ou les ajuster à sa manière de voir ; ne retenir de l'Évangile que ce qui n'incommode pas trop ; interpréter les Livres Saints dans le goût du siècle, ce sont choses très courantes dans les salons de nos jours.

Surveillons donc plus que jamais les conversations qui se tiennent devant les enfants ; éloignons d'eux le danger caché sous trop de lectures ! Combien de livres et surtout de feuilles volantes recèlent pour la foi un poison, à petite dose peut-être, mais qui produira fatalement son effet s'il n'est enrayé dès le principe.

Fractionner l'indivisible vérité, c'est la renier.

Encore un coup sur la parole de Jésus-Christ, la foi jurée au Baptême doit être gardée intégrale sous peine de périr. Celui-là seulement « qui croira et qui sera baptisé sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné ¹. »

1. *Marc*, xvi, 16.

CHAPITRE QUATRIÈME

LE CHRÉTIEN ENFANT DE DIEU

Le Pater

Quand on dit que le Baptême nous fait « *enfants de Dieu* », ce n'est point par manière figurée de parler. En toute réalité, au contraire, le sacrement opère en nous une véritable *régénération*.

L'âme, entièrement lavée par l'eau baptismale de la tache originelle, ornée de la grâce sanctifiante, reçoit de celle-ci une beauté et une sainteté qui lui sont un trait de ressemblance et un trait d'union avec le Fils unique de Dieu par nature, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Par suite de cette ressemblance et de cette union, nous devenons les fils adoptifs du Père céleste¹.

La grâce sanctifiante est une communication à notre âme de la vie divine. « La charité du Père est telle qu'il veut non seulement que nous soyons appelés, mais que nous soyons en effet enfants de Dieu². »



Au cours de la cérémonie préparatoire au Baptême, le prêtre fait sur la tête de l'enfant une *double imposition des mains*, accompagnée

1. Cf. *Catéchisme de Mgr Cauly*, p. 308 et 309

2. *I Jean*, III, 1.

chaque fois de magnifiques prières. Ce geste très fréquemment usité par Notre-Seigneur, par les Apôtres et dans la Liturgie pour exprimer une opération divine, ne semble-t-il pas indiquer à l'avance la prise de possession par Dieu, la consécration de cette âme, qui va devenir le temple de l'Esprit-Saint, l'Esprit qui procède du Père et du Fils et qui est leur mutuel amour ?



C'est d'ailleurs par cet Esprit que nous pouvons prier. « Vous avez, dit saint Paul, reçu un Esprit d'adoption en qui nous crions *Abba ! Père !* »

Il est bien évident que, daignant nous adopter pour ses enfants, Dieu n'a pas manqué de nous inculquer les sentiments qui conviennent à un enfant : le respect, la confiance et l'amour filial. Et quel autre mot pouvait mieux les exprimer que ce mot de *Père*, montant du cœur et des lèvres du baptisé ?

Le *PATER*, nous l'avons dit, a dû, à la suite du *Credo*, être récité au nom de l'enfant à baptiser, par le parrain et la marraine, pendant la procession aux Fonts baptismaux ; et, très justement, il est la première formule de prière proprement dite qui est apprise aux petits chrétiens.

Le *Pater noster*, c'est avant tout la prière enseignée par Jésus-Christ même, ce Fils unique en qui le Père « a mis toutes ses complaisances »

1. *Rom.*, VIII, 15.

2. *Matth.*, XVII, 5.

et qui seul a pu dire : « Père, je savais que vous m'exaucez toujours ¹. »

Le *Pater noster*, prière si complète que rien n'y pourrait être ajouté ; prière si sublime que nous n'en saurions ici-bas pénétrer toute l'excellence.

Prière cependant de tous et de tous les jours. Mettrons-nous jamais assez de zèle à la dire, à la faire dire, avec la décence et la piété requises ? alors que trop généralement, hélas ! prier n'est qu'une affaire de routine ; nos formules sacrées, un assemblage de mots inarticulés et inintelligibles et que l'on semble débiter à qui arrivera le premier au bout.

* * *

Dans l'art et la science de la prière, l'école de la Liturgie ne le cède, à beaucoup près, à aucune autre.

Tous ceux qui ont prié dans les milieux où le culte liturgique est le plus en honneur, ont éprouvé la suave et pénétrante impression produite par un office psalmodié et surtout chanté selon les rites prescrits, dans le mouvement convenable, avec les pauses à point nommé, les intonations diverses, etc., etc.

C'est qu'alors, tout naturellement, les âmes se mettent d'accord avec la voix ².

Nos petits garçons et nos petites filles auront d'abord à réciter leurs prières soit en particulier

1. *Jean*, xi. 42.

2. *Règle de S. Benoît*.

soit en famille, ou à l'école. Il convient de les y exercer en s'inspirant déjà de la discipline de l'Église, bien de nature à favoriser et à développer la piété.

Les chers petits devront surtout être préparés de bonne heure à *prendre part* à la Prière officielle, ainsi que le Souverain Pontife l'a toujours recommandé. D'ailleurs nous reviendrons sur cette importante question.

Un éducateur bien autorisé des âmes, l'Abbé A. Gellé, dit excellemment en l'un de ses ouvrages¹ : « Que la prière des enfants soit intérieure; faites-les prier par contemplation plutôt que par méditation, car ils ont beaucoup plus de grâce que de raison. » Prier par contemplation, c'est aller, du fond de son être, tout droit à Dieu. Qu'est-ce à dire, relativement aux enfants, sinon, ce nous semble, qu'il importe de leur ouvrir une voie à la grâce divine, afin que celle-ci, venant saisir les sentiments de leur âme innocente, les emporte, dans la simplicité, jusqu'à Dieu même. Un enfant habitué à prier avec l'Église et comme l'Église, comprendra vite, sans qu'on ait besoin de le lui expliquer, qu'il fait quelque chose de très grand et de très beau ; dès lors, à son insu peut-être, mais sûrement, il prendra conscience de la sainteté et de la bonté de Dieu, et de là à lui offrir spontanément son adoration et son amour, il n'y a pas loin.

1. *La grâce à dix ans*, p. 183.

CHAPITRE CINQUIÈME

LE CHRÉTIEN EN FACE DE LA TENTATION

Les commandements de Dieu

Prier son Père des cieux ne suffit pas. Il faut l'aimer et le lui prouver en évitant le péché et en observant sa loi.

Le *péché* est l'œuvre du démon, l'ennemi de Dieu. Le Baptême, en nous délivrant du péché d'origine, a brisé nos liens avec Satan. S'il est un point sur lequel la Liturgie du Baptême insiste, c'est bien sur la séparation d'avec le diable.

Aussitôt après l'interrogatoire du début, vient le rite de l'*exsufflation*, par lequel le prêtre souffle par trois fois sur le visage de l'enfant, en disant : « Sors de lui, esprit impur, et cède la place à l'Esprit-Saint, le Consolateur. »

Puis sans compter, au cours des prières, plusieurs apostrophes à Satan, ce sont ces deux *exorcismes* par lesquels « l'esprit impur, le damné, le démon maudit est adjuré au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit de reconnaître sa condamnation, de se retirer de la créature de Dieu que Notre-Seigneur a amenée à son saint temple pour devenir le sanctuaire du Dieu vivant¹ ».

L'ablution sacramentelle opère ce que ces pa-

1. Résumé des deux exorcismes du *Rituel*.

roles expriment : Satan doit honteusement se retirer de l'âme du baptisé ; il perd tout droit de possession sur elle, car du coup elle échappe à l'éternité malheureuse dans l'enfer.



Mais cependant — et c'est là notre épreuve purifiante et méritoire en ce monde — Dieu a laissé au démon le pouvoir de nous tenter. Et certes, Satan, jaloux du bonheur qui nous est promis, ne se prive pas de multiplier sous nos pas les occasions de chute afin de nous faire tomber dans le péché. « Votre adversaire le diable, dit S. Pierre, rôde autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer ¹ ». Il est le « semeur d'ivraie », signalé dans la parabole de l'Évangile². « Père du mensonge ³ », et c'est pour cela qu'il fut homicide dès le commencement, le Malin⁴ sait au besoin se déguiser en ange de lumière⁵ ; prince du monde⁶ — nous savons bien que c'est là le royaume que Notre-Seigneur lui assigne en maints endroits de l'Évangile — c'est par les fausses maximes et les séductions de ce monde trompeur qu'il voudrait anéantir ; si c'était possible, l'œuvre de la rédemption. Ainsi, il a toujours fait ; ainsi fait-il peut-être plus que jamais

1. *I Pierre*, v, 8.

2. *Matth.*, xiii.

3. *Jean*, viii, 44.

4. *Matth.*, xiii, 38.

5. *II Cor.*, xi, 14.

6. *Jean*, xii, 31 ; xiv, 30 ; xvi, 11.

avec sa dangereuse tactique, car, esprit pur, il n'a rien perdu de sa supériorité en intelligence sur nous et il commande à des légions de démons comme lui. « Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang, mais contre les puissances, les autorités, contre les princes de ce monde des ténèbres, contre les esprits mauvais répandus dans les régions de l'air¹. »

S'en douterait-on à voir la désinvolture avec laquelle tant de parents exposent imprudemment leurs enfants et leurs jeunes gens, et s'exposent eux-mêmes, aux périls qui les entourent ?



La sainte Église, elle, en mère vigilante, s'est montrée plus perspicace ; et comme pour se prémunir contre un danger, il faut et savoir qu'il existe et se préparer à la résistance, — avant l'administration du sacrement de Baptême, elle impose à l'aspirant, par la voix de son parrain et de sa marraine, cette solennelle renonciation.

Renoncez-vous à Satan ? — J'y renonce. — Renoncez-vous à toutes ses œuvres ? — J'y renonce. — Renoncez-vous à toutes ses vanités ? — J'y renonce.

Ensuite, afin de symboliser la lutte qui attend le chrétien, le *prêtre*, avec l'*huile des catéchumènes*, oint, sur la poitrine et entre les deux épaules, le candidat au Baptême.

1. Eph., vi, 12.

Le futur soldat du Christ a besoin, comme l'athlète, d'assouplir et de fortifier ses membres pour le combat corps à corps avec le diable, car souvent il devra entrer en lice pour défendre ses engagements.



Graves, en effet, et d'une portée bien étendue sont les serments du Baptême.

« *Je renonce à Satan* », c'est-à-dire à celui qui règne et commande en personne dans les sociétés secrètes condamnées par l'Église ; — qui est mêlé à ce que l'on qualifie de sciences occultes ; — à quantité de pratiques superstitieuses, ou suspectes d'intervention diabolique. Ces pratiques sont défendues, même sous forme de simple divertissement : un baptisé ne saurait badiner impunément avec le diable.

« *Je renonce aux œuvres de Satan* », par conséquent aux péchés de toutes espèces et de quelque nom que ce soit. On aura beau se couvrir de certains préjugés en cours, soit par exemple : qu'il faut bien faire comme tout le monde et passer sa jeunesse... tout ce qui est contraire à la loi de Dieu portera toujours le stigmate du diable et constituera à jamais un parjure au Baptême.

« *Je renonce aux pompes du démon* ». Cela veut dire aux maximes, aux vanités, aux plaisirs dangereux du monde ; donc, je condamne le luxe immodéré qui est un retour au paganisme ; l'abus des spectacles à sensation (et de quelles sensations, hélas !) ; les exhibitions de la rue et d'ail-

leurs qui offusquent la pudeur ; la liberté d'allures opposées à la modestie chrétienne ; les modes indécentes dans la toilette et la parure. Ce danger si prochain de chute semble pourtant passer inaperçu pour un grand nombre de chrétiennes ; au point que celles qui critiquent les modes risquées au nom du bon sens, se croient, en gémissant, obligées de les suivre. Si ces personnes inconsidérées pouvaient se croire, seulement dans la même mesure, obligées à garder le serment de leur baptême : « Je renonce aux pompes de Satan », elles n'encourraient pas la terrible responsabilité du scandale vis-à-vis de la jeunesse, de tout leur entourage, vis-à-vis des classes inférieures où leur exemple sur ce point est imité avec une outrance qui fait frémir.

On voit qu'il n'est point surérogatoire d'élever les enfants, les jeunes gens, les jeunes filles dans l'intelligence de leur Baptême !



La principale opposition à faire au despotisme de Satan, c'est la noble, sainte et volontaire pratique des **COMMANDEMENTS DE DIEU**.

Que les enfants apprennent bien le texte complet des commandements et sachent que tous les obligent.

Ce joug leur paraîtra « doux et léger ¹ » si, à

1. *Matth.*, xi, 30.

l'exemple de Notre-Seigneur, on sait rapporter tous les préceptes au commandement de la charité, la perfection et le résumé de la loi et des prophètes¹.

Telle est d'ailleurs la première recommandation adressée au candidat au Baptême : « Si donc, dit le prêtre, vous voulez parvenir à la vie éternelle, *gardez ces commandements* : Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, de toute votre âme, de tout votre esprit et votre prochain comme vous-même. »

Si jamais pourtant le chrétien se sentait faiblir sous le poids de ses obligations, qu'il sache trouver un puissant encouragement dans ces paroles que Jésus adressa aux siens, au soir de la dernière Cène : « Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui-là qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père ; et moi je l'aimerai et me ferai connaître à lui².

1. *Matth.*, xxii, 40.

2. *Jean*, xiv, 21.

CHAPITRE SIXIÈME
LE CHRÉTIEN ET JÉSUS-CHRIST
L'Évangile

Dire qu'un chrétien est : *du Christ*, c'est, en quelque sorte, se répéter, puisque le mot même de *chrétien* signifie cette consolante vérité.

C'est là précisément le caractère ineffaçable imprimé à nos âmes par le Baptême.

Saint Paul exprime merveilleusement et avec insistance cette doctrine. « Vous êtes le corps du Christ et membres les uns des autres¹. » « Tous nous avons été baptisés dans un seul Esprit pour former un seul corps². »

Le mystère de notre adoption divine contient cette conclusion ; et il n'est pas une formule de la Liturgie du Baptême qui n'implique notre appartenence au Christ et, par suite, les devoirs qui en résultent.

Nous avons parlé des « signes de croix », annonçant partout que c'est bien dans la mort de Jésus-Christ et en vertu de ses mérites que nous sommes régénérés. « Ne savez-vous pas, écrivait saint Paul aux Romains, que nous tous qui avons été baptisés, c'est en sa mort que nous avons été baptisés³. »

1. *I Cor.*, xii, 27.

2. *Id.*, 13.

3. *Rom.*, vi, 3.

Le bain régénérateur est comparé à un ensevelissement en Jésus-Christ, d'où nous ressuscitons avec Lui pour marcher dans une vie nouvelle¹. « Votre vieil homme ayant été crucifié avec Jésus-Christ², poursuit l'apôtre, vous avez été instruits, à son école... à revêtir l'homme nouveau, créé selon Dieu dans une justice et une sainteté véritables³. »

La ligne de conduite du chrétien ne saurait être plus nettement tracée.

Que dédaignant donc la fausse sagesse du siècle — « la sagesse de ce monde est folie devant Dieu⁴ » — le baptisé adopte l'Esprit de Jésus-Christ, « la Sagesse de Dieu », pour se garder de la corruption du monde dont « les voies, en tout temps, sont pleines de souillures⁵. »

Le rite de l'*Imposition du sel* sur la langue est à ce propos bien significatif, le sel, chacun le sait, étant un élément de préservation, en même temps que le symbole de la sagesse.

Le rite de l'*Ephpheta* ne l'est pas moins.

Le prêtre touche, avec son doigt mouillé de salive les oreilles du futur chrétien, disant : « Ou-

1. Rom., vi, 4.

2. Id., 6.

3. Ephes., iv, 21-24.

4. I Cor., iii, 19.

5. Ps. ix, 5.

vrez-vous », Ephpheta ! — puis les narines (le dessus des lèvres), ajoutant : « en odeur de suavité. »

Attentif désormais aux enseignements de son divin Maître, le baptisé devra les publier par la parole et par l'exemple ; répandre en tous lieux « la bonne odeur de Jésus-Christ ¹. »



Autrement dit, le chrétien est un disciple fidèle de l'ÉVANGILE.

Dans la préparation au Baptême de la primitive Église, quelques jours avant Pâques, dans une des assemblées dites « scrutins », les catéchumènes recevaient ce qu'on appelait la *tradition de l'Évangile*.

« Au cours de la susdite cérémonie, quatre diacres sortaient de la sacristie en grande pompe, tenant chacun l'un des quatre Évangiles. Ils s'avançaient ainsi vers l'autel ; les volumes sacrés étaient déposés sur les quatre coins de la Table sainte. Un prêtre prenait la parole et expliquait ce que c'est que l'Évangile. Puis les élus, ayant été invités à se tenir debout, attentifs et respectueux, l'un des diacres lisait les premières pages de saint Matthieu. Le prêtre en donnait aussitôt une courte explication. On recommençait de même pour les trois autres évangélistes ². »

1. *II Cor.*, II, 15.

2. *Rituel pour tous*, p. 25.

Dans le baptême actuel, ce rite de la tradition de l'Évangile, contrairement à tous les autres rites énumérés précédemment, ne s'observe plus; nous le retrouvons seulement à l'état de souvenir dans la tradition du *Credo* et du *Pater*.

D'ailleurs l'instinct de la piété y a suppléé. Dans toute éducation chrétienne vraiment digne de ce nom, on se plaît à initier de bonne heure les petits baptisés à l'Évangile, à leur faire connaître du moins les principaux épisodes de la vie de Jésus. On ne manque point de rapporter en même temps quelques traits de la vie de la sainte Vierge, car Jésus et Marie ne se séparent point, et qui aime et prie le divin Fils, voue aussi un amour filial à sa bénie Mère et la prie de tout cœur en répétant souvent : « Je vous salue, Marie. »



On a appelé l'Évangile, et bien justement certes, le code du chrétien.

L'Église — nous le redirons plus en détails — nous présente, au cours de l'Année liturgique, dans une progression parfaite, les enseignements des saints Évangiles. C'est elle que nous aimerons à prendre pour guide dans la lecture de la parole de vie.

Dès le début, relevons cependant dans l'Évangile, trois mots de Jésus qui semblent tout particulièrement devoir se trouver à la base d'un programme de formation religieuse. Ce sont,

pour l'éducation du *caractère* : « Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur¹. »

Pour l'éducation de la *volonté* : « Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il renonce à soi-même². »

Pour l'éducation du *cœur* : « A ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres³. »

1. *Matth.*, xi, 29.

2. *Matth.*, xvi, 24.

3. *Jean.* xiii, 35.

CHAPITRE SEPTIÈME

LE CHRÉTIEN ENFANT DE L'ÉGLISE

Les commandements de l'Église

Il n'est pas besoin de subtils raisonnements pour comprendre que le Baptême nous rend *enfants de l'Église*.

Héritière de tous les pouvoirs et de l'amour de son divin Fondateur et Époux Jésus, la sainte Église est bien effectivement notre Mère. Elle nous enfante à la vie de grâce par le Baptême ; par les autres sacrements, elle alimente, restaure, fortifie, nous rend même, si nous venions à la perdre, cette vie surnaturelle ; et qui plus est, nous présente le pain de la doctrine, nous prodigue les soins les plus délicats, nous communique ses divins trésors, nous ouvre le ciel.

Mère incomparable, l'Église a bien droit, comme toute autre mère, à l'amour filial et à l'obéissance absolue de ses enfants.

Cette vérité est peut-être trop mise en oubli dans l'éducation, comme dans la pratique de tous d'ailleurs.

Combien y a-t-il de chrétiens qui placent habituellement, et en première intention, dans leurs prières : le chef visible de toute l'Église, notre saint Père le Pape, les évêques — l'évêque de son diocèse surtout, — les prêtres et principalement

les curés, — son curé — qui, sous l'autorité des évêques, travaillent au salut des âmes ?

Combien prennent part, du fond du cœur, aux épreuves, aux persécutions ou aux gloires de l'Église ?

Combien trouvent du temps pour tout lire et ne se mettent jamais en quête des ouvrages, des brochures, des mandements, des actes pontificaux qui leur feraient davantage connaître, vénérer et aimer l'Église¹ ?

A la vérité, ils sont bien peu nombreux les *fidèles* réellement attachés au Père commun de tous, à leurs pasteurs.



Et quant à l'obéissance, elle fait, pour le moins autant défaut. Ce serait à croire que, d'autorité, les devoirs envers les supérieurs ecclésiastiques, ont été biffés du code de la morale catholique. Pourrait-on cependant nier que l'Église a reçu plein mandat pour enseigner, commander, gouverner et juger ?

« Allez, a dit Notre-Seigneur à ses apôtres, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom

1. C'est ici le lieu d'insister sur l'étude et l'enseignement de l'Histoire de l'Église. Triste constatation à faire ! Nos programmes d'instruction, même catholiques, sont d'ordinaire bien loin de lui assigner, dans l'histoire générale, la place d'honneur ; de lui accorder le développement convenable.

A titre de Lectures d'histoire ecclésiastique particulièrement intéressantes et édifiantes, nous signalerons les *Origines de l'Église*, en 4 vol., par l'Abbé Fouard.

du Père et du Fils et du Saint-Esprit ; leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé. Voici que je suis avec vous jusqu'à la consommation des siècles¹. »

Et ailleurs encore, identifiant l'autorité et la puissance de l'Église à sa propre autorité et à sa propre puissance : « Celui qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise². »

« Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. Tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel³. »



LES COMMANDEMENTS DE L'ÉGLISE notifient sa volonté, autrement dit la volonté de Jésus-Christ⁴.

Il est beaucoup de chrétiens (?) de nos jours qui daignent reconnaître encore une certaine authenticité aux commandements de Dieu, mais pour qui les commandements de l'Église, quelques commandements du moins, sont complètement tombés en désuétude. Tels par exemple le

1. *Matth.*, xxviii, 19, 20.

2. *Luc.*, x, 16.

3. *Matth.*, xviii, 18.

4. Il n'y a point lieu de s'étonner des quelques divergences qui, selon les pays et les diocèses, existent dans l'énoncé et même le nombre des commandements de l'Église. Notre Mère, pour préciser l'application de la morale de J.-C., s'inspire de l'opportunité et des besoins particuliers, qui varient avec les temps et les lieux.

précepte relatif à l'abstinence et le précepte relatif au jeûne.

Du premier, quand on s'en occupe, c'est généralement pour s'en faire dispenser. Quant au second, on le traite comme une quantité absolument négligeable, sous prétexte que ce pouvait être un commandement admissible dans les siècles passés, mais dont les santés et les tempéraments affaiblis d'aujourd'hui, pas plus que l'allure de la vie moderne, ne sauraient s'accommoder.

Oh ! cette réflexion serait parfaitement à propos si l'Église avait maintenu la discipline rigoureuse des premiers âges, touchant le jeûne — un jeûne alors digne d'être appelé tel... Mais notre Mère, à qui la vigilance et la compassion ne sont pas étrangères, s'est tout aussi bien que ces personnes prudentes rendu compte de l'état des santés et des nécessités de la vie du jour. Aussi a-t-elle atténué, modifié, réduit l'observance à un strict minimum ; si bien qu'il y faudrait plutôt voir une mesure toute miséricordieuse, qui fournit aux chrétiens un facile moyen de prouver à Dieu leur bonne volonté dans l'observation de la pénitence — loi d'origine divine, celle-là : « Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous¹. »

Et dire que nous avons entendu tout bonnement traiter de « snobisme » la fidélité de

1. Luc, XIII, 3, 5.

quelques rares chrétiens et de quelques rares chrétiennes à la pratique du jeûne.

A la vérité, témoigner si peu de filial dévouement et si peu d'obéissance à la sainte Église qui nous a engendrés à la vie chrétienne, ce n'est point faire preuve de reconnaissance, de sens chrétien.

Nous du moins qui voulons sauvegarder nos enfants de ces fautes contre l'Église, nous leur montrerons, par notre conduite, la voie qu'ils auront à suivre.

CHAPITRE HUITIÈME

LE CHRÉTIEN, HÉRITIER DU CIEL

La Foi, l'Espérance et la Charité

De par le Baptême, nous sommes devenus *héritiers de Dieu, cohéritiers de Jésus-Christ*.

« Si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu et cohéritiers du Christ, si toutefois nous souffrons avec Lui pour être glorifiés avec Lui ¹. »

Les biens de Dieu et son héritage sont, ici-bas, la grâce et, au *ciel*, la gloire.

Mais, pour avoir part à la gloire du ciel en compagnie de Jésus-Christ, des anges et des saints, il faut garder jusqu'à la mort la grâce sanctifiante reçue au Baptême (ou du moins l'avoir recouvrée par le sacrement de Pénitence ou, à défaut, un acte de charité parfaite).

« Celui-là seul qui aura persévéré jusqu'à la fin sera sauvé ². »



Il n'est donc point étonnant que le dernier mot de la Liturgie du Baptême nous invite à la *persévérance* dans la vie de la grâce.

1. *Rom.*, VIII, 17.

2. *Matth.*, XXIV, 13.

Deux rites surtout symbolisent cette persévérance.

Aussitôt après l'ablution sacramentelle, le prêtre a fait sur la tête du nouveau baptisé une *onction* avec de l'huile parfumée, dite *Saint-Chrême*¹, pour marquer sa consécration en Jésus-Christ et l'opération surnaturelle qui vient de s'accomplir en son âme par l'eau et le Saint-Esprit.

Puis il *place un linge blanc au-dessus de la tête de l'enfant*; ensuite il lui *remet*, ou plutôt il *re-met* au parrain, un *cierge allumé*.

Le linge rappelle le vêtement blanc porté par les néophytes de la primitive Eglise, à la suite de leur Baptême. Cette robe immaculée, emblème de leur innocence, ils la devaient garder durant toute une semaine — l'octave de Pâques. Ainsi vêtue, cette blanche cohorte des nouveaux chrétiens, gratifiés dans l'église d'une place de choix, attestaient aux yeux de tous leur transformation par la grâce, selon la parole de saint Paul : « Vous qui avez été baptisés, vous avez revêtu le Christ². »

Le cierge allumé est également symbolique. Souvent, en effet, dans la langue des saintes Écritures et des Pères, le Baptême est appelé *illumination*. Chez des âmes nourries de cette doctrine, ah ! comme elle devait faire naître une

1. Cette huile d'olive, mêlée de baume, a été consacrée par l'évêque le Jeudi-Saint.

2. Gal., III, 27.

impression vive et durable, la vue des néophytes d'autrefois défilant en cortège, au sortir de la piscine baptismale, eux-mêmes avec un cierge à la main, éclairant ainsi la majestueuse assemblée de l'évêque et des fidèles !

Tout aussi expressives que le rite lui-même sont les paroles prononcées par le prêtre pendant l'imposition du linge. « Reçois ce vêtement blanc et présente-le sans tache au tribunal de Notre-Seigneur Jésus-Christ afin que tu aies la vie éternelle. »

Et, à la remise du cierge : « Reçois cette lampe allumée et garde ton Baptême avec une fidélité inviolable : observe les commandements de Dieu afin que, lorsque le Seigneur viendra pour les noces éternelles, tu puisses aller à sa rencontre avec tous ses saints, dans la cour céleste ; tu aies la vie éternelle et tu vives pendant toute l'éternité. »

La persévérance dans l'insigne grâce du Baptême, voilà bien ce qui se dégage de ces cérémonies et de ces textes, comme étant la condition rigoureuse du salut éternel.

Et pourtant que nous sommes loin d'ordinaire d'apprécier comme il conviendrait ce trésor que nous portons en des « vases fragiles¹ » et que nous prenons peu garde à le conserver intact.

1. II Cor., iv, 7.

Ils sont rares les chrétiens se rendant compte que la vie de grâce ou *vie surnaturelle*, greffée sur la vie naturelle, est notre seul titre au regard de complaisance de Dieu, le principe de notre bonheur en ce monde et de notre gloire en l'autre, et que la vie de l'éternité d'ailleurs n'en sera que la perfection et la surabondance dans la claire vision et la délectable possession de Dieu.

Qu'il y en a peu surtout se souvenant que la vie surnaturelle, comme toute vie, doit *produire*; qu'elle doit être la mise en œuvre — nous dirions bien la mise en rapport — des sept dons du Saint-Esprit déposés en notre âme par le Baptême, tout aussi bien que l'éclosion de ces trois germes divins: la Foi, l'Espérance et la Charité.



Nous enseignons de bonne heure aux petits enfants les Actes des vertus théologiques: ACTES DE FOI, D'ESPÉRANCE et DE CHARITÉ, et nous leur disons que, toute leur vie durant, ils auront à les réciter, au moins de temps à autre. C'est logique. Mais encore une fois, pour que cette logique ne devienne pas un non-sens, faut-il que ces Actes soient l'expression de l'état d'âme habituel du chrétien, faut-il que celui-ci vive — pratiquement — sous l'empire de la Foi, de l'Espérance et de la Charité.



Sans doute, il n'est au pouvoir de personne d'ajouter de soi-même quelque chose à cette vie de la grâce, puisqu'elle est de principe exclusivement divin. Cependant les éducateurs et surtout les parents possèdent la redoutable puissance, non seulement d'en prévenir la perte, mais d'en favoriser ou d'en arrêter le libre développement et l'accroissement.

Et qui ne voit d'emblée que dans l'organisation — plus exactement la désorganisation — de notre vie moderne, il ne se trouve que trop d'éléments pour tarir et empoisonner les sources de cette vie supérieure ; pour rendre le sol où elle devra produire complètement impropre à l'épanouissement des vertus qu'elle suppose ?

Il suffirait, pour en compromettre les effets, de l'agitation et de l'enfièvrement habituels de l'existence, qui ébranlent et dévorent les tempéraments les plus solides et les mieux trempés, et aboutissent à un nervosisme presque général ; il suffirait de ce besoin toujours inassouvi de plaisirs extérieurs et factices, qui amoindrissent, en les divisant et en les égarant, toutes les forces vives ; de cette mollesse et de ce laisser-aller dans la conduite, qui dépriment les caractères et les volontés, si bien que l'on en vient trop souvent à perdre la notion de la responsabilité ! Comment l'esprit chrétien pourrait-il subsister sous l'effondrement de ce qui constitue la dignité de la personnalité humaine ?

Ah ! nous tous, mères, parents, éducateurs, si nous avons quelque souci d'un avenir plus heureux, d'un avenir plus chrétien, ayons aussi le courage de la réaction. Les esprits clairvoyants l'ont bien compris : il n'existe qu'un remède à l'état de choses actuel : le retour à plus de simplicité, le retour aux *vrais principes*.

Il ne s'agit évidemment pas de revenir de tous points aux mœurs d'un autre âge, faisant table rase des progrès et des inventions modernes, dont nous pouvons et devons tous bénéficier. En cet ordre d'idées, il est raisonnable d'être de son temps pour tout ce qui est légitime. Mais contre le désordre et l'abus, il faut protester, selon la parole que déjà saint Paul adressait aux Romains : « Ne vous conformez pas au siècle présent¹. »

C'est ainsi qu'aujourd'hui il y a urgence à revenir à la *vie de famille* — telle que Dieu l'a faite ; à la *pratique de la religion chrétienne* — telle que son divin Fondateur, Jésus-Christ, l'a comprise et établie.



La famille est bien, n'est-il pas vrai, dans la pensée de Dieu : l'union du père et de la mère pour se reproduire, revivre, se perpétuer dans leurs enfants, avec tout ce qu'ils ont reçu, tout ce qu'ils sont, tout ce qu'ils attendent ; union par conséquent, pour conserver et accroître leur

1. Rom., XII, 2.

patrimoine ; or, dans celui-ci, nous devons comprendre tout ce qui est nécessaire ou inhérent à la vie de la famille : les biens de tout ordre, les travaux, les épreuves, les espérances, les joies.

Bien loin de ces principes est la tendance actuelle à la dissociation et à la division de la famille ! Aujourd'hui, en effet, chacun cherche de son côté son intérêt, son plaisir, son indépendance. Les enfants et les jeunes gens, pour leur part, perdent de plus en plus le sens du respect filial, l'amour du foyer ; les jeunes filles n'ont plus l'estime des travaux et des devoirs d'intérieur qui, avec la modestie propre à leur sexe, constitue cependant leur plus noble apanage.

C'est là un grave désordre qui engendre un malaise général.

Mais que chaque membre de la famille, au contraire, rentre à sa place pour commander ou obéir ; respecter, aimer et se dévouer, en vue du bonheur commun de cette unité inséparable qu'est la famille ; on ne tardera pas à voir se rétablir l'équilibre et la paix, non seulement dans ce petit groupement familial, mais aussi dans la société dont la famille a été appelée, avec tant de raison, la cellule organique.



Il n'est pas difficile de comprendre qu'à ce régime, la vie chrétienne se portera mieux également.

Pour ne toucher par exemple qu'à un seul point pratique, supposons — et ici encore, sans prétendre méconnaître ou rejeter de parti pris aucune des lois et des nécessités de l'existence actuelle — supposons qu'on ait repris le goût et l'habitude de ces bonnes et réconfortantes réunions et fêtes de famille, agrémentées par les ressources que chacun y peut apporter en fait d'art, d'industrie domestique, voire simplement de franche, cordiale et intelligente gaîté ; supposons, et cela vient de soi, que les uns et les autres, habituellement satisfaits au dedans, aient perdu de ce désir insatiable de toujours vivre au dehors, pour voir et pour être vu, ou peut-être tout bonnement pour suivre la foule : n'y aura-t-il pas une première conséquence, très certaine, à tirer de cette hypothèse : à savoir que de multiples dangers pour la foi et pour les mœurs chrétiennes auront été écartés ?

Nous osons bien ajouter que, dans une famille dirigée par les susdits principes, le père, fût-il encore — comme c'est malheureusement si fréquent — éloigné dans la pratique du giron de l'Église, se montrera cependant plus facilement respectueux de la religion des siens ; mieux que d'autres, il comprendra, surtout sous la douce et pieuse influence d'une épouse ou d'une fille, que lui, si jaloux de conserver le bien patrimonial, ne pourrait, sans rompre avec sa tradition sacrée, négliger de transmettre, intact aussi, à ses enfants le patrimoine de la foi chrétienne, que toute une lignée d'ancêtres lui ont légué,

et dont chaque nouveau baptême lui assure un litre de possession de plus en plus incontestable.



Si c'est dans la vie de famille bien comprise qu'il faut chercher des garanties pour la vie surnaturelle de notre Baptême, c'est encore, et surtout, dans la pratique — orthodoxe — de la religion elle-même.

Il serait puéril de se flatter d'être « bon chrétien » sans pénétrer le sens de la religion du Christ et sans y conformer sa dévotion.

Or, nous l'avons vu¹, Notre-Seigneur n'a jamais songé à donner directement sa grâce à des individualités isolées, pour les admettre chacune à leur tour en paradis, une fois le travail de leur perfectionnement personnel achevé. Tout l'Évangile fait foi que pour accomplir l'« œuvre de son Père », « cette œuvre pour laquelle il est venu », afin de constituer le « Royaume de Dieu », Jésus n'use que d'un moyen : Il prépare et il établit son Église : « Tu es Pierre, dit-il à son apôtre de choix, et sur cette pierre, je bâtirai mon Église. Et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle². »

Or l'Église, d'après la volonté de son divin fondateur, a reçu une organisation bien déterminée. Elle est divisée en *Diocèses*, gouvernés par des Pasteurs institués par le Christ. A leur

1. Page 6.

2. *Matth.*, xvi, 18.

tête est le Pasteur des Pasteurs, le Pape de Rome. De plus l'Église a divisé les diocèses en *Paroisses*, confiées à un prêtre qui a charge d'âme, c'est-à-dire qui a le devoir de conduire à Dieu la portion du troupeau à lui confiée.

Ainsi, de par la volonté divine, chacun de nous est soumis au Souverain Pontife et à un Évêque ; et, de par la volonté de l'Église, à un Curé.

Donc, à moins de conditions extraordinaires dont notre Évêque ou le Pape seuls sont juges compétents, pas de vie chrétienne sérieuse sans *vie paroissiale*.



La paroisse est, dans la société des âmes, ce que la famille est dans la société naturelle : une cellule vivante du grand Corps du Christ, la sainte Église ; pour chaque paroissien, elle est de celle-ci la représentation authentique ; comment dès lors pourrait-il espérer trouver ailleurs, surtout avec autant d'abondance, les réserves de la grâce, de la vie qui profitent à chacun et à tous par l'édification mutuelle ?



L'histoire, du reste, est là pour attester que la ferveur de la vie chrétienne fut en corrélation avec l'intensité de l'esprit paroissial. On peut lire à ce propos une série d'études pleines d'intérêt de Dom Lambert Beauduin, O. S. B., parues dans la *Revue liturgique et bénédictine*¹.

1. N° du 1^{er} décembre 1911 et suiv.

Le savant et pieux liturgiste y montre, entre bien d'autres choses, et non sans beaucoup de finesse, « que la sanctification collective est aussi vieille que l'Église, au témoignage de saint Luc : « Ils étaient assidus aux prédications des apôtres, aux réunions communes, à la fraction du Pain et aux prières¹. »

Depuis, et dans notre siècle même, en dépit de ce courant de piété individualiste qui n'a que trop longtemps desséché et ravagé les âmes, le mouvement liturgique, nous le répétons, a repris un essor vigoureux, la vie paroissiale aussi refléurit en plus d'un milieu.

Et partout où sous la paternelle sollicitude et les incessantes initiatives d'un vrai pasteur — « d'un curé selon le cœur de Pie X² » — les offices paroissiaux sont suivis avec assiduité, les prônes entendus, les sacrements fréquentés, la prière collective établie ; de ce fait, les Commandements de Dieu et de l'Église sont mieux gardés, *l'esprit chrétien conservé*.

Il semblerait même que certains de ces lieux privilégiés soient devenus un petit coin du paradis sur la terre.



Parents et éducateurs chrétiens, ou toutes personnes notables de la paroisse, voudront prêcher d'exemple auprès des enfants et devant

1. Act., II, 42.

2. Lire l'article de Roger Duguet : *Un Curé*, dans la *Revue liturgique et bénédictine* d'octobre 1911.

tous ceux qu'ils peuvent si facilement entraîner dans le bien. Que pour fréquenter régulièrement l'église paroissiale il y ait, oui ou non, des inconvénients de détail à surmonter, ils prendront à cœur de se grouper autour de leur Pasteur, les dimanches et fêtes tout au moins, mettant en commun les intérêts religieux, moraux, voire à l'occasion les autres ; vivant, en un mot, par la paroisse, de la vie de la mère de tous, la sainte Église.

Oui, chrétiens, il y va de votre devoir et tout autant de votre bonheur. Si vous hésitez encore, souvenez-vous que, dans votre paroisse, vous êtes nés à la vie chrétienne par le Baptême ; à la dernière heure, c'est votre église aussi qui recevra votre dépouille mortelle pour lui donner une suprême bénédiction.

La paroisse ! c'est, durant toute votre existence, la « maison de famille » : la table y est toujours dressée ¹, et là, même les serviteurs ont du pain en abondance ².

La paroisse ! vous pouvez, si vous l'aimez mieux, l'appeler la « bergerie du bon pasteur » qui connaît ses brebis et que ses brebis connaissent ³, qui les défend contre le loup ravisseur ⁴, poursuit celle qui s'égare ⁵, et, toutes,

1. *Ps.* xxii, 5.

2. *Luc.* xv, 17.

3. *Jean.* x, 14.

4. *Jean.* x, 12.

5. *Luc.* xv, 4-7.

les mène paître dans les gras pâturages aux eaux rafraîchissantes¹.

En tous les cas, vous trouverez dans les alentours le « champ fertile » en toutes sortes de bonnes œuvres, la semence rendant au centuple²; la pépinière des jeunes plants d'oliviers³, objets d'une chaude culture, où l'on reconnaît assez qu'il s'agit des enfants, l'espoir de la paroisse.

Puis, ici et là, — afin qu'aucun attrait ne manque à la maison de famille — les endroits réservés de la piété, les congrégations de la sainte Vierge : jardins fermés⁴ où abondent les plantes aux suaves aromates⁵.

Ce sont partout enfin, les charmes et les bénéfiques de la « terre natale » : les jeunes gens y sourient aux promesses d'avenir ; le vieillard s'y prend à revivre dans le souvenir du passé et meurt le front serein, parce qu'il sait bien que — même parti — l'on songera encore à lui.

Pour tout dire simplement et d'un seul mot : la paroisse, c'est l'élément régulier de la « vie chrétienne » animée et fécondée par la Foi, par l'Espérance et par la Charité!



Après nous être rappelé ce que contient, en

1. *Jean*, x, 3 ; *Ps.* xxii, 2.

2. *Luc*, viii, 8.

3. *Ps.* cxxvii, 3.

4. *Cant.*, iv, 12.

5. *Id.*, iv, 13, 14 ; v, 1.

substance, la *Liturgie du Baptême*, sans doute nous verrons plus clairement deux choses :

1) L'importance de prévenir chez la jeunesse, par une éducation sérieuse, l'insouciance si générale vis-à-vis de la grâce du Baptême ou de la *vocation chrétienne*. C'est la vocation essentielle, l'unique vocation à vrai dire, toutes les autres n'étant que des moyens adaptés au tempérament particulier de chacun pour la mieux accomplir.

2) L'importance pour les parents et les éducateurs, de surveiller et de réformer, si elles étaient erronées, leurs notions touchant le péché originel. Le baptême en a pleinement effacé la culpé, mais les conséquences demeurent. Les innombrables maux dont nous gémissons dans la vie, les difficultés et les résistances que l'on rencontre dans l'éducation, ne sont point autre chose que des suites de la faute première. Malgré tout ce qu'a bien voulu en écrire Rousseau, l'enfant ne naît pas bon. Folie donc de compter sur sa « nature » pour le bien diriger ; de lui laisser prendre, comme on dit couramment, de mauvais plis ; enfin, de se départir envers lui de la vigilance et de la fermeté.

Toutefois, ne l'oublions pas, la fermeté, l'autorité n'ont d'effet réel et durable que lorsqu'elles s'appuient sur Dieu, sur Jésus-Christ, sur son représentant ici-bas : la sainte Église catholique, dont les moindres injonctions — y compris celles de sa Liturgie — sont le guide le plus sûr en éducation.



Un chapitre de morale se conclut toujours par une résolution pratique.

En voici une bien simple.

Se faire une loi d'assister chaque année aux imposantes et éloquentes cérémonies de la *Bénédiction des Fonts baptismaux* qui se fait, dans les paroisses, le Samedi-Saint et le samedi, veille de la Pentecôte : cérémonies qui, trop souvent, hélas ! même en nos plus importantes églises, n'ont guère pour témoins que les murs et les voûtes du temple.

En suivant — missel en mains — les rites et les magnifiques prières de cette Bénédiction des Fonts baptismaux, on comprend mieux, on comprend plus pratiquement la parole de Jésus à Nicodème : « En vérité, en vérité, je te le dis, nul, s'il ne renaît dans l'eau et dans le Saint-Esprit, » — lisez jusqu'au fond : s'il ne s'y renouvelle toujours — « ne peut entrer dans le royaume de Dieu¹. »

1. Jean, III, 5.

APPENDICES

UN MOT SUR LA LITURGIE DE LA CONFIRMATION

Le Sacrement de Confirmation est en rapport avec le Baptême, en ce sens que le Baptême nous rend chrétiens ; la Confirmation, parfaits chrétiens ; le Baptême nous donne, en germe, les dons du Saint-Esprit ; la Confirmation nous donne l'abondance de ces mêmes dons.

Le second sacrement accentue donc le caractère du premier. Tous deux ne se peuvent recevoir qu'une fois.

Les limites imposées à ce traité ne permettent pas d'y développer la Liturgie de la Confirmation. D'ailleurs, en général, des catéchismes spéciaux préparent les enfants ou les adultes qui ont à recevoir ce sacrement. Et pour s'en instruire en son particulier, il est des manuels *ad hoc*. Nous ne pouvons mieux faire que de renvoyer le lecteur, (comme pour le Baptême et, du reste, tous les autres sacrements), aux explications du RITUEL POUR TOUS¹.

Nous nous bornerons donc à souligner deux remarques.

Tout d'abord, il importe de se rappeler que

1. Voir *Bibliographie*, à la fin du volume.

dans la Liturgie de la Confirmation, aussi bien et à plus forte raison que dans la Liturgie du Baptême, il existe un lien logique entre la signification des rites de la cérémonie et la pratique de la vie chrétienne. Par conséquent, c'est là aussi qu'il faut chercher l'indication de ses devoirs. Il est en effet tout évident que le chrétien confirmé, c'est-à-dire affermi, fortifié dans la grâce du Saint-Esprit, marqué du Chrême du salut, doit, mieux encore que le baptisé, vivre pour Dieu, lutter pour la défense de sa foi, la manifester, et pratiquer les vertus de Jésus-Christ. Toutes ces choses sont exprimées par l'imposition des mains que fait l'évêque sur les confirmands, et par l'onction en forme de croix faite sur le front avec le saint Chrême — mélange consacré d'huile d'olive mêlée de baume, symboles de lumière, de douceur et de force.



Le second point à noter est le suivant : on laisse d'ordinaire dans l'instruction, dans l'éducation religieuses une très préjudiciable lacune relativement au Saint-Esprit.

Pourtant, la troisième Personne de la Sainte Trinité, égale en tout aux deux autres, a droit à notre adoration et à notre amour aussi bien que le Père et le Fils.

Il faut encore savoir — et savoir pratiquement — que le Saint-Esprit a la mission spéciale

de conduire et de sanctifier l'Église en général et chacune des âmes en particulier. Celles-ci devenant très réellement, par le Baptême, les temples de l'Esprit-Saint.

Si les chrétiens étaient plus convaincus de cette mission du Saint-Esprit, sans nul doute ils seraient davantage inclinés à respecter les décisions de l'Église, à l'écouter jusqu'en ses moindres désirs, et à s'associer à la *prière liturgique*, toute animée et vivifiée par le souffle de l'Esprit-Saint.

Si les éducateurs se rendaient mieux compte de l'action à la fois délicate et puissante du Saint-Esprit dans les âmes, ils veilleraient avec plus de soin, d'abord, à ne pas *contrarier* cette action divine, en laissant approcher par leur faute les influences adverses de l'esprit du monde ; ensuite, à ne pas non plus la comprimer ni la gêner en *imposant* aux enfants — quant aux pratiques de piété — des goûts personnels et des manières de voir qui n'ont pour sanction que leur propre jugement. La dévotion liturgique, elle, ne risque pas d'encourir ce reproche.

Les vrais fidèles et les bons éducateurs voudront en conséquence, s'instruire suffisamment sur la troisième Personne de la Sainte Trinité, l'Esprit de vérité, de force et d'amour.



Passant sous silence des ouvrages peut-être trop considérables et trop dogmatiques pour être

accessibles à tout public, qu'on nous permette de signaler du moins un excellent petit Traité, très substantiel et en même temps très pratique, de DOM MARÉCHAUX, olivétain¹. Cet opuscule a pour titre : *Neuvaine au Saint-Esprit* ; il se recommande du nom de son auteur et encore davantage des circonstances dans lesquelles il fut composé. Le 5 mai 1895, Léon XIII avait convié l'univers catholique à une neuvaine au Saint-Esprit avant les fêtes de la Pentecôte. Le 9 mai, paraissait son Encyclique *Divinum illud munus*. Ainsi que Dom Maréchaux s'en explique lui-même, cette célèbre Encyclique — « véritable monument doctrinal sur la personne divine, la mission temporelle et l'inhabitation dans les âmes du Saint-Esprit » — fut la raison d'être de sa neuvaine ; il s'y est proposé d'en vulgariser les hauts enseignements.

On comprend dès lors que ce petit livre soit digne d'être recommandé à tout chrétien soucieux de sa sanctification. Les parents et les éducateurs en particulier peuvent trouver dans ces aperçus si lumineux sur le Saint-Esprit, tout à la fois une direction et un doux réconfort, pour l'œuvre parfois si laborieuse et si ardue de l'éducation.

Que ne gagneront-ils pas, en effet, à connaître,

1. Ne faudrait-il pas rappeler aussi que le bienheureux Curé d'Ars, de la manière de penser et de dire qui lui appartient en propre, a laissé, dans le *Catéchisme du Saint-Esprit*, des notions sublimes sur la troisième Personne de la Sainte Trinité.

à connaître mieux des vérités comme celles-ci, relevées dans le chapitre *le Saint-Esprit et le chrétien* :

« Ce n'est pas exagérer que de dire qu'il y a une application du Saint-Esprit à former le chrétien et chaque chrétien ; une application plus grande et plus soutenue que celle qu'il a mise à former le monde visible tout entier...

Par ailleurs, l'Esprit-Saint éprouve des résistances dans l'âme du chrétien. Le baptême nous a fait « renaître dans l'eau et le Saint-Esprit ¹, » mais l'être nouveau, l'être spirituel, l'être céleste produit par le Saint-Esprit, ne fait pas disparaître l'être ancien, l'être charnel, l'être terrestre issu d'Adam : il est simplement enté dessus. — Une lutte intestine commence qui durera toute la vie, « lutte de l'esprit (ou partie supérieure de l'être) contre la chair ; lutte de la chair contre l'esprit, l'un et l'autre ayant des tendances opposées qui les mettent en conflit ² ». L'esprit sera sûrement victorieux de la chair, mais à la condition qu'il reste en communion intime avec l'Esprit de Dieu duquel il est né et qu'il se soumette à sa direction. Toutes nos prières doivent donc tendre à ce que la victoire de l'esprit s'accroisse chaque jour en nous, et en tous. La sublime prière du Seigneur n'a pas de sens plus convenable, d'après saint Augustin. »

Le chapitre des *Dons du Saint-Esprit* est tout

1. Paroles de N.-S. à Nicodème. *Jean*, III, 3-7.

2. *Gal.*, V, 17.

particulièrement digne de remarque. Combien en effet de baptisés et de confirmés ignorent que ces sept dons : Crainte de Dieu, Piété, Science, Force, Conseil, Intelligence et Sagesse sont « les *aptitudes spéciales* qui rendent l'âme impressionnable aux touches du Saint-Esprit, mobile à ses impulsions, docile à ses directions, » qu'ils sont par conséquent un des plus puissants ressorts de leur sanctification.

Encore une fois, pour l'intérêt de nos âmes et de celles de nos enfants, efforçons-nous de nous instruire davantage touchant le Saint-Esprit. Ainsi nous nous ferons une idée juste de notre véritable grandeur, nous tiendrons en plus haute estime, et notre Baptême qui, nous ayant faits ses temples, nous a sacrés en lui ; et la Confirmation, qui nous a plus profondément « marqués de son sceau ¹. »

1. Eph., 1, 13.

II

UN MOT SUR LA LITURGIE DU SACREMENT DE PÉNITENCE

On peut rapprocher le Sacrement de *Pénitence* du Baptême en ce sens qu'il rend la grâce sanctifiante reçue au Baptême à celui qui a eu le malheur de la perdre.

Ces deux sacrements, faisant passer l'âme de la mort à la vie, sont appelés sacrements des morts.

L'Église fait aux fidèles qui ont atteint l'âge de raison une obligation de se confesser au moins une fois par année. L'obligation toutefois n'existe que pour qui est coupable de péché mortel, celui-ci étant à proprement parler la *matière* du sacrement. Le péché véniel peut être effacé par d'autres moyens, les bonnes œuvres, notamment les *Sacramentaux*¹.

On ne saurait trop recommander de se purifier couramment des péchés véniels commis, sans

1. On appelle Sacramentaux certaines pratiques extérieures de religion auxquelles l'Église attache la vertu de produire des effets surnaturels, en raison des dispositions de foi et de piété de ceux qui en font usage. Leur nom de Sacramentaux vient de ce qu'ils ont une certaine analogie avec les Sacrements, sans être cependant de vrais sacrements, puisqu'il leur manque l'une ou l'autre des conditions essentielles pour un Sacrement : l'institution divine ou la production directe de la grâce.

On peut les rapporter à six classes, qui sont :

1, la prière publique ; 2. l'eau bénite ; 3. le pain béni ;

attendre le jour de la Confession. Les soumettre quand même régulièrement et fréquemment au « pouvoir des clefs » est une pratique des plus recommandables. Bien salulaire, en effet, est la réception à intervalles périodiques et rapprochés du Sacrement de Pénitence. Elle produit toujours une augmentation de grâce sanctifiante sur tout pénitent qui a les dispositions requises. En même temps, dit encore l'Abbé Gellé¹, « la confession est très éducative, pour faire prendre des habitudes de penser, de sentir et d'agir, dont la réflexion fera plus tard des vertus. »



Quelle méthode faut-il employer pour se préparer au Sacrement de Pénitence? — Tous les catéchismes en indiquent. On a composé, à l'usage des petits enfants, des manuels pour la Confession² qui ont trouvé des amateurs.

Il est indubitable qu'une préparation faite dans l'esprit liturgique et avec la notion intelligente des rites, sera toujours la meilleure.

Si le prêtre est tenu d'administrer les sacre-

4. la confession générale des péchés ou *Confiteor* récité à la Messe, etc.; 5. l'aumône; 6. les diverses bénédictions: la bénédiction du Saint Sacrement, la plus précieuse de toutes; la bénédiction de l'évêque; celle du prêtre, principalement à la Messe; enfin les objets bénits: croix, médailles, rameaux, etc.

Cf. *Catéchisme de Mgr Cauly*, p. 300 et suiv

1. *La grâce à dix ans*, p. 185.

2. Librairie A. Roblot: *La Confession des tout petits*.

Voir aussi Gellé: *Conscience et Confession des jeunes enfants...*

ments dans une forme liturgique, de quel droit les fidèles pourraient-ils s'y préparer autrement ¹?

**

Pour les mêmes raisons déjà données au sujet de la Confirmation, il ne semble pas y avoir lieu d'entrer ici dans le détail de la Liturgie du Sacrement de Pénitence ; mais peut-être serait-il bon cependant d'ajouter un simple mot pour préserver la confession de deux excès également condamnables : d'une part, la *légèreté* dans la préparation à la réception du sacrement : de l'autre, le *scrupule* et une crainte exagérée, qui paralyseraient la douce action de la grâce.

Le pénitent évitera le premier écueil s'il sait bien que c'est à un tribunal, *le tribunal de la pénitence*, qu'il va comparaître ; que c'est à un juge, tenant la place de Jésus-Christ que, coupable, il va s'accuser ; et que la sentence prononcée sera ratifiée par Dieu même.

Il n'y a rien de tel, pour inspirer ces pensées, comme de petites instructions préalables sur le *mobilier liturgique*. Le confessionnal a la disposition voulue pour être un véritable *tribunal*.

Les *vêtements* et les *attitudes liturgiques* du prêtre : son étole, signe de juridiction ; sa barrette, ou bonnet carré, dont il reste couvert, à la façon des magistrats civils, prouvent bien qu'ils est juge.

1. Consulter à ce sujet le *Rituel pour tous*, p. 69-84.

Il serait profitable aussi de donner un commentaire des prières et des actes liturgiques de la confession : par exemple du *Confiteor* — la confession faite à Dieu en prenant toute la Cour céleste à témoin de sa culpabilité, — et de la formule de la sentence *d'absolution*.

Pour inspirer la confiance à ceux qui en manquent, disons que le prêtre, précisément parce qu'il détient comme juge l'autorité et la puissance de Jésus-Christ, est en même temps tout pénétré de sa miséricorde. A cet égard, il est père, c'est ainsi d'ailleurs qu'on l'appelle au confessionnal — père très compatissant, connaissant notre misère.

Il est vrai que les raisonnements, même les plus probants, n'ont souvent pas grande prise sur les âmes timorées et angoissées.

Conseillons-leur donc plutôt d'ouvrir leur âme à l'action pacifiante de la grâce de Dieu. Or rien, pensons-nous, ne vaut pour cela — on ne le sait peut-être pas assez, — la récitation recueillie, calme, un peu prolongée des prières liturgiques. En la circonstance, les sept psaumes de la Pénitence sont tout indiqués, particulièrement le ps. 50 : MISERERE et le ps. 129 : DE PROFUNDIS.

Sans doute, nous ne nous adressons pas ici aux très jeunes enfants. Mais toute âme tant soit peu familiarisée déjà avec la piété goûtera certainement ces sublimes prières des *Psaumes de la Pénitence*. Le chrétien repentant y trouve un refuge contre sa misère dans l'humilité, la seule sauvegarde du pécheur ; et en même temps, il

se prend à relever la tête dans la confiance, et à entonner l'hymne de la louange, dans la pensée de la miséricorde et de la bonté infinie de Dieu :

« Mes iniquités, comme un lourd fardeau, pèsent sur moi¹... Mon âme est toute troublée...² mais,

Parce que j'ai espéré en vous, Seigneur, Vous m'exaucerez, Seigneur mon Dieu³.

Le Seigneur a entendu mes supplications, le Seigneur a accueilli ma prière⁴. »

1. *Ps.* xxxvii, 5.

2. *Id.*, 11.

3. *Id.*, 16.

4. *Id.*, vi, 11.

DEUXIÈME PARTIE.

LA LITURGIE DE L'EUCCHARISTIE

ALIMENT DE LA VIE CHRÉTIENNE

Le Sacrifice Eucharistique

§ I. GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE PREMIER

NOTION DU SACRIFICE

Par la Liturgie de l'Eucharistie, nous entendons la « Liturgie de la Messe. »

Longtemps le mot *Eucharistie* désigna l'action même du Sacrifice. A la vérité, c'est la Messe qui donne l'Eucharistie *sacrement*, tout comme elle assure la *présence* eucharistique permanente de Notre-Seigneur en nos tabernacles.

L'Eucharistie — l'*Action de grâces* par excellence, comme le nom le signifie — c'est toujours Jésus-Christ poursuivant à la gloire de son Père et pour le salut de l'humanité l'œuvre de la miséricorde et de l'amour infinis de Dieu : c'est la Messe, c'est la Communion, c'est la Présence réelle. Ce sont les saints mystères, c'est un unique « mystère de foi, » *mysterium fidei*.



Pour mieux comprendre et apprécier le Sacrifice eucharistique, fondement du culte catholique, il est bon aux chrétiens de posséder une

notion au moins sommaire du sacrifice en général, et de passer en revue les principaux sacrifices qui, chez les Juifs, ont précédé le seul sacrifice véritable, le Sacrifice de Jésus-Christ.

Rappelons d'abord que le *sacrifice* est tellement à la base de toute vie religieuse, voire élémentaire, qu'on ne rencontre aucun peuple dans l'histoire qui n'en ait conçu l'idée, senti la nécessité et réalisé la pratique. Sans doute, chez les païens, le concept du sacrifice fut, dans une mesure plus ou moins grande, vague et dégradé ; mais lors même que la notion juste du sacrifice était altérée, lors même que durant de si longs siècles et sur presque toute la face de la terre, des peuples égarés et dépravés ont fait sacrilègement et honteusement monter vers leurs idoles l'encens qui n'est dû qu'à Dieu, le principe du sacrifice est demeuré sauf.

Ainsi l'erreur rend hommage à la vérité et, grâce à cet instinct universel, la perspective et la notion du sacrifice qui nous devait sauver, n'ont jamais été perdues, même au sein des nations idolâtres.

**

Le Sacrifice (de deux mots latins signifiant *faire*, rendre *sacré*), est l'offrande faite à Dieu d'une chose que l'on détruit pour professer qu'il est le Créateur et Maître suprême auquel tout est entièrement dû¹.

1. Définition donnée par le *Catéchisme de la Doctrine chrétienne*, publié par ordre de Pie X. Paris, imprimerie Paul Féron-Vrau.

(Le sacrifice liturgique exige naturellement un ministre pour l'accomplir d'après des rites déterminés).

Soulignons la définition, d'ailleurs très générale, du sacrifice monothéiste.

L'homme, créature, étranger sur la terre, ne se sentant maître absolu de rien, éprouve le besoin de faire hommage, de faire retour de ce dont il use à son Créateur et Maître souverain. Instinctivement, il choisit pour le lui offrir ce qu'il y a de plus précieux : une « vie » par exemple, le bien supérieur en ce monde ; ou bien un objet qui le touche de près, dont il se sert habituellement : le pain qui le nourrit, des fruits de la terre.

Ces offrandes, il les détruit, les anéantit afin de mieux marquer sa désappropriation et par suite le domaine de Dieu.

Le sacrifice, on le voit, est donc essentiellement un acte de *latrîe*, c'est-à-dire *d'adoration*, comportant nécessairement des fins spéciales *d'actions de grâces*, de *demande*, et — depuis que le péché est entré dans le monde — *d'expiation*.

Il est bien évident que l'homme sachant qu'il n'est maître de rien, voit la nécessité de *remercier* Dieu des biens dont il l'a gratifié, ne serait-ce que du bien de l'existence ; de même sa dépendance absolue l'oblige à recourir à celui qui seul possède, d'où la prière de *demande* ; et enfin puisqu'il est pécheur, il éprouve le besoin de *réparer* pour son offense, de se rendre propice

son souverain Maître, le péché étant précisément la négation pratique de notre dépendance de Dieu.

Ajoutons que tout acte religieux ayant été justement défini : « un effort de l'homme pour communiquer avec la divinité¹, » cela est vrai *a fortiori* du sacrifice, l'acte religieux fondamental. C'est pourquoi le sacrifice appelle la communion, soit la participation du prêtre et du peuple à la victime. C'est là pour eux le gage le plus évident que Dieu, après avoir pris pleine possession de l'offrande, l'a parfaitement agréée².

Les païens eux-mêmes ne sont point restés étrangers au symbolisme de la Communion.

* * *

Dès l'origine, furent offerts au vrai Dieu de nombreux sacrifices, figures du Sacrifice à venir, et qui lui servirent de digne et nécessaire préparation.

Tels, à l'époque patriarcale, les sacrifices d'Abel, de Noé, d'Abraham.

Sous la loi positive ou *mosaïque*, on peut diviser les sacrifices, par rapport à la matière offerte, en sacrifices sanglants et en sacrifices non sanglants. Dans les premiers, on immolait des animaux ; les seconds consistaient en offrandes d'aliments, de boissons, de parfums, d'encens.

1. Cf. *Revue liturgique et bénédictine* (Maredsous), n° de juin 1911, p. 280.

2. Cf. *Revue liturgique et bénédictine*, oct. 1911, p. 489.

Par rapport à leur destination, il y avait :

L'*Holocauste*, sacrifice d'adoration. La victime tout entière était consumée.

Les *sacrifices expiatoires*, offerts en réparation des fautes commises contre la loi de Dieu. Le donataire, ayant présenté la victime devant l'autel des holocaustes, le prêtre imposait les mains sur la tête de l'animal et l'immolait ; puis, recueillant son sang, il le répandait sur l'autel et allumait le feu pour consumer une partie de la victime.

Les *sacrifices pacifiques*, d'action de grâces et de demande.

Dans les sacrifices expiatoires et les sacrifices pacifiques, la victime était en partie brûlée, en partie donnée au prêtre, et aussi à l'offrant, pour le repas sacré, (idée de la communion) ¹.

1. Cf. J. Ecker, *Petite Bible illustrée*, traduction française, p. 52.

CHAPITRE DEUXIÈME

LE SACRIFICE DE LA LOI NOUVELLE

Mais nous l'avons dit, tous ces sacrifices de l'ancienne Loi devaient aboutir au seul sacrifice véritable et acceptable, le Sacrifice du Calvaire.

Là, sur l'autel de la Croix, Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, à la fois Prêtre et Victime de son sacrifice, s'est offert, dans une mort sanglante à son Père, lui rendant le tribut suprême, que nul avant lui n'avait pu dignement présenter.

Jésus est *Prêtre*, c'est-à-dire l'Homme universel, le Pontife entre Dieu et le peuple ; il est le Christ, l'oint du Seigneur, et par l'union hypostatique de sa nature humaine au Verbe, et par décret de son Père : « Tu es Prêtre pour toujours à la manière de Melchisédech ¹. »

Jésus est *Victime*, et Victime universelle, puisqu'il s'offre pour expier la faute de toute l'humanité.

L'efficacité de son offrande vient donc de ce que

1) c'est l'humanité entière qui, en lui, est immolée au Père ;

2) c'est l'humanité entière qui, en lui, librement, offre cette satisfaction pour sa faute ;

1. Ps. cix, 4.

3) c'est un *Homme-Dieu* qui fait cette offrande, souffrant et mourant comme homme, donnant comme Dieu un prix infini à ses souffrances et à sa mort.

Voilà donc le sacrifice véritable et absolu par lequel le souverain domaine de Dieu fut pleinement affirmé ; ses innombrables bienfaits reconnus à leur juste valeur ; la réconciliation avec Dieu de l'humanité coupable, scellée dans le sang ; toute *grâce* méritée.



Le Sacrifice eucharistique ou la sainte Messe est le sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ que le prêtre offre à Dieu sur l'autel sous les espèces du pain et du vin, en mémoire et *renouvellement* du Sacrifice de la Croix.

Le Sacrifice de la Messe est le *Sacrifice même de la Croix*, avec seulement une différence dans la manière de l'accomplir.

Sur la Croix, Jésus-Christ s'est sacrifié en versant volontairement son propre Sang et *à mérité* pour nous toute grâce ; tandis que sur l'Autel, sans répandre son Sang, il se sacrifie et s'anéantit mystiquement par le ministère du prêtre, et nous *applique* les mérites du Sacrifice de la Croix¹.

Sacrifice de la Loi nouvelle, entrevu par le prophète Malachie, quand il rendait cet oracle du

1. Ces définitions et ces remarques sont tirées du *Catéchisme de Pie X*.

Seigneur des armées : « Je n'agrée plus aucune oblation de votre main, car du levant au couchant, mon Nom sera grand parmi les nations ; en tout lieu, on sacrifie et l'on offre à mon Nom *une oblation pure* ¹. »

Sacrifice de la Loi nouvelle, qui met le comble aux bienfaits de Dieu et *nous fait pleinement pénétrer dans l'économie du Christianisme.*

* * *

Qu'est en effet le Christianisme ? Sinon la *religion du Christ*, c'est-à-dire la religion du Fils de Dieu fait homme, venu chez nous se poser devant son Père en *Médiateur*, Chef de famille responsable, en Frère aîné, Coryphée de l'humanité ; et cette humanité pécheresse, il l'entraîne à sa suite après l'avoir lavée dans son sang, pour chanter à la gloire de Dieu — par une vie méritante d'abord et bientôt dans l'union béatifique — l'hymne de la louange.

Si telle est la religion chrétienne, le Sacrifice eucharistique qui nous applique les mérites de la vie et de la mort du Christ ; qui, par la Communion, nous unit à lui au point de lui être identifiés, en est bien le parfait résumé, et, partant, le fondement du culte catholique.

* * *

L'on peut maintenant facilement comprendre pourquoi, dans la Liturgie, sacrifice et commu-

1. *Malachie*, 1, 10, 11.

nion sont inséparables ; et comment l'Eucharistie-Sacrifice et l'Eucharistie-Sacrement, tout en étant distincts, ne sont qu'une seule et même réalité objective. Dans l'un comme dans l'autre, la *matière*, c'est le Corps et le Sang de Jésus-Christ sous les espèces ou apparences du pain et du vin. La *forme* du sacrement consiste dans les paroles : « Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang », qui opèrent la mort mystique de la Victime et son oblation à Dieu.

La Communion est le complément à la fois nécessaire et *obligatoire* du sacrifice eucharistique. La preuve de fait est que l'Église ne permet jamais la célébration du sacrifice sans la Communion au moins du prêtre. La preuve de droit est que, pour nous sauver, nous devons *participer* au Sacrifice de la Croix par le sacrifice eucharistique. Sont en effet retranchés de la société chrétienne ceux qui, sauf incapacité — ne communient pas au moins une fois par année.

En imposant ce minimum à ses enfants, la sainte Église ne fait que traduire l'ordre que son divin Maître a formellement intimé au cours de sa vie mortelle : « Si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme et si vous ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. — Celui qui mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et moi, je le ressusciterai au dernier jour, — car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage¹. »

1. Jean, vi, 54, 55, 56.

Et mettant en rapport ces paroles et l'institution du Sacrifice eucharistique, tandis que devant ses apôtres réunis dans le cénacle, il prononce sur le pain et le vin la formule consécra-toire : « Ceci est mon Corps qui est livré pour vous ; Ceci est mon Sang qui est répandu pour un grand nombre en rémission des péchés, » il dit aussi : « Prenez et *mangez* ; prenez et *buvez*¹. »

C'est que le chrétien n'est point autre chose qu'un *incorporé au Christ* ; or cette incorporation, véritable, quoique mystique, qui fut commencée dans le Baptême, se développe et se parfait *surtout* par la participation à l'Eucharistie, *aliment de la vie chrétienne*.

* * *

Il reste à souligner d'un mot un autre caractère du Sacrifice eucharistique. Il est, en même temps que le fondement du culte catholique, *l'acte social* par excellence.

La Communion qui unit un chacun au Christ son Chef, l'unit du même coup à tous ses frères, puisque les uns et les autres sont les *membres* de l'unique Corps mystique du Christ et que tous ensemble, ils sont, par lui et en lui, dans le Sa-crifice, offrants et offerts.

Ainsi la Messe, sacrifice liturgique, devient au sens rigoureux du mot le service public de Dieu, la fonction religieuse de *tout* le peuple.

1. *Matth.*, xxvi, 26-28 ; *Luc*, xxii, 19, 20.

Elle est vraiment la mise en action de la charité du Christ, cette charité d'un ordre à part qui, en dépit des fallacieuses théories philanthropiques, peut *seule* cimenter l'édifice social et réaliser le souhait suprême que Jésus exprima en sa prière de la dernière Cène : « Père Saint, qu'ils ne fassent qu'un comme nous sommes un¹. »

De tout ce qui précède, il faut conclure que le devoir primordial des parents et des éducateurs est d'apprendre aux enfants à participer au Sacrifice eucharistique, de les disposer à le faire de mieux en mieux avec piété et intelligence ; non pas de rare en rare, mais fréquemment, tous les jours, selon les instructions du Souverain Pontife.



En outre nous dirons, par une application bien logique et bien aisée à comprendre, que toute la *morale chrétienne* repose sur l'idée de *sacrifice*, toujours en vertu de ce même principe que les chrétiens — les enfants chrétiens comme les grands — sont offerts et *sacrifiés* avec le Christ, en tant que *membres* de son Corps mystique.

Il est donc d'importance capitale d'initier, dès le jeune âge, les enfants au sacrifice.

Sans doute, il ne s'agit point de leur donner du sacrifice une théorie savante ; il n'est peut-être même point nécessaire, du moins de long-

1. Jean, xvii, 11.

temps, d'en prononcer le nom, mais il faut le leur faire *pratiquer* habituellement.

Or, on *habitue* les enfants au sacrifice en les orientant sans cesse vers le *devoir* et vers la *charité* ; le devoir quotidien, dans toute sa simplicité, et conforme à leur âge ; la charité envers tous — les supérieurs, les égaux, les inférieurs — dont la vie de famille fournit de si multiples occasions ; la charité envers les malheureux ; l'apostolat même, en vue desquels on peut suggérer, suivant la générosité des natures, la privation volontaire d'une friandise, d'un objet chéri ou d'un petit plaisir...

En un mot, *exercice* du devoir ou de la charité sous quelque forme qu'ils se présentent, voilà ce qui nous sacrifie, nous consacre à Dieu et au prochain, par la très simple raison que c'est faire ce que Jésus-Christ a fait.

**

Mais remarquons-le, pour que l'éducation soit vraiment *chrétienne*, il faut avoir soin d'aider les enfants à surnaturaliser les actes de leur petite existence en leur remettant souvent, très souvent devant les yeux, Jésus leur divin Modèle et Frère, qui leur montre l'exemple et surtout les assiste de sa grâce.

Il est d'ailleurs facile de simplifier aux enfants la notion du devoir et de la vertu à pratiquer, en les ramenant à l'obéissance au bon Dieu — dont les parents et les supérieurs spirituels

et temporels, qu'ils ne l'oublient pas, sont les représentants sur la terre. L'obéissance habituelle, sans murmure, malgré ce qu'il en coûte, c'est le moyen de prouver à Dieu qu'ils l'aiment ; c'est le grand trait de ressemblance avec Jésus, dont toute la vie s'est résumée dans le parfait accomplissement de la volonté et du bon plaisir de son Père.

Entrant dans le monde, il s'est écrié : « Père, vous n'avez plus voulu ni sacrifice ni oblation ; mais vous m'avez formé un corps ; vous n'avez agréé ni holocaustes ni sacrifices pour le péché. Alors j'ai dit : « Voici que *je viens* (selon qu'il est écrit pour moi dans votre saint livre) *afin d'accomplir votre volonté*¹. »

Et ce programme est resté l'unique préoccupation de Notre-Seigneur. « Ma nourriture, disait-il, est de *faire la volonté* de Celui qui m'a envoyé². » Pour l'exécuter à la lettre : « Il s'est humilié lui-même, se faisant obéissant jusqu'à la mort et à la mort de la Croix³, » et à son dernier jour, il a pu certifier à son Père : « J'ai accompli l'œuvre que vous m'aviez donnée à faire⁴. »

1. Ps. xxxix, 7-9 ; Hebr., x, 5-7.

2. Jean, iv, 34.

3. Phil., ii, 8.

4. Jean, xvii, 4.

CHAPITRE TROISIÈME

A PROPOS DE LA COMMUNION DES PETITS ENFANTS

Le Décret *Quam singulari Christus amore*, relatif à l'âge de la première Communion des enfants, a, l'on s'en souvient, produit dans beaucoup de milieux de l'étonnement, une certaine émotion, faut-il le dire, une véritable perturbation. Les mamans pieuses notamment s'inquiétèrent, et s'inquiètent encore, à l'idée que leurs chers petits enfants, en venant si tôt — et ensuite si souvent — à la sainte Table, couraient le risque de n'y point apporter la préparation convenable.

Il suffirait, et au delà, que le Pape eût parlé pour calmer nos appréhensions. Il n'est point défendu cependant — ce ne peut être que très salutaire — d'approfondir la doctrine de la sainte Église sur la Communion, afin de mieux comprendre l'opportunité et le bénéfice de ce retour aux véritables traditions.

La Communion, consommation du sacrifice de Jésus-Christ, est, nous l'avons déjà vu, *l'aliment* de la vie surnaturelle des âmes ; le remède préventif contre les défaillances. Or, il faut ici raisonner par comparaison avec ce qui se passe dans la vie naturelle.

Quand vous vous réjouissez de la venue au

monde d'un cher petit être désiré, attendu, et dès la première heure aimé, ce n'est pas à coup sûr pour le laisser aussitôt mourir ou seulement dépérir, faute d'alimentation et de bon régime.

Une âme engendrée à la vie de la grâce serait-elle moins bien traitée que le corps, alors surtout que nous savons ce qui attend le petit baptisé? Plus tôt qu'on ne pense et malgré soi, on ne pourra l'empêcher de respirer une atmosphère délétère, plus ou moins viciée par les souffles impurs de l'esprit du monde; tandis qu'au fur et à mesure que se fera l'éveil de la raison, s'éveilleront aussi en lui les passions, suites du péché originel.

Et nous voudrions quand même attendre pour nourrir et tonifier son tempérament spirituel, qu'il soit à demi empoisonné ou du moins très anémié par la déperdition de la vie en des chutes répétées?

La sainte Église en a toujours jugé autrement. Bien avant d'être le « Pain des forts », l'Eucharistie est pour les âmes le lait maternel. L'apôtre saint Pierre l'expliquait ainsi aux néophytes de la toute primitive Église: « Comme des enfants nouveau-nés, désirez ardemment le pur lait spirituel¹. »

* * *

Rappelons-nous — ce sera un complément à la Liturgie du Baptême — que jusqu'au jour de

1. *Petr.*, II, 2.

leur admission au Sacrement de la régénération, les catéchumènes, instruits des principaux dogmes et de leurs principales obligations, ne recevaient pourtant aucune instruction touchant l'Eucharistie. Admis dans l'Assemblée des fidèles aux prières, chants, lectures, prédications qui constituent l'avant-messe, ils étaient toujours congédiés avant le Sacrifice proprement dit. Seulement au sortir du Baptistère, pour la première fois, on leur révélait l'Eucharistie ; pour la première fois et immédiatement, ils prenaient part à la Messe et aussi bien à la Communion. Tant il est normal qu'un baptisé dans le Christ sacrifie avec le Christ et se nourrisse du Christ.

Les enfants du XX^e siècle ne pourraient-ils donc pas aussi communier dès qu'ils ont tant soit peu pris conscience de leur vie chrétienne et de son principe ? ce qui revient pour eux à savoir — non pas avec la science d'un docteur en théologie, mais avec les simples précisions d'usage — qu'il existe un Dieu très bon et très grand, qui les a beaucoup aimés ; (le Symbole, au fond, n'enseigne rien d'autre) ; que, petits enfants chéris du bon Dieu, ils doivent à leur tour faire quelque chose pour lui ; et qu'ils en seront du reste récompensés dans le ciel.

Fait curieux. Jamais, c'est probable, il n'est venu à l'esprit des personnes qui s'effrayent de la communion très précoce et très fréquente des petits, l'idée que l'Église, en obligeant, et d'une façon formelle, tout enfant parvenu à l'âge de

raison à l'assistance à la Messe, le dimanche et à certaines fêtes, — et tout aussi bien à la confession annuelle — lui ait imposé ces obligations prématurément, et sans tenir assez compte de la faiblesse de cet âge. Tout le monde au contraire, depuis longtemps, accepte ces lois volontiers et sans arrière-pensée. Et comme un précepte ne peut dûment porter sur un incapable, l'accepter pour l'enfant, c'est reconnaître du même coup que l'Église le juge capable de recevoir la loi, apte à l'accomplir en *suffisante connaissance de cause*.

Et pourquoi ce que l'Église reconnaît suffisant pour justifier l'obligation de l'assistance à la Messe et de la confession, ne le serait-il pas à l'égard de la Communion, qui fait partie intégrante de la Messe, et qui est bien moins difficile à l'enfant que l'accusation et le repentir de ses fautes ?

La sainte Église est même allée beaucoup plus loin. Il fut un temps où les tout petits enfants privés encore de l'usage de la raison, étaient présentés, sur les bras de leur mère, à la participation au Calice, la communion au Précieux Sang ; l'innocence parfaite de leur âme, la foi et la charité latentes de leur Baptême étant estimées une digne préparation à l'Eucharistie.

C'est qu'elle comprend, l'Église, notre Mère, que lorsque Jésus affirmait : « Ma chair, voilà le pain que je donnerai pour la vie du monde¹, »

1. Jean, vi, 52.

il ne pouvait songer à faire une réserve touchant le monde des enfants, lui qui a dit par ailleurs : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas¹. »

* * *

D'autre part cependant, il est vrai, sans conteste, que les parents ne sauraient prendre assez de précautions pour assurer et développer l'instruction religieuse de l'enfance et de la jeunesse.

Dans l'inoubliable journée du 14 avril 1912, quatre cents petits communiant français, venus en pèlerinage à Rome, au nom de tous les jeunes chrétiens leurs frères, pour remercier le pape du Décret, se trouvaient réunis à ses pieds, en la Chapelle Sixtine. Le Saint-Père, en personne, leur exprima² en termes sublimes et d'un ton ému, et ses félicitations pour l'insigne grâce reçue, et ses pressantes recommandations de revenir souvent puiser à la source divine de l'Eucharistie le principe d'une vie vraiment chrétienne et apostolique. Puis, en même temps, il insista, avec tout son cœur de père, sur la fréquentation prolongée des catéchismes dans les paroisses.

Veiller à l'exécution de cet ordre du Souve-

1. *Marc*, x, 14.

2. Cet admirable discours de Pie X aux petits pèlerins français devrait être connu de tous les bons chrétiens et surtout des enfants.

rain Pontife, très nettement signifié dans le Décret, et renouvelé aux petits pèlerins, tel est le devoir impérieux des parents.

Non moins impérieux, leur devoir d'amener les chers enfants à la Table sainte comme notre « bon pape » l'a voulu. Leur obéissance filiale, aussi parfaite sur un point que sur l'autre, leur attirera de multiples bénédictions. Les petits enfants mis en contact réel avec Jésus-Christ seront, de ce fait, tout prédisposés à recevoir l'enseignement du divin Maître, car Celui qui est la « Vie » s'est dit également la « Vérité », la « Lumière du monde ».

Par ailleurs, souvenons-nous et de façon à ne jamais l'oublier, que plus la Communion sera bien *préparée*, plus elle éclairera, vivifiera et formera les âmes.



La préparation immédiate par *l'assistance liturgique à la messe* est, sans le moindre doute, la plus excellente des préparations, puisque supérieure à toutes les autres manières, elle a la sanction et la garantie de l'Église. Personne d'ailleurs ne refusera d'admettre que notre Mère, dispensatrice du don divin, ait le droit de déterminer les conditions et l'esprit dans lesquels il importe de le recevoir, et en connaisse mieux que qui que ce soit le meilleur mode de dispensation.

Demandons par conséquent à la sainte Église

de conduire elle-même, comme par la main, tous les petits enfants au pied de l'autel. Et les voyant de plus en plus s'épanouir sous les rayons du soleil divin, dans toute la fraîcheur de leur innocence, nous nous écrierons, le cœur ému de gratitude : Béni soit à jamais Pie X pour avoir rappelé, en son mot si doux : « qu'il convient que le Pain des anges soit mangé par les petits anges mortels. »

CHAPITRE QUATRIÈME

NOS ÉGLISES

Le Sacrifice eucharistique étant l'acte liturgique principal, le centre du culte catholique : tout, dans nos offices, est en corrélation avec le sacrifice de l'autel ; tout, dans nos temples, concourt à entourer d'honneur l'Eucharistie ; tout y sert à donner plus de sens et de relief à nos cérémonies religieuses et, finalement, à payer le tribut du suprême hommage à la Sainte Trinité.

Cela est vrai tout d'abord de la splendeur et de l'art de nos églises elles-mêmes.

Si les premières assemblées chrétiennes se sont tenues dans les propres demeures des fidèles, d'ailleurs très bien appropriées — les villas romaines surtout¹ — aux besoins du culte ; le progrès et la diffusion du christianisme devaient amener une grandiose transformation des lieux destinés à la prière².

1. Voir A. Lemaire, *L'origine de la basilique latine*, et, « *La Vie liturgique* », n° du 14 décembre 1912 et suivants. Ils donnent de l'origine et de la transformation des églises une très intéressante étude.

2. Les enfants doivent au moins savoir les noms donnés aux parties principales de l'église : elle comprend le *chœur* en forme d'hémicycle, lieu où l'on officie, où se tiennent les clercs, les chantres, les chanoines. L'on désigne plus par-

Peu à peu et partout, l'on a vu s'élever vers le ciel des édifices d'un caractère tout religieux, chefs-d'œuvre de l'art roman, de l'art gothique ou de la Renaissance ; imposantes basiliques, splendides cathédrales, ou plus modestes églises ; mais qui toujours se distinguent entre tous les autres monuments comme la maison de Dieu. Il n'est point de voyageurs ou de passants — fussent-ils même étrangers à notre foi, — qui ne les contemplent avec émotion, ne les saluent comme l'asile de la paix, le refuge de toute misère, le foyer de la civilisation ; qui, plus simplement, ne se prennent aussi à redire dans leur for intérieur ce mot si juste : « l'église assainit le sol au milieu duquel elle est plantée ¹. »

* * *

Les églises, avant d'être livrées au culte, doivent être pour le moins bénites. Régulièrement, elles sont consacrées, surtout s'il s'agit d'une église un peu importante et définitive.

La *consécration* d'une église est une des plus grandes cérémonies. Ce n'est que l'évêque qui la peut accomplir. Il s'y prépare par la pénitence et la prière, comme à un acte sacro-saint.

A cette cérémonie, malheureusement, les fidèles

ticulièrement par *sanctuaire*, l'espace occupé, dans le chœur, par le maître-autel. La *nef* (vaisseau) est la partie allongée, occupée par les fidèles. La nef principale est généralement accompagnée de nefs latérales ou bas-côtés.

— Le *transept*, allée transversale, réunit le chœur à la nef.

1. Maurice Barrès, *Discours pour les églises de France*.

ne peuvent assister, le pontife consécrateur et le clergé devant être seuls dans l'église, du moins pendant la majeure partie de la fonction.

Qu'il nous suffise donc de savoir qu'au milieu de longues prières, et entre beaucoup de rites, le temple est aspergé d'eau bénite, à l'extérieur et à l'intérieur ; la pierre d'autel, les murs et les piliers en sont marqués par des onctions faites avec l'huile des catéchumènes et avec le saint Chrême ; tous actes qui témoignent que ce lieu est saint, pour mieux dire qu'il est sacré, consacré, dédié au Dieu trois fois saint. Finalement, le peuple est admis à la Messe solennelle, qui parfait la *consécration*, la Dédicace.

L'anniversaire de ce jour incomparable sera célébré chaque année, en grande pompe ; et nous aurons à le redire, cette fête compte, bien que le monde ne s'en doute guère, pour une des plus grandes solennités.



Lorsque l'on conduit les enfants à l'église pour les premières fois et qu'on leur parle du respect dû au lieu saint, il est très efficace, en ce cas comme en beaucoup d'autres, d'objectiver ses réflexions et ses recommandations en certains faits de l'Histoire sainte, sans doute déjà connus des enfants.

On pourrait ici remémorer, par exemple, la Vision de Jacob, à Béthel. S'éveillant après avoir vu en songe une échelle que montaient et descen-

daient les anges, et entendu le Dieu d'Abraham et d'Isaac lui renouveler la promesse faite à ses pères, le patriarche s'écria : « En vérité, le Seigneur est dans ce lieu, et je ne le savais pas. C'est ici vraiment la demeure de Dieu et la porte du ciel. » Puis, en quelque sorte pour la consacrer, Jacob oignit avec de l'huile, la pierre sur laquelle il avait reposé la tête.

Il est encore tout indiqué de rappeler en détails les splendides solennités de la dédicace du temple de Salomon, ce merveilleux édifice tout lambrissé de bois de cèdre du Liban et revêtu d'or, afin d'être un digne sanctuaire de l'Arche de l'alliance de Dieu avec les hommes.

Après avoir captivé l'attention des chers petits par des « histoires » qu'ils aiment tant, vous serez mieux écoutées et mieux comprises, mères et institutrices chrétiennes, quand vous leur direz que, bien autrement que Béthel et le temple de Moriah qui n'en étaient que la figure, nos églises sont la « demeure de Dieu », le siège de la majesté divine.

CHAPITRE CINQUIÈME

LES CLOCHES

Pourrait-on parler aux enfants de nos églises sans les inviter en même temps à prêter une oreille attentive au son des cloches ?

Qu'elle rende un son argentin, par l'ajour des gracieux campaniles ; qu'elle s'ébranle et sonne à toute volée dans les tours imposantes des cathédrales ; qu'unie à ses sœurs, elle chante en joyeux carillon ; qu'elle baisse le ton pour tinter le glas funèbre : la cloche de l'église, c'est toujours la messagère du ciel et, comme on dit, la voix de Dieu.

Aussi la bénédiction liturgique des cloches est-elle une cérémonie très impressionnante.

On appelle vulgairement cette bénédiction « baptême des cloches », à cause de certaines analogies extérieures avec les cérémonies de ce sacrement : la présence d'un parrain et d'une marraine ; le nom d'un saint ou d'une sainte donné à la cloche ; son ablution complète avec de l'eau mêlée de sel.

De longs psaumes appropriés à la circonstance sont récités par l'officiant ; sept onctions avec l'huile des catéchumènes sont faites à l'extérieur de la cloche, et quatre, à l'intérieur, avec le saint Chrême ; la fumée de l'encens doit imprégner le

métal sacré ; lecture est donnée de l'évangile de Marie et de Marthe, ces deux sœurs — figures de la cloche sans doute — l'une, attentive, pour nous la révéler, à la voix du Seigneur ; l'autre, sa servante dévouée. Enfin, après une ardente prière adressée à Dieu, le célébrant et à sa suite le parrain et la marraine, au milieu de l'émotion générale, tirent les premiers sons de la cloche nouvelle, comme pour marquer son droit d'entrer en fonctions.

En effet, cloches bénies, vous avez un grand rôle à jouer dans la maison de Dieu et ce sont de véritables fonctions liturgiques que les vôtres.

Laissez-nous un petit instant considérer ce que vous dites de la part de Dieu, car là justement est le programme de ce que nous voulons enseigner aux enfants.



Comme tout ce qui a voix sur la terre, vous êtes faites pour louer le Seigneur. Vous avez compris l'invitation du psalmiste : « Louez Dieu au son de la trompette ! Louez-le sur la harpe et sur la lyre. Louez-le dans vos danses sacrées au son du tambourin. Louez-le avec les instruments à cordes et le chalumeau. Louez-le avec les cymbales sonores. Louez-le avec les cymbales qui font éclater la joie ! » Aussi bien vos harmonies lui chantent à leur tour « un cantique

1. Ps. cii, 3, 4, 5.

nouveau et font retentir sa louange dans l'assemblée des saints¹. »

Sept fois le jour², vous convoquez à la prière les nombreuses phalanges de clercs, de moines et de vierges consacrés à Dieu ; vous indiquez surtout l'heure du Sacrifice eucharistique, la louange suprême ; et le moment précis de la descente sur l'autel du Dieu-Hostie.

Votre voix, ô cloches, prend des accents tantôt plus graves, tantôt plus solennels pour faire l'annonce des grandes époques chrétiennes ; pour marquer les diverses phases, un peu sombres ou toutes radieuses, de ce que nous appelons l'Année liturgique.

Avec transports, vous signalez les jours de fête, ces haltes du Dieu passant parmi nous. Alors, les foules émues se pressent dans les temples pour y goûter quelques heures les joies du paradis et, comme le timbre de votre voix, tout en nous tressaille d'allégresse.

Votre appel déjà se fait plus pressant chaque Dimanche, le jour du Seigneur, qui préside à la Semaine liturgique.

Chacune de nos journées enfin peut être pour l'âme pieuse une journée liturgique, et c'est vous encore, ô cloches sonores, qui en indiquez les heures bénies : l'office divin auquel en bien des lieux les fidèles peuvent prendre part ; la bénédiction du Saint Sacrement ; le matin, à midi

1. Ps. cxliv, 1.

2. Ps. cxviii, 164.

et le soir, l'écho de la salutation de l'Ange à la Vierge Marie, cet *Angelus* si cher à la piété catholique.

La cloche, en un mot, est mêlée à tout ce qui embellit, réjouit et reconforte notre vie : aux fêtes traditionnelles de l'endroit ; au culte d'un sanctuaire privilégié ; elle publie l'arrivée d'un pontife ou d'un nouveau pasteur ; son rythme accompagne les processions liturgiques et surtout la procession du Saint Sacrement.

Elle s'associe même aux grands événements de la patrie et en renouvelle les glorieux souvenirs par la sonnerie triomphale des solennels *Te Deum*.



Pour achever, la cloche qui a marqué les grandes étapes de notre existence : la « joyeuse entrée » dans la vie chrétienne par le Baptême ; son progrès en le Saint-Esprit par la Confirmation ; la bénédiction nuptiale des fiancés ; la cloche aussi tintera à l'approche de la mort le glas de l'agonie, après le réconfort de l'Extrême-Onction et du Saint Viatique. Et quand finalement, l'impitoyable visiteuse aura rempli sa mission — qui n'est autre cependant que d'ouvrir le passage à une vie meilleure — la cloche toujours, avec une puissance d'intonation qui inspire le saint effroi du jour de la reddition des comptes ; avec une justesse d'expression qui rend toute la pensée consolante de la sainte Église ; la cloche,

lentement et longuement, répétera la dernière prière : « En ce jour de colère, en ce jour de larmes, Seigneur, doux Jésus, donnez-lui le repos :

Pie Jesu Domine, dona ei requiem. »

O cloches du bon Dieu, n'avions-nous pas raison de vouloir apprendre à nos enfants à vous écouter ?

Car enfin, ce qu'à Dieu ne plaise, si quelqu'un devait cesser d'être attentif à votre voix, les accents que vous faites retentir plus vibrants à certains jours — tels la glorieuse Pâque ou la bénie Noël — se faisant l'écho prolongé des fêtes de l'enfance, finiraient bien par réveiller cette âme endormie.

Cloches de nos églises, cloches de nos paroisses ! ne manquez donc jamais de nous transmettre l'appel de Dieu, d'être le signal de notre ralliement.

A la vérité, il serait bien morne et bien triste le village, le bourg ou le quartier de la cité qui n'entendrait pas sonner les cloches.

CHAPITRE SIXIEME

CE QU'IL Y A DANS L'ÉGLISE¹

Un excellent moyen d'initier les enfants à la Liturgie est de leur faire remarquer tout ce qu'il y a dans l'église, de leur en indiquer la destination.

Les « leçons de choses », tant en faveur dans les méthodes modernes d'enseignement, réussissent pour le moins aussi bien en matière religieuse que dans les sciences profanes.

L'Autel frappe tout d'abord les regards ; il est situé dans le chœur. Il est — il doit être — élevé au-dessus du sol par des gradins. Le mot autel en effet veut dire « hauteur ».

L'autel majeur est en évidence et demeure ce qu'il y a de plus important dans l'église, parce que, sur l'autel, s'accomplit l'Acte principal du culte catholique, le saint Sacrifice de la Messe. L'autel est consacré par l'évêque, tout comme l'église.

Il a parfois la forme d'un tombeau, rappelant que, dans les Catacombes, le Sacrifice s'offrait sur les tombes des martyrs. En tous cas des *reliques* de martyrs sont toujours encadrées dans les *pierres d'autels*.

1. Les explications de ce chapitre sont pour la plupart empruntées au *Cours d'instruction religieuse de Mgr Cauly*. Cf. aussi Chan. Decrouille, *L'Assistance liturgique à la Messe*,

Par « pierre d'autel » — et c'est cette pierre qui, en réalité, constitue l'autel même — on entend soit toute la tablette faisant corps avec la construction qui la supporte et qui a reçu sur place sa consécration ; on l'appelle alors un *autel fixe* ; ou bien une pierre consacrée de grandeur simplement suffisante pour recevoir le calice et l'hostie. Cette pierre est généralement enclavée dans la grande table, mais susceptible d'être déplacée, d'où le nom d'*autel mobile*. Celui-ci n'est donc point autre chose qu'une « pierre sacrée ».

Toujours est-il que l'autel signifie Jésus-Christ, la « pierre angulaire », selon le langage des Saintes Écritures : « Voici que je pose en Sion une pierre angulaire, choisie, précieuse, et celui qui met sa confiance en elle ne sera point confondu¹ » ; et encore : « la pierre qu'ont rejetée ceux qui bâtissaient est devenue le sommet de l'angle². »



On recouvre l'autel de trois *nappes* de chanvre ou de lin, par manière de convenance pour le saint Sacrifice, de précaution envers le Précieux Sang. Ces nappes rappellent aussi le Suaire et les linges dont le Corps de Notre-Seigneur fut enveloppé dans le sépulcre.

On nomme *Canons d'autel* de petits tableaux contenant les textes des prières que le prêtre ne

1. *Isaïe*, xxviii, 16.

2. *Ps.* cxvii, 22.

lit pas dans le Missel. Ils sont au nombre de trois ; le plus grand occupant le centre de l'autel, les autres, chacune des deux extrémités.

La sainte Messe doit se dire devant un *crucifix* mis en évidence, sur l'autel même ou bien au-dessus. Il est naturel que l'image de la Croix soit de rigueur là où se renouvelle le Sacrifice du Calvaire.

Il faut également sur l'autel des chandeliers supportant des *cierges en cire* d'abeilles. On ne peut dire la Messe sans que deux cierges au moins ne soient allumés. Les messes solennelles en demandent six. Lorsqu'on célébrait les offices dans les Catacombes souterraines, la lumière était affaire de nécessité ; s'il n'en est pas de même aujourd'hui, ce n'est que juste que Jésus, joie et « lumière du monde ¹ », reste signifié par ce luminaire, lequel nous donne aussi quelque impression de la splendeur des cieux dont les anges vont avec nous entourer l'autel pendant la célébration du sacrifice ².



Le Tabernacle. Si déjà David pouvait dire : « Je n'accorderai pas de sommeil à mes yeux ni d'assoupissement à mes paupières jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu pour le Seigneur, un tabernacle pour le Dieu de Jacob, » à combien plus

1. *Jean*, ix, 5.

2. En parlant de l'Offertoire de la Messe, nous dirons un mot des principaux vases et linges liturgiques usités dans le Sacrifice.

forte raison le chrétien doit-il soupirer après le Tabernacle où le Fils du Dieu vivant, Notre-Seigneur Jésus-Christ demeure par amour pour nous, en toute réalité, substance et vérité sous les voiles eucharistiques.

Accoutumons les enfants aux *visites au Saint Sacrement*.

Après avoir adoré l'Hôte divin du Tabernacle en union avec les Anges du Sanctuaire, ils lui parleront comme un ami parle à son ami, lui confiant leurs désirs et leurs petites peines, le consolant de l'oubli et de l'indifférence des hommes et lui protestant de leur fidélité. Il faut que notre éducation eucharistique pénètre ces chers petits jusqu'au fond de l'âme que Jésus vraiment s'est fait le « Compagnon de notre vie » : *Se nascens, dedit socium*¹.

Les Saintes Espèces du Tabernacle y sont renfermées dans le *Ciboire*, coupe de métal précieux, surmontée d'un couvercle. Son nom rappelle le *Ciborium*, baldaquin sous lequel, jusque vers le XIII^e siècle, fut suspendue la colombe creuse en or ou en argent, où l'on conservait l'Eucharistie.

On appelle *custode* une petite boîte circulaire en métal précieux et à facettes de verre ou de cristal qu'on introduit dans l'*ostensoir* pour exposer le Saint Sacrement.

L'*ostensoir* a généralement aujourd'hui plus ou moins la forme d'un soleil.

1. Hymne : *Verbum supernum*.

Une lampe remplie d'huile d'olive, la *lampe* du Saint Sacrement, doit perpétuellement brûler devant le Tabernacle pour attester la présence permanente de Notre-Seigneur.

Qui de nous n'a ressenti, surtout à la tombée de la nuit, une pieuse émotion à la vue de cette petite flamme qui brille toujours ?

Fanal béni en effet. A travers les obscurités de la vie et les ombres de la foi, il révèle que Celui qui est « lumière de lumière ¹ » est là, afin de guider et de rassurer notre marche si souvent hésitante. Il est là, et il veille sans cesse, car étant « engendré avant l'aurore ² », son jour, pas plus que son amour, ne sauraient avoir de déclin.

Non loin de l'autel ou du Tabernacle, nous ferons tout naturellement remarquer le *banc* de communion, la *Table sainte* où le pape a voulu que même — et surtout — les petits enfants vinssent s'agenouiller. C'est en toute réalité la table du banquet sacré : Jésus, « notre rançon sur la croix » et sur l'autel, « notre Compagnon » au Tabernacle, se fait ici notre « commensal » et notre « aliment ».

Plus loin, dans l'église, les enfants remarqueront le *Confessionnal* ou *tribunal de la pénitence*. On sait ce qu'il en faut dire ³.

1. *Symbole de Nicée*.

2. *Ps.* cix, 3.

3. Voir ci-dessus, page 71.

A l'entrée, ou dans un endroit dérobé, les *Fonts baptismaux*, qui rappellent la grâce du Baptême ; les éducateurs en profiteront pour développer chez les petits chrétiens, leur vive reconnaissance envers Dieu, à l'égard de ce grand bienfait, source de tous les autres.

Enfin, peuvent encore fournir de prétexte à de pieuses explications : la *Chaire de vérité*, l'*autel de la sainte Vierge* ; les *tableaux* du Chemin de la Croix ; les sujets souvent représentés avec un art raffiné et tout chrétien sur les *vitraux* de nos églises ; et de même aussi quelques statues de saints (en prenant garde toutefois que ce chapitre de la leçon ne dépasse pas en longueur et en importance les limites voulues).

Les ornements liturgiques.

Les vêtements liturgiques. — Afin de mieux faire ressortir la dignité de leurs fonctions, les ministres de l'Église revêtent, dans l'exercice du culte, des ornements liturgiques qui ont tous une signification.

Il en est de particuliers au Souverain Pontife et à l'Évêque ; il en est de communs à plusieurs ordres du clergé. Voici ceux du prêtre pour dire la messe : l'*amict*, linge blanc qu'il pose d'abord sur la tête comme le « casque du salut » et laisse ensuite retomber sur les épaules ; l'*aube*, longue robe blanche de lin, symbole de l'innocence qui

doit orner l'âme du prêtre. L'aube est fixée à la taille par le *cordón* ; et recouverte par la *chasuble*, vêtement de couleur en forme de rotonde, plus ou moins échancrée pour laisser le libre usage des bras. La chasuble est ornée d'une croix, laquelle enseigne qu'il faut, pour être de vrais chrétiens, porter sa croix avec Jésus-Christ, c'est-à-dire se gêner et souffrir. C'est là, en d'autres termes, le joug du Seigneur, mais à le porter avec lui, son « joug est doux et son fardeau léger¹. »

A citer encore parmi les vêtements liturgiques du prêtre l'*étole*, bande d'étoffe ornée, passée derrière le cou et se croisant sur la poitrine, souvenir de la robe d'immortalité de nos premiers parents et en même temps symbole de la puissance sacerdotale; enfin le *manipule*, petit ornement porté sur le bras gauche, emblème de la peine et du travail que comporte la vie. En outre le prêtre dans le trajet de la sacristie à l'autel est coiffé de la *barrette*.

**

Les couleurs liturgiques. — Les vêtements des officiants et les parements de l'autel² sont de différentes teintes, suivant les cas. Le symbolisme des couleurs liturgiques est très facile à saisir et contient à lui seul tout un enseignement.

1. *Matth.*, xi, 30.

2. Tels par exemple : l'*antependium* ou tenture du devant de l'autel ; le *conopée* ou voile du Tabernacle.

Moyennant quelques indications supplémentaires, la simple observation que le fidèle en fait l'introduit d'emblée dans la pensée de la sainte Église, et lui révèle la nature du mystère ou de la gloire du saint qu'elle prétend, ce jour même, honorer par le Sacrifice et proposer à nos méditations.

Ainsi le *blanc*, symbole de joie et de pureté, est tout désigné pour les fêtes de la très sainte Trinité, de Notre-Seigneur, de l'Immaculée Vierge Marie, des Anges et de tous les saints non martyrs : confesseurs, vierges, saintes femmes. Il convient de même au Temps pascal.

Le *rouge*, rappelant la couleur du feu, est parfaitement justifié à la Pentecôte. Il signifie également le sang répandu : on l'emploie donc pour la fête du Précieux Sang, des Apôtres et des autres martyrs, et encore aux fêtes de la Croix.

Le *violet* marque la pénitence propre à certains temps, à certains jours, tels l'Avent, le Carême, etc...

Le *noir*, signe de deuil, est en usage aux offices du Vendredi-Saint et des défunts.

Le *vert* est la teinte adoptée pour les offices du Temps après l'Épiphanie et du Temps après la Pentecôte, à moins qu'une fête importante ne se trouve en occurrence. La réforme liturgique de Pie X, ayant réduit considérablement le nombre des fêtes qui primaient jadis sur le dimanche, bien souvent désormais, l'ornement vert viendra redire au chrétien, voyageur sur la terre, l'espé-

rance de jouir un jour des délices du ciel, tout comme la tendre verdure du printemps présage les joies de l'été¹.



N'est-il donc point vrai que tout, dans nos églises et notre culte extérieur, est d'une haute signification ? Et n'apparaît-il pas dès lors que si l'on avait gardé l'habitude d'entendre le langage liturgique des choses et de lire sous les symboles, beaucoup moins de gens s'ennuieraient à l'église.

Déjà charmés par le décor, bientôt captivés par tous les incidents du grand drame qui se déroule à l'autel, ils n'auraient plus le goût ni le temps de se distraire, les petits, en espiègeries avec leur voisin ou leur voisine; ils ne seraient pas tentés, les chrétiens plus âgés, de faire de l'église un lieu où l'on vient pour causer, étaler sa vanité, tout regarder et tout voir, excepté ce qu'il faudrait.

1. Bien des églises remplacent dans les offices solennels les ornements blancs ou rouges par des ornements en « drap d'or ». Cette disposition, qui n'a rien de liturgique, est cependant tolérée.

CHAPITRE SEPTIÈME

LA PARTICIPATION DES FIDÈLES AU SAINT SACRIFICE DE LA MESSE

Tout le monde sait que l'assistance à la Messe est obligatoire, sous peine de péché grave, tous les dimanches et aux fêtes suivantes : Noël, l'Ascension, l'Assomption de la Sainte Vierge et la Toussaint.

Entendre la Messe tous les jours, ou du moins le plus souvent possible, est la plus sainte et la plus salutaire des pratiques religieuses. A noter que, contrairement aux idées et aux usages reçus, la Messe, aux jours de simple dévotion, mérite d'être suivie avec la même attention et dans le même esprit liturgique qu'aux jours de précepte ; car, hormis la sanction, il n'y a aucune différence entre le Sacrifice du dimanche et celui de la semaine.

Que, sans distinction, les fidèles prennent donc toujours à cœur de participer le plus complètement possible à la sainte Messe. Remarquons le mot *participer*, plutôt que : assister à la Messe. Y assister de corps, fût-ce même bien sagement, à genoux sur son prie-Dieu, un chapelet à la main, mais sans se soucier de ce qui se passe à l'autel, ce n'est nullement entrer dans l'esprit de l'Église. Il importe de le dire, le redire encore

afin de s'en bien pénétrer et d'en instruire la jeunesse : lorsque le prêtre offre le Sacrifice, les assistants doivent l'offrir avec le prêtre et s'offrir en même temps. Les textes mêmes de la Liturgie impliquent ce devoir. Le sacrifice à la Sainte Trinité, autrement dit l'adoration, l'expiation, l'action de grâces et la demande (ce sont, on s'en souvient, les quatre fins du sacrifice) constitue l'essence même de notre religion. Et les personnes réputées dévotes, qui s'imaginent pouvoir s'en tirer avec quelques litanies, certaines petites prières ou lectures à leur guise, abandonnant au prêtre tout seul, le soin d'accomplir l'acte principal, nécessaire, indispensable du culte, ces dites personnes sont certainement dans l'erreur, et Dieu sait si pourtant elles sont nombreuses aujourd'hui!

La participation pleine et entière des enfants au saint Sacrifice sera grandement facilitée lorsque — selon l'usage établi déjà en bien des lieux, et ainsi que Son Éminence le cardinal Mercier le demanda encore, en termes presque suppliants, par son Mandement du Carême 1913 — dans toutes les paroisses (et dans les pensionnats), on aura organisé, avant ou après le catéchisme matinal, des Messes pour enfants *expliquées*, avec *communion générale et quotidienne*, à la *communion du prêtre*.

On peut en outre envisager principalement

trois moyens pratiques de s'associer à la Messe :

La pieuse attention prêtée aux actions du prêtre ;

L'usage d'un livre convenable ;

Le dialogue dans la prière et la participation au chant.

CHAPITRE HUITIÈME

DE QUELQUES RITES DE LA MESSE

Il paraîtrait que, pour beaucoup d'enfants, et sans doute aussi bon nombre de grandes personnes, les rites de la sainte Messe ne représentent qu'une série de gestes quelconques.

Oublierait-on qu'il s'agit à l'autel d'un sacrifice réel et véritable, le très saint Sacrifice du Corps et du Sang de Jésus-Christ, offert à Dieu sous les apparences du pain et du vin, pour renouveler et continuer le Sacrifice du Calvaire ?

De là, tous les *gestes* accomplis peuvent être groupés en trois catégories :

- 1) Actes du Sacrifice même : oblation, consécration, manducation de la Victime ;
- 2) Démonstrations de respect, de foi, de confiance, d'amour envers Dieu et envers Jésus-Christ ;
- 3) Témoignages de charité et d'union.



Des premiers rites, nécessaires à la marche de l'Action sacrée, il sera reparlé en temps et lieu.

Parmi les rites de la seconde catégorie, qui n'a remarqué les nombreuses genuflexions du prêtre, ses prostrations, ses inclinations de tête ?

Elles nous invitent, *nous* aussi, à l'adoration et au recueillement.

Le prêtre se frappe la poitrine : c'est un signe d'humilité. Il lève les yeux au ciel, joint les mains, les étend : appels à la confiance et à la ferveur. Les très nombreux signes de croix tracés sur lui-même, sur le Missel à la page de l'Évangile, et principalement sur les offrandes, sont un hommage à Jésus crucifié.

Le prêtre encore baise l'autel, sept ou huit fois, pour honorer les reliques y contenues, et surtout parce que l'autel, avons-nous dit, représente le Christ.

Enfin, il est encore des rites auxquels on ne prend point assez attention; ceux qui indiquent d'une manière si expressive l'union des esprits et des cœurs qui doit régner à la Messe, entre le prêtre et les fidèles et les fidèles entre eux, tel, par exemple : *Orate, fratres* : « Priez avec moi, mes frères, » que l'officiant dit en regardant l'assemblée. Tel le souhait répété jusqu'à sept fois : *Dominus vobiscum*, « Le Seigneur soit avec vous, » qui appelle cette réponse : « Et avec votre esprit ». *Et cum spiritu tuo*.

L'avez-vous assez considéré, le prêtre, dans ce geste magnifique? Il se tourne vers le peuple; il choisit pour cela le moment où il va devoir présenter à Dieu une requête plus pressante, accomplir un acte important. Auparavant, il a baisé l'autel, comme pour nous communiquer la grâce de Jésus-Christ. Et en vous adressant ce souhait de son âme, le prêtre entr'ouvre les bras,

semblant nous dire : Venez tous, tous, ici, célébrer avec moi ; car mon sacrifice, ce n'est pas seulement le mien, « c'est le vôtre », je ne saurais trop le répéter ; et au début du Canon, je dois prier ainsi : « Seigneur, souvenez-vous de ceux pour qui nous vous offrons ce Sacrifice ou qui vous l'offrent eux-mêmes. »

N'avions-nous pas raison d'affirmer que la Messe est bien l'*œuvre sociale* par excellence ?

C'est pourquoi, assister à la sainte Messe isolément, individuellement, c'est tout simplement un non-sens.

Plus heureux, à la vérité, ceux qui savent, au pied des autels, approfondir cette parole de l'Écriture : « Qu'il est bon, qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble¹. »

Il importe donc, on le comprend, que les enfants soient initiés à cette mimique sacrée du Sacrifice, en même temps que familiarisés avec le sens des textes mêmes de la Liturgie.

Parmi les gestes du prêtre, beaucoup demandent non seulement d'être compris, mais encore imités. Ainsi en est-il : des *signes de croix* au commencement de la Messe, à l'*Adjutorium nostrum* (notre secours est dans le nom du Seigneur), à l'*Indulgentiam*, l'*Introït*, la fin du *Gloria*, du *Credo*, du *Sanctus* ; ainsi en est-il encore des in-

1. Ps. CXXXII, 1.

clinations de tête, de celles tout au moins que le prêtre, à plusieurs reprises, fait en récitant le *Gloria*, le *Credo* ; de la *percussion de la poitrine* au *Confiteor*, au *Nobis quoque peccatoribus*, à l'*Agnus Dei*, au *Domine, non sum dignus*.

Il va sans dire que ces gestes seront accomplis très respectueusement.

Avec un peu de soin de notre part, les enfants s'y prêteront volontiers, car rien ne leur plaît tant que l'action ; ils sont beaucoup plus portés à agir qu'à réfléchir. Or ici, quoi de mieux, puisque la messe, ne l'oublions pas, est le drame sacré le plus auguste, auquel nous devons avoir à honneur de prendre part ?

Et voilà comment nous disions en commençant que la piété *liturgique*, excellente pour tout le monde, l'est particulièrement pour les enfants.



D'après ce qui précède, en supposant que parmi les petits assistants à la Messe, il s'en trouve qui ne sachent point encore lire, du moins lire couramment — ce qui peut être très souvent le cas de nos jeunes communiants — pourvu qu'ils s'appliquent à suivre religieusement les divers actes de l'officiant, auparavant expliqués et commentés, leur attention sera suffisamment soutenue, leur piété assez stimulée pour que leur âme candide se traduise d'elle-même en petites invocations, en pieuses affections parfaitement

harmonisées avec ce qui se passe sous leurs yeux¹.

En principe cette manière d'assister à la messe les tiendra beaucoup plus unis au prêtre que la récitation du chapelet par exemple, pratique excellente s'il en fut, mais à son heure.

* * *

Combien au contraire, partout où l'esprit liturgique fait défaut, n'y a-t-il pas de ces petits garçons et de ces petites filles qui, lorsque vous les avez considérés pendant la Messe, à la sainte Table, vous laissent dans un certain serrement de cœur, avec la tentation de dire : ah ! vraiment ils sont trop jeunes, ils ne comprennent pas encore...

Et de fait, ils ne comprennent guère, mais à qui la faute ?

Généralement, et surtout parmi les enfants de familles bien chrétiennes, la bonne volonté ne manque pas à ces chers tout petits communicants. Nous les voyons arriver à l'église tout rayonnants, tout dispos ; ils se mettent à genoux ; la plupart même, sans tarder, ouvrent un très joli petit livre et y lisent avec une réelle application. Mais naturellement — qui s'en étonnerait et voudrait le leur reprocher ? — après

1. On pourrait d'ailleurs assez facilement leur faire retenir de mémoire certains répons : *Et cum spiritu tuo* ; les invocations *Kyrie eleison* ; les courtes prières : *Sanctus, Agnus Dei*.

trois, quatre ou cinq pages de « pieuses considérations », ils sont fatigués et ne savent plus trop que faire. Ils recourent peut-être à leur chapelet, plus ordinairement, ils tournent la tête de côté et d'autre. C'est là un portrait d'après nature et tiré à beaucoup d'exemplaires.

Quoi donc pourrait captiver longtemps l'attention de ces petits enfants? Du prêtre qui est à l'autel et de ce qui s'y passe; de la Messe qui se célèbre; de Jésus qui, avant de descendre en leur cœur, est là, s'immolant en toute réalité, afin justement d'être mieux écouté quand Il leur demandera d'être à leur tour, eux aussi, sages et obéissants jusqu'au sacrifice; de ces saints Mystères en un mot qui préparent et expliquent la Communion, personne, aux pauvres petits, n'a recommandé de se soucier! Tant il est vrai que — non partout heureusement, mais en trop de milieux, — on a laissé pénétrer dans les masses l'idée que la Communion peut être complètement indépendante de la Messe, et reçue quand et comme bon vous semble¹.

Il en est même beaucoup qui vont jusqu'à dire et surtout à penser que, communier au milieu

1. Que le lecteur veuille bien ne lire sous ces lignes que l'intention de rappeler, pour le bien de la cause de l'éducation chrétienne, la vraie doctrine professée par la sainte Église, touchant la Communion, sans pour cela critiquer l'usage de la Communion en dehors de la Messe, quand celui-ci est justifié par la nécessité ou une réelle convenance. D'ailleurs, l'Église enseigne que, même en ce cas, la sainte Communion doit rester unie, par l'esprit, au saint Sacrifice.

d'une grande assistance ou suivre la Messe de communion dans un missel, c'est refroidir sa dévotion et trouver matière à distractions. Malheureusement, des distractions de moins bonne marque ont remplacé celles-là !

Parents chrétiens et amis des enfants, nous ne déploierons jamais trop de zèle à les élever dans l'esprit et la pure doctrine de la sainte Eglise.

CHAPITRE NEUVIÈME

LE LIVRE DE MESSE ¹

Le livre de Messe, l'unique livre de Messe, c'est le *missel*, et, chaque fois qu'il est possible, le missel complet, entièrement conforme au missel du prêtre. Il existe d'excellentes éditions, d'ailleurs bien connues.

Les moins initiés à la Liturgie tireront le plus grand profit des missels réduits, permettant de suivre facilement les offices des dimanches et des grandes fêtes.

A l'usage des tout jeunes enfants, on a composé, surtout en ces derniers temps, un grand nombre de petits manuels, qui ne sont point des missels proprement dits ; mais où se trouvent de courtes indications pour suivre l'ordinaire de la Messe, et un choix de prières traduisant en langage mis à leur portée les prières du missel. Ces livres sont souvent imprimés en gros caractères et agrémentés d'illustrations. Chaque fois que l'esprit liturgique a dirigé la composition du texte ou de l'image, ils sont des plus recommandables.

C'est bien de ces genres de petits manuels donnant la *messe simplifiée* que les enfants se doivent servir pendant la Messe et pour la Com-

1. Voir *Index bibliographique*, à la fin du volume.

munion, et non pas d'un recueil quelconque de prières, de litanies, de lectures, de petites méditations. Ce second livre peut avoir grande raison d'être, car il y en a d'excellents, mais qu'on en use à point.



N'hésitons pas, d'autre part, à mettre en garde contre de soi-disant petits « Livres de messe », très en cours, à nombreuses gravures, chaque page mettant une scène de la Passion en regard d'une scène du Sacrifice. L'intention est des meilleures et paraît, de prime abord, parfaitement légitimée. Malheureusement la concordance n'est pas toujours établie sur des données assez justes — à plus forte raison assez liturgiques — pour que les enfants puissent en tirer grand profit, lors même qu'ils n'en seraient pas dérouterés. On pourra s'en convaincre à ces simples exemples. « Quand le prêtre baise l'autel, y est-il dit, pensez au baiser de Judas. » Mais, nous le savons déjà, le baisement de l'autel est une manifestation de foi qui attire au prêtre, pour nous la communiquer, la grâce de participer à la sainteté de Jésus-Christ, figuré par l'autel ; à la force des martyrs dont les reliques y sont insérées. Qu'ajoutera de plus en cet endroit et à ce moment le souvenir de l'indigne baiser sacrilège ? Le *Kyrie eleison* est rapproché du triple reniement de saint Pierre, à cause, probablement, de la similitude de nombre. Mais ce

nombre trois, nombre sacré, consacré en l'honneur des trois Personnes divines — nombre qui rappelle aussi les trois hiérarchies des Anges, divisées chacune en trois chœurs — ne peut dans le même ordre d'idées se rapporter au triple parjure. Est-il plus raisonnable de représenter par le changement, ou le renvoi, du missel du côté droit de l'autel au côté gauche, le renvoi de Jésus d'Hérode à Pilate? et de supposer que le prêtre, découvrant le calice ou le recouvrant, signifie tour à tour Jésus, soit dépouillé de ses vêtements, soit couvert d'un manteau de pourpre?

Franchement, il y a mieux à faire à la Messe.

* * *

Posséder un missel et savoir s'en servir sont deux choses distinctes; et le fait de « trouver » son office, surtout dans un missel complet, passe aux yeux de bien des gens pour un problème à si nombreuses inconnues, qu'ils préfèrent abandonner le missel lui-même.

A n'en pas douter, ils s'exagèrent étrangement la difficulté, car, avec un grain de bonne volonté, qui que ce soit la peut résoudre aisément. Il suffit d'être tant soit peu initié à la succession des saisons liturgiques, et de se procurer, au début de chaque année, une petite brochure peu coûteuse appelée *ordo*, *directorium*, *cartabelle*, soit l'indication officielle du diocèse sur le mystère à célébrer ou le saint à fêter au jour le jour.

Ainsi l'écolier se renseigne, à l'aide de son « journal de classe », sur la leçon à préparer ou à recevoir.

Et ce rapprochement amène à dire que les enfants, plus que tous les autres peut-être, sont *aptés* à se servir très vite d'un missel, d'un vrai missel ; justement, parce que d'instinct — les professeurs l'ont bien constaté — ce qu'ils lisent avant tout dans leurs livres, c'est la table des matières ; ce qu'ils connaissent mieux que le reste, ce sont les titres, les pages et les numéros des chapitres. Il ne faut rien de plus pour vaincre la soi-disant petite difficulté *matérielle* qui se pourrait rencontrer dans l'usage d'un missel.

Sachons, comme les enfants, être tous de bons écoliers de la sainte Église. Car « bienheureux ceux que vous instruisez, Seigneur¹. »

1. Ps. xciii, 12.

CHAPITRE DIXIÈME

LES PRIÈRES DIALOGUÉES ET LE CHANT COLLECTIF A LA MESSE

La Messe n'est point du tout un monologue récité par le prêtre ; pas davantage une scène en aparté jouée à lui tout seul en présence de Dieu. L'officiant doit continuellement *dialoguer* avec le peuple et le mêler à sa propre action.

Sans doute ce dialogue est particulièrement engagé avec le *servant de Messe*, c'est-à-dire un ministre qui aide le prêtre à offrir le saint Sacrifice. Il répond aussi en tant qu'il fait partie de l'assistance ; mais celle-ci est-elle, de ce fait, en droit de se désintéresser de ce qui se passe à l'autel et de ne jamais dire son mot ? Oh ! l'Église ne le pense point ainsi. Témoin le *motu proprio* de Pie X — sur lequel nous nous appuyons dès le début — réclamant la participation *active* des fidèles aux mystères sacro-saints et à la prière *commune* et solennelle de la sainte Église ; témoin les instructions des évêques à leurs diocésains ; les vœux émis dans les congrès, les initiatives des « Semaines liturgiques », les essais de « Messes dialoguées » faits déjà en bien des paroisses et pensionnats ; essais si probants, tentatives si heureuses, initiatives si fé-

condes en fruits d'édification, qu'il ne reste qu'à en souhaiter la généralisation.



Personne n'ignore qu'une Messe est dite *dialoguée* quand :

Toute l'assemblée, indistinctement, répond à voix haute, claire et intelligible avec l'enfant de chœur, chaque fois que le missel indique à celui-ci de répondre.

Et certes ce rôle du servant est loin d'être un rôle sans importance.

Prières alternées avec le prêtre au bas de l'autel ; *Confiteor* ; *Kyrie* et *Christe eleison* ; le répons : *Et cum spiritu tuo* qui revient 8 fois au cours de la Messe après le verset *Dominus vobiscum* (ou *Pax Domini*) ; *Deo Gratias* à la fin de l'Épître (ou du dernier Évangile) ; *Laus tibi Christe*, après le premier Évangile ; le répons à l'*Orate fratres* : *Suscipiat* ; le dialogue préparatoire à la Préface : le *Sed libera nos a malo*, finale du *Pater* ; le *Deo Gratias* à la suite de l'*Ite Missa est* ou le *Benedicamus Domino* ; enfin, et surtout, *Amen* : « qu'il soit ainsi », en conclusion de toutes les prières dites par le prêtre à voix basse : voilà, en y ajoutant la réponse aux prières après la Messe, et sauf quelques indications spéciales, la partie parlée du servant. Chacun peut voir qu'en s'unissant à lui du début de la Messe à la fin, les assistants auraient l'esprit sans cesse tenu en éveil, et par suite leur âme en étroite

union avec celle du prêtre dans l'offrande de la Victime.

Toutefois, ces dialogues conviennent particulièrement aux Messes basses et sont surtout pratiques pour les « Messes d'enfants » ou de congréganistes, dans les paroisses et les pensionnats ; comme aussi pour les Messes dans les communautés religieuses.

* *

Aux grand'Messes, le *chant collectif* par les fidèles du KYRIE, GLORIA, Credo, SANCTUS, AGNUS DEI et de tous les RÉPONS qui comportent le chant, non seulement remplace le dialogue parlé des Messes basses, mais le dépasse en effets salutaires, produisant dans les foules une impression des plus saisissantes et des plus profondes.

Il est bien des paroisses, des régions, des pays privilégiés où le chant de la Messe par tous les fidèles n'a jamais cessé d'être en vigueur ; il en est beaucoup d'autres aussi, où l'on revient à le pratiquer de plus en plus habituellement et avec ensemble.

Voilà certainement un des principaux moyens de correspondre au plus intime désir du Saint-Père, touchant la participation *active* des fidèles à la Liturgie.

* *

Mais ici peut-être, bon nombre de paroissiens objecteront que ce n'est point affaire à eux d'in-

troduire ces excellents usages là où, malheureusement, ils ne sont point encore établis.

Non, sans doute. Il n'en reste pas moins vrai que pour devenir une force, les bonnes volontés se doivent unir et attendre d'efforts sérieux et patients le résultat désiré.

Une paroisse ne se transforme pas du jour au lendemain et sans aucun préambule en *schola cantorum*; et l'on n'instruit pas d'un coup l'ensemble des fidèles à répondre convenablement aux prières de la Messe.

Le pasteur, presque toujours débordé par de multiples sollicitudes, ne peut évidemment, à lui seul, entrer dans tout le détail que comporterait cette préparation.

Mais pourquoi plusieurs bons chrétiens et surtout plusieurs bonnes chrétiennes de la paroisse, après en avoir conféré avec leur curé, ne prendraient-ils pas la peine d'exercer, soit au chant grégorien, s'ils en ont la compétence — et dans le monde bien éduqué cette compétence n'est pas rare — soit à la prière à haute voix, de petits groupes d'enfants, de jeunes gens, de jeunes filles? Ces petits groupes bien formés, et qui d'ailleurs peu à peu se grossiraient, du fait de nouvelles recrues, serviraient à entraîner la masse et à réaliser le rêve qui n'est point du tout un rêve chimérique, le rêve d'une *vraie* paroisse dont le pasteur et les paroissiens sont *unis du cœur et de la voix* dans le culte divin.

Les personnes mises à la tête des œuvres, telles

que les patronages ou toutes associations de ce genre, peuvent également, quant à l'organisation du chant et de la prière, avoir beaucoup à dire et à faire.

Idée d'ailleurs lancée au hasard de la rencontre d'une bonne terre propre à la faire fructifier. Mais tous ceux du moins qui s'occupent d'apostolat et d'éducation de la jeunesse voudront se dire qu'ils ne peuvent mieux dépenser leur zèle, qu'en formant les enfants à la participation aussi complète que possible à la prière de l'Église.

S'il est une œuvre pie et méritoire, ce sera toujours en première ligne « l'œuvre de Dieu », *l'opus Dei*¹. Or nous savons bien qu'on appelle ainsi les saints offices de la Liturgie.

1. Règle de St. Benoît.

CHAPITRE ONZIÈME

LA MESSE PAROISSIALE

Comme base des explications qui vont suivre, explications d'ailleurs sommaires et plutôt d'ordre pratique¹, nous prendrons plus spécialement la *Messe paroissiale* ou la grand'Messe du dimanche. D'ailleurs, sauf quelques particularités de détail, ces explications et conseils peuvent et doivent servir à l'assistance à la Messe basse de la semaine, à la Messe matinale de communion du dimanche.

La Messe paroissiale ! C'est bien la Messe-type tout indiquée aux vrais chrétiens, tout indiquée aux enfants.

C'est le Sacrifice offert par le curé de la paroisse pour les paroissiens. Sans parler des multiples avantages personnels que chacun y trouve, que dire de l'avantage inappréciable de la mutuelle édification que prêtres et fidèles s'y donnent les uns aux autres ?

Faute de réflexion, beaucoup de chrétiens ne se rendent pas suffisamment compte de ce que c'est que l'*édification*. Pour bien comprendre les

1. Pour une explication complète et méthodique des prières et des cérémonies de la Messe, on consultera avec grand profit l'un ou l'autre des remarquables ouvrages qui traitent ce sujet. Voir à l'*Index bibliographique*.

choses, il faut toujours en revenir au sens propre et véritable des mots. *Edifier*, c'est « faire une construction ». Dans le sens chrétien, édifier, c'est poursuivre la construction de l'édifice spirituel du Christ, la sainte Église. Posé sur la « pierre angulaire ¹ », le Christ ; formé de pierres vivantes taillées, polies et repolies par les mains du céleste ouvrier, jointes ensemble ² par le ciment de la charité, cet édifice tout spirituel doit sans cesse recevoir de nouveaux accroissements ³ et être poussé jusqu'au faite. C'est là tout le travail de la vie chrétienne et de la vie d'apostolat.

A cette fin, la Messe paroissiale nous est un secours incomparable.

Par conséquent, arrière les considérations parfois si mesquines qui nous empêcheraient d'assister à la Messe de paroisse, à la ville aussi bien qu'à la campagne. Que chaque famille y soit pour le moins largement représentée ; que les enfants, sauf de légitimes raisons pour agir autrement, y soient régulièrement conduits.



Quelques remarques préliminaires auront ici leur place.

Chaque fois que les ressources du lieu le permettent, le prêtre est assisté à la grand'Messe

1. *Ephés.*, II, 20.

2. *Hymne des Vêpres de la Dédicace.*

3. *Poste. de la Dédicace.*

par un *diacre* et par un *sous-diacre*, c'est-à-dire deux ministres ordonnés spécialement pour aider le prêtre dans la confection solennelle des Saints Mystères¹. Ils concourent à la célébration du Sacrifice, ils concélébrent avec le prêtre, chacun selon leur ordre : le diacre en servant immédiatement le prêtre ; le sous-diacre en accomplissant un ministère inférieur qui revient à servir le diacre. A défaut du diacre et du sous-diacre, leur office est rempli par le prêtre lui-même. Les acolytes y suppléent pour la part compatible avec leur ordre.

Sauf à certains temps de pénitence, le diacre, pour la Messe, revêt la *dalmatique* ; le sous-diacre, la *tunique*, vêtements d'étoffe assortie à la chasuble du prêtre, mais qui en diffèrent un peu par la forme.

Quand la Messe est célébrée avec l'assistance du diacre et du sous-diacre, elle est dite *Messe solennelle*.

Si, à la Messe célébrée sans le diacre et le sous-diacre, on ajoute la solennité du chant, c'est

1. On sait que le sacrement qui consacre les ministres de Dieu s'appelle *Ordre*, parce qu'il comprend des ministres de divers degrés, subordonnés les uns aux autres, formant ainsi la Hiérarchie sacrée. — Les degrés de la Hiérarchie sacrée sont : les *Ordres mineurs*, le *Sous-Diaconat*, le *Diaconat*, qui sont préparatoires ; la *Prétrise* ou *Sacerdoce*, qui donne le pouvoir de consacrer l'Eucharistie et de remettre les péchés ; l'*Épiscopat*, plénitude du sacerdoce, donnant le pouvoir de conférer les Ordres, d'instruire et de gouverner les fidèles. *Catéchisme de la Doctrine chrétienne* de Pie X.

la *grand'Messe* ou Messe chantée. Quand les chants font défaut, c'est la *Messe basse*. Une Messe est dite *Messe privée*, si elle est célébrée sans autre assistance que celle du ministre nécessaire, ou avec une assistance très réduite, sans caractère officiel. Il importe cependant de se souvenir que d'après la doctrine du concile de Trente¹, la Messe n'est jamais, au sens strict du mot, une *Messe privée*, puisqu'elle est toujours offerte par un ministre de l'Église et pour l'Église.

1. *Trid. Sess., XXII, c. 6.*

CHAPITRE DOUZIÈME

LA DIVISION DE LA MESSE

La Messe comprend deux parties distinctes, de caractère bien tranché :

1. Une *partie préparatoire* au Sacrifice, c'est-à-dire l'AVANT-MESSE, appelée aussi MESSE DES CATÉCHUMÈNES, puisque dans la primitive Église, on l'a vu, cette partie de l'office était la seule à laquelle les aspirants au Baptême pouvaient assister. En effet, avant le commencement du Sacrifice, on les congédiait par une formule de renvoi, *missa*, d'où est venu le mot Messe pour désigner le Sacrifice eucharistique, soit ce qui s'accomplissait après le renvoi des catéchumènes.

Depuis une époque relativement peu ancienne, cette partie préparatoire de la Messe est elle-même précédée d'une INTRODUCTION.

2. Une *partie principale*, la MESSE DES FIDÈLES, le SACRIFICE lui-même, soit :

l'EUCCHARISTIE ou *Action de grâces*.

L'AVANT-MESSE est plus ou moins une imitation abrégée des réunions de la Synagogue. Les premiers chrétiens, juifs convertis, continuèrent tout naturellement à se réunir comme par le passé pour chanter les louanges de Dieu, écouter les lectures de l'Écriture sainte et la prédi-

cation. Cependant, peu à peu, l'Évangile, les Lettres des apôtres prirent, le plus souvent, la place des lectures de l'Ancien Testament; les chants furent abrégés, la partie principale du culte devant être l'Eucharistie, à laquelle le reste devenait simplement préparation.

LA MESSE DES FIDÈLES est au contraire d'origine toute chrétienne. C'est l'exacte reproduction du Sacrifice eucharistique que Notre-Seigneur institua et offrit lui-même au soir du Jeudi avant sa Passion. Dès la plus haute antiquité, le Sacrifice a été constitué tel qu'il se célèbre aujourd'hui.

* * *

L'INTRODUCTION à la messe comprend l'*Asper-sion de l'eau bénite*, — à la Messe paroissiale du dimanche seulement — le chant de l'*Introït* par le chœur, (aux grand'Messes), et, en tous les cas, les *prières du prêtre au bas de l'autel*.

L'AVANT-MESSE ou *partie préparatoire* comprend : des *chants* et des *prières*; les *lectures*; la *prédication*; la *profession de foi*.

LA MESSE DES FIDÈLES, LE SACRIFICE OU L'EUCCHARISTIE, se divise ainsi :

1. **L'Offertoire** comprenant la *préparation*, la *bénédiction* et la *présentation à Dieu des of-frandes*, (l'*encensement*), plus des *prières d'invo-cation*.

2. **La grande Action eucharistique**, comprenant la *Préface* ; des *invocations*, l'acte même de la *Consécration* et les *élévations* ; l'*oblation* de la *divine Victime* et une *conclusion*.

Cet ensemble forme ce qu'en langage sacré l'on nomme le **CANON**, c'est-à-dire la *règle* invariable de la Liturgie : le sacrifice et la confection de la sainte Eucharistie *selon* ce que Notre-Seigneur fit lui-même à la Cène et que ses apôtres et leurs successeurs ont imité « en mémoire de lui. »

3. **La Communion** ou manducation de la divine Victime par le prêtre et les fidèles. Cette partie de la Messe comprend :

a) Des *acôles préparatoires* : *Pater*, *Fraction*, *Agnus Dei*, *oraisons*.

b) la *Communion* proprement dite.

c) Des *prières* pour demander à Dieu de profiter des dons reçus.

La Messe se termine par :

Le *renvoi* du peuple fidèle ; la *bénédiction* du prêtre ; le *dernier Evangile*.

§ 2. L'INTRODUCTION A LA MESSE

CHAPITRE TREIZIÈME

ASPERSION DE L'EAU. — CHANTS ET PRIÈRES

Quelques instants avant la messe paroissiale, le curé revêtu de la *chape*, sorte de grand manteau rond et dans la couleur liturgique, descend par l'allée médiane de l'église au milieu de ses paroissiens, les asperge d'eau bénite à l'aide du goupillon ou aspersoir.

Pendant ce temps, le chœur chante un fragment du Psaume *Miserere*, précédé et suivi de cette magnifique *antienne*¹ : « Purifiez-moi, Seigneur, avec l'hysope et je serai purifié ; lavez-moi et je deviendrai plus blanc que la neige. »

Ce texte laisse bien entendre qu'il s'agit d'une cérémonie de purification ; l'eau bénite étant d'ailleurs, on l'a vu, un des sacramentaux, ces signes de l'Église qui ont la vertu d'effacer les péchés véniels².

Durant le Temps pascal, l'*antienne Asperges* est remplacée par l'*antienne Vidi aquam*, tout

1. On nomme ainsi un *verset*, tiré presque toujours de la Sainte Écriture.

2. Tous les bons chrétiens font usage d'eau bénite dans leur maison ; un bénitier rempli ne devrait jamais manquer dans la chambre des enfants.

en rapport avec les sentiments qui conviennent en ce temps de joie et de résurrection.

Chant de l'Introït par le Chœur

Processions d'autrefois — Stations

Après l'aspersion de l'eau, tandis que le célébrant commence les prières du bas de l'autel, le chœur entonne l'INTROÏT, c'est-à-dire un chant d'entrée. L'Introït est aujourd'hui la réduction d'un plus long chant qui accompagnait autrefois la marche de l'évêque ou du prêtre, de la sacristie à l'autel.

L'Introït, quoique réduit à une Antienne, et à un court fragment de psaume suivi du *Gloria Patri*, est d'une très belle facture. Le célébrant, même aux Messes chantées, le dit après être monté à l'autel.

L'origine de l'Introït remonte au IV^e siècle.

C'est le lieu de rappeler que, primitivement, dans l'Église romaine, le Souverain Pontife, les prêtres de la ville et les fidèles, aux jours liturgiques importants, se rendaient en procession à une église désignée pour l'office et la Messe. La mention — qui, dans les bons missels, se lit en tête de beaucoup de Messes — : station à Sainte-Marie-Majeure, à Saint-Pierre, à Saint-Paul, à Saint-Laurent-hors-les-murs et bien d'autres sanctuaires de la capitale du monde chrétien, rappelle cet ancien usage, qui d'ailleurs s'observe toujours quoique moins solennellement.

Nous en avons du reste un souvenir dans la Messe de la station des Rogations, dont nous parlerons plus loin.

Naturellement, la Messe (sans Introït) débutait par l'invocation *Kyrie eleison*, finale de la Litanie chantée pendant la procession.

Notre Messe du Samedi-Saint qui, ainsi que tous les autres offices de cette grande Semaine, a si bien conservé les antiques traditions, n'a pas non plus d'Introït et commence par le *Kyrie*.

Prières au bas de l'Autel

Les prières dites au bas de l'autel consistent principalement dans un *psaume* et dans le *Confiteor*. Le *psaume* exprime la joie et la confiance du prêtre « à l'approche de son Dieu qui va renouveler sa jeunesse. » (Il faut habituer les enfants à venir à la Messe volontiers, joyeusement, et non comme à une corvée obligatoire.)

Le *Confiteor* est d'abord récité par le prêtre et ensuite par les ministres (diacre et sous-diacre, ou acolytes).

Ces prières au bas de l'autel sont en effet leur préparation immédiate et privée. C'est pour cela qu'aux messes chantées, elles sont dites pendant que la foule (le chœur) exécute le chant d'entrée (*Introït*).

Le moment où les *fidèles* font la confession de leurs péchés est immédiatement avant la Communion.

Aux Messes basses, il est très recommandable de répondre à ces prières avec le servent.

En expliquant la Messe aux enfants, vous pourrez profiter de la scène du *Confiteor* pour raconter tout au long l'histoire de l'Enfant prodigue ; car, cela dit ou répété une fois pour toutes, rien de mieux dans l'enseignement religieux que de se servir d'images réelles, ou de comparaisons, qui sont les images de l'esprit. Si donc vous avez parlé aux chers petits de cet ingrat qui, après avoir abusé indignement de la confiance de son père, se présente enfin devant lui tout penaud, la tête basse et disant : « J'ai péché contre le ciel et contre vous, je ne suis plus digne d'être appelé votre fils, » ils ne manqueront pas, dans leur jugement droit, d'établir un rapprochement entre ce que vous dites et ce qui se passe tous les jours pour eux, et de comprendre que, petits prodiges aussi, ils doivent également demander pardon au bon Dieu avec respect ; dès lors, on obtiendra beaucoup plus facilement que le *Confiteor* ne soit pas récité avec la routine et la précipitation qu'y mettent certains de nos enfants de chœur.

Le prêtre monte ensuite à l'autel et le baise, tout en récitant des prières qui demandent encore à Dieu de le purifier de ses péchés. Ensuite a lieu le *premier encensement* de l'autel¹.

1. Nous expliquerons ce rite à l'occasion du second encensement, à l'Offertoire.

§ 3. LA PARTIE PRÉPARATOIRE OU L'AVANT-MESSE

CHAPITRE QUATORZIÈME

CHANTS ET PRIÈRES

L'Avant-Messe comprend des chants :

Le *Kyrie*, invocations en langue grecque. Le chœur, en alternance avec le peuple, chante trois fois : Seigneur, ayez pitié de nous ; Jésus-Christ, ayez pitié de nous ; Seigneur, ayez pitié de nous. Fut-il jamais supplique plus émouvante !

Le *Gloria in excelsis*, appelé *grande doxologie*, parce qu'il est le développement de la doxologie ordinaire : Gloire au Père, au Fils et au Saint-Esprit. Là encore, le peuple alterne avec le chœur. Le *Gloria* est supprimé aux jours de pénitence, aux-Messes des défunts.

Le *Graduel*, fragment de psaume, ainsi nommé de ce qu'on le chante sur un degré, à l'ambon. Il est suivi du *verset alleluiatique* ou, en temps de pénitence, du *Trait*. A certaines grandes fêtes, (Pâques, Pentecôte, fête du Saint Sacrement et aussi aux Messes des morts) il est développé par une *Prose* ou *Séquence*. Durant le Temps pascal, le *Graduel* cède sa place à un double verset alleluiatique, c'est-à-dire à deux versets de l'Écriture¹, encadrés chacun de l'*Alleluia*.

1. Il sera bon, pour donner une plus grande estime de la Liturgie, de faire remarquer aux enfants, aux jeunes gens,

Alleluia ! ou Louez Dieu ! Joyeux refrain emprunté à l'hébreu, que, toujours en toutes ses Liturgies, la Sainte Église, s'est plu à répéter. Elle le supprime, il est vrai, depuis la Septuagésime jusqu'au Samedi-Saint, mais semble vouloir se dédommager de l'avoir interrompu plusieurs semaines, en le répétant comme à satiété pendant le Temps pascal.



Rien d'ordinaire ne plaît plus aux enfants que le chant. Mais il faut les bien persuader, surtout si l'on songe à en faire de petits chantres de maîtrises, qu'on ne chante pas à l'église tout à fait comme ailleurs. Le chant est ici tout à la louange des grandeurs et de la bonté de Dieu et demande, par conséquent, beaucoup de respect, de piété et de *discipline*. Quand ils auront, par exemple, à chanter le *Gloria*, on pourrait leur rappeler que ce beau cantique commence par les paroles mêmes qu'une multitude d'anges firent résonner en la nuit de Noël, dans la campagne de Bethléem, pour célébrer la naissance du divin Enfant :

que presque tous les textes en sont empruntés à la *Sainte Écriture*. On nomme ainsi (définition du *Catéchisme* de Pie X) l'ensemble des livres écrits sous l'inspiration de Dieu, dans l'*Ancien* et le *Nouveau Testament*, et que l'Église reconnaît comme l'œuvre de Dieu même.

L'*Ancien Testament* compte quarante-cinq livres dont 21 livres *historiques* ; 7 livres *didactiques*, (où sont compris les *Psaumes*) ; 17 livres *prophétiques*.

Dans le *Nouveau Testament*, il y a 5 livres *historiques* : les quatre Évangiles et les Actes des Apôtres ; 21 livres *didactiques* : les Épîtres écrites par les Apôtres ; et 1 livre *prophétique* : l'Apocalypse de saint Jean.

Gloire à Dieu dans le ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Cela les encouragera peut-être à essayer de reproduire à leur manière quelque chose des célestes harmonies.

D'ailleurs, le chant grégorien ou plain-chant — le chant voulu par Pie X — du fait même qu'il est le chant *religieux*, n'est-il pas le chant qui relie la terre au ciel? Il est bien vrai que, tandis que la prière de l'âme monte vers Dieu à travers la toute simple et pure mélodie, la grâce en redescend vers nous sous une impression de suavité que nul chant profane ne produit jamais.



L'Avant-Messe comprend aussi des *prières* proprement dites, c'est-à-dire la *Collecte*, (ou les *Collectes*, car on en dit souvent plusieurs), prière qui, ainsi que le nom l'indique, *rassemble*, résume les intentions de l'Église pour les présenter à Dieu.

Les *Collectes*, comme d'ailleurs presque toutes les oraisons, se terminent ainsi : Par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui étant Dieu vit et règne avec vous, ô Dieu tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. En disant : par Jésus-Christ, le prêtre s'incline vers le crucifix de l'autel.

Avec quel respect et quelle dévotion ne devons-nous pas prononcer cette conclusion au Nom de Jésus-Christ, « Nom au-dessus de tout nom, qui

fait fléchir tout genou dans le ciel, sur la terre et dans les enfers¹. »

Ce Nom de Jésus est le Nom du Médiateur, de notre unique Médiateur. Or le Médiateur — nous ne saurions trop insister sur cette vérité — se place sans cesse entre son Père et nous.

Jésus est le *Chef*, la *Tête* du *Corps mystique* qu'est l'Église. Dans celui-ci, nous devons comprendre le Souverain Pontife, les évêques, les prêtres, les fidèles. Tous les désirs, tous les vœux de chacun des membres doivent, nécessairement, passer par le Chef, par la Tête. Voilà donc, à la lumière de cette sublime doctrine, ce que devient une simple collecte, — toute prière liturgique : la prière de tout le Corps mystique du Christ, mais priant par la Tête ; cette prière, en toute vérité, a la valeur de la prière même de Jésus-Christ.



Pourtant, à propos de ces textes du missel — *Introït, Collecte, Graduel* et tous les autres — il nous semble entendre toute une catégorie de personnes nous dire : loin de nous est la pensée de contester la beauté intrinsèque des textes liturgiques, de nier qu'ils ne recèlent un sens profond et ne contiennent une manne cachée. Mais leur aspect est si austère, leur expression si mystérieuse et leur abord si froid, qu'ils ne sauraient être à la convenance de tous.

1. *Philip.*, II, 9, 10.

Avouez d'abord qu'il est singulièrement étrange que des enfants n'entendent pas la langue de l'Église, qui est leur langue maternelle. Ne seriez-vous plus de la maison, vous tous qui vous y trouvez dépayés et vous y sentez le cœur oppressé ?

Ah ! du moins, veuillez ajouter foi au témoignage de tous les « fidèles » à la Liturgie ; d'une voix unanime, ils vous diront que les prières de l'Église ont une vertu à nulle autre comparable pour reconforter les âmes. Retenons-le à tout jamais. Ce qui rapproche de Dieu, nous fixe en lui et, du même coup, dans la joie et la paix, ce ne sont point les émotions factices et fugitives d'une sensibilité excitée par les artifices humains ; ce ne sont pas les pieux transports d'une âme ardente, qui même peuvent être très suspects. C'est uniquement la correspondance de notre bonne volonté à la grâce divine. Or, « la lumière s'est levée sur les cœurs droits ¹, » et les voies de Dieu sont sans détour. Plus donc nous cherchons Dieu dans la simplicité, plus la rencontre de Dieu et de l'âme se fait précise. Les prières de l'Église sont : ou tirées de textes inspirés par le Saint-Esprit — c'est le cas pour beaucoup — ou du moins vivifiées par son souffle divin. Comment alors n'atteindraient-elles pas tout ensemble et l'intime de notre cœur bien disposé, et l'intime du Cœur de Dieu plein d'amour pour nous ?

De grâce, chrétiens et chrétiennes qui cherchez

1. Ps. xcvi, 11.

Dieu sincèrement, au lieu de vous attarder en de petits sentiers, venez donc tout droit à l'Église de Jésus-Christ ; pénétrez-y franchement par la grande porte large ouverte. Faites entrer de même, à flots pressés, tous les petits enfants, et comme eux, redevenez enfants pour parler de concert la langue de votre Mère. Elle vous en donnera l'intelligence et bientôt, à vous aussi, la Liturgie apparaîtra toute belle. Car s'il est vrai — ainsi s'exprime l'Écriture en faisant allusion à l'Église, l'Épouse de Jésus-Christ — s'il est vrai que « la gloire de la fille du roi est tout d'abord au dedans ; cependant elle respandit de vêtements aux franges d'or, aux couleurs variées ¹. » L'œil de votre âme, étant plus exercé, découvrira, à travers l'ombre, toute une richesse et une harmonie de détails qui le charmeront et lui feront reconnaître la bien-aimée de Dieu. La sainte Église surtout révélera à votre cœur à quel point sa Liturgie est aimable.

En effet, à l'aide du symbole et du langage des choses, par la voix des prophètes et des messagers de la « bonne nouvelle » — par tout ce qui, en un mot, constitue sa Liturgie — que fait-elle, l'Église, sinon ce que Dieu a fait depuis qu'il a regardé miséricordieusement le monde, sinon traduire, déclarer, manifester le « Verbe de vie, apparu parmi nous, plein de grâce et de vérité ? ² »

1. Ps. XLIV, 14.

2. Jean, 1, 14.

Alors, en vrais enfants de l'Église, entièrement gagnés à la cause de la sainte Liturgie, vous vous écrierez : « Je vous bénis, Père, Seigneur du ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudents, et les avez révélées aux petits ¹. »

¹ Matth., xi, 25.

CHAPITRE QUINZIÈME

LES LECTURES

Avec les chants et les prières, l'Avant-Messe comprend des *Lectures* : celle de l'ÉPÎTRE, puis celle de l'ÉVANGILE.

L'Épître est un passage emprunté soit à quelque livre de l'Ancien Testament, (tels le Livre de la Sagesse, le prophète Isaïe, etc.), soit, et c'est le cas le plus fréquent, au Nouveau Testament, c'est-à-dire aux Actes des Apôtres, à l'Apocalypse, aux Épîtres elles-mêmes.

On nomme ainsi les Lettres écrites par les apôtres saint Pierre, saint Jacques, saint Jean, saint Jude et surtout saint Paul, et adressées parfois à un disciple isolé, à l'une ou l'autre des chrétientés fondées et visitées par eux, ou à la totalité des fidèles.

Saint Paul, pour sa part, nous a légué quatorze épîtres¹.

L'Apôtre qui, mieux que nul autre, a pénétré jusqu'aux plus intimes profondeurs la pensée et le cœur du divin Maître, nous les révèle, en ses admirables lettres, avec des expressions si saisissantes de vérité et de force, que l'on ne sait

1. Elles sont adressées aux Romains, aux Corinthiens (2), aux Galates, aux Ephésiens, aux Philippiens, aux Colossiens, aux Thessaloniciens (2), à Timothée (2), à Tite, à Philémon, aux Hébreux.

quoi plus admirer : de son intelligence de la doctrine, ou de l'ardeur de sentiments qui l'animaient lui-même jusqu'à lui faire dire : « Le Christ est ma vie ¹ ! » « Je regarde toutes choses comme un préjudice à cause de l'excellence de la connaissance de Jésus-Christ, mon Seigneur, pour lequel j'ai voulu tout perdre, et je les regarde comme de la balayure, afin de gagner le Christ ². » Il n'exprime pas moins généreusement son amour pour ses frères ; il va jusqu'à « souhaiter d'être anathème ³ », s'il l'eût fallu pour les sauver. Il déclare aux Corinthiens ⁴ qu'il a pour eux un amour de jalousie qui vient de Dieu ; il peut dire aux Philippiens : « Je vous porte dans mon cœur, Dieu m'est témoin de la tendresse avec laquelle je vous aime tous dans les entrailles de Jésus-Christ ⁵. »

Les Épîtres, répondant de plus à toutes les questions qui concernent la vie morale, sont, de ce fait, de véritables lettres de direction spirituelle, qui en peuvent remplacer d'autres. Aussi faut-il exprimer un vif regret touchant le peu de cas que l'on fait aujourd'hui dans le monde des Saintes Lettres.

Les passages des Épîtres que l'Église a insérés dans sa Liturgie sont certainement les plus dignes d'attention. Et s'il faut concéder que, d'une

1. *Philip.*, 1, 21.

2. *Philip.*, III, 8.

3. *Rom.*, IX, 3.

4. *II Cor.*, XI, 2.

5. *Philip.*, 1, 7, 8.

manière générale, les Épîtres dépassent la portée de l'intelligence moyenne des jeunes enfants, ils pourront cependant profiter de bien des enseignements présentés dans les Épîtres des dimanches. En tous les cas, à cet endroit de la Messe, ils auront toujours à protester de leur volonté de vivre en bons petits chrétiens.

*
*
*

L'Évangile. L'Évangile, il n'est pas besoin de le rappeler, est le récit des paroles dites par Notre-Seigneur, des faits par lui accomplis, le récit en un mot de toute sa vie, de sa mort, de sa résurrection, de son ascension dans les cieux. C'est la « bonne nouvelle » qui nous a été livrée par les quatre Évangélistes : saint Matthieu, saint Marc, saint Luc, saint Jean. Le premier et le dernier étaient au nombre des apôtres mêmes ; saint Marc fut disciple de saint Pierre ; saint Luc, de saint Paul¹. L'iconographie chrétienne désigne chacun des Évangélistes par un symbole en rapport avec la nature de leurs écrits. Ainsi une « figure d'homme » est attribuée à saint Matthieu, parce qu'il s'est plu à rapporter la généalogie et à prouver l'authenticité du Messie, le Fils de Dieu fait homme ; saint Marc est symbolisé par un « lion » : son Évangile en effet

1. Saint Luc, outre l'Évangile, a écrit les *Actes des Apôtres*, le cinquième livre historique du Nouveau Testament, qui nous retrace l'histoire des origines de l'Église et surtout celle des saints Apôtres Pierre et Paul.

débuté par la prédication de Jean-Baptiste dont la voix, semblable à un lion rugissant, retentit dans le désert. Saint Luc a pour emblème un « taureau », l'animal victime. Il s'est fait tout particulièrement l'évangéliste de la miséricorde de Jésus, venant sauver les hommes par son sacrifice, lequel devait mettre fin à tous les autres.

Saint Jean a l'« aigle » pour attribut. Disciple vierge, il a plus que personne bénéficié du privilège des cœurs purs, à qui la vision de Dieu est promise. Comme l'aigle au regard perçant, d'un vol rapide il s'élançe dans les profondeurs de la Divinité : « Au commencement était le Verbe ! »



Aux messes solennelles, l'Évangile est chanté par le diacre, à qui cette fonction appartient de droit.

Que les enfants le suivent attentivement, en se tenant debout, et après avoir tracé un petit signe de croix sur le front, la bouche et le cœur, témoignages de leur foi en la parole de Jésus-Christ et de leur ferme intention de vivre conformément aux enseignements de l'Évangile.

A l'annonce de l'Évangéliste à qui est emprunté le passage choisi pour le jour, *Sequentia sancti evangelii secundum N.*, tous doivent répondre par ces mots : *Gloria tibi, Domine* : Gloire à vous, Seigneur !

Certes, s'il est un livre bien à la portée des enfants, c'est l'Évangile.

Pour le faire comprendre, goûter et surtout pratiquer, disons-leur que, par prédilection, Jésus s'est laissé approcher ici-bas par tout ce qui est faible, humble, souffrant. Lorsque les apôtres, dans leur respect pour l'auguste Personne du divin Sauveur, voulaient éloigner les groupes d'enfants qui se sentaient attirés tout auprès de lui par sa surhumaine bonté, Jésus disait : « Laissez venir à moi les petits enfants et ne les empêchez pas, car le royaume des cieux est pour ceux qui leur ressemblent¹. »

Évitons de présenter l'Évangile simplement comme le récit du *passé*. Le moyen de donner à l'Évangile toute son actualité est de le remettre à sa place dans la Liturgie. Nous reverrons alors Jésus vivant en la sainte Église et vivant en nos âmes, y parlant encore ainsi qu'il parlait, assis sur la montagne, au milieu de la foule échelonnée sur le versant de la colline, et si avide d'entendre la parole du divin Maître, que souvent elle en oubliait de prendre sa nourriture². Nous sentirons que tout comme en Judée, dans les campagnes et les bourgades de la Galilée, c'est toujours Jésus qui bénit, console, guérit, relève, en un mot qui « passe en faisant le bien³ » et en proposant ses exemples à notre imitation.

La sainte Église a divisé la presque totalité de l'Évangile en autant de lectures qu'il y a de jours, de fêtes dans l'année ; et ce choix de notre Mère

1. *Marc*, x, 14 ; *Luc*, xviii, 16.

2. *Marc*, viii, 2.

3. *Act.*, x, 38.

est toujours parfaitement approprié aux temps et aux circonstances.

Prenons donc l'habitude, et faisons-la prendre, de venir trouver dans l'Évangile chaque matin, du moins chaque dimanche, notre « ordre du jour », ou de la semaine, afin de bien savoir comment il faut revivre Jésus devant Dieu et devant les hommes.

Cette pratique, si simple et si rationnelle, est d'une efficacité incomparable dans la formation religieuse des âmes ; il en sera d'ailleurs reparlé en traitant de l'Action de grâces après la Communion.

CHAPITRE SEIZIÈME

LA PRÉDICATION

Le dimanche, surtout à la Messe paroissiale, a lieu, après l'Évangile, ce qu'on appelle le *prône*.

Un prône, à proprement parler, comporte :

1) les annonces relatives au culte divin, aux œuvres paroissiales, à l'observance, s'il y a lieu, du jeûne et de l'abstinence ; les publications des bans de mariage.

2) la recommandation des défunts de la paroisse ;

3) une instruction, généralement sur l'Évangile du jour : c'est alors l'*Homélie*. D'autres sujets peuvent également servir de thème à cette instruction. Parfois aussi, elle est remplacée par une lecture, notamment la lecture des communications officielles de la sainte Église, telles que les mandements, les lettres pastorales.

En tous les cas, le Curé donne lecture, en langue vulgaire, de l'Évangile du dimanche.

Les avantages du Prône n'échapperont à personne, et, à eux seuls, militeraient en faveur de l'assistance à la Messe paroissiale.

C'est la parole de notre Curé que nous y entendons. Or ne l'oublions pas, il a *charge* de nos âmes. C'est lui qui doit, d'office, *ex officio*, conduire ses paroissiens au Christ et par le Christ à Dieu.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LA PROFESSION DE FOI

Le *Credo* se chante à la Grand'Messe tous les dimanches. De même le *Credo* est dit (ou chanté), même en semaine, aux fêtes de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, des Anges, des Apôtres, des Docteurs de l'Église et en quelques autres cas.

Le Symbole chanté à la Messe est le *Symbole de Nicée*, composé au Concile de ce nom, lequel, en 325, proclama contre l'hérésiarque Arius la consubstantialité du Verbe avec le Père. Ce Symbole fut complété au Concile de Constantinople (381), qui déclara, contre Macédonius, « que le Saint-Esprit est Dieu, et doit être adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils. »



Pendant que le prêtre récite le *Credo*, il convient que les fidèles se tiennent debout ; à ces mots : « *Et incarnatus est* », ils devraient tous se mettre à genoux. Cet usage justifié par la révérence due au mystère de l'Incarnation qui est rappelé à cet endroit, est loin d'être partout observé.

Ne le sont pas davantage d'ailleurs beaucoup d'autres rites, tels par exemple les inclinations de tête avec le prêtre.

L'ignorance ou l'indifférence qui règnent aujourd'hui parmi les fidèles relativement à ces petites manifestations religieuses ; la timidité qui s'oppose à la franche observation des rubriques ; l'hésitation même que l'on met avant de répondre à haute voix à une prière : ce sont là des faits que nous constatons tous. Ils laissent à réfléchir. Encore une fois, il semblerait que lorsque certains chrétiens se trouvent à l'église, ils soient transplantés sur un sol étranger, ou placés dans un élément qui n'est pas le leur.

Que devient alors le principe de l'unité catholique ?

Ah ! ce principe, c'est bien par le chant collectif du *Credo* que nous le pouvons affirmer.

Appelé de tous nos vœux et béni soit le jour où, de même qu'« il n'y a qu'un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême¹, » dans toutes les paroisses, dans toutes les églises, il n'y aura plus qu'une voix pour chanter : « Je crois en Dieu. »

Entre tous nos chants à l'envi magnifiques, le chant du *Credo* par la foule est un des plus impressionnants. Et il n'est pas un homme, ayant conservé un peu de droiture — fût-il indifférent à la religion — qui, l'entendant, ne rende hommage, au moins dans son for intérieur, à notre foi catholique.

1. Eph., iv, 5.

§ 4. LE SACRIFICE PROPREMENT DIT OU L'EUCCHARISTIE

I. L'OFFERTOIRE

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

PRÉPARATION DES OFFRANDES

A tout sacrifice, il faut une matière à sacrifier. La matière — éloignée — du Sacrifice de la Messe, ce sont le pain et le vin, qui seront changés, à la Consécration, au Corps et au Sang de Jésus-Christ.

Le pain doit être de froment et azyme, c'est-à-dire sans levain. On lui donne, dans l'Église romaine, la forme ronde que tous connaissent. On l'appelle bien justement « hostie », mot qui signifie victime.

Le vin doit être du vin de raisin, absolument pur. Généralement, l'on choisit de préférence le vin blanc.

En présence du pain et du vin qui vont être présentés sur l'autel, la pensée se reporte tout naturellement vers le sacrifice de Melchisédech, image du Sacrifice eucharistique. « Abraham, dit la Genèse, ayant été vainqueur des rois étrangers, Melchisédech, roi de Salem, apporta du

pain et du vin en sacrifice, car il était prêtre de Dieu le Très-Haut¹. »

* * *

Il semble utile de rappeler que jadis, tous les fidèles participaient de fait à l'offrande ; s'approchant de l'autel, ils présentaient eux-mêmes, non seulement le pain et le vin nécessaires au Sacrifice et que l'on recevait, consacrés, dans la Communion, mais encore d'autres dons en nature, qui étaient simplement bénits pendant le Sacrifice, puis distribués aux pauvres, aux veuves, au clergé, ou utilisés pour différentes œuvres de l'Église. Les offrandes étaient reçues sur de grands plateaux². Pendant le long défilé, l'on chantait un psaume, précédé et suivi d'une *Antienne*. Le psaume a été supprimé puisqu'on ne défile plus ; l'antienne a été maintenue ; elle est chantée par le chœur, avant l'oblation sous le nom d'*Offertoire*.

* * *

Les vases liturgiques en usage dans le Sacrifice sont le *calice*, coupe en or ou en argent doré ; et la *patène*, petite assiette de même métal, réduction d'un plateau beaucoup plus grand, en-

1. *Gen.*, xiv, 18.

2. De cette tradition, il reste des vestiges dans l'offrande qui se fait à pareil moment aux services des défunts ; dans l'offrande du *pain béni* en certains lieux. Les honoraires de Messes aussi ont la même signification.

ployé autrefois pour l'offrande. Calice et patène ont dû être consacrés par l'évêque.

Avant la célébration de la Messe, vases et linges sacrés sont disposés ensemble. Au-dessus du calice, un linge de lin, plié dans le sens de sa longueur, c'est le *purificateur* qui servira à essuyer le calice ; puis la patène avec l'hostie du sacrifice ; la patène est surmontée d'un petit carton carré garni de toile, appelé *pale*, qu'on utilisera pour couvrir le calice pendant la Messe. Le tout est recouvert par le *voile du calice*, morceau d'étoffe de même couleur que les ornements du prêtre. Tout au-dessus, dans une bourse formée d'un double carton d'étoffe, le *corporal*, assez grand linge de toile qui sera déployé sur l'autel pour recevoir dignement la sainte Hostie et le calice du Précieux Sang.

Aux Messes basses, dès qu'il arrive de la sacristie, le prêtre place sur l'autel le calice tel que nous venons de le décrire, et étend en partie le corporal sur l'autel ; aux Messes solennelles le calice est déposé sur la crédence, à l'un des côtés de l'autel. Là aussi sont deux burettes, l'une de vin, l'autre d'eau. — Pendant le chant du *Credo*, le diacre y viendra prendre la bourse pour étendre le corporal sur l'autel. Au moment de l'offertoire, le sous-diacre se rend à la crédence, prend le calice, la patène et l'hostie, et les enveloppant dans l'écharpe ou *huméral* dont il s'est revêtu, les apporte solennellement à l'autel où le diacre les reçoit.

L'explication détaillée de ces cérémonies ne peut manquer d'intéresser les enfants. Ils sont par nature très enclins à regarder et à se rendre compte de tout. Comment se fait-il que les éducateurs songent si peu à mettre à profit cette tendance, ici du moins, très favorable ?

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

OBLATION DE L'HOSTIE ET DU CALICE

Le prêtre ne perd jamais de vue¹ que : les prières de l'oblation se rapportent à un double objet : au pain et au vin ; au Corps et au Sang de Jésus-Christ. L'oblation du pain et du vin a pour effet de retirer ces deux substances de l'usage commun, c'est en quelque sorte une première sanctification de cette matière ; elle la rend plus agréable à Dieu. Mais il y a plus : « La pensée du prêtre, dit Dom Guéranger, va plus loin que le moment présent ; il pense à l'hostie qui sera sur l'autel après la Consécration, hostie qui est la seule véritable. » Cela explique certaines expressions employées dans les prières de l'oblation et dans celles qui précèdent la consécration, telles que *hostie immaculée*, *calice du salut*, *saints sacrifices*, *sacrifices de louange*.

Offrande de l'Hostie

Aux Messes solennelles, le diacre présente au célébrant la patène et l'hostie ; sinon le célébrant les prend de lui-même. En tous les cas, tenant la patène de ses deux mains, il la présente à Dieu en disant : « Recevez, ô Père saint, Dieu tout-

1. Voir *La Sainte Messe*, par Dom Vandeur, p. 98, 99, ouvrage auquel est emprunté ce paragraphe.

puissant et éternel, cette Hostie sans tache ; je vous l'offre, moi, votre indigne serviteur, à vous qui êtes mon Dieu vivant et vrai, pour mes péchés, mes offenses et mes négligences innombrables, *pour tous les assistants et pour tous les chrétiens vivants et morts* ; puisse ce sacrifice être profitable à moi et à eux pour le salut éternel. »

Cette prière révèle assez que le sacrifice est offert à une intention littéralement *catholique*, universelle, pour tous. Avis à ceux qui ont l'habitude de tant restreindre l'étendue de leurs prières qu'elles embrassent seulement quelques pauvres petits intérêts particuliers et, tout au plus, ceux de leurs proches.

Nous devons intervenir dans l'offrande.

Nous avons rappelé de quelle manière les fidèles de la primitive Église y participaient. Si les coutumes se peuvent modifier suivant les âges, l'esprit de la sainte Église, on le sait bien, demeure le même, et le devoir de nous unir effectivement à l'offrande existe toujours.

On satisfait à ce devoir quand, en esprit de foi, l'on fait un don *réel* à l'église ; on y satisfait spirituellement en offrant l'Hostie avec le prêtre, aux intentions générales de la sainte Église ; en *s'offrant soi-même*, en présentant à Dieu, par Jésus-Christ, le sincère désir de ne disposer de ses biens, de son temps, de sa vie, de tout, que selon la volonté divine.

Ce que les tout petits enfants exprimeront parfaitement par un simple : Mon Dieu, je veux être bien sage pour vous faire plaisir.

Offrande du Calice

Après l'offrande de l'hostie, le diacre, à l'aide d'une burette, verse du vin dans le calice ; le sous-diacre y ajoute quelques gouttes d'eau. (Aux Messes privées, le prêtre accomplit à lui seul toute la cérémonie). En chacun des cas, il bénit l'eau¹, tout en disant une magnifique prière qui exprime la haute signification de ce mélange. Le vin représente la divinité de Jésus-Christ ; les quelques gouttes d'eau, l'humanité qu'il s'est unie afin qu'à son tour l'homme puisse être uni à la divinité. Cette prière cache les plus grands mystères : l'union de la nature divine et de la nature humaine en la Personne du Fils de Dieu fait homme ; le mystère aussi de notre union, de notre incorporation au Christ dont nous avons déjà plus d'une fois parlé. On n'approfondira jamais assez cette doctrine sur laquelle repose toute la vie chrétienne. Insistons-y encore en rapportant textuellement un passage de l'excellent ouvrage cité plus haut, *La Sainte Messe*², expliquant le sens de la prière qui accompagne le mélange du vin et de l'eau.

« Saint Jean déjà, dans son Apocalypse, dit que l'eau représente les peuples. Le vin représente Jésus-Christ. De cette union au Christ par la grâce sanctifiante, union qui nous déifie en quelque sorte, résulte la formation du corps mys-

1. Aux Messes des Défunts, cette bénédiction n'a pas lieu.

2. Dom Vandeur, *La Sainte Messe*, p. 103.

tique dont l'Homme-Dieu est la tête, et les fidèles les membres. C'est ainsi que depuis son Incarnation Jésus est, d'une certaine manière, plus à nous. Il est la vigne, nous sommes les branches; il est en même temps la sève qui nourrit. Il est réellement la tête, nous sommes réellement les membres de ce grand corps qui est l'Église, et dans lequel celui-là seul vit, en qui vit et demeure la grâce du Chef.

Or, comme le Christ se fait, à la Messe, l'hostie du sacrifice, ainsi les fidèles, inséparables de lui, s'offrent en lui et par lui à Dieu son Père et leur Père. »

Le calice étant préparé, est alors *offert* à Dieu, toujours aux mêmes intentions *catholiques*. « Nous vous offrons, Seigneur, le calice du salut, et nous supplions votre clémence de le faire monter comme un parfum d'une agréable odeur en présence de votre divine majesté, *pour notre salut et celui du monde entier.* »

Enfin, le prêtre, après avoir prié, incliné, les mains jointes et posées sur l'autel, « dans un esprit d'humilité et avec un cœur contrit », se redresse, lève les yeux, ouvre, élève et rejoint les mains sur la poitrine, et enfin bénit les offrandes en disant : « Venez, Sanctificateur tout-puissant, Dieu éternel, et bénissez ce sacrifice préparé pour la gloire de votre saint nom. »

Nous ferons remarquer à ce propos que les si nombreuses « *bénédictions* » que le prêtre fait au cours du Sacrifice, sont indiquées dans les

bons missels, à l'endroit voulu, par la figure d'une petite croix.

Nous ne pensons pas avoir à expliquer la signification de ces bénédictions, soit avant, soit après la consécration¹. Qu'il suffise de rappeler aux enfants que la Croix étant la source de toute grâce, et comme on l'a si bien dit², « le mystère central de l'œuvre de Jésus », il est bien juste et bien naturel que, durant la sainte Messe, tout y soit sans cesse rapporté.

1. Voir sur ce point Dom Vandeur, *ouvr. cité*, p. 108 et suivantes.

2. *Id.*

CHAPITRE VINGTIÈME

L'ENCENSEMENT — LE LAVABO

Aux Messes solennelles, à deux reprises, a lieu l'*encensement*.

Le premier encensement se fait, nous l'avons vu, lorsque le prêtre monte à l'autel, et le second encensement, à la suite des offrandes. Ce dernier est plus complet que le premier.

Le prêtre bénit l'encens en implorant la prière du bienheureux archange saint Michel, qui se tient dans le ciel à la droite de l'autel des parfums, et celle de tous les élus ; puis il encense, d'après les rubriques, les offrandes et l'autel ; rendant l'encensoir au diacre, il en est lui-même encensé. On encense également le clergé par ordre de dignité, et jusqu'aux fidèles.

L'encens, symbolisme de l'adoration et de la prière fervente, ne convient qu'à Dieu. Mais on encense dans le même esprit tout ce qui est consacré à Dieu. C'est ainsi que les simples fidèles, qui sont les « temples du Saint-Esprit » et les participants au saint Sacrifice, reçoivent également cet honneur. Il est d'élémentaire bienséance d'y prêter attention et de répondre au salut du thuriféraire par un salut.

Pour saisir quelque chose de la haute signification de la cérémonie de l'encensement, rien

de mieux que de nous transporter en esprit dans le ciel, guidés par le texte de l'Apocalypse de saint Jean¹.

L'Agneau était au milieu du trône... « il vint un autre ange et il se tint sur l'autel, un encensoir d'or à la main ; on lui donna beaucoup de parfums pour les offrir, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône ; et la fumée des parfums, mêlée aux prières des saints, monta de la main de l'ange devant Dieu². »

N'y a-t-il pas raison de dire qu'un chrétien, tant soit peu initié et attentif aux cérémonies liturgiques, prend sans cesse conscience de sa dignité surnaturelle ?



Après l'encensement, le prêtre se rendant au côté droit de l'autel, se lave les mains, puis se les essuie avec un linge appelé *manuterge*, en récitant le psaume *Lavabo*, lequel exprime que ce rite est un symbole de purification, car le prêtre et les assistants au sacrifice ne pourraient jamais paraître assez purs à l'autel de Dieu.



Une nouvelle prière d'offrande à la Sainte

1. L'Apocalypse est un livre prophétique, le dernier des vingt-sept livres du Nouveau Testament.

2. *Apoc.*, VIII, 3.

Trinité est faite au milieu de l'autel, en mémoire de la passion, de la résurrection et de l'ascension de Notre-Seigneur ; à l'honneur de la sainte Vierge et de tous les Saints, dont le souvenir sera plus d'une fois rappelé et l'intercession demandée au cours du saint Sacrifice.

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

L'ORATE FRATRES — LA SECRÈTE

Les offrandes ayant été préparées, bénies et présentées à Dieu, le célébrant va prier avec une instance toute spéciale pour attirer sur elles son regard favorable.

Cette prière est si importante qu'il ne semble point excessif de provoquer plus expressément le pieux concours des assistants. C'est ainsi que le prêtre, se retournant à ce moment vers le peuple, lui adresse la supplication : *Orate fratres*. « Priez, mes frères, afin que mon sacrifice qui est aussi le vôtre, soit favorablement reçu de Dieu le Père tout-puissant. »

A quoi nous devons tous répondre : « Que le Seigneur reçoive favorablement ce sacrifice pour l'honneur et la gloire de son Nom, pour notre utilité et pour celle de toute sa sainte Église. »

Pourrait-on donner un résumé plus net des fins et des motifs de la prière, et la produire en de plus favorables circonstances ? Pourquoi faut-il qu'à cet endroit de la Messe, tant de personnes ne prient pas, ou se contentent de prier en leur particulier ? Auraient-elles trouvé des formules plus expressives que celles de l'Église ?

Pour nous du moins, chrétiens, qui comprenons la valeur de la prière *liturgique*, ne man-

quons jamais de répondre ici à l'appel du prêtre. Ne manquons pas davantage d'enseigner aux garçonnets désignés pour être servants de Messe, qu'ils doivent bien laisser au célébrant le temps d'achever sa supplique, avant d'y donner la réponse.

La plupart des petits acolytes, en effet, ont pris de l'*Ora te fratres* — comme d'ailleurs un peu partout — de déplorables habitudes routinières, qui diminuent l'expression de nos rites.

* * *

Dans une grande union d'esprit et de cœur, prêtre et fidèles peuvent donc maintenant réciter la prière appelée *Secrète* parce qu'on la dit à voix basse.

De même que la Messe, assez souvent, a plusieurs Collectes, elle a plusieurs *Secrètes*, le nombre de celles-ci correspondant toujours exactement à celui des premières. La même remarque s'applique aux oraisons après la Communion.

Le sens de la *Secrète* est très beau et très élevé. Il s'établit là comme un divin commerce entre Dieu et l'Église. Les *Secrètes* expriment toujours à peu près cette pensée : « En retour, Seigneur, des hosties que nous vous offrons, et que veuillez regarder avec bienveillance, nous vous prions de daigner nous accorder un perpétuel secours ¹. »

1. *Secrète* du premier dimanche après la Pentecôte.

La Secrète, comme les autres oraisons, se termine ainsi : « Par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, étant Dieu, vit et règne avec vous, ô Dieu, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles : *per omnia sæcula sæculorum.* »

Ces derniers mots, contrairement au reste, sont prononcés à haute voix ou chantés par le prêtre, afin de nous avertir que la première phase du sacrifice : *l'offrande*, est terminée.

Le peuple répond alors : *Amen!* Qu'il en soit ainsi. Et que ne veut pas dire ce mot après tout ce qui vient de se passer ?



Remarquons que l'ensemble des prières et des cérémonies de l'*Offertoire* correspond au premier geste de Notre-Seigneur dans l'institution de l'Eucharistie : *Il prit du pain.*

II. LA GRANDE ACTION CONSÉCRATOIRE

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

LA PRÉFACE

La Préface sert d'ouverture aux prières eucharistiques, autrement dit à la grande Prière et Action du *Canon*, selon le sens déjà expliqué¹.

L'Église, au moment où les plus saints mystères vont s'accomplir, se recueille, et envisageant d'un regard tout le grand œuvre de Dieu, lui en rend grâces solennellement. Ainsi fit Jésus en instituant l'Eucharistie.

Nous voudrions tous nous unir par le chant au magnifique dialogue qui annonce la Préface.

✠. *Le Seigneur soit avec vous.* ☩. *Et avec votre esprit.*

✠. *Haut les cœurs !* ☩. *Nous les tenons élevés vers le Seigneur.*

✠. *Rendons grâces à Dieu.* ☩. *Il est juste et raisonnable de le faire.*

Oui, vraiment, va poursuivre le prêtre, rien de plus juste, de plus équitable et de plus salutaire.

Dans la primitive Église, la Préface n'avait pas de formule déterminée, mais était laissée à l'inspiration du célébrant. Cependant, il y déve-

1. Voir page 140.

loppait toujours plus ou moins longuement et avec plus ou moins de lyrisme le thème des bienfaits de Dieu : Création, vocation de son peuple, Incarnation, Rédemption, tous bienfaits aboutissant à l'institution de l'Eucharistie.

Depuis longtemps, le texte des Préfaces a été fixé. Ce sont, à part la Préface commune ou de tous les jours, la Préface de la Sainte Trinité, réservée pour cette fête et pour les dimanches ; les sept Préfaces assignées aux divers Temps liturgiques ou aux grandes solennités, marquant chacune plus spécialement une des étapes de l'œuvre rédemptrice ; la Préface de la Sainte Vierge et celle des saints Apôtres. (D'autres enfin, comme la Préface de l'Avent et celle des défunts, concédées seulement à certains diocèses).

La sainte Église, en la Préface, fait passer sa louange par tous les chœurs de la milice céleste. Presque tous les ordres des esprits angéliques y sont tour à tour nommés : les Anges louent la Majesté divine ; les Dominations, les Puissances l'adorent et la révèrent ; les Vertus des cieus et les Séraphins la célèbrent ensemble dans des transports de joie. Et finalement, nous aussi, pauvres mortels, nous supplions Dieu de nous permettre d'unir nos voix à celles des bienheureux pour chanter avec eux le *Sanctus* éternel.

Il est juste que la création entière, reliée à Dieu par le Sacrifice de Jésus-Christ, fasse, à l'approche du grand mystère eucharistique, retentir l'hymne d'action de grâces.



Avec un peu de pratique dans l'art de l'éducation et surtout un dévouement soutenu par une foi vive, on peut assez facilement obtenir des enfants, de nature pourtant si volage, qu'ils redoublent aussi, à ce moment de la Messe où nous arrivons, d'attention et de piété.

A l'invitation de l'Église : « Haut les cœurs » *Sursum Corda!* ils ont comme nous répondu : « Nous les tenons élevés vers le Seigneur ». Il ne faut pas que ce soit un vain mot ; et nous avons à les aider, par d'ingénieuses sollicitudes, à s'élever au-dessus des distractions et des petitesse de cette terre.

L'image, toujours d'un secours efficace dans l'éducation religieuse, peut, semble-t-il, venir ici particulièrement à propos ; telle, par exemple, une peinture qui représenterait un quelque chose de la Jérusalem céleste, à la façon dont elle est décrite dans l'Apocalypse.

Saint Jean, dans son symbolisme saisissant, essaya de rendre les splendeurs des cieux¹ : il nous montre le Dieu de gloire assis sur un trône tout rayonnant et étincelant de pierreries ; les anges l'entourent ; de même l'universalité des saints, figurée par les vingt-quatre vieillards ; toute la création vivante représentée par les quatre animaux ; une foule immense de toutes nations, de toutes tribus, de toutes langues.

1. Apoc., IV, V, VII.

Au milieu du trône, se tient un Agneau debout, « comme immolé », *tamquam occisus*. Et toutes les créatures qui sont dans le ciel, sur la terre, sous la terre et dans la mer, et toutes les choses qui s'y trouvent disent : « A celui qui est assis sur le trône et à l'Agneau soient la louange, l'honneur, la gloire et la force aux siècles des siècles ! »

C'en est assez peut-être pour produire une impression plus vive de la sainteté de Dieu et partant de la révérence qui lui est due ; pour mieux faire comprendre que c'est à l'Agneau qui nous a rachetés, que tous les bienheureux doivent, et que nous devons aussi, la gloire éternelle.

Et en ajoutant à ces chers petits que ce même Roi du ciel, ce même Agneau divin va descendre sur l'autel, sans doute qu'ils attendront, le cœur plus ému et tout leur extérieur plus tranquille, « Celui qui vient au Nom du Seigneur. »

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

LE CANON : INVOCATIONS

En presque tous les missels, à cet endroit de la Messe, se trouve une image de Jésus Crucifié entre Marie et saint Jean. Elle rappelle qu'on arrive au renouvellement du Sacrifice du Calvaire.

Puisque c'est l'acte par excellence de la charité, n'est-il pas naturel que la charité unisse ici spécialement tous les membres de la grande famille de Dieu — sous ses trois états, c'est-à-dire : l'Église *militante* ou les fidèles qui combattent sur la terre ; l'Église *trionphante* ou les saints du ciel, et l'Église *souffrante* ou les âmes qui expient encore leurs fautes en Purgatoire ? Soit avant, soit après la Consécration, il se fait entre tous, si l'on pouvait ainsi parler, un mutuel échange de bons procédés : demandes de secours pour nous, hommages aux saints, prières pour les trépassés.

A l'Offertoire, on a dû dire aux enfants d'entendre, au delà de leur petit égoïsme, les intentions de leur prière et de leur offrande.

Le texte de l'oblation le demande ainsi, et c'était du reste à ce moment, qu'autrefois on donnait lecture des listes, des « diptyques » ou tablettes, sur lesquels étaient inscrits les noms des

personnes à recommander aux prières des fidèles.

Maintenant, la chose a lieu, du moins en secret, au commencement du Canon.

C'est donc d'abord une prière pour la sainte Église tout entière, et particulièrement le Souverain Pontife, l'Évêque du diocèse ; puis au *Memento des vivants*, le prêtre précise l'intention spéciale à laquelle le saint Sacrifice est offert ; il prie ensuite à l'intention des *assistants*, et de tous ceux pour qui nous avons une obligation particulière de prier, soit par conséquent nos familles, nos bienfaiteurs, nos amis. N'oublions pas les habitants de notre paroisse et surtout notre curé.

Dans le même esprit, à la suite de la Consécration et de l'Oblation de la divine Victime, se placera le *Memento des morts*. Il n'y a certainement pas de prières privées dont les accents soient aussi pénétrants que ceux de la Liturgie des défunts.

Les petits enfants écouteront et comprendront très bien quand on leur recommandera de prier de tout leur cœur et nommément pour le Pape, pour l'Église, pour tous ceux qu'ils aiment, vivants et morts.



Ils voudront aussi saluer les Saints dont il est fait mémoire au *Communicantes*, qui suit le *Memento des vivants*.

Ce seul mot de *communicantes*, « en communion, » indique les intimes rapports dans lesquels nous entrons avec la glorieuse Marie toujours Vierge, les Apôtres, tous désignés, et les premiers grands Martyrs. Ce n'est d'ailleurs ni la première ni la dernière fois que la Liturgie de la Messe nous unit aux saints du ciel.

Il en a été question déjà dans l'offrande à la Sainte Trinité : *Suscipe, Sancta Trinitas.*

Immédiatement après le « Memento des morts », dans la prière *Nobis quoque peccatoribus*, le prêtre et les fidèles quoique pécheurs, appuient sur l'intercession des saints Apôtres et Martyrs et de tous les Saints, leur confiance d'avoir un jour part, en leur société, à la gloire céleste.

Une demande de secours est encore faite à Dieu, par leur intercession, dans la prière *Libera* qui suit le Pater.

La Liturgie est donc partout la mise en lumière et en actes du grand dogme de la *Communion des saints*. A la vérité, la grande et noble devise : « l'Union fait la force », nulle part n'a son expression aussi complète que dans la Liturgie catholique.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

LE CANON : LA CONSÉCRATION

Le prêtre, à la suite de la prière « *Communicantes*, » étendant ses mains sur l'Hostie et le Calice, (prière *Hanc igitur*) a, par ce geste très symbolique, désigné à la Majesté divine la Victime qui va s'immoler, chargée de nos péchés.

Tout exprime qu'il faut entrer dans un plus profond recueillement, car le grand Acte de la Consécration va s'accomplir, le plus grand des miracles, comme l'appelle saint Thomas d'Aquin.

Les actes et les paroles du prêtre seront ici les actes et les paroles mêmes de Jésus, lorsqu'il institua et célébra le premier Sacrifice eucharistique au soir du Jeudi-Saint, dans la Cène qu'il fit avec ses apôtres.

Voici donc ce que dit le prêtre, faisant tous les gestes que ses paroles indiquent.

« Jésus, la veille de sa Passion, *PRIT du pain dans ses mains saintes et vénérables*, *LEVA les yeux au ciel*, vers Vous, Dieu tout-puissant, Vous son Père ; *VOUS RENDIT GRACES*, *BÉNIT ce pain*, le rompit et le distribua à ses disciples en disant : *Prenez et mangez-en tous.* »

Le prêtre appuyé sur l'autel, tenant de ses deux mains l'Hostie entre le pouce et l'index, pour-

suit en prononçant à voix basse, distinctement et attentivement, les paroles de la Consécration.

« CECI EST EN EFFET MON CORPS. »

Aussitôt la consécration de la sainte Hostie, le prêtre genuflectant, l'adore ; il se relève, la présente à l'adoration du peuple, c'est l'*Élévation de l'Hostie* ; la pose sur le corporal et de nouveau l'adore. Alors le Calice ayant été découvert, il dit :

« Agissant de même, après le repas, il prit ce précieux Calice dans ses mains saintes et vénérables, vous rendit également GRACES, le BÉNIT et le donna à ses disciples en disant : « Prenez et buvez-en tous. »

Appuyé sur l'autel et tenant le Calice un peu élevé, il prononce à voix basse, attentivement, les paroles de la consécration :

« CECI EST EN EFFET LE CALICE DE MON SANG, LE SANG DE LA NOUVELLE ET ÉTERNELLE ALLIANCE, MYSTÈRE DE LA FOI, SANG QUI SERA RÉPANDU POUR VOUS ET POUR UN GRAND NOMBRE EN RÉMISSION DES PÉCHÉS. »

Il pose le Calice sur le corporal et dit à voix basse :

« Toutes les fois que vous accomplirez ces mystères, vous le ferez en mémoire de moi. »

Faisant la genuflexion, il adore ; se relève et montre le Calice au peuple (*Élévation du Calice*), le couvre avec la pale, et de nouveau adore.

Le grand miracle de la Transsubstantiation est accompli. Du pain et du vin, il ne reste plus que

les espèces ou *apparences* ; Jésus-Christ est réellement et substantiellement présent sur l'autel.

Il y est cependant dans un état apparent d'anéantissement et de mort, et la Victime a été véritablement, quoique *mystiquement*, immolée par les paroles de la Consécration, vrai glaive spirituel.

Prononcées séparément sur le pain et sur le vin, ces paroles, d'elles-mêmes n'opérant que ce qu'elles signifient, appellent isolément et exclusivement sous la double *espèce* le Corps et le Sang du Seigneur, qui semblent ainsi être séparés l'un de l'autre. Comme a dit Bossuet, ils le seraient, *s'ils pouvaient l'être*. Mais le Christ ressuscité, est glorieux et indivisible. « Le Christ sorti du tombeau ne meurt plus ¹. » Partout donc où se trouve le très saint Corps ou le Sang rédempteur, là même, par *concomitance*, réside en son entier l'Humanité sainte unie au Verbe ².

Devant un tel prodige d'amour et de miséricorde, nous n'avons plus qu'à témoigner de notre foi, de notre adoration et de notre reconnaissance.

Veillons, et enseignons à nos enfants à exprimer ces sentiments selon les prescriptions de la sainte Église.

Il nous est recommandé, quand le prêtre gé-

1. Rom., vi, 9.

2. Cf. *Année liturgique*, Temps après la Pentecôte, tome I, p. 512.

nufflect après la consécration de l'Hostie et du Calice pour adorer le Corps du Seigneur et son Précieux Sang, d'adorer avec lui ; puis, lorsqu'il les élève, précisément pour les présenter à nos adorations, de regarder la sainte Hostie et le divin Calice.

Les indulgences¹ dont Pie X a enrichi cette pratique sont une raison de plus pour l'observer fidèlement.

Et que ces regards de foi et d'amour disent que, tout comme à l'Oblation, nous nous sommes faits *offrants*, nous voulons être plus que jamais avec Jésus des *offerts*, des victimes.

1. Indulgence de 7 ans et de 7 quarantaines, à tous les fidèles qui, pendant la Messe, au moment de l'élévation, regarderont la sainte Hostie avec foi, piété et amour, en disant : *Dominus meus et Deus meus* ! « Mon Seigneur et mon Dieu ». Et à ceux qui le feront tous les jours, indulgence plénière, une fois par semaine, à la condition de recevoir la sainte Communion dans les conditions voulues. S. C., ind. : 12 juillet 1906.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

LE CANON : L'OBLATION DE LA DIVINE VICTIME

Pour obéir à l'ordre du Sauveur : « *toutes les fois que vous accomplirez ces saints mystères, vous le ferez en mémoire de moi,* » le prêtre offre à Dieu la divine Victime, réellement présente sous les voiles du Sacrement.

Ou plutôt, ce n'est pas le prêtre tout seul qui va parler. Au cours de tout le sacrifice, il a employé dans ses prières la formule *nous*, dans laquelle il ne faut pas seulement voir un « pluriel de politesse », mais bien le pronom convenable pour représenter une collectivité. Ici le texte du missel est encore plus précis : « C'est pourquoi, Seigneur, nous, *vos serviteurs*, et avec nous, *tout votre peuple saint*, fidèles au souvenir de la bienheureuse Passion de ce même Jésus-Christ, votre Fils, Notre-Seigneur, de sa Résurrection du tombeau et de sa glorieuse Ascension au ciel, nous offrons à votre Majesté Suprême, grâce aux dons que vous nous avez faits, l'Hostie pure, l'Hostie sainte, l'Hostie sans tache, le Pain sacré de la vie éternelle et le Calice du salut éternel. »

Qu'il y a peu de personnes qui se rendent compte, encore à cet endroit, du rôle que la sainte Église leur a réservé.

Les dons sacrés qui reposent sur l'autel, plus

agréables à Dieu que ne le furent les présents d'Abel, le sacrifice d'Abraham et celui de Melchisédech, vont cependant être portés par le messager céleste jusqu'en présence de la divine Majesté. Nous en supplions le Dieu tout-puissant, et ainsi tous, tant que nous sommes, qui participerons à ce sacrifice, par la réception du Corps infiniment saint et du Sang de Jésus-Christ, nous serons comblés de bénédictions et de grâces.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

LA CONCLUSION DU CANON

Après le *Memento* des morts, la prière « A nous aussi pécheurs, » *Nobis quoque peccatoribus*, et de nombreuses bénédictions sur les Saintes Espèces, a lieu la conclusion du Canon en ces mots :

« C'est par Lui, c'est avec Lui et c'est en Lui que tout honneur et toute gloire appartiennent à vous, Dieu le Père tout-puissant, en l'unité du Saint-Esprit, dans tous les siècles des siècles. » C'est encore une doxologie en l'honneur de la Sainte Trinité, tirée d'un texte de saint Paul¹. En la terminant, le prêtre élève un peu le Calice et l'Hostie, ce que l'on appelle : la petite *Élévation*.

La première partie du Sacrifice, l'*Offrande*, est, avons-nous dit, le développement ou la paraphrase du premier geste de Notre-Seigneur à la Cène : « Il prit du pain. »

La deuxième partie : le *Canon*, ou la grande Action consécrationnaire et eucharistique, développe de même le deuxième geste de Jésus : « Rendant grâces, il le bénit » (le pain), c'est-à-dire, il le

1. Rom., XI, 36.

consacra dans une formule d'action de grâces¹.

D'ailleurs, en cela, Notre-Seigneur ne faisait, quant à la forme, que se conformer à la coutume juive. En ce même jour, au même festin où se mangeait l'Agneau pascal en mémoire de la sortie d'Égypte, dans toutes les familles israélites, le chef de la famille prenait des pains azymes et les bénissait, ainsi que la coupe, en rendant grâces à Dieu pour tous ses bienfaits et notamment pour la délivrance de la servitude d'Égypte.

* * *

Mais comment, dira-t-on, faire comprendre aux enfants, ces choses si sublimes, ces choses divines? Comment, durant ces parties de la Messe, diriger leur piété dans le même sens que celle du prêtre et des fidèles mieux instruits?

A nouveau, une image parlant à leurs yeux pourra peut-être aider l'éducateur. La reproduction, par exemple, de quelque tableau de maître, ayant pour sujet la Sainte Trinité, où le Père éternel, assis, semble recevoir son divin Fils, crucifié, élevé devant lui, tandis que le Saint-Esprit plane sous la figure d'une colombe.

Cette scène correspond parfaitement à la prière *Supplices* : « Nous vous supplions, ô Dieu tout-puissant, que ces dons soient portés jusqu'à

1. Cf. *La Vie liturgique*, opusc. cité, n° du 30 mars 1913. — L'étude qui y est faite sur les origines de la Messe est des plus instructives et très propre à nourrir la piété.

votre autel sublime, en présence de votre divine Majesté. » Elle met en relief la conclusion du Canon, soit la louange à la Sainte Trinité par Jésus-Christ, avec Lui et en Lui.

Même une jeune imagination, frappée par cet amour visible du Christ immolé, saisira très bien que le sacrifice jusqu'à la mort de la Croix est favorablement accueilli du Père céleste et nous attire toutes les bénédictions divines.

III. LA COMMUNION

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME

LA VRAIE NOTION DE LA COMMUNION

Après l'Offrande, après la Consécration eucharistique, voici le troisième acte du Sacrifice : la *Communion* ou la manducation de la Victime par le prêtre et par les fidèles. C'est la partie de la Messe correspondant au troisième geste accompli par Notre-Seigneur à la Cène : Jésus leur donna le pain en disant : « *Prenez et mangez-en tous, ceci est mon Corps* » ; et, leur présentant le calice : « *Prenez et buvez-en tous : ceci est le Calice de mon Sang.* »

Puissions-nous comprendre de mieux en mieux ce que la Communion est dans l'économie du saint Sacrifice, afin d'y préparer nos enfants dans le même sens.

Nous avons offert au Père l'Eucharistie et l'Holocauste ; le sacrifice nous a *appliqué* les mérites de la Passion du Christ ; nous avons reçu le pardon de nos fautes ; la grâce divine a été augmentée en nos âmes ; maintenant Dieu complète son œuvre de réconciliation en nous appelant à sa table, au banquet où il nous sert la divine Victime du Sacrifice, son Fils bien-aimé, le Christ Jésus. La Communion devient ainsi, selon la magnifique expression du cardinal

Mercier ¹, « le baiser de paix donné par le Père éternel à ses fils rachetés et repentants ; » elle achève l'Eucharistie en nous procurant l'union intime avec Dieu.

Trop de personnes cependant considèrent exclusivement la sainte Communion comme une *visite* de Notre-Seigneur à leur âme, visite bien-faisante entre toutes où, dans l'échange d'un mutuel amour, s'établit un intime colloque avec l'Ami divin ; visite qui fournit une occasion incomparable pour présenter ses suppliques et s'enrichir pour le ciel. Oui, sans doute, la Communion est cela, tout cela ; mais elle est plus encore.

Son nom même l'explique. Elle unit, elle *fait un* ; un avec Jésus-Christ, et par lui, un avec son Père, avec le Saint-Esprit ; un avec tout ce qui est à Jésus-Christ, avec les âmes saintes, les âmes fidèles, du Ciel, du Purgatoire et de la terre. Elle est le Sacrement de l'union ; saint Augustin dit plus exactement : le « sacrement de l'unité. » Cette doctrine est sans cesse développée par les Pères de l'Église. Le pain et le vin présentés sur l'autel sont eux-mêmes un symbole de cette unité opérée par la Communion. « De même, disent de très anciennes oraisons, que ce pain rompu était dispersé sur les collines à l'état d'épis et est devenu un seul morceau ; — de même que les raisins de plusieurs grappes foulés en-

1. Lettre-préface à *La Vie liturgique*.

semble sous le pressoir sont devenus un seul breuvage, qu'ainsi, ô Dieu, par la Communion, soit rassemblée ton Église des extrémités de la terre. » Tous les rites et prières de la Messe, si l'on y fait bien attention, servent à établir et à parfaire l'unité ; et d'ailleurs Notre-Seigneur lui-même, dans la Prière qui fit suite à son Discours après la Cène — discours et prière qui nous révèlent toute sa pensée et tout son cœur — ne nous a-t-il pas appris d'un mot ce que la Communion eucharistique doit réaliser : « Moi en eux, dit-il à son Père, et vous en moi, afin qu'ils soient consommés en un¹. »

Mais comment cela se pourrait-il faire sans la participation à un même, à un unique sacrifice ?

D'où il faut bien conclure qu'elles comprennent peu les intentions du Maître et de son Église, les personnes qui, de préférence, font de la Communion un acte individuel, accompli comme à la dérobée, à l'écart, en dehors de la Liturgie, de l'assemblée sainte.

Que les enfants, tout au moins, soient habitués dès le plus jeune âge à s'unir à leur Mère l'Église, afin de mieux s'unir à Jésus.

A cette intention, nous envisagerons successivement :

- a) les actes préparatoires à la Communion ;
- b) la Communion proprement dite ;
- c) les prières pour demander à Dieu de profiter des dons reçus.

1. Jean, xvii, 23.

CHAPITRE VINGT-HUITIEME

ACTES PRÉPARATOIRES A LA COMMUNION

Entre la grande Action eucharistique et la Communion, se place, comme pour y servir de divin prélude, le *Pater*, suivi de la Fraction du Pain, de l'*Agnus Dei* et de diverses oraisons.

Le *Pater* est la prière la plus familière aux petits. On leur rappellera que c'est la prière apprise par Jésus à ses apôtres pour répondre à leur question : « Maître, enseignez-nous à prier. »

C'est justement pour obéir au précepte du Sauveur que, dans les mêmes termes que lui, l'Église redit à la Messe, avant la Communion : « Notre Père, qui êtes aux cieux. »

Insistons auprès des enfants sur la demande : « Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien. » Selon l'interprétation de la sainte Église, il s'agit non seulement du pain matériel et de tout ce qui est nécessaire à la vie temporelle, mais surtout du Pain spirituel, du Pain de l'âme, autrement dit de la sainte Communion.

Grâce seulement à ce Pain mangé *quotidiennement* — c'est la règle formulée par la prière divine — ou du moins le plus souvent possible, nous pourrons facilement réaliser les autres demandes du *Pater* : la sanctification du Nom de Dieu, par une religion profonde ; son règne habituel dans notre cœur ; l'accomplissement fidèle de sa volonté. Grâce seulement à la force puisée

dans la manducation du Pain quotidien, nous pourrons accomplir le devoir si difficile du pardon des injures ; résister à la tentation et rester à l'abri des maux de l'âme et même du corps, en ce sens surtout que la Communion est un principe de la résurrection des corps.

La récitation du *Pater Noster* par tous les fidèles ensemble unis au prêtre est, d'abord, le seul moyen de ne pas faire mentir la prière : *notre Père* ; elle sera ensuite la plus excellente préparation à la sainte Communion.

Les actes et formules qui suivent en sont un commentaire éloquent. Le prêtre semble ne plus avoir d'autre préoccupation que de demander et de signifier la *paix* : la paix avec Dieu dans un amour vraiment filial, la paix les uns avec les autres, premier fruit de l'union fraternelle.

C'est ce que veulent dire : la prière *Libera* ; « *délivrez-nous, Seigneur, de toutes sortes de troubles* » ; le *souhait de la paix*, bientôt suivi, aux messes solennelles, du baiser de paix donné par le prêtre au diacre et transmis par celui-ci au clergé ; l'*Agnus Dei*, trois fois chanté à l'Agneau plein de douceur, afin qu'il nous pardonne et nous accorde la paix.

Le rite de la *Fraction du pain*, le prêtre laissant tomber ensuite une parcelle de la sainte Hostie dans le calice, est un souvenir de ce que Notre-Seigneur fit à la Cène : « Il rompit le Pain. » On voit dans la Fraction un symbole encore de la mort de Jésus ; dans la parcelle d'Hostie mélangée à son Sang, un signe de ré-

surrection, toutes deux gages de notre paix.

La paix dans l'union des cœurs, c'est donc bien incontestablement le sentiment qui convient à la préparation à la Communion ; il surpasse tous les sentiments que l'on pourrait trouver dans des livres.

* * *

Y aurait-il lieu d'ajouter ici un mot rassurant à l'adresse des mamans pieuses, qui se mettent si souvent en grand souci pour munir leurs petits enfants d'un livre ou d'un feuillet d'*Actes* avant la Communion ?

S'ils ont un manuel contenant de bonnes *prières de la Messe*, et surtout s'ils ont été tant soit peu formés par la Liturgie, cela leur suffira amplement.

Depuis le commencement, la Messe n'a été qu'une suite d'actes d'humilité, de foi, de confiance et d'amour. — Nous venons de voir l'excellence des actes préparatoires, tels que le *Pater*, l'*Agnus Dei*, etc. ; — le missel contient encore à la suite de cette dernière invocation trois oraisons qui forment une préparation tout à fait prochaine à la sainte Communion.

Unissons-nous tous au prêtre lorsqu'il les dit, et, l'âme pleine de confiance et de joie, nous pourrons ajouter avec lui : « Je vais recevoir le Pain céleste, et j'invoquerai le Nom du Seigneur. »

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME

LA COMMUNION

Le prêtre ayant récité les oraisons préparatoires, se frappe trois fois la poitrine en disant le *Domine, non sum dignus*, « Seigneur, je ne suis pas digne... » ; en même temps le servent agite par trois fois aussi la clochette. Le prêtre se communique sous l'espèce du pain et adore quelques instants en silence le Saint Sacrement. Ayant recueilli au moyen de la patène les fragments de l'Hostie qui peuvent se trouver sur le corporal, avec soin il les fait tomber dans le calice et absorbe respectueusement le Précieux Sang, avec la parcelle de la sainte Hostie qui se trouve dans le calice.

* * *

C'est maintenant le moment de la *Communion des fidèles*.

D'après l'usage des premiers siècles de l'Église, les fidèles eux-mêmes communiaient sous les deux espèces. Cette coutume a été abolie à cause des inconvénients ou profanations qui en pouvaient facilement résulter. Chacun sait bien d'ailleurs, que le chrétien qui communique seulement sous l'espèce du pain reçoit tout autant que le prêtre qui communique sous les deux

espèces, puisqu'il reçoit Jésus-Christ tout entier.

Il semblerait superflu, après avoir si longuement développé la Liturgie de la Messe, de répéter que, sauf un motif sérieux, un cas raisonnable, c'est à la Communion du prêtre et de la main du célébrant que les fidèles, selon l'intention de la sainte Église, doivent communier.

Nous aurons soin d'observer religieusement les rites liturgiques de la réception de la sainte Communion, et de les bien enseigner aux enfants.

Nous supposons qu'ils se sont associés à la double Communion du prêtre en priant pour lui.

Ils s'approcheront avec grand respect de la sainte Table, à peu près au moment où le prêtre, après avoir consommé le Précieux Sang, ouvre le tabernacle pour y prendre le saint Ciboire.

Ils réciteront le *Confiteor* en même temps que le servant.

Lorsque le prêtre, tourné vers le peuple, aura dit : *Misereatur...*, ils répondront : *Amen*. Pendant qu'il poursuivra : *Indulgentiam...*, ils se signeront et finiront par *Amen*.

Le célébrant, tenant le Ciboire de la main gauche et la sainte Hostie de la main droite, la présente à la vue et à l'adoration des fidèles, par ces paroles : *Ecce Agnus Dei...* « Voici l'Agneau de Dieu qui efface les péchés du monde ; » il faut alors, non pas baisser la tête, selon ce qui se fait le plus habituellement, mais regarder la sainte Hostie ; puis dire trois fois avec le prêtre en se frappant la poitrine : *Domine, non sum dignus...* « Seigneur, je ne suis pas digne que

vous entriez chez moi, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie. »

Le prêtre donne ensuite la sainte Communion en disant à chaque fidèle : « Que le Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle. »

Après avoir communiqué, les enfants retourneront modestement à leur place ; tâcheront de se bien pénétrer de la présence de Jésus dans leur cœur, et pendant quelques instants — en attendant d'avoir à s'associer aux dernières prières du prêtre — ils l'adoreront et le remercieront¹.



La Communion ! C'est le terme béni auquel nous voulions conduire les chers petits enfants en les initiant à l'assistance liturgique à la Messe.

Et malgré la faiblesse de leur âge, malgré les ignorances de leur esprit, dans la mesure où ils auront bien suivi les petits conseils qui leur ont été donnés pour se faire *offrants* à l'oblation ; *offerts* avec la divine Victime à la Consécration, ils lui seront maintenant pleinement *unis* au point de pouvoir dire : « Je vis ; non, ce n'est plus moi qui vis, Jésus-Christ vit en moi². »

1. Cf. *L'Assistance à la Messe*, par le Chan. Decrouille. Cet excellent opuscule, déjà recommandé, indique très clairement aux enfants, comme nous venons de le dire d'après lui, ce qu'ils ont à faire au moment de la Communion.

2. *Gal.*, II, 20.

Puissent se trouver un assez grand nombre de ces privilégiés de l'Eucharistie, afin qu'il se reforme partout des générations franchement chrétiennes... et que se multiplient les âmes pouvant dire : « Ma vie, c'est le Christ ¹. »

1. *Phil.*, 1, 21.

CHAPITRE TRENTIÈME

PRIÈRES APRÈS LA COMMUNION

Après la Communion, le célébrant accomplit différents gestes accompagnés de prières.

Tenant de la main droite le calice, il le tend au servant (ou au sous-diacre, à la messe solennelle) afin que celui-ci y verse un peu de vin ; après en avoir purifié le calice, il le consomme. C'est la *première ablution*.

S'avançant ensuite du côté de l'épître, le prêtre se purifie les doigts au-dessus du calice, à l'aide d'un peu d'eau versée par le ministre. C'est la *seconde ablution* qu'il consomme également, une fois revenu au milieu de l'autel.

Voici les deux prières, profondes de sens, qui accompagnent les deux ablutions.

« Faites, Seigneur, que nous conservions dans un cœur pur le sacrement que notre bouche a reçu, et que le don qui nous est fait dans le temps nous soit un remède pour l'éternité. »

« Faites, Seigneur, que votre Corps et votre Sang dont je me suis nourri s'attachent à mes entrailles ; et qu'il ne demeure en moi aucune souillure du péché après que j'ai reçu un sacrement si pur et si saint. O vous qui vivez et réglez dans tous les siècles des siècles. »

Le calice ayant été essuyé avec le purificateur et recouvert par le sous-diacre (aux messes

solennelles) ou par le prêtre, celui-ci, du côté de l'épître, lit, au missel ¹, l'Antienne appelée *Communio*, c'est-à-dire un fragment du chant qui se faisait entendre autrefois pendant le long défilé des communicants ; puis l'oraison (ou les oraisons) dite *Postcommunio*, précédée et suivie du souhait : *Dominus vobiscum*, lequel souhait appelle, tout aussi bien qu'aux autres endroits de la messe, la réponse : *Et cum spiritu tuo !*

* * *

Ces prières sont très belles. L'Antienne-*Communio* est presque toujours un texte de l'Écriture, relatif au mystère, à la fête du jour ; souvent elle résume ou donne l'idée dominante.

La plupart des *Postcommunions* demandent à Dieu que les fidèles, nourris des saints mystères, gardent et mettent à profit le don divin.

Il est donc bien vrai que les prières (et cérémonies) de cette partie de la Messe servent à *explicitement* ce qui s'est accompli par la *Communio*. Cela n'est point sans importance.

L'on comprend dès lors que les fidèles qui ont eu à cœur de s'associer intimement au prêtre durant le cours du Sacrifice, ne doivent pas davantage se dispenser de lui rester unis après avoir communié. Pour eux, pas plus que pour le prêtre, la Messe ne devient à ce moment un

1. Le missel qui, au moment de l'Évangile, avait été transféré par le ministre de la droite à la gauche de l'autel, est rapporté à sa première place après la *Communio*.

temps à consacrer à la méditation isolée ; elle est et reste ce qu'elle fut depuis le commencement, une *Action*, l'action sainte, l'action, l'œuvre, *de tous*, et qui se doit, comme telle, poursuivre jusqu'au bout.

Nous savons bien qu'une pareille idée va à l'encontre d'un usage presque universel et semble de nature à froisser les délicatesses, si légitimes, de la piété.

En effet pour la plupart des fidèles, la plupart des âmes de choix surtout, ne pas chercher après la sainte Communion à s'isoler le plus possible, à perdre conscience de tout ce qui les entoure, serait manquer de révérence envers l'Eucharistie, se priver des grâces les plus précieuses du Sacrement ; et peut-être — osons l'avouer — de consolations sensibles que l'on croit trouver plus abondantes dans une oraison individuelle. Ah ! certes, s'il est un temps où le recueillement soit requis, où l'on doive par conséquent l'assurer par tous les moyens en son pouvoir, c'est bien le temps de la présence réelle de Notre-Seigneur en nos âmes, divine présence qui est pour nous un *titre à la grâce*, le plus précieux des titres.

Mais voudrions-nous seulement supposer que la sainte Église a, moins que nous, le désir de notre sanctification et de notre parfaite union à l'Époux divin ? et que la participation très complète à la Liturgie peut porter le moindre préjudice à la piété ?

Si nous avons bien compris *ce que valent les prières de l'Église*, — rappelons-nous notam-

ment les explications relatives à la « Collecte » et à sa conclusion — nous nous sentirons pressés d'y recourir, à l'heure précisément où nous succombons en quelque sorte sous le poids des bienfaits de Dieu et de notre impuissance à lui en rendre grâces dignement ; ce sera alors un besoin de notre cœur de faire passer officiellement notre louange, l'expression de notre amour et nos demandes par le Christ qui réside en nous, qui n'y est venu, redisons-le, que pour nous incorporer davantage à son Corps mystique, la sainte Église ; pour nous rapprocher de nos frères qui vivent de la même grâce, de la même vie divine, de la même Eucharistie — et forment tous ensemble avec nous l'Épouse du Christ, son unique bien-aimée.

Sans aucune arrière-pensée, mais au contraire dans un grand esprit de foi et une grande charité, nous nous unissons donc au prêtre dans les dernières oraisons de la Messe, nous ferons prendre cette habitude aux enfants dans la mesure où ils en sont capables ; — avec l'intention bien arrêtée cependant de poursuivre dans un instant, en particulier, l'action de grâces, selon l'attrait que Dieu nous en donnera.

§ 5. LA FIN DE LA MESSE

CHAPITRE TRENTE-ET-UNIÈME

RENOI, BÉNÉDICTION, DERNIER ÉVANGILE

Les dernières oraisons dites, le souhait *Dominus vobiscum* à nouveau exprimé, le prêtre, tourné vers le peuple, congédie l'assemblée par ces mots : *Ite, missa est*. Allez, c'est le renvoi. On lui répond *Deo Gratias* : rendons grâces à Dieu. Dans les messes solennelles, l'*Ite, missa est* est chanté par le diacre.

Durant la semaine de Pâques, on ajoute à ces formules un double *alleluia*. — Chaque fois que le *Gloria in excelsis* n'a pas été chanté, comme c'est le cas dans les temps de pénitence, l'*Ite missa est* est remplacé par *Benedicamus Domino*, bénissons le Seigneur.

Aux messes des défunts, on lui substitue ces mots : *Requiescant in pace*. Qu'ils reposent en paix. *Amen*.

Debout, au milieu de l'autel, les mains appuyées sur la table, et la tête inclinée, le prêtre fait une prière à la Sainte Trinité, puis se retournant, bénit le peuple. « Que le Dieu tout-puissant vous bénisse, le Père, le Fils et le Saint-Esprit. »

Cette bénédiction est un Sacramental, on s'en

souvent ; recevons-la avec une très grande piété en faisant le Signe de la Croix.

Enfin, le célébrant, à la gauche de l'autel, va lire le dernier *Évangile*, précédé des mêmes versets et répons que le premier.

Le plus souvent¹, cet Évangile est la première page de saint Jean : « Au commencement était le Verbe », admirable synthèse de tout le christianisme. L'évangéliste au vol d'aigle nous emporte d'un coup d'aile dans les profondeurs de l'Éternité où est le Verbe, ce Verbe qui est Dieu... et il nous le montre bientôt « Verbe fait chair, apparu au milieu de nous, plein de grâce et de vérité. »

Nul texte évangélique ne pouvait être plus à propos, à la suite des saints Mystères !

1. Il n'y a d'exception qu'à de rares dimanches, lorsqu'une fête d'un degré supérieur a empêché l'office complet du dimanche ; et en Carême, quand l'office d'un Saint est substitué à l'office de la *férie*. L'Évangile propre au dimanche ou à la *férie* remplace alors l'Évangile « *In principio* ».

CHAPITRE TRENTE-DEUXIÈME

L'ACTION DE GRÂCES APRÈS LA MESSE

L'action de grâces après la Messe variera, quant à la durée, à la ferveur et au mode de prière, selon les dispositions d'un chacun. Ceux qui s'occupent de la jeunesse doivent veiller à ce qu'un temps convenable y soit consacré ; à ce que ce temps soit pieusement employé. Il n'est peut-être pas inutile d'ajouter (surtout à l'adresse des grandes personnes) que si, par des devoirs d'état ou une circonstance spéciale, elles étaient empêchées de rester à l'église après la Messe, il n'y aurait point à s'abstenir de la Communion sous ce prétexte que l'action de grâces ne pourrait être longue ; elles ne devraient pas davantage penser, qu'en pareil cas, il vaut mieux communier *avant* la messe, ce qui est bouleverser l'ordre établi par l'Église.

S'il est de rigoureuse convenance envers la sainte Eucharistie, *s'il y va des plus chers intérêts de nos âmes*, de s'absorber *entièrement* dans le recueillement et la prière à la suite de la Communion, l'on verra cependant bientôt que l'action de grâces consiste avant tout à *demeurer uni* à Jésus : « Celui qui mange ma chair et boit mon sang *demeure en moi* et *moi en lui*. » Or cette union, cette permanence est essentiellement

le fait de la grâce, que Dieu accorde à toute âme de bonne volonté.



Comment employer le temps de l'action de grâces? Toute latitude peut être ici laissée à la liberté individuelle. Il n'en reste pas moins vrai que les prières indiquées pour l'*action de grâces liturgique* du prêtre conviennent excellemment aux fidèles. De ce nombre est tout d'abord le beau cantique tiré du livre de Daniel : « OEuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur! » *Benedicite omnia opera Domini, Domino*. Les enfants qui ont étudié l'Histoire sainte se rappelleront très bien qu'il fut chanté par les trois jeunes Hébreux Ananias, Misaël, Azarias, jetés tout liés dans une fournaise ardente, par ordre de Nabuchodonosor, sur refus d'adorer sa statue. Un ange descendit dans la fournaise auprès des jeunes gens, et ils s'y promenaient indemnes au milieu des flammes. Émerveillés de ce prodige de la puissance du Seigneur, ils invitèrent toute la création à le louer. Prodige bien autrement grand est celui d'un Dieu devenu la nourriture de l'homme! Quoi de plus naturel que d'entonner à notre tour le cantique de la louange : OEuvres du Seigneur, bénissez toutes le Seigneur.

L'habitude de pareilles prières nous empêche de rapetisser la religion à notre mesure.

Les magnifiques oraisons ou chants de saint Thomas d'Aquin, entre autres *l'Adoro te*, sont

encore bien de circonstance après la communion.

Les bons missels donnent tous ces textes.

Et pourquoi, en l'action de grâces, ne reviendrait-on pas sur quelques passages de la Liturgie du jour, dont on a été frappé à la lecture, sans pouvoir suffisamment les approfondir et les goûter ? Les *Postcommunions* sont ici tout particulièrement recommandables.

* * *

Les jeunes enfants qui, généralement, ne peuvent consacrer un long temps à la prière, feront œuvre très bonne en profitant des précieux instants qui suivent la sainte Communion pour se souvenir de l'Évangile de la Messe qu'ils ont lu et qu'on avait, nous le supposons, pris soin de leur expliquer auparavant. Si facilement, nous le répétons, on peut trouver dans l'Évangile et mettre à la portée des petits un conseil de Notre-Seigneur à suivre, un exemple à imiter ! Dans la candeur de leur âme ils sont tout disposés à recevoir ce que nous avons déjà appelé le « mot d'ordre », tout inclinés à dire à leur petite manière : Mon Jésus, puisque vous êtes venu en moi pour me donner votre grâce, pour me donner votre vie, je vais m'appliquer à faire aujourd'hui comme vous me dites, à faire comme vous avez fait.

Agir ainsi, c'est rendre à Dieu ce qu'il a donné ; c'est recevoir Jésus pour reproduire Jésus dans sa vie. C'est, en somme, faire l'action

de grâces prolongée, et justifier une fois de plus le mot *Eucharistie*.

* * *

Voilà donc à quoi aboutit la Liturgie bien comprise. Elle établit un rapport logique entre la pratique religieuse et la vie pratique.

Les enfants qui ont le jugement plus droit qu'on ne pense — c'est le privilège des cœurs purs — comprennent vite, plus et mieux que les autres peut-être, que si, le matin, ils ont assisté au Sacrifice eucharistique, renouvellement du Sacrifice de la Croix ; surtout, s'ils y ont *réellement* participé par la Communion, *il faut*, dans le cours de la journée, accomplir les devoirs qui leur sont imposés, ces devoirs fussent-ils pénibles¹.

Oh ! oui, l'Eucharistie, en même temps qu'elle est le « mémorial des merveilles du Seigneur », est le principal et plus sûr moyen de reconnaître l'amour que Dieu nous porte.

Que rendrai-je au Seigneur !

Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi ?

1. A ce propos, nous nous permettons de renvoyer à une délicieuse brochure : *La Liturgie eucharistique dans une âme d'enfant*, (Abb. de Maredsous ; abb. Mont-César, Louvain). Elle fournit une évidente preuve de fait de ce que nous disons. Jeunes gens et parents liront avec grande édification cette « vie toute simple d'un enfant mort à quatorze ans ». Tout comme on voit « le blé qui lève » sous le soleil du bon Dieu, on aperçoit, à travers ces pages, l'âme du petit Charles s'épanouir et se transformer au fur et à mesure qu'elle subit la douce et chaude influence de la Liturgie et de l'Eucharistie.

La Piété Liturgique

TROISIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LA PIÉTÉ LITURGIQUE

MANIFESTATION DE LA VIE CHRÉTIENNE

La Piété Liturgique

CHAPITRE PREMIER

NATURE ET OBJET DE LA PIÉTÉ LITURGIQUE

La *piété liturgique*, est-il besoin de le dire ? s'inspire en tous points de la dévotion de la sainte Eglise elle-même.

Le chrétien qui s'adonne à la dévotion liturgique et en fait la règle de sa conduite, est assuré d'y trouver satisfaction à ses plus légitimes aspirations, et, qui mieux est encore, de progresser rapidement dans la vertu.

La dévotion de l'Église en effet, et malgré les préjugés en cours, n'a absolument rien d'arbitraire ni de conventionnel, mais elle est l'expression la plus sincère du sentiment religieux.

Oui, l'Église, tout naturellement, agit envers Dieu, ainsi que quiconque prétend avoir le sens du respect et de l'amour a coutume d'agir envers l'objet de sa vénération et de son dévouement.

Elle ne cesse de considérer la grandeur et la bonté de Dieu ; elle évoque, l'un après l'autre, ses innombrables bienfaits qu'un seul résume tous : le don de son divin Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ — « Dieu a tellement aimé le monde

qu'il lui a donné son Fils unique¹ » — et, à l'exemple de la Vierge Marie, « elle conserve toutes ces choses en son cœur². » C'est là le culte du souvenir qui a pour but de faire revivre et d'*actualiser* indéfiniment le passé.

D'autre part, l'Église, impatiente de s'unir à son Dieu, lui traduit sa fidélité, ses désirs et son amour par le double langage des faits et des mots ; et, afin d'être plus sûrement agréée, elle fait passer son hommage par le « Fils bien-aimé en qui le Père a mis toutes ses complaisances³. » elle emprunte des paroles vivifiées par le souffle de l'Esprit-Saint, mutuel amour du Père et du Fils.

A parler sans images et sans détours, cela revient à dire que toute la dévotion de la sainte Eglise repose sur deux fondements :

1. l'*Année liturgique* ;
2. la *Prière liturgique*.

* * *

Nous allons voir ce qu'on entend par l'*Année liturgique* et comment on la pratique. Ce sujet, de grande importance, demandera un certain développement.

Dans la *Prière liturgique*, il faut évidemment comprendre tout d'abord la sainte Messe, le sacrifice étant l'expression parfaite de ce qui cons-

1. Jean, III, 16.

2. Luc, II, 51.

3. Matth., XVII, 5.

titue la prière : soit l'adoration, la reconnaissance, la réparation, la demande. Nous pensons avoir déjà suffisamment prouvé que la Messe est bien le point central du culte liturgique. Mais il restera quelques mots à ajouter sur la Prière proprement dite ou l'*Office divin*, qui doit être considéré comme le rayonnement de ce foyer de lumière et de chaleur qu'est l'Eucharistie. Suivront donc, sur la matière, des notions sans doute très abrégées, mais du moins suffisantes pour faciliter la pratique liturgique des fidèles et l'éducation religieuse des enfants.

Puisse la *piété liturgique* devenir pour tous la *manifestation* de leur vie chrétienne. Selon la parole de Notre-Seigneur¹, celle-ci consiste à « connaître son Père, le seul Dieu véritable et Jésus-Christ qu'il a envoyé. » Il s'agit, bien entendu, de cette connaissance pratique que nous pouvons si facilement acquérir en suivant la sainte Église dans le développement de son Année liturgique ; en nous associant à sa Prière liturgique.

1. Jean, XVII, 3.

I. L'ANNÉE LITURGIQUE

§ I. GÉNÉRALITÉS

CHAPITRE DEUXIÈME

CE QU'ON ENTEND PAR L'ANNÉE LITURGIQUE

L'Année liturgique¹ ou le Cycle liturgique est la succession des époques et des fêtes religieuses.

Ainsi que nous l'avons insinué, l'ordre en a été réglé par la sainte Église de manière à considérer successivement, avec l'attention et le profit désirables, le déroulement du plan de l'amour et de la miséricorde de Dieu vis-à-vis de l'homme: Elle prend ainsi l'humanité à son origine pour la conduire à la gloire éternelle.

Or, puisque c'est Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme — le divin Médiateur — qui rattache l'homme à Dieu, l'Année liturgique propose à notre admiration, à notre reconnaissance et à notre imitation la divine Personne de Jésus-Christ dans la suite de son histoire, dans l'accomplissement de son œuvre, œuvre qui a eu sa préparation, son progrès, sa consommation et se perpétue dans la vie de la sainte Église.

1. L'année liturgique commence environ un mois avant l'année civile.



Le chrétien, tous les chrétiens ensemble, ne peuvent faire moins vis-à-vis de leur commune Mère, l'Église catholique, que de chercher à pénétrer sa pensée, que de s'associer à sa vie.

Tel, un fils bien-né entre dans les sentiments de sa mère, prend part à ses joies, à ses peines, à ses préoccupations, et ne choisit pas pour triompher le moment où celle-ci est dans le deuil et l'affliction, et réciproquement.

En conséquence :

1) le caractère que prend tour à tour le culte public de l'Église, doit marquer aussi de son empreinte notre vie privée, notre vie de famille, notre vie de société.

2) Les enseignements spéciaux que l'Église tire de la considération successive des mystères de notre religion et de la vie de ses Saints, doivent être reçus dans le temps et de la manière qu'elle nous indique.

En résumé, l'*attitude* extérieure de l'Église et les *textes* de ses offices, voilà les deux *moyens* principaux par lesquels elle nous signifie ses pensées, ses sentiments, ses volontés.

Observer attentivement cette attitude, approfondir ces textes pour s'y conformer, c'est la principale et très simple manière de pratiquer l'Année liturgique. A le faire, l'âme goûte les joies les plus vraies, les plus salutaires.

Il est bon de remarquer que pour les enfants, les jeunes gens, tous les dirigés en un mot, la

pratique plus ou moins parfaite de l'Année liturgique dépendra en grande partie de ceux qui les dirigent. A ces derniers, en effet, il appartient de donner à chaque phase de la vie la physionomie qu'elle doit avoir ; de régler l'emploi de l'existence, de ralentir ou de favoriser le cours de ses divertissements, selon que l'Église nous y invite ou le permet. Or, ces détails d'ordre extérieur influent sur les âmes beaucoup plus qu'on ne pense.

CHAPITRE TROISIEME

LE CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE

L'Année ecclésiastique comprend une série de périodes nommées *Temps* ou *Saisons* liturgiques.

Ce sont les saints Temps de l'Avent, de Noël ; de l'Épiphanie ; de la Septuagésime ; du Carême, terminé par la Semaine de la Passion et la Semaine Sainte ; le Temps pascal, durant lequel on fête l'Ascension du Seigneur et la Pentecôte ; et enfin le Temps qui s'écoule après la Pentecôte.

Cet ensemble forme ce qu'on est convenu d'appeler le *Cycle du Temps*, ou le *Propre du Temps*.

Au cours de ces périodes consacrées à honorer les grands mystères, se rencontrent de nombreuses fêtes : celles de la Sainte Vierge, des Anges, des Saints, etc. ; c'est le *Cycle des Saints* ou le *Propre des Saints*.

**

La réforme liturgique de Pie X consiste principalement à rendre respectivement à ces deux cycles l'importance à laquelle ils ont droit. La Bulle *Divino afflatu* débutait ainsi :

« Les offices des saints ont commencé peu à peu à se multiplier, et il s'en est suivi une dis-

parition presque complète de la Liturgie dominicale et des fêtes. »

En d'autres termes, le « Sanctoral » avait fini par l'emporter sur le « Temporal » ; or celui-ci étant le « cycle christologique et traditionnel », celui par conséquent qui donne la suite de l'œuvre du Christ, de l'œuvre rédemptrice, il convient qu'il garde la prééminence. Cette idée est parfaitement développée dans la revue bénédictine : *Les questions liturgiques*. Au moment où s'annonçait la réforme du calendrier ecclésiastique, elle écrivait déjà que le but serait de « régler une bonne fois ce conflit séculaire entre deux cycles liturgiques qui se superposent sur le cours d'une même année, à savoir le Cycle du Temps et le Cycle des Saints. Notre calendrier ressemble à un parchemin palimpseste qui porte deux textes superposés. L'un, d'une lointaine antiquité, a été râclé à une époque postérieure et est devenu presque illisible sous un texte vénérable aussi, mais moins ancien, qui a conservé tout son relief et fixe seul l'attention d'un lecteur peu exercé. C'est ainsi que le Cycle du Temps, tracé sur le calendrier ecclésiastique du III^e au VII^e siècle, s'est sensiblement effacé et se déchiffre à peine sous un texte de plus en plus épais depuis le XVI^e siècle, sans compter que, à une époque encore plus récente, une troisième couche ne tenant aucun compte des deux premières, est venue se superposer avec ses mois, ses neuvaines, ses jours spéciaux, ses dévotions et ses fêtes en

conflit perpétuel avec le cycle officiel des saints, et surtout avec le cycle du temps¹. »

* * *

L'on comprendra facilement que dans l'un et l'autre cycle, les offices attribués à chacun des jours de l'année, ne sont pas égaux en importance et en solennité. Voici par ordre les différents degrés des rites sous lesquels ils peuvent être célébrés : rite double de première classe ; rite double de seconde classe, double majeur, double mineur, ou, simplement, double tout court ; enfin rite semi-double et rite simple.

Il ne paraît point nécessaire d'expliquer les motifs de ces dénominations ; qu'il suffise de savoir que plus le rite est élevé, plus l'office revêt de solennité et moins il est complexe.

Remarquons en outre que les fêtes du Cycle du Temps sont d'un rite supérieur. On les appelle, en général, des *solennités*.

Le dimanche, de soi, est « semi-double », mais plus ou moins privilégié, c'est-à-dire ne cédant sa place qu'à des fêtes de seconde classe, de première classe, ou même ne la cédant jamais, tels par exemple les dimanches de Carême.

* * *

Dans le langage de l'Église, on entend par *Féries* ou jours libres les jours où il ne se célèbre aucune fête de Saint ; les *féries* sont du rite

1. *Questions liturgiques*, décembre 1913, p. 4.

simple, mais il y a des fêtes *majeures*, c'est-à-dire privilégiées.

* * *

On appelle *Vigiles* la veille des fêtes. Elles préparent, par un office spécial, à la célébration de la solennité du lendemain. Le jeûne accompagne un certain nombre de Vigiles, soit les Vigiles de Noël, de la Pentecôte, de l'Assomption, de la Toussaint, et, en certains diocèses, des saints Apôtres Pierre et Paul. En tous les cas, elles sont caractérisées par la pénitence, des offices plus longs, et souvent la couleur violette des ornements. Elles sont un reste des veilles de nuit que les fidèles d'autrefois faisaient dans l'église.

* * *

Par *Octaves* du Temps ou des Saints, il faut entendre une sorte de continuation de la fête pendant huit jours.

Suivant la catégorie de l'Octave, l'attention et la piété des fidèles sont plus ou moins exclusivement concentrées sur l'objet de la fête. C'est ainsi qu'on distingue quatre classes d'Octaves. Mentionnons du moins :

Les Octaves privilégiées. Sauf quelques particularités de détail, l'on peut dire qu'elles sont entièrement consacrées au souvenir de la solennité, et, d'ordinaire, si une autre fête vient à tomber durant leur cours, on en fait simplement *mémoire*.

Ces octaves, au nombre de six, appartiennent toutes au Propre du Temps : ce sont les Octaves de Noël, de l'Épiphanie, de Pâques, de l'Ascension, de la Pentecôte et de la fête du Saint-Sacrement.

Les Octaves de première classe. Elles admettent la célébration des fêtes occurrentes au-dessus du rite semi-double ; l'octave est alors simplement commémorée. Le dernier jour est du rite double majeur. La récitation de l'Office du Bréviaire y rentre dans la règle commune.

Les Octaves de seconde classe. On en fait simplement mention le 8^e jour, sous le rite simple.

* * *

Un moyen très simple de familiariser les enfants avec le calendrier liturgique, de leur apprendre à *distinguer* entre une fête et une autre, c'est, nous le répétons, d'établir une véritable concordance entre la vie de l'Église et la vie de famille.

Celle-ci est toute tramée de détails bien insignifiants sans doute en eux-mêmes, mais qui par leur répétition, leur à-propos, leur variété, forment un ensemble si respectable que l'enfant en fait grand cas, et que la succession de ces petits incidents quotidiens imprime peu à peu dans son esprit des idées et des convictions qui ne s'en effacent plus.

On comprend dès lors comment dans ces rares milieux chrétiens dont les mœurs familiales tra-

duisent la pensée de l'Église, l'on trouve, même parmi les plus jeunes enfants, de savants petits liturgistes, très pratiques surtout.

Nous connaissons de ces familles — et ainsi en est-il à plus forte raison, dans les pensionnats — où chacun sait très bien qu'une fête « double de seconde classe » par exemple, amènera pour eux une récréation plus prolongée ; une modification dans ce qu'ils se permettent d'appeler, et bien justement, le « menu » et surtout le « dessert liturgique ».

Ce sont ces mille petits riens qui finissent par former les tempéraments chrétiens que Dom Guéranger avait en vue quand il écrivait : « Il est des âmes, tellement éprises de ce divin successif qui se déploie dans le cycle catholique, qu'elles arrivent à en ressentir physiquement les évolutions, la vie surnaturelle absorbant l'autre et le calendrier de l'Église celui des astronomes. Le cycle liturgique fut autrefois et doit être toujours la joie des peuples, la lumière des doctes, le livre des humbles ¹. »

1. Dom Guéranger, *Année liturgique*, Préface générale, tome I, p. xxj.

§ 2. LE CYCLE DU TEMPS

CHAPITRE QUATRIÈME

LE SAINT TEMPS DE L'AVENT

L'Avent, du latin *Adventus*, avènement, désigne les quatre semaines qui précèdent la fête de Noël.

L'Église annonce Jésus, attendu de si longs siècles par l'humanité coupable, et qui va venir enfin relever le monde de ses ruines morales. Car, à la vérité, l'anniversaire de tous les événements de la vie du Christ en renouvelle les effets, les actualise et les complète.

C'est donc un véritable avènement spirituel du Sauveur que célèbre chaque fête de Noël et, par suite, l'Avent est aussi, réellement, un temps d'attente, un appel ému au Messie.

Dieu, pour qui tout est présent, avait d'ailleurs entendu les ardentes supplications du peuple chrétien, qui montaient vers lui en même temps que les vœux des justes de l'ancienne loi.

L'on comprend dès lors pourquoi, durant cette période, les soupirs de tristesse se mêlent aux accents de l'espérance. La note grave trouve sa juste expression dans la pénitence. La dominante reste toutefois une note douce qui fait vibrer les cœurs dans la confiance.

Quelle âme en effet ne se sentirait suavement émue en redisant la prière du prophète Isaïe qui revient si souvent dans les offices de l'Avent : « Cieux, distillez votre rosée et que les nuées fassent pleuvoir le Juste ; que la terre s'entr'ouvre et qu'elle germe le Sauveur ! » *Rorate, cæli, desuper.*

* * *

Nous prendrons occasion de ces réflexions sur le Temps de l'Avent pour faire observer que, d'ordinaire, l'Histoire sainte n'est pas enseignée à la jeunesse avec une foi assez éclairée, une intelligence suffisamment chrétienne.

Cette histoire, dont les faits sont familiers et les récits chers aux enfants, n'est point autre chose que la préhistoire de Jésus, le Fils de Dieu fait homme dans le temps pour nous racheter. Depuis la chute originelle, c'est donc lui qu'il faut voir et montrer partout, à travers les promesses, les figures, les prophéties ; lui, dans la vocation d'Abraham, le père des croyants, et l'élection miséricordieuse d'un peuple choisi ; lui Jésus, l'unique Sauveur et le seul bien désirable pour l'humanité tombée, au point que dès que les Juifs, méconnaissant la loi du vrai Dieu, perdaient de vue le Messie promis, l'humiliation, la misère et le châtiment fondaient sur eux ; et que les nations idolâtres chez qui l'idée du Rédempteur s'était de plus en plus obscurcie, sont tombées dans la pire dégradation.

Profiter de l'Avent pour commencer dans le

sens sus-indiqué l'enseignement de l'Histoire sainte aux petits enfants¹, c'est du même coup très bien commencer leur initiation liturgique. Si vous leur prouvez, par le langage des faits, que l'homme, sans Dieu, sans Jésus rédempteur, est misérable et malheureux ; qu'eux-mêmes ils resteront remplis de défauts, vous amènerez très facilement ces chers petits écoliers à faire ce que fait l'Église durant le saint Temps de l'Avent ; c'est-à-dire à désirer Jésus, à le demander, à le mériter par quelques sacrifices. De là, une excellente préparation à la fête de Noël, préparation en même temps, s'il y a lieu, à la Première Communion, à toutes les communions.



Suivant l'âge des enfants et les circonstances, d'autres données liturgiques sur l'Avent viendront à propos.

La pénitence, disons-nous, est une des caractéristiques — mais non point la principale — de ce saint Temps.

Sans être aussi rigoureuse que celle du Carême, elle entraîna jusqu'en notre siècle de relâchement et d'affaiblissement des santés, le jeûne et l'abstinence, que l'on continue d'ailleurs à pratiquer en certains pays et dans les ordres religieux.

1. *La Petite Bible illustrée des écoles*, par J. Ecker, peut fournir le plus précieux auxiliaire dans l'enseignement de l'Histoire sainte.

Cet esprit de pénitence est encore exprimé par plusieurs rites extérieurs :

La suppression de chants de joie, tels que le *Gloria in excelsis* à la Messe, et le *Te Deum* dans l'office du Bréviaire ; le silence des orgues ; l'usage des ornements violets, chaque fois que l'on ne célèbre pas une fête de saint. De plus, aux Messes solennelles, le diacre s'abstient de revêtir la dalmatique et le sous-diacre, la tunique ; prescriptions, soit dit par avance, également observées en Carême ¹.

Quelques textes liturgiques de l'Avent sont aussi de nature à inspirer aux fidèles le sentiment d'une crainte salutaire, devant tout naturellement se traduire par une vie plus sérieuse et plus mortifiée.

L'Évangile du premier dimanche nous met en regard de la fin du monde et du Jugement dernier ; car ce suprême avènement du Fils de Dieu sera redoutable et terrible, à quiconque n'aura pas reconnu son avènement plein de douceur.

Les Évangiles des deuxième, troisième et quatrième dimanches montrent Jean-Baptiste, le Précurseur de Jésus. Cet homme incomparable, qui au dire de Notre-Seigneur même était « plus qu'un prophète, celui dont il est écrit : voici que j'envoie mon ange devant vous pour vous précé-

1. Pour le troisième Dimanche de l'Avent, le Dimanche *Gaudete*, dont le texte de l'Office est tout à la joie, cette prescription n'existe pas ; l'Eglise permet également à ses ministres de revêtir des ornements roses à la place des ornements violets. Il en est de même, quant à cette double observance, au 4^e Dimanche de Carême, Dimanche *Lætare*.

der et vous préparer la voie¹, Jean vis-à-vis du Christ, ne se croyait pas digne de délier les courroies de sa chaussure². » Venu dans la région du Jourdain, il prêchait à ses contemporains « le baptême de la pénitence pour la rémission des péchés, selon qu'il est écrit dans le livre du prophète Isaïe :

« Je suis la voix de celui qui crie dans le désert : préparez la voie du Seigneur, aplanissez ses sentiers ; toute vallée sera comblée ; toute montagne et toute colline seront abaissées ; les chemins tortueux deviendront droits et les raboteux unis³. »

Autant d'appels au travail sur soi-même, à l'humilité surtout, laquelle dispose et prépare les âmes à la grâce divine. Ligne de conduite assez précise pour en conclure, que les personnes qui passent le saint Temps de l'Avent comme un temps quelconque, sans rien retrancher à leurs plaisirs, et sans se mettre en peine de réfléchir, de prier, en un mot, de « veiller » avec l'Église : ou bien ne se sont jamais occupées de Liturgie, ou se placent d'elles-mêmes dans la catégorie de « ceux qui ont des yeux pour ne point voir et des oreilles pour ne point entendre⁴. »

Les Quatre-Temps

Bien que l'observance des Quatre-Temps ne

1. *Matth.* xi, 9, 10.

2. *Jean*, i, 27.

3. *Luc*, iii, 3-5.

4. *Ps.* cxiii, 5, 6.

soit pas spécialement motivée par la Liturgie de l'Avent, nous en parlons ici parce qu'elle tombe, pour la première fois, au cours de cette saison liturgique.

On appelle *Quatre-Temps* certains jours particulièrement consacrés à la Pénitence qui reviennent quatre fois dans l'année, d'où le nom de Quatre-Temps.

Ce sont les mercredi, vendredi et samedi de la troisième semaine de l'Avent, (Quatre-Temps d'hiver) ; de la première semaine de Carême, (Quatre-Temps de printemps) ; de la semaine de la Pentecôte, (Quatre-Temps d'été) ; de la troisième semaine de septembre, (Quatre-Temps d'automne).

Le but des Quatre-Temps, ainsi que l'apprend le catéchisme, est de sanctifier par la pénitence les quatre saisons de l'année ; d'attirer la bénédiction de Dieu sur les fruits de la terre et d'obtenir ses grâces pour les ordinations des ministres du Seigneur, qui ont lieu chaque samedi des Quatre-Temps.

L'observance de ces jours consiste principalement dans le jeûne et l'abstinence. Il est bon d'y joindre la participation aux offices fériaux dont les textes et les rites très significatifs expriment si admirablement l'esprit de la sainte Église.



La Liturgie de l'Avent, avons-nous dit, est surtout de nature à développer notre foi dans le

Sauveur promis, à dilater les cœurs par l'espérance de la miséricorde toute proche, à nous inspirer un pieux et enthousiaste désir de la venue du Messie.

C'est ainsi que l'*Alleluia* — ce joyeux refrain emprunté à l'hébreu qui accompagne certaines formules de prières — n'a pas été supprimé. C'est ainsi encore que durant sept jours consécutifs, du 17 au 23 décembre, vers le soir, une sonnerie des cloches, qui déjà remplit nos âmes d'allégresse, annonce qu'on a commencé les *grandes Antiennes*. Il s'agit d'un texte solennellement répété avant et après le chant du *Magnificat* des Vêpres.

Ces grandes Antiennes, dites vulgairement *Antiennes de l'O*, à cause de la lettre initiale, sont une louange au Messie, une énumération des principaux titres qui lui conviennent et surtout un vibrant appel à Celui qui étant l'*Adonāi*, la *splendeur de la lumière éternelle*, le *Roi* et le *désiré des nations*, l'*Emmanuel*, vient pour racheter, pour sauver, pour éclairer « ceux qui étaient morts ¹. »

La *Vigile de Noël*, contrairement aux usages, est toute joyeuse. Sans doute elle entraîne l'obligation du jeûne, mais le texte de l'Office et de la Messe nous donnent déjà un avant-goût des joies du lendemain. « Aujourd'hui vous saurez que le Seigneur viendra et il nous sauvera ; et au matin vous verrez sa gloire ². » Aussi, cette Vigile vint-

1. *Luc*, 1, 78.

2. Introït de la Messe.

elle à tomber un dimanche, par exception à la règle des Vigiles, elle est maintenue à ce jour¹ et le jeûne seul est anticipé au samedi.

Oui, tout nous dit : réjouissons-nous, car « la gloire du Seigneur va se révéler, et toute chair verra le Sauveur que notre Dieu envoie². »



Il nous est doux d'ajouter — et il ne faut pas manquer de le bien faire remarquer aux enfants — que la Vierge Marie est souvent mise en évidence dans la Liturgie du saint Temps de l'Avent.

Ce n'est que justice d'y honorer avec amour la Vierge toute pure, dont la foi et les humbles et ferventes prières, plus que les hommages et les supplications réunis des justes de l'ancienne Loi et de la Loi nouvelle, ont attiré le Verbe de Dieu sur la terre.

Prions donc Marie de nous donner le Sauveur, car : « Voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, dont le nom sera Emmanuel³. »

On peut même dire que les Temps de l'Avent, et ceux de Noël et de l'Épiphanie, sont le vrai *Temps de Marie*, le « Mois de Marie ». N'y a-t-il pas lieu de la suivre alors, jour par jour, dans l'exercice de sa maternité divine, source de ses grandeurs ?

La Liturgie offre sous ce rapport des thèmes

-
1. Il en est de même encore de la Vigile de l'Épiphanie.
 2. Ant. de la Communion de la Messe.
 3. *Isaïe*, vii, 14.

de méditation qui peuvent être bien salutaires aux âmes pieuses ; et les enfants, habitués à contempler Marie auprès de son Jésus, comprendront mieux la tendresse de cette Mère de Dieu, qui est en même temps *leur véritable Mère*¹.

1. Saint Bonaventure a écrit, à propos de la Maternité de la Sainte Vierge et de l'Enfance de Jésus, des pages délicieuses. *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*. Traduction du R. P. Dom François Le Banner.

CHAPITRE CINQUIÈME

LE TEMPS DE NOËL ET LE TEMPS DE L'ÉPIPHANIE

Le Temps de Noël et de l'Épiphanie donne en Bethléem et manifeste le Verbe de Dieu incarné; et, dans tous les gracieux et émouvants épisodes de son enfance, nous fait toucher, admirer et aimer la Beauté et la Bonté apparues en ce monde.

Ce temps, à vrai dire, est par excellence le Temps liturgique des enfants, car ici plus qu'ailleurs, tout est joie pour leur cœur, lumière pour leur intelligence.

La jeunesse est faite pour la joie — et puissons-nous sous ce rapport rester toujours jeunes! Or, quoi de plus joyeux que Noël? « Ne craignez point, » dit l'Ange aux bergers qui passaient la nuit dans les champs de Bethléem, à la garde de leurs troupeaux, « ne craignez point, voici que je vous annonce une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie ¹. » C'est qu'en effet l'infinie grandeur s'est unie à ce qui est le plus faible, un enfant d'un jour; « la miséricorde et la vérité se sont rencontrées; la justice et la paix se sont embrassées ². »

Aussi, comme par instinct, petits et grands

1. *Luc*, II, 10.

2. *Ps.* LXXXIV, II.

approchent toujours de la Crèche, le sourire sur les lèvres.

Les enfants surtout visitent volontiers les crèches des églises. — Il faudrait que dans toutes les demeures chrétiennes on installât aussi une petite crèche, devant laquelle la famille se réunirait durant le Temps de Noël et la semaine de l'Épiphanie, pour prier en commun. Peut-il être spectacle à la fois plus doux et plus suggestif que celui d'un Enfant-Dieu couché sur la paille, entre Marie et Joseph, recevant les adorations et les présents, d'abord des pauvres bergers ; et, bientôt, l'or, l'encens et la myrrhe des trois Rois Mages ?

* * *

Oui, la joie rayonne de tout le mystère de Noël, joie religieuse, évidemment, mais qui doit, redisons-le, imprégner toute la vie de famille. Du reste, sous ce rapport, les traditions chrétiennes sont encore assez bien observées. Un peu partout l'on maintient les chères coutumes de l'*arbre de Noël*, avec distribution de cadeaux et de secours aux indigents, la réunion du *gâteau des Rois*, le 6 janvier. En bien des endroits aussi la fête des *Saints Innocents*, qui tombe trois jours après la Nativité, fait, des enfants, les héros et les rois du jour en souvenir du triomphe des petits martyrs. Il est encore un moyen, et le principal certainement, d'associer nos enfants aux joies

de la naissance du Sauveur, c'est de les admettre, aussitôt que leur âge le permet, à la solennelle et pieuse veillée de Noël. Nous citerons ici la délicieuse page écrite à ce propos par Dom Guéranger, en son *Année liturgique*.

« Grâces à Dieu, dit-il, la foi pratique n'est pas encore tout à fait éteinte chez nous ; espérons même qu'elle reprendra un jour son ancienne vie. Que de fois nous nous sommes plu à en rechercher et à en contempler les traces au sein de ces familles patriarcales, encore nombreuses aujourd'hui dans nos petites villes et nos campagnes des provinces éloignées de la capitale de la France. C'est là que nous avons vu, et nul souvenir d'enfance ne nous est plus cher, toute une famille, après la frugale et sévère collation du soir, se ranger autour d'un vaste foyer, n'attendant que le signal pour se lever comme un seul homme et se rendre à la Messe de minuit. Les mets qui devaient être servis au retour et dont la recherche simple, mais succulente, devait ajouter à la joie d'une si sainte nuit, étaient là, préparés d'avance ; et, au centre du foyer, un vigoureux tronc d'arbre, décoré du nom de *bûche de Noël*, aidait vivement et dispensait une puissante chaleur dans toute la salle...

» Cependant on s'entretenait avec une vive allégresse du mystère de la grande nuit ; on compatissait à Marie et à son doux Enfant exposés dans une étable abandonnée à toutes les rigueurs de l'hiver ; puis bientôt, on entonnait quelques-uns de ces beaux *Noëls*, au chant desquels on

avait passé déjà de si touchantes veillées dans tout le cours de l'Avent... On s'animait en passant d'un Noël à l'autre ; tous soucis de la vie étaient suspendus, toute douleur était charmée, toute âme épanouie ; mais soudain la voix des cloches retentissant dans la nuit, venait mettre fin à de si bruyants et si aimables concerts. On se mettait en marche vers l'église. Heureux alors les enfants que leur âge un peu moins tendre permettait d'associer pour la première fois aux ineffables joies de cette nuit solennelle, dont les impressions devaient durer toute leur vie¹. »



Si tout est joie pour les petits dans les mystères de l'enfance du Sauveur, tout y est lumière aussi pour leur esprit, car c'est un Modèle à leur portée que le petit Jésus. Encore mieux, c'est leur Frère. En le voyant enfant comme eux, ils comprendront très bien qu'ils sont de même race, de même famille. Et quand vous leur dites après cela que ce doux Frère est un Dieu, ah ! quoi de plus propre à leur inspirer le respect d'eux-mêmes, à leur faire sentir que leur véritable noblesse, leur grandeur vient de leur titre de chrétien, de leur « parenté » avec l'Enfant Jésus. Aussi à quels beaux essais de vertu ne peut-on pas les amener en les initiant successivement et dans le détail, l'Évangile en main et l'Évangile illustré si possible, à tous les événements qui ont

1. *Année liturgique*, Temps de Noël, tome I, p. 174 et 175.

marqué les premières années du Fils de Dieu fait homme ; non seulement la naissance, la circoncision¹, l'adoration des Mages, mais encore la Présentation de Jésus au Temple de Jérusalem, au quarantième jour ; la persécution d'Hérode, la fuite en Égypte, le retour, sa présence au milieu des Docteurs du Temple ; et surtout sa vie d'obéissance et de travail assidu, entre Marie et Joseph, à Nazareth.

La contemplation de la Sainte Famille est si salutaire à la rénovation des familles que la sainte Église, par la voix de Léon XIII, a instamment recommandé la dévotion à la Sainte Famille de Nazareth et ordonné une consécration publique des familles chrétiennes à Jésus, Marie, Joseph, consécration qui se renouvelle chaque année, le 3^e dimanche après l'Épiphanie.

* * *

Il va sans dire que les rites liturgiques des Temps de Noël et de l'Épiphanie sont en parfaite harmonie avec l'esprit et les sentiments qui animent l'Église. Chaque fois que l'on célèbre le souvenir de Notre-Seigneur, la couleur blanche est adoptée pour les ornements du prêtre et les parements de l'autel. La mélodie qui accompagne les chants de Noël est tout particulièrement gra-

1. C'est au jour de la Circoncision (1^{er} janvier) que le divin Enfant reçut le Nom de Jésus. Ce nom béni signifie Sauveur et exprime à lui seul l'œuvre miséricordieuse du Christ. Aussi est-il une fête spéciale pour honorer le Nom de Jésus.

cieuse. Elle reste non moins aimable dans les chants de l'*Épiphanie*, mais emprunte aux magnifiques textes de l'office de ce jour une puissante solennité. C'est que cette fête compte parmi les plus importantes : l'Épiphanie est en effet la *manifestation* du Christ-lumière devant le monde entier, le point de départ de la vocation à la foi de la gentilité, représentée par les trois Rois Mages.

Aussi la fête est-elle gratifiée de ce que l'on appelle une *octave privilégiée*. L'Église, ne voulant point se distraire de la pensée du grand mystère de l'Épiphanie, redit pendant huit jours la Messe du jour même de la fête, n'admettant aucune fête de saint, ne permettant pas, sinon pour des funérailles, les Messes de *Requiem*.



Il existe un office pour les six dimanches qui suivent l'Épiphanie ; mais neuf dimanches devant toujours rester libres avant la fête de Pâques, et la date de celle-ci variant d'après les révolutions astronomiques, il arrive rarement que l'on fasse d'une manière consécutive l'office des six dimanches après l'Épiphanie. On s'interrompt quand il y a lieu, et sur la fin du cycle liturgique, dans le Temps après la Pentecôte, on reprend les dimanches qu'on avait dû négliger.

Les Évangiles de ces dimanches nous montrent des prodiges accomplis par Jésus : guérison du lépreux et du serviteur du centurion, III^e dim. ; la Tempête apaisée, IV^e dim. ; ou bien nous révèlent le *Royaume de Dieu*, sous forme de *paraboles*.

CHAPITRE SIXIEME

LE TEMPS DE LA SEPTUAGÉSIME

Le Temps de la Septuagésime, qui comprend les trois semaines précédant le Carême, prélude à la pénitence de la sainte Quarantaine.

(Le mot de *Septuagésime*, qui littéralement signifie 70^e jour, est non pas en exact rapport numérique, mais en rapport linguistique avec le mot *Quadragesime*, 40^e jour, désignant le premier dimanche de Carême, parce que le jeûne quadragesimal se compose de quarante jours. Il faut établir le même rapport au sujet des deux dimanches venant après la Septuagésime, soit la *Sexagésime*, 60^e jour, et la *Quinquagésime*, 50^e jour.)

D'après saint Augustin, ce nombre de septante, depuis la captivité des Juifs à Babylone qui dura 70 ans, exprime une carrière de pénitence ; il représente la vie militante et souffrante du chrétien voyageur sur la terre.

On ne sera donc point étonné que la nuance des ornements liturgiques du Temps de la Septuagésime soit le violet, que les chants de fête, le *Gloria in excelsis*, le *Te Deum*, aussi bien qu'en Avent et en Carême, ne s'y fassent plus entendre, sauf aux fêtes de saints.

Le rite caractéristique de la Septuagésime

consiste dans la suppression de l'*Alleluia* qui, sans aucune exception, demeurera interdit jusqu'au Samedi-Saint. C'est pourquoi la veille de la Septuagésime, à l'office du soir, on répète solennellement ce joyeux refrain, comme pour lui exprimer l'adieu des fidèles.

Nos pères, nous dit Dom Guéranger, mieux habitués que nous aux saintes émotions que leur procurait la Liturgie, étaient très sensibles à ce rite de la suppression de l'*Alleluia*, lequel passe au contraire bien inaperçu chez les chrétiens d'aujourd'hui¹.



Pendant le Temps de la Septuagésime, l'Église attire l'attention des chrétiens sur les travaux de la vie publique du Rédempteur, tout comme sur nos péchés, dont il est venu réparer les tristes suites.

Si nous voulons rester en parfaite concordance avec l'Église notre Mère, avec les lectures qu'elle insère au Bréviaire en ce Temps, nous pouvons insister auprès des enfants sur ces passages de l'Ancien Testament : la création, la chute de l'homme, le déluge, la vocation d'Abraham ; en somme sur tout ce qui, directement ou indirectement, a trait au péché. Mais surtout les Évangiles, la *parabole de la vigne*, rappelée le jour de la Septuagésime ; la *parabole des semences*, qu'on lit le dimanche de la Sexagésime ;

1. *Année liturgique*. Temps de la Septuagésime, p. 134.

la guérison de l'Aveugle de Jéricho, au dimanche de la Quinquagésime, fourniront matière à des enseignements très pratiques.



La vigne du Seigneur, c'est l'image de l'humanité, de la vie humaine où chacun a une fonction, une mission déterminée à accomplir, c'est-à-dire avant tout, le devoir d'état. Heureux les enfants prédestinés qui, grâce à leur bonne éducation, travaillent à la vigne du Seigneur dès la première heure, dès le début de leur vie, ceux qui, par conséquent, dans la grâce de Dieu, pour le bon Dieu, fidèlement, sans paresse, sans murmure, accomplissent leur petit travail d'écoliers, d'enfants soumis et respectueux.

La semence jetée en nos âmes, c'est, ainsi que le Sauveur l'a expliqué, la parole de Dieu ; c'est tout enseignement, c'est tout bon conseil et, à plus forte raison, le Verbe de vie lui-même, le Froment eucharistique. Il faut savoir préserver la divine semence de l'irréflexion, de la dureté du cœur, des épines du péché et des défauts non combattus, afin que, tombant sur la « bonne terre », elle « porte du fruit dans la patience¹ ».

L'aveugle de Jéricho est l'image du genre humain. Jésus le guérit au moment où il vient de faire l'annonce de sa Passion : là en effet est le remède à tous nos maux, en même temps que la source de notre pardon.

1. Luc, VIII, 15.

Aux jeunes gens déjà plus avancés, on pourrait expliquer les magnifiques Épîtres attribuées à ces trois dimanches. Ce sont des passages des deux lettres de saint Paul aux Corinthiens. Ils présentent tout l'ensemble de la vie chrétienne : la vie est une *lice*, il faut courir de manière à remporter le prix, (Septuagésime) ; — la vie est remplie d'épreuves ; à ces épreuves, la *grâce de Dieu* suffit, (Sexagésime) ; — il faut avoir la *charité*, car, sans la charité, tout le reste n'est rien. (Quinquagésime).

CHAPITRE SEPTIÈME

LE SAINT TEMPS DU CARÈME

Nous devons prendre le Carême pour ce qu'il est, soit une *sérieuse* préparation à la fête de Pâques ou de la Résurrection de Notre-Seigneur, Résurrection qui est la preuve la plus péremptoire de la divinité de sa mission de Rédempteur et du même fait le fondement de la religion chrétienne. La Pâque, pour l'humanité tout entière et chaque âme en particulier, signifie donc bien le *passage* de la mort du péché à la vie de la grâce ; le passage de la vie tiède et alanguie à une vie plus fervente.

Ainsi la primitive Église portait toute sa sollicitude de mère sur les *pénitents* qu'elle devait, après expiation, se réconcilier le Jeudi-Saint ; et surtout sur les *catéchumènes*, qui seraient admis au Baptême en la nuit de Pâques.

Ainsi encore le Carême a pour but la conversion des pécheurs et le renouvellement de notre vie chrétienne. Personne ne peut impunément se soustraire aux bienfaisants effets du Carême, ni par conséquent aux moyens de conversion, de retour vers Dieu que l'Église, en ce saint temps, met plus que jamais à notre disposition.

Ces moyens principaux, d'après les Saintes Écritures et l'enseignement des Pères, sont au

nombre de trois : la *prière*, où il faut comprendre aussi les saintes prédications ; le *jeûne* et l'*aumône*.

L'Église, en Carême, nous facilite beaucoup l'obligation de la *prière*, car sa liturgie est plus riche qu'en aucun autre temps. Pour ne parler que de la Messe, elle en offre un texte spécial, pour chaque jour de la sainte Quarantaine¹. Elle tient si fortement à cette Liturgie que même quand, aux jours permis, l'on fête quelque saint, il faut toujours faire mémoire de la « *férie* » du Carême par les trois oraisons (Collecte, Secrète, Postcommunion) et par son Évangile, lu à la fin de la Messe en place de l'Évangile de saint Jean.

Le *jeûne* est d'obligation tous les jours, hormis les dimanches. Il est, d'office, si rigoureux en Carême, que l'on ne peut prendre son repas que vers le soir, après l'heure ordinaire des Vêpres. Cette rigueur, comme tant d'autres, ayant dû être tempérée, on a du moins conservé le principe en plaçant les Vêpres un peu en deçà de midi, afin que cet office fût chanté avant de rompre le jeûne. Nul n'ignore que celui-ci entraîne l'*abstinence*, non seulement de toute chair, mais même de ce qui vient de l'animal, comme le lait, le beurre, les œufs.

En comparant ces règles strictes avec les mandements actuels, constitués par une série

1. Ces Messes sont admirablement composées, les lectures des plus instructives. Aux Postcommunions ordinaires, s'ajoute une oraison que le prêtre récite après avoir intimé au peuple cet ordre : « Inclinez vos têtes devant Dieu »

de dispenses, personne sans doute ne trouvera à redire à l'obligation de l'*aumône*, en suppléance de l'abstinence sévère.



Si les enfants ne sont tenus aux prescriptions positives du Carême que dans la mesure de leur âge et de leurs forces, ils ne sont pourtant point mis hors la loi de la pénitence, qui les doit amener, eux aussi, à la contrition de leurs fautes, à l'amélioration de leur vie chrétienne.

Pourquoi ne profiterait-on pas du Carême pour les faire prier un peu mieux et un peu plus ? pour les habituer, par exemple, à l'exercice du *Chemin de la Croix*, cette pratique largement enrichie d'indulgences, toujours salutaire et particulièrement de circonstance pendant la sainte Quarantaine.

Et puisque la Liturgie du Carême reflète la grande préoccupation qu'avait jadis l'Église de préparer les catéchumènes au Baptême pour la fête de Pâques, pourquoi encore ne pas profiter tout spécialement de ce saint temps pour faire revivre aux enfants la préparation à leur Baptême¹ ? Ils prendraient de la sorte davantage conscience de cette grâce primordiale, et par cela même, seraient mieux préparés à la « renaissance » de Pâques.

1. Se reporter à la première partie ; consulter *Rituel des fidèles* (le Baptême) et *l'Année liturgique* (le Carême et le Temps de la Passion).

Ne manquons pas, en tous cas, de conduire nos enfants à la cérémonie de l'imposition des Cendres, au mercredi qui ouvre le Carême, et qui est justement appelé le *Mercredi des Cendres*.

Il n'est pas de rite plus impressionnant. La veille encore, on se livrait à des réjouissances, d'ailleurs légitimes quand elles restent dans les bornes permises et se passent en famille. Ou bien, dans la splendeur de nos temples, l'Hostie sainte était exposée, afin de recevoir les réparations des fidèles, pour les désordres commis en ces jours de carnaval ; la fumée de l'encens, le coloris des fleurs, le jeu des lumières, les accords de l'orgue et les harmonies du chant, tout donnait un air de fête du ciel à l'assemblée des pieux chrétiens.

Aujourd'hui, que le spectacle est changé ! C'est partout l'appareil de la pénitence : l'autel est dénudé ; les cierges doivent être de cire jaune, tout comme aux offices des défunts ; les orgues se taisent, ce qui est la règle pour les fêtes de tout le Carême ; des cendres, symbole de l'humiliation et de la mort, sont préparées sur un plateau ; et tandis que les groupes des fidèles défilent humblement devant un ministre du Seigneur, celui-ci les marque au front du signe de leur fin dernière, et la seule parole que l'écho des voûtes du temple répète en ce jour, est celle-ci : « Souviens-toi, ô homme, que tu es poussière et que tu retourneras en poussière. »

Qui oserait dire après cela que les rites de la Liturgie n'ont point un langage expressif ?



Les enfants ne jeûnent pas au sens strict du mot, mais peuvent se priver de toutes les superfluités qui ne servent qu'à satisfaire leurs petits caprices.

Plutôt que d'essayer de leur inculquer cette idée par des paroles, il sera bien plus simple et plus efficace de la leur faire comprendre par nos exemples et l'ordonnance générale de la vie de famille en Carême. Nous l'avons déjà dit.

Dans les milieux *vraiment* chrétiens, non seulement l'on fait trêve aux fêtes et aux plaisirs mondains, aux grandes réceptions ; non seulement les lois du jeûne et de l'abstinence sont observées, sauf de réels et légitimes empêchements ; mais encore on remarque, nous ne disons pas moins d'abondance, moins de suffisance, mais moins de recherche à la table commune ; moins de recherche et moins d'aise surtout dans ces mille détails qui trop souvent facilitent à l'excès notre existence.

Croyons-le bien, préparées par ces leçons de choses, les âmes des petits seront beaucoup mieux disposées à recevoir les enseignements de la sainte Église.



L'Évangile du premier dimanche de Carême — *Jésus tenté par le démon* à la suite de sa retraite et de son jeûne de quarante jours dans le désert — leur montrera, dans les exemples du

Sauveur, et la nécessité de la mortification qu'il a pratiquée pour nous, et la manière de résister à la tentation et de la vaincre. Notre-Seigneur, en daignant subir, pour notre instruction, une triple tentation de gourmandise, d'ambition et d'orgueil — ce que saint Jean appelle la triple concupiscence — nous apprend que la tentation est notre plus grand danger, et qu'elle nous guette toujours.

L'Évangile du troisième dimanche insiste encore, et non sans raison, sur la *tentation*, contre laquelle il faut savoir se prémunir sous peine de perdre la vie de la grâce.

La *Transfiguration* de Notre-Seigneur sur le Thabor fait l'objet de l'Évangile du deuxième dimanche. Les enfants, formés par la Liturgie, donneront d'autant plus leur pieuse compassion à Jésus souffrant qu'on aura eu soin de le leur montrer tout resplendissant de gloire.

Enfin, en leur commentant le bel Évangile du quatrième dimanche sur la *multiplication des pains*, figure de l'Eucharistie, on leur dira que le don divin est préparé pour toute la multitude des hommes ; et, en conséquence, ils prieront avec la sainte Église pour les pécheurs, c'est-à-dire pour tous ces pauvres égarés, ces pauvres affamés qui, volontairement, se tiennent loin de la table du Seigneur ; et la prière des petits, qui touche le Cœur de Dieu, obtiendra sans nul doute des retours nombreux à la pratique chrétienne, une Pâque plus générale et partant consolante et glorieuse.

CHAPITRE HUITIÈME

LA PASSION ET LA SEMAINE SAINTE

Le cinquième dimanche de Carême et la semaine qui le suit sont dits de la *Passion*.

La toute dernière semaine porte en particulier le nom de *Semaine Sainte* ou *Grande Semaine*, à cause des grands et saints mystères de notre salut dont elle célèbre l'anniversaire.

Durant cette quinzaine, les signes liturgiques de pénitence sont plus manifestes. On recouvre d'un voile violet les croix et les statues des églises, en souvenir de la fuite de Jésus devant ses ennemis en attendant que « son heure fût venue ». La suppression de certaines prières, telles que le psaume *Judica me* au commencement de la Messe, et le *Gloria Patri* en plusieurs endroits de l'office, nous ramène à la sévère simplicité des rites antiques.

L'attitude austère et douloureuse que prend la sainte Église témoigne assez des sentiments qu'elle éprouve envers son Époux divin, le Fils de l'homme livré aux mains des pécheurs, sentiments que tout fidèle chrétien doit partager avec elle.



Les cérémonies de la *Semaine Sainte* sont si nombreuses et surtout si importantes que, pour

en parler de façon convenable, il faudrait entrer dans des développements que ne comporte pas le cadre de ce livre. D'ailleurs, de nombreux ouvrages spéciaux, sous le nom de *Offices de la Semaine Sainte*, *Quinzaine de Pâques*¹, permettent de suivre avec intelligence les offices de ce saint Temps, et d'en tirer au besoin des indications pour les transmettre à ceux que nous avons à instruire.

* * *

Mais, puisque les enfants s'intéressent tout particulièrement à ce qui frappe leurs regards, nous mentionnerons pour eux :

La *bénédiction* et la *procession des Rameaux*, au dimanche appelé de ce nom et qui ouvre la Grande Semaine.

Lorsque Jésus fit son entrée dans Jérusalem, comme un « roi plein de douceur, monté sur un ânon, » parmi la multitude qui l'acclama, se trouvaient certainement des enfants. Toujours prêts à courir en tête des foules, plus enthousiastes que les autres, les petits Hébreux avaient aidé à étendre, en témoignage de respect, des vêtements sur le chemin ; eux surtout avaient coupé les branches d'arbres et en jonchaient la route, puis criaient de tout leur cœur et de toute leur voix : « *Hosanna au Fils de David ! Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur !* » Et dans

1. Voir aussi et surtout l'*Année liturgique* de Dom Guéranger, tome VI, La Passion et la Semaine Sainte.

l'entrain où les avait mis cette chaleureuse ovation faite à Jésus, ils ne pouvaient plus se taire. Nous en avons pour preuve la suite du récit de l'Évangile. Le Sauveur, après son entrée triomphale, s'étant rendu au temple, des enfants l'y suivirent et là, répétaient toujours : Hosanna au Fils de David ! C'est alors que Jésus répondit à ceux qui s'indignaient de les entendre, par un de ces mots élogieux qu'il a tant prodigués à l'enfance : « Vous n'avez donc jamais lu : De la bouche des enfants et de ceux qui sont à la mamelle, vous avez tiré une louange parfaite ¹ ? »

Encouragés par cette parole du bon Maître, que nos enfants, au jour des *Rameaux*, suivent respectueusement la procession et préparent à Jésus un vrai triomphe au fond de leur cœur. Puis, ensuite, qu'ils emportent chez eux les palmes bénites, que nous aimons à conserver dans nos demeures comme un gage de protection.



Le *Jeudi-Saint*, il faut attirer l'attention des enfants sur les hommages rendus à la sainte Eucharistie. On sait, en effet, que ce jour rappelle l'institution par Jésus de l'Eucharistie et du Sacerdoce, pendant le repas pascal qu'il fit avec ses apôtres, dans le Cénacle ; c'est pourquoi, malgré les tristesses de la Grande Semaine — la trahison de la veille, par Judas,

1. *Math.*, XXI, 16

et la passion et la mort du lendemain — la sainte Église interrompt un instant le cours de ses gémissements ; ses ministres se revêtent, pour la Messe solennelle, d'ornements blancs ; on entonne le *Gloria in excelsis*, pendant lequel sonnent toutes les cloches, car elles vont, jusqu'au Samedi-Saint, garder un lugubre silence. Clergé et fidèles communient tous ensemble, à l'unique Messe célébrée en ce jour, afin d'imiter de plus près la Cène du Seigneur ; puis, comme le Vendredi-Saint, anniversaire du Sacrifice sanglant, il ne se dira point de Messe, le prêtre consacre deux Hosties. La sainte Hostie de réserve, qu'on a déposée dans un calice recouvert d'un voile blanc et qui servira pour la communion du célébrant le lendemain, est, en attendant, solennellement portée en procession jusqu'à un autel paré et illuminé pour la recevoir. C'est le reposoir ou plus exactement le « tombeau ». Toute la journée du Jeudi-Saint, les pieux fidèles viendront s'y prosterner dans l'adoration.

C'est une coutume bien générale dans les villes et très chère aux enfants que de visiter tour à tour les églises où repose le Dieu caché.

Dans les cathédrales a lieu, le Jeudi-Saint, la *Consécration des saintes Huiles* par l'évêque. Si l'on peut conduire à cette cérémonie les jeunes adolescents, n'y point manquer ; car les rites en sont très imposants, et bien de nature à les impressionner. Si déjà les Huiles saintes qui

doivent servir dans le Baptême, la Confirmation, les Ordinations, les sacres d'évêques, les consécrations d'églises, etc., sont l'objet de cérémonies si grandioses, quelle haute idée l'on prendra des sacrements mêmes, du Sacerdoce, des églises, de tout ce qui, en somme, est oint, est consacré à Dieu.

N'oublions pas, toujours au Jeudi-Saint, le *Mandatum* ou *Lavement* des pieds, qui s'accomplit en certaines églises. L'officiant y lave les pieds à douze pauvres, pour honorer et rappeler l'acte d'humilité accompli par Notre-Seigneur lorsque, pendant le repas de la Cène, il lava lui-même les pieds à ses Apôtres, pour leur donner l'exemple de son grand précepte de la charité : « Je vous donne un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres comme je vous ai aimés¹. » L'Évangile chanté par le diacre avant la cérémonie et les autres textes rappellent et la scène et le précepte.

Le Jeudi-Saint est encore le jour choisi pour lire, faire lire et méditer en son particulier le sublime Discours de Notre-Seigneur après la Cène², discours que l'on pourrait appeler le testament de son Cœur.

* * *

Le *Vendredi-Saint*, faisons en sorte que les nôtres assistent à l'*Office du matin*. Il comprend

1. Jean, XIII, 34.

2. En l'Évangile de saint Jean, chap. XIV, XV, XVI, XVII.

le *chant de la Passion*. Elle est dramatisée, comme elle le fut déjà au dimanche des Rameaux, à la différence qu'en ce jour le texte était emprunté à l'évangile de saint Matthieu, au lieu qu'il l'est aujourd'hui à saint Jean. Ah ! quiconque a la foi et un peu de cœur, ne pourrait rester insensible à cette reproduction du drame le plus sacré et le plus émouvant que le monde ait vu se jouer !

Au chant de la Passion du Christ, mort pour tous les hommes, succèdent les « *Prières catholiques* ». Le Vendredi-Saint seulement, l'Église prie ainsi, officiellement, pour le monde entier, y compris les perfides Juifs et les païens. Ces oraisons précédées chacune de la genuflection¹, sont très émouvantes. L'est encore davantage l'*adoration solennelle* de la *Croix*, accompagnée du chant de l'*Impropère*, qui énumère à la fois les bienfaits dont le peuple de Dieu a été comblé, et les mauvais traitements qu'il a fait subir à son Sauveur. L'adoration de la croix est suivie de la *Messe des présanctifiés*, qui n'est point un sacrifice, mais durant laquelle l'officiant seul consomme l'Hostie consacrée la veille.

Dans le cours de la journée, il est d'usage général de faire le *Chemin de la Croix*. Personne n'y voudra manquer.

Nous supposons aussi que l'on s'appliquera à suivre point par point et à rappeler aux chers

1. Sauf l'oraison pour les Juifs.

enfants, à l'aide de l'Évangile, tous les incidents de la douloureuse Passion de Jésus ; notamment sa cruelle agonie sur la Croix qui commença vers midi ; les âmes pieuses aiment à méditer les Sept paroles que le divin Crucifié prononça sur son gibet de douleur. C'est alors que, en la personne de saint Jean, il donna à l'humanité la Sainte Vierge pour Mère. — Enfin vers trois heures de l'après-midi, « Jésus expira, jetant un grand cri, » et ainsi consumma l'œuvre de notre rédemption.

La mise au tombeau, la douleur de Marie, devront occuper les pensées et les cœurs pendant la soirée du vendredi et les premières heures du samedi. La méditation du *Stabat Mater*, cette magnifique Prose à la Mère des douleurs, est tout indiquée.



L'office du *Samedi-Saint*, quoique assez long, peut cependant beaucoup intéresser les enfants. On devra leur expliquer surtout les cérémonies suivantes :

- La *bénédition du feu nouveau* ;
- la *bénédition du cierge pascal*, image du Christ ressuscité ;
- la *bénédition des Fonts baptismaux* ;
- et la *Messe solennelle*, à l'offertoire de laquelle, en certains lieux, — dans quelques communautés religieuses par exemple — se fait la bénédiction de « l'agneau pascal ».

Le tout d'ailleurs est une anticipation de la cérémonie qui avait lieu jadis à la nuit même de Pâques, à l'occasion de la régénération, par le Baptême, d'une foule de catéchumènes.

Encore une fois, force est de se restreindre et de se borner au simple énoncé de ces rites magnifiques du grand Samedi.

Qui a déjà pratiqué la Liturgie, peut seul soupçonner quelles impressions réconfortantes les offices des Jours saints, et de celui-ci tout particulièrement, produisent dans les âmes.

C'est le retour de la vie parce que c'est l'annonce du Christ ressuscité. Aussi quand, avant la bénédiction du cierge pascal, le diacre entonne le fameux *Exsultet*, invitant le ciel et la terre à se réjouir de la victoire du Christ-Roi, l'assemblée entière se sent prise d'un saint enthousiasme communicatif.

CHAPITRE NEUVIÈME

LE TEMPS PASCAL

Le dimanche de la Résurrection et son Octave

Le Temps pascal s'ouvre par le saint Jour de Pâques, la solennité des solennités, le jour liturgique par excellence, le « Jour que le Seigneur a fait » : *Hæc est dies quam fecit Dominus !*

C'est qu'en ce jour le Christ est vainqueur de la mort. Par sa propre puissance, il s'est élancé hors de son sépulcre, vivant, impassible, glorieux ; et « nous a rouvert le chemin de la bienheureuse éternité¹. »

C'est la Pâque ! dont la première ne fut que la figure. Ce n'est plus seulement le *passage* de l'ange du Seigneur qui tira Israël de la servitude d'Égypte ; le Christ, le véritable Agneau pascal, nous fait *passer* de la mort à la vie.

Ah ! comme elle en témoignait bien dans l'Église des premiers siècles, cette blanche phalange de néophytes régénérés dans les eaux du baptême en la nuit de Pâques, et aussitôt admis à l'Eucharistie. Encore et toujours, c'est la Résurrection avec tous ses bénéfices ; c'est la « renaissance » spirituelle, c'est la joie, c'est la lumière,

1. Collecte du jour.

c'est la vie ! et il n'est pas jusqu'aux indifférents qui, aujourd'hui, ne participent quelque peu au renouveau des âmes.

Dans le souvenir très actuel de notre Baptême, de notre « illumination » dans le Christ, célébrons donc notre Sauveur ressuscité et accourons au banquet de la Pâque manger la chair de l'Agneau.

Il n'est pas besoin d'insister pour prouver que la fête de Pâques est un jour idéal pour la Première Communion des petits enfants, surtout si, comme nous l'avons dit, on a pris soin, durant le Carême, de leur faire revivre leur Baptême.

De toutes façons, on aimera à leur faire repasser, à l'aide des récits de l'Évangile, tous les épisodes de cette sainte journée. D'abord, la visite des saintes Femmes au tombeau, dès le matin, dans l'intention d'achever l'embaumement de leur Maître ; puis la suite des apparitions de Notre-Seigneur. L'apparition à sa sainte Mère n'est pas relatée dans le livre sacré, on ne saurait pourtant la mettre en doute. Nous savons qu'il se montra encore successivement à Madeleine, aux autres saintes Femmes, à Pierre, aux disciples d'Emmaüs, à ses Apôtres, tous réunis — sauf Thomas — dans le Cénacle de Jérusalem. Dans chacune de ces apparitions, que de traits touchants à relever, que de leçons à recueillir !

Tous les offices de ce grand jour seront, cela va sans dire, religieusement suivis. Une foule

immense, partout, emplît les églises et tout y est, comme jamais, solennel. Le cierge pascal, bénit hier en grande pompe, éclaire l'assemblée de sa flamme radieuse ; l'orgue fait retentir ses plus beaux accords ; l'*alleluia* est, à tous moments, répété.

Evidemment, tous les textes de la Liturgie sont appropriés aux grands mystères de ce jour. Ils exaltent le Christ vainqueur, nous parlent de résurrection spirituelle. « Mes frères, nous dit saint Paul en l'Épître ¹, purifiez-vous du vieux levain, afin que vous soyez une pâte nouvelle. »

Le Graduel de la Messe est suivi de la belle Séquence : *Victimæ Paschali*, « A la Victime pascalle, venez, chrétiens, offrir un sacrifice de louanges. »

Pendant très longtemps, aux *Vêpres* de Pâques, vers le milieu de l'office, il s'est fait une procession aux Fonts Baptismaux ; elle rappelait la très solennelle procession de l'Église primitive, ramenant les néophytes au Baptistère où s'était opérée durant la nuit leur régénération. L'usage de la procession aux Fonts est aujourd'hui, en la plupart des lieux, tombé en désuétude. Il ne nous est point permis cependant d'en perdre le souvenir. Puisse ce souvenir raviver en nous l'estime de notre Baptême !

* * *

Le *Lundi de Pâques* qui, du moins en certains

1. I Cor., v, 7.

pays, n'est plus jour d'obligation — de même le mardi — est cependant toujours considéré par les chrétiens, et même heureusement par la loi civile, comme un jour de fête. Le *mardi* devrait l'être également.

Toute la semaine de Pâques, du reste, garde quelque chose de la grande solennité. Elle était chômée tout entière dans la primitive Église. C'était la fête prolongée des nouveaux baptisés. Ils assistaient aux offices — nous l'avons dit en parlant de la Liturgie du Baptême¹ — revêtus de leurs habits blancs, qu'ils ne déposaient que le samedi suivant, toujours appelé pour cette raison *Samedi in albis*. *L'octave est privilégiée* : la pensée du Sauveur ressuscité occupe seule la sainte Église. Chaque jour a une Messe en propre, dont on ne saurait trop recommander les textes. Les offices — s'entend surtout de l'Office canonial, des Vêpres par conséquent — y présentent des particularités. Ils prennent une allure plus rapide que d'ordinaire, du fait de la suppression de certaines parties. C'est là encore une manière de traduire la joie qui déborde du cœur de la sainte Église.

Le temps pascal et ses dimanches

Le temps pascal se doit *tout entier* passer dans la joie qui est le fruit de la fête de Pâques. Tel est absolument l'esprit de l'Église. Elle a re-

1. P. 47.

tranché de ce temps, tout jeûne, tout ce qui pourrait diminuer notre allégresse. Vraiment à plaindre sont ceux qui ne savent pas mettre leurs sentiments à l'unisson des sentiments de leur Mère ; à plaindre les chrétiens pour qui la Pâque se borne à un ou deux jours de fête.

Parents et éducateurs, favorisons, tout particulièrement en ce Temps pascal, la disposition naturelle que les enfants ont à la joie. Multiplions les réjouissances familiales. La tradition elle-même nous en fait comme une loi ; au début du moins, le Temps de Pâques est un temps de vacances, d'excursions à la campagne.

Laissons ces chers petits s'épanouir librement, de toutes manières ; ils en éprouveront mieux le renouveau des âmes, et leurs petits actes de vertu étant plus généreux, plus spontanés, n'en seront que plus sérieux.

* * *

La Liturgie du Temps dirigera comme toujours l'enseignement religieux.

Le premier dimanche après Pâques est appelé *dimanche de Quasimodo*, des premiers mots de l'Introït de la Messe, emprunté à une épître de saint Pierre¹ : « Comme des enfants nouvellement nés, désirez ardemment le pur lait spirituel. » L'application qui était faite de ce passage aux nouveaux baptisés, a sa double raison d'être touchant nos chers petits, encore à tous points de vue dans l'heureuse simplicité de l'enfance. Qu'ils

1. I Petr., II, 2.

s'abreuvent donc à ce pur lait spirituel où, nous le savons, il faut voir l'Eucharistie.

L'Évangile de ce dimanche relate l'apparition de Jésus à ses Apôtres réunis, comme huit jours avant, dans le Cénacle, mais Thomas étant présent. Ce fut pour le Sauveur l'occasion de nous donner cette grande leçon : « Heureux ceux qui ont cru sans avoir vu¹ ! » Ah ! tâchons de comprendre le mérite de la Foi, car « notre foi, ainsi que saint Jean le dit dans l'Épître de ce même jour, c'est notre victoire qui soumet le monde². »

La belle hymne qui se chante aux Vêpres tout le long du Temps pascal³, est bien propre à donner l'intelligence de la Pâque. Il ne peut être que salutaire aux âmes d'en lire et d'en méditer le texte.

* * *

Il faudra aussi dire aux enfants que, pendant les quarante jours que Jésus a voulu passer au milieu de ses Apôtres avant de remonter aux cieux, il acheva de les instruire et d'établir son Église.

Pierre, après une triple protestation d'amour miséricordieusement exigée par son divin Maître — en réparation de son triple reniement — est institué chef de l'Église du Christ par ces paroles : « Pais mes agneaux ; pais mes brebis⁴. »

1. Jean, xx, 29.

2. 1 Jean, v, 4.

3. *Ad regias Agni dapes.*

4. Jean, xxi, 15, 16, 17.

C'est en effet à une « bergerie » que Jésus se plaît à comparer son Église ; et en une touchante parabole, laquelle est l'objet de l'Évangile du deuxième dimanche après Pâques, il s'intitule lui-même le *Bon Pasteur*, gracieuse et profonde allégorie qui sera très goûtée des enfants.

L'image du Bon Pasteur est, avec la figure de l'Agneau, le symbole le plus fréquemment employé pour désigner le Sauveur, sur les anciennes peintures murales des catacombes. Or, cet art primitif exprime très bien les pensées qui dominaient l'Église des premiers siècles et qui traduisaient la pensée même de Jésus. Sachons en profiter pour l'instruction liturgique des petits.

Rappelons-leur aussi que, au fur et à mesure que le divin Maître approchait du terme de son séjour parmi nous, il préparait ses Apôtres à la séparation, (on le verra par la Liturgie des derniers dimanches après Pâques) ; il les encourageait par la promesse de l'au-revoir dans le ciel ; il insistait sur la toute-puissance de la prière, et surtout, il leur annonçait la venue du Saint-Esprit, le *Consolateur*, le « *Paraclet*, que le Père devait leur envoyer en son nom¹. »

1. *Jean*, xiv.

CHAPITRE DIXIÈME

LES LITANIES MAJEURES ET LES LITANIES

MINEURES

On appelle ainsi des supplications publiques, se composant du chant, en procession, des Litanies des Saints suivies de nombreuses oraisons, puis d'une messe dite Messe de la Station.

Ces supplications, d'origine ancienne, ont été établies soit en France, en Dauphiné, soit à Rome, en des moments de calamités publiques.

La sainte Église les a généralisées et fixées au 25 avril, (fête de saint Marc) — ce sont les Litanies majeures ; — et aux trois jours précédant immédiatement l'Ascension et dits « Jours des Rogations », — ce sont les Litanies mineures.

Le but en est toujours de fléchir la colère de Dieu et d'attirer sa bénédiction sur les fruits de la terre.

En conséquence, l'esprit de pénitence anime ces prières publiques. C'est pourquoi, bien qu'elles tombent toujours en Temps pascal, le célébrant, pour la procession de saint Marc et des Rogations, revêt la chape et les ornements violets ; c'est pourquoi aussi l'abstinence est régulièrement attachée à ces jours. Ce n'est qu'en vertu d'un indult du Souverain Pontife que la

dispense en est accordée aujourd'hui en la plupart des diocèses.

Elles sont bien touchantes ces supplications répétées, surtout lorsqu'elles se peuvent faire entendre dans les rues de nos cités, sur les chemins des campagnes. Ah ! là surtout, comme la piété populaire sait bien s'ingénier à parer de couronnes et de bouquets de fleurs de la saison les croix rustiques, marquant les haltes de la procession.

Pourquoi faut-il déplorer une fois de plus l'indifférence des chrétiens d'aujourd'hui, vis-à-vis des traditions liturgiques ? En ces processions, bien souvent, le clergé n'est suivi que d'un groupe insignifiant de fidèles. Ce serait à croire que les trop nombreux absents se soient donné le mot pour faire mentir le nom de « supplications publiques » appliqué à ces Litanies. Ce sont pourtant bien les intérêts de tous qui se débattent à ces heures entre le ciel et la terre.

Faisons contracter aux enfants l'habitude d'assister aux Rogations.

CHAPITRE ONZIÈME

L'ASCENSION DE NOTRE-SEIGNEUR

Grande solennité que celle de l'Ascension¹ ! C'est le triomphe de Jésus vainqueur de la mort et de l'enfer. Il avait certes gagné de rentrer en conquérant au ciel sa patrie, emmenant avec lui, comme trophée de ses victoires, les âmes des justes de l'ancienne loi délivrées des limbes. Aussi la liturgie de ce jour fait-elle retentir les plus vibrantes acclamations : « Dieu est monté au milieu des transports de la joie. Le Seigneur est monté au bruit des trompettes. Chantez à notre Dieu, chantez, chantez à notre Roi, chantez². »

* * *

Voici, d'après les Evangiles et les Actes des Apôtres, le récit de l'Ascension.

Jésus s'était montré vivant à ses Apôtres, leur apparaissant pendant quarante jours et les entretenant du royaume de Dieu.

Il les conduisit hors de la ville (Jérusalem), du côté de Béthanie (sur le mont des Oliviers), et ayant levé les mains, il les bénit.

Pendant qu'il les bénissait, il se sépara d'eux,

1. Pour souligner davantage l'importance du Mystère de l'Ascension, le dernier *Motu proprio* de Pie X assigne à cette fête une octave privilégiée.

2. *Ps.* XLVI, 6, 7.

et il fut enlevé au ciel, où il est assis à la droite de Dieu.

Et comme ils avaient les regards fixés vers le Ciel pendant qu'il s'éloignait, voici que deux hommes parurent auprès d'eux, vêtus de robes blanches et dirent : « Hommes de Galilée, pourquoi vous arrêtez-vous à regarder le Ciel ? Ce Jésus qui, du milieu de vous, a été enlevé au Ciel, en viendra de la même manière que vous l'y avez vu monter. »

Les disciples après l'avoir adoré, retournèrent à Jérusalem avec une grande joie.

* * *

Un rite significatif s'accomplit à la Messe après le chant de l'Évangile : c'est *l'extinction du cierge pascal*, image, on l'a vu, du Christ ressuscité.

Depuis quarante jours, il illuminait de sa clarté les offices principaux. Il ne reparaitra plus, sinon le samedi, veille de la Pentecôte, pour la bénédiction des Fonts.

* * *

Désormais et en attendant le Jugement général, la sainte Humanité de Jésus réside dans les Cieux. C'est là qu'il nous attend : c'est là que « nous devons, en esprit, habiter¹, » car il est allé nous « y préparer une place² », ainsi a-t-il

1. Collecte de la Fête.

2. Jean, XIV, 3.

dit lui-même ; et selon le mot de saint Paul, l'Ascension « nous a fait asseoir ensemble dans les cieux en Jésus-Christ ¹. »

D'où nous concluons que les éducateurs chrétiens doivent plus souvent stimuler la bonne volonté des enfants par la perspective du Paradis et tout autre motif surnaturel, que par l'appât d'une mesquine récompense.

1. Eph., II, 6.

CHAPITRE DOUZIEME

LE DIMANCHE ET L'OCTAVE DE LA PENTECOTE

La Pentecôte, glorieux anniversaire de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et de la fondation de l'Église, est la solennité qui vient immédiatement après Pâques, quant à l'importance et à la splendeur.

Elle est précédée d'une *vigile* solennelle, comportant une seconde bénédiction des Fonts baptismaux, office analogue, quoique réduit, à l'office du Samedi-Saint. La raison en est que dans la primitive Église, l'on baptisait en ce jour les catéchumènes qui n'avaient pu l'être pour la fête de Pâques, et, à la vérité, l'époque était bien choisie pour la régénération de ces âmes.

Avant de remonter au Ciel, Jésus, « un jour qu'il était à table avec ses Apôtres, leur avait recommandé de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre la promesse du Père ¹ » (c'est-à-dire l'effusion du Saint-Esprit qui devait avoir lieu le jour de la Pentecôte).

« Lorsque le Saint-Esprit descendra sur vous, avait ajouté Jésus, vous serez revêtus de force et vous me rendrez témoignage à Jérusalem, dans toute la Judée, en Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre ². »

1. Act., 1, 4.

2. Act., 1, 8.

Dociles à la recommandation de leur divin Maître, les Apôtres s'enfermèrent dans le Cénacle, la chambre haute sanctifiée par l'institution de l'Eucharistie. Bon nombre de disciples entouraient les Apôtres — ils étaient au nombre de cent-vingt — et, poursuivent les Actes de saint Luc : « Tous persévéraient unanimement dans la prière avec les femmes et Marie Mère de Jésus ¹. »

Telle est la première « neuvaine » de prière, préparatoire à la fête de la Pentecôte, instituée, si l'on peut dire, par le Sauveur lui-même ; que, depuis, toutes les âmes pieuses ont pratiquée, et que le pape Léon XIII, on s'en souvient ², a sanctionnée en en faisant une prescription pour toute l'Église.

Les circonstances de la descente du Saint-Esprit sont généralement assez connues pour qu'il ne soit pas nécessaire d'insister. Chacun, du reste, voudra relire en ce jour et expliquer aux enfants le passage des Actes des Apôtres que les rappelle, et qui sert d'Épître à la Messe. « Il se fit tout à coup un bruit venant du ciel, comme celui d'un vent impétueux qui arrive, et il remplit toute la maison où ils étaient assemblés. Alors leur apparurent comme des langues de feu qui se partagèrent et allèrent se

1. Act., I, 14.

2. Voir ci-dessus, p. 66.

poser sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit et ils commencèrent à parler diverses langues, selon que l'Esprit-Saint leur donnait de parler¹. »

Si ces faits sont dans toutes les mémoires, ce que l'on ignore peut-être davantage, ou que l'on feint d'ignorer, ce sont les effets merveilleux, divins, produits dans le monde par la venue du Saint-Esprit.

Au saint jour de la Pentecôte, l'Église, selon l'expression de Notre-Seigneur, « fut baptisée dans le Saint-Esprit », « revêtue de la force d'en haut², » toute pénétrée de la vie divine. Peu importe donc que ses premiers représentants soient douze pauvres hommes ignorants, qui déjà ont donné maintes preuves de leur faiblesse. Désormais, rien ne pourra les arrêter ; car l'Esprit de Dieu lui-même les instruit et les soutient. Ils sont gratifiés du miraculeux don des langues, si bien qu'ils se font entendre des gens de toutes nations réunis à Jérusalem pour la fête ; Pierre, en chef de l'Église, prend hardiment la parole devant la multitude, et son discours eut tant d'effet que ceux qui étaient là, « touchés de componction dans leur cœur, dirent à Pierre et aux autres Apôtres : mes frères, que ferons-nous³ ? » Et ils reçurent le baptême, au nombre d'environ trois mille.

1. *Act.*, II, 2, 3, 4.

2. *Act.*, I, 5.

3. *Luc.*, XXIV, 49.

4. *Act.*, II, 37.

Oui, l'Église est sacrée pour commencer à travers le monde sa mission d'enseigner, de baptiser, de conquérir tous les peuples à Jésus-Christ, par la seule vertu de sa parole et de sa charité. Cette mission, elle l'a accomplie et l'accomplira jusqu'à la fin des temps, en dépit de toutes les puissances du monde et de l'enfer coalisées contre elle. Des flots de sang, pour la noyer dès le principe, ont coulé pendant près de trois siècles ; les hérésies les plus captieuses ont essayé l'une après l'autre d'entamer sa doctrine ; les persécutions ouvertes, ou sournoises, ont voulu l'ébranler. Sans cesse humiliée, meurtrie ou mutilée ; désolée par la défection de ses enfants ; parfois même par l'apostasie de quelques-uns de ses ministres ; l'Église cependant est toujours debout, plus vivace que jamais et, à la face de l'univers catholique, elle respicndit dans l'unité de son dogme et la sainteté de ses mœurs.

Si tels sont les effets de la descente du Saint-Esprit au jour de la Pentecôte, on s'explique qu'après la Pâque du Seigneur, elle soit la plus grande solennité de l'Église.



Au reste, les divins effets produits dans le corps tout entier le sont dans chaque membre en particulier, en rapport avec sa vocation propre.

L'action du Saint-Esprit dans la sanctification des âmes est, nous le répétons, primordiale, et la *piété* est l'un de ses dons.

Nous avons déjà dit¹ comment le Saint-Esprit habitant l'âme devenue son temple, peu à peu la forme, « l'informe ». A lui de nous rendre véritablement enfants de Dieu ; « car, dit saint Paul, tous ceux qui sont conduits par le Saint-Esprit sont fils de Dieu². » Nous avons vu également que l'Esprit-Saint *prie* en nous³. Si « Dieu nous a donné son Esprit pour arrhes de l'immortalité⁴ », « nous gémissons cependant en nous-mêmes, attendant l'adoption des enfants de Dieu, la rédemption de notre corps. L'Esprit vient en aide à notre faiblesse, car nous ne savons pas ce que nous devons, selon nos besoins, demander dans nos prières. L'Esprit lui-même prie pour nous par des gémissements ineffables⁵. »

On comprend dès lors l'importance de donner aux enfants une grande idée de la première Pentecôte, de leur apprendre à célébrer chaque année *avec ferveur* la fête de la Pentecôte⁶ qui marque l'anniversaire de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres et en renouvelle les effets dans les âmes bien disposées.

1. *Liturgie de la Confirmation*, pp. 67, 68.

2. *Rom.*, VIII, 14.

3. Voir *Liturgie du Baptême*, p. 27.

4. *II Cor.*, V, 5.

5. *Rom.*, VIII, 23, 26.

6. Nous supposons que tous se sont préparés à la fête, en faisant la neuvaine au Saint-Esprit demandée par Léon XIII. De l'Ascension à la Pentecôte, en effet, dans toutes les églises et chapelles, on récite après la Messe principale le *Veni Creator* suivi de l'oraison au Saint-Esprit, d'un *Pater* et d'un *Ave*. Souvent, hélas ! le prêtre et son ministre sont seuls à prier. Comment est-il possible que des chrétiens portés, par ailleurs, aux pratiques de piété, fassent si peu de cas des désirs de l'Église ?

Rien de mieux pour recueillir les fruits de cette grande solennité que de suivre fidèlement, durant son Octave, la sainte Liturgie toujours vivifiée par le Saint-Esprit.

L'on dira aux enfants que les ornements rouges, en usage toute la semaine, rappellent les langues de feu, et, comme elles, symbolisent l'amour dont le cœur du chrétien doit brûler, amour se traduisant en bons sentiments sans doute, mais surtout en actes. La grâce propre à la Pentecôte est en effet de nous inciter à rendre, comme les Apôtres, *témoignage* de Jésus-Christ, soit à affirmer par notre conduite chrétienne la vérité et la puissance de notre foi.

La Messe de la Pentecôte, ainsi que celle de Pâques, comporte, après le verset alléluiatique, une PROSE ou SÉQUENCE, le *Veni Sancte Spiritus*, l'un des plus beaux morceaux de la poésie chrétienne. On peut encore mentionner au même titre l'Hymne des Vêpres, le *Veni Creator Spiritus*, fréquemment usitée par l'Église. Ces deux prières liturgiques, en même temps qu'elles sont d'ardentes et touchantes invocations, donnent tout un résumé de la doctrine du Saint-Esprit ; elles expriment admirablement ses effets dans les âmes ; aussi tout chrétien devrait prendre à cœur de les réciter souvent et de les méditer.



Les remarques faites au sujet du Lundi et du Mardi de Pâques¹ s'appliquent au *Lundi* et au *Mardi de la Pentecôte*.

L'*Octave de la Pentecôte*, tout aussi bien encore que l'*Octave de Pâques*, est *privilegiée*. L'Église y est tout occupée du mystère du Saint-Esprit ; chaque jour a sa Messe propre. A deux exceptions près, on y lit, en guise d'Épître, les *Actes des Apôtres*, c'est-à-dire l'histoire des origines de l'Église. C'est donc le moment d'y insister auprès des enfants.

A ajouter que le Mercredi, le Vendredi et le Samedi de cette semaine sont des jours de *Quatre-Temps* et que le Samedi, après la Messe, le Temps pascal expire.

Pour terminer cette glorieuse octave, redisons :

« Venez, Esprit Créateur, visitez les âmes de vos fidèles et remplissez de la grâce d'en haut les cœurs que vous avez créés.

Venez, ô Esprit-Saint, et envoyez du haut des cieux un rayon de votre lumière, Vous le consolateur rempli de bonté, l'hôte aimable de l'âme, son rafraîchissement délicieux². »

1. P. 264.

2. Tiré du *Veni Creator* et du *Veni Sancte Spiritus*.

CHAPITRE TREIZIÈME

LE TEMPS APRÈS LA PENTECOTE

La longue période — elle dure environ six mois — qui s'écoule depuis la Pentecôte jusqu'à l'Avent, recommencement d'une autre année ecclésiastique, offre un caractère différent de celui qui a marqué jusqu'ici les saisons liturgiques.

En effet, chaque Temps précédent a successivement rappelé le souvenir des mystères de notre rédemption, ou célébré l'anniversaire des grands événements de la vie du Christ. Désormais rien de semblable, car Jésus a terminé sa carrière, et l'envoi du Saint-Esprit a mis la dernière touche à son œuvre. Il ne s'agit plus pour l'Église que de recueillir le don divin et — sous la conduite de l'Esprit-Saint envoyé précisément pour nous « enseigner toutes choses et nous rappeler tout ce que Jésus a dit ¹ » — de travailler à la sanctification, à la divinisation des âmes. Ainsi sera atteint le but final de la Rédemption, soit la glorification de la Sainte Trinité par notre parfaite union à Dieu en Jésus-Christ, laquelle union aura sa parfaite et béatifiante consommation dans l'Éternité.

Durant ce long Temps après la Pentecôte, l'Église nous présentera donc tour à tour, sur-

1. *Jean*, xiv, 26.

tout le dimanche, dans les passages choisis des Écritures, les enseignements les plus propres à nous mener à notre fin.

Les fêtes échelonnées sur cette partie du Cycle — notamment les fêtes de la Sainte Trinité, du Saint-Sacrement, du Sacré-Cœur, plus les grandes fêtes des Saints dont nous parlerons ensuite — nous seront tout à la fois un joyeux et puissant réconfort.

Il est sous-entendu que le soin principal du chrétien lui-même, en cette saison liturgique, sera de correspondre fidèlement aux grâces intérieures qui accompagneront les leçons de notre Mère.

CHAPITRE QUATORZIÈME

L'OFFICE DU DIMANCHE

Nous avons déjà dit qu'avant la réforme de Pie X, vu l'abondance, au calendrier, des fêtes de Saints, *l'office du dimanche* était le plus souvent omis pour céder sa place à l'office de la fête. C'était regrettable. Tout dimanche en effet doit marquer dans la vie du chrétien. Il domine la semaine liturgique composée de ses « *féries*¹, » le lundi étant la *férie II* et ainsi de suite jusqu'au vendredi, et le samedi gardant le nom de *sabbat*. Le dimanche est comme une petite Pâque, destinée à commémorer la résurrection de Jésus-Christ. Il est le « jour du Seigneur » et aussi le jour du peuple chrétien. Celui-ci, en effet, est dans sa grande majorité, absorbé toute la semaine par les travaux et les soucis de l'existence et n'a guère que le *Dimanche* pour songer sérieusement à Dieu et à son salut éternel.

La sainte Église d'ailleurs fait aux fidèles une loi grave de l'assistance à la Messe en ce jour ; elle leur recommande instamment la participation aux autres offices, surtout aux Vêpres.

C'est pourquoi l'Église a rassemblé dans la Liturgie dominicale les prières et les lectures pouvant le mieux convenir à tous, développer en

1. Dans le langage de l'Église, on appelle « *féries* » les jours où l'on ne célèbre aucune fête de Saint.

l'âme de ses enfants, quels qu'ils soient, l'œuvre sanctificatrice.

Reconnaissance donc à Pie X pour avoir remis le dimanche au rang qui lui convient à tant d'égards.

En effet, par suite du MOTU PROPRIO *Abhinc duos annos*, environ quarante-six fois sur cinquante-deux dans l'année, l'office du dimanche aura le pas sur les autres ¹.

Ce résultat est dû, tout d'abord, à la règle établissant la priorité de l'office du dimanche sur l'office de toute fête qui vient, d'après la succession des jours de l'année, à tomber un dimanche. Il n'est d'exception que pour les fêtes d'un degré tout à fait supérieur.

La fréquence des offices dominicaux résulte ensuite du transfert des fêtes qui, précédemment, avaient été *fixées* d'une façon constante à certains dimanches. Telles, par exemple : la solennité de saint Joseph au 3^e dimanche après Pâques ; le Précieux Sang, le 1^{er} dimanche de Juillet ; saint Joachim père de la sainte Vierge, au dimanche dans l'Octave de l'Assomption ; le Rosaire, 1^{er} dimanche d'octobre. Ces fêtes et d'autres sont aujourd'hui fixées à une date déterminée ou à un certain jour de semaine, proches des dimanches où l'on avait coutume de

1. De plus, on reprend l'office du dimanche aux jours dits de férie, quand ceux-ci n'en ont point de propre.

les célébrer. Seule la fête de la Sainte Trinité reste fixée au premier dimanche après la Pentecôte ; et la fête du Saint Nom de Jésus se doit célébrer au dimanche qui viendrait à tomber entre le 2 et le 5 janvier¹. Les nombreux dimanches après la Pentecôte — il y en a selon les années de 24 à 28 — bénéficient tout particulièrement des réformes du calendrier ecclésiastique.

* * *

Grâce aux offices dominicaux se succédant presque sans interruption au cours de cette longue période, si importante pour l'instruction et la formation des âmes, nous pourrons donc suivre aisément le développement de la pensée de la sainte Église. Nous prendrons à cœur de la traduire aux chers enfants qui nous sont confiés.

L'explication de l'Évangile de chacun de ces dimanches servira tout d'abord à leur faire connaître Jésus de mieux en mieux et à le leur faire aimer de plus en plus.

Nous remarquerons que Notre-Seigneur a souvent enseigné sous forme de *paraboles* et révélé sa puissance et son amour par le *miracle*.

Les évangiles des *dimanches après la Pentecôte* nous rapportent les paraboles des *conviés aux noces*, qui inventent les futils prétextes d'excuse ; de la *brebis* et de la *drachme perdues* :

1. Quand il n'y a pas de dimanche entre ces 2 dates, la fête se célèbre le 2 janvier.

de l'économiste infidèle ; du pharisien et du publicain ; du bon Samaritain ; la parabole encore des petits oiseaux et des lis des champs ; du festin nuptial ; du pardon des injures ; du denier de César : ne sont-elles pas toutes pleines d'enseignements suggestifs ? Quel code de parfaite morale chrétienne !

Notre-Seigneur, aussi, agit par miracle, et sur la nature, et sur nos infirmités et sur la mort.

Rentrent dans la première catégorie : la pêche miraculeuse, racontée au quatrième dimanche, et la seconde multiplication des pains, au sixième. Jésus a guéri le sourd-muet de la Décapole ; les dix lépreux, un homme hydropique, le paralytique et le fils de l'Officier royal de Capharnaüm... La mort même ne lui a pas résisté dans le fils de la veuve de Naïm qu'on portait en terre ou dans la fille de Jaïre. N'y en a-t-il point assez pour nous attacher sans réserve, par la confiance et l'amour reconnaissant, à Celui « à qui non seulement les vents et la mer — mais toutes choses — obéissent¹ ? »

1. Matth., VIII, 27.

CHAPITRE QUINZIÈME

LA FÊTE DE LA SAINTE TRINITÉ

Nous le répétons, le premier dimanche après la Pentecôte reste, exceptionnellement, attribué chaque année à la fête de la Sainte Trinité.

Il n'est que juste, à l'ouverture de la nouvelle saison liturgique, et après avoir vu se dérouler la suite des mystères de la Rédemption, de chanter avec l'Église : « Bénie soit la Trinité Sainte et l'indivisible Unité ; nous lui rendrons gloire parce qu'elle a fait éclater sur nous sa miséricorde¹. »

Cette fête est cependant d'institution tardive. Célébrée d'abord en divers lieux particuliers et notamment dans l'Église de Liège, ce fut au XIV^e siècle seulement, en 1334, que Jean XXII étendit la fête de la Sainte Trinité à toute l'Église.

On s'expliquera facilement que tout le culte catholique convergeant vers la Trinité Sainte, tous les dimanches lui étant consacrés, on n'ait pas senti plus tôt le besoin d'une solennité spéciale en son honneur.



Ce qui s'explique et surtout se justifie moins,

1. Introit de la fête.

c'est le peu de place que le mystère de la Sainte Trinité occupe d'ordinaire dans l'esprit et dans la vie du chrétien.

Mystère insondable sans doute, devant lequel notre faiblesse doit s'incliner dans l'humilité, mais aussi dans la reconnaissance et l'amour.

Nous le savons bien, c'est au Nom de la Sainte Trinité que nous sommes baptisés, que nous sommes pardonnés, que nous sommes sanctifiés. C'est ce Dieu, un en trois Personnes réellement distinctes : le Père, le Fils et le St-Esprit, que nous sommes appelés à contempler face à face et tel qu'il est durant l'éternité entière. La participation à sa vie divine, le divin *consortium*, c'est le but de la vie chrétienne.

Le Père, d'après le langage de la théologie, est le principe sans principe ; tout l'être du Fils est : « être au Père » ; le *Saint-Esprit* est le don de l'un à l'autre.

Notre vie chrétienne est « d'aller au Père », d'être « récapitulés » dans le Père par le Fils.

Le Fils, *le Verbe*, s'est en effet incarné pour faire aller au Père toute la création ; le *Saint-Esprit*, l'Esprit qui procède du Père et du Fils, nous fait participer à la vie divine ; comme fils de Dieu, *par la grâce*, nous devons être aussi au Père : *ad Patrem*.

Ah ! si notre vie était ainsi pratiquement orientée, comme elle serait plus effectivement chrétienne !

**

Comme fruit de la fête de la Sainte Trinité, désirons ardemment de la glorifier dès ici-bas le moins imparfaitement possible.

A cet effet, prenons la résolution de toujours réciter — et faire réciter — le Symbole des Apôtres, ou le *Credo* de la Messe, avec grande foi et le plus d'attention que l'on pourra.

Je crois en un seul Dieu.

Je crois au Père ;

Je crois au Fils unique,

qui pour nous s'est incarné :

Je crois au Saint-Esprit..., quelle magnifique affirmation et riche de conséquences pratiques !

Que souvent aussi monte de notre cœur à nos lèvres la doxologie que la sainte Église répète constamment en son office : « Gloire au Père, et au Fils et au Saint-Esprit ; comme il était au commencement et maintenant et toujours et dans tous les siècles des siècles. »

CHAPITRE SEIZIÈME

LA FÊTE DU SAINT SACREMENT

La fête du Saint Sacrement se célèbre le jeudi qui suit la fête de la Sainte Trinité. Dans les pays où elle n'est plus fête chômée, la solennité peut en être remise au dimanche, ce qui s'observe également pour plusieurs autres fêtes, rentrant dans le même cas : (Épiphanie, fête du Sacré-Cœur, etc.).

Au Jeudi-Saint déjà, le mystère eucharistique avait été honoré par des cérémonies imposantes et d'un sens profond, et surtout par les ferventes adorations des pieux fidèles. Cependant la gravité dont on ne peut se départir durant la Semaine Sainte, les tristesses de la Passion si proche, ne permettaient pas de donner libre cours à l'exultation de la piété, et de célébrer en grande pompe l'Eucharistie au jour anniversaire de son institution.

La sainte Église y a suppléé. Au XIII^e siècle, à l'instigation de la bienheureuse Julienne, sainte religieuse du diocèse de Liège, la fête du Saint Sacrement fut établie et généralisée, autant pour protester contre les hérésies qui attaquaient alors le dogme de la Présence réelle, que pour répondre aux besoins actuels de la piété catholique. En effet, comme le fait si bien remarquer

Dom Guéranger¹, si la loi profonde des premiers siècles avait trouvé toute sa satisfaction dans le suprême hommage rendu au Saint Sacrement par la solennelle et incomparable Liturgie de la Messe elle-même, « l'institution de la dite fête marque le point de départ d'une nouvelle phase pour le culte catholique envers la divine Eucharistie. A sa suite, *Processions, Saluts, Quarante-Heures, Expositions, Adorations* sont venus protester toujours plus de la foi de l'Église en la présence réelle, réchauffer dans les peuples une piété défaillante et rendre au Dieu résidant pour nous sous les espèces sacramentelles les hommages qu'il est en droit d'y attendre. »



La fête du Saint Sacrement est appelée dans le langage liturgique la fête du Très Saint Corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Elle est en effet essentiellement la fête de l'adoration du *Corps* du Sauveur, réellement et substantiellement présent sous les espèces eucharistiques. Dans le langage populaire, on la dénomme le plus souvent : la Fête-Dieu. Fête en tous les cas bien chère à tous les cœurs. Beaucoup de chrétiens, il le faut reconnaître, savent, en ce jour et durant l'octave, distraire quelques instants à leurs occupations habituelles pour venir adorer l'Hostie sainte exposée. La Liturgie de l'Église est du

¹ *Année liturgique*, Temps après la Pentecôte, tome I, p. 230.

reste assez riche pour nourrir leur piété, pendant leurs visites privées et surtout les exercices publics. L'office du Saint Sacrement dû à saint Thomas d'Aquin est un de ceux qu'on croirait volontiers dicté par un ange du ciel. En font partie la magnifique Prose *Lauda Sion*; les Hymnes *Sacris solemniis*, *Verbum Supernum*, *Pange lingua* (que termine le *Tantum ergo* toujours chanté avant la bénédiction du Saint Sacrement), tous morceaux si pleins de doctrine, d'onction et de religieux enthousiasme.



Ce sont d'ailleurs les motets qui accompagnent la *procession* du Saint Sacrement.

Les Processions ! Heureux les endroits privilégiés où des lois sacrilèges ne sont pas venues imposer des limites à la sortie de l'Hôte divin des tabernacles ; car fut-il jamais cortège plus magnifique, source plus abondante de bénédictions que les processions du Saint Sacrement ? A la vérité, on leur peut appliquer les versets du beau psaume qui célébra au temps de David le retour triomphal à Jérusalem de l'Arche d'Alliance ; psaume d'enthousiaste louange à l'adresse de la bonté de Dieu envers les siens : « O Dieu, quand vous marchiez à la tête de votre peuple, quand vous vous avanciez... la terre fut émue... Vous aviez mis en réserve pour votre héritage une pluie de bienfaits : il était épuisé et vous l'avez réconforté. Ils ont vu votre marche,

ô Dieu, la marche triomphale de mon Dieu, de mon Roi vers le sanctuaire. En avant sont les chanteurs ; à leur suite les joueurs d'instruments ; au milieu les jeunes filles qui frappent leurs tambourins. Bénissez Dieu dans les assemblées, bénissez le Seigneur... le Dieu d'Israël donne à son peuple force et puissance. Bénissez Dieu¹. »

1. Ps. LXVII.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

LA FÊTE DU SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS

Cette fête se célèbre le vendredi après l'octave du Saint Sacrement.

L'institution en fut demandée par Notre-Seigneur, au cours des apparitions dont il daigna gratifier, au XVII^e siècle, une religieuse de l'Ordre de la Visitation, la bienheureuse Marguerite-Marie. C'est l'une des fêtes les plus aimées. Il en est ainsi de l'ensemble de la dévotion au Sacré-Cœur, qui, à dater de ce moment, et surtout en ces derniers temps, a pris des développements considérables. Cette dévotion a pour objet, on le sait, le Cœur adorable du Christ, *symbole réel* de sa vie affective, principalement de sa vie affective humaine. Qu'elle est belle et salutaire quand elle est bien comprise !

La fête du Sacré-Cœur venant sur le cycle à la suite de toutes les autres fêtes de Notre-Seigneur, les complète en quelque sorte² et nous donne un sens plus profond de son œuvre de Médiateur.

La Liturgie de cette fête — textes de la Messe

1. La mention de cette fête semble tout naturellement trouver place ici, bien qu'elle ne soit pas renseignée dans les Missels au *Propre du Temps*.

2. Voir Dom Guéranger, *Année liturgique*, Temps après la Pentecôte, tome V, p. 523 et suiv.

et de tout l'Office — met admirablement au point le mystère de l'amour du Cœur de Jésus, principe de notre rédemption. On ne pourrait trop la méditer.

Le choix de l'Évangile, entre autres, est bien significatif. C'est un passage de saint Jean, l'Apôtre-vierge qui reposa sur la poitrine du divin Maître et, le premier et mieux que personne, comprit dans son essence la dévotion au Sacré-Cœur. « Étant, dit-il, venus à Jésus et le voyant déjà mort, ils (les soldats) ne lui rompirent point les jambes ; mais un des soldats lui ouvrit le côté avec une lance et aussitôt il en sortit du sang et de l'eau ¹. »

Tous les interprètes sacrés et les liturgistes ont vu là, sous le symbole, la sainte Église avec ses sacrements : l'eau qui nous purifie par le Baptême, le sang qui nous reconforte par l'Eucharistie. Ils y ont trouvé l'origine de la dévotion au Sacré-Cœur, toute basée sur l'amour de Jésus, lequel amour, l'Église son Épouse a mission de nous révéler, de nous manifester, de nous communiquer.



Parents et éducateurs chrétiens, nous voudrions auprès des enfants profiter de toutes les occasions pour leur faire comprendre et accepter de mieux en mieux les enseignements de l'Église ; pour développer leur piété envers la sainte

1. Jean, xix, 33, 34.

Eucharistie et envers le Sacré-Cœur de Jésus, pour leur faire contracter, en conséquence, l'habitude de la Communion très fréquente, de la Communion quotidienne. C'est le Viatique qui les empêchera de défaillir en chemin, c'est le Pain supersubstantiel qui assurera leur croissance spirituelle afin que, « marchant de vertu en vertu ¹ » ils deviennent aussi de la race des Saints. L'Église, on l'a vu, ne poursuit point d'autre but à travers tous les enseignements de son Année liturgique.

I. Ps. LXXXIII, 8.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

L'ACHÈVEMENT DE L'ANNÉE LITURGIQUE

Vers la fin du Cycle liturgique, au 1^{er} novembre, l'Église a placé une grande solennité, la *Fête de la Toussaint*¹.

« Réjouissons-nous tous dans le Seigneur en célébrant ce jour solennel consacré à honorer tous les Saints, de la fête desquels les Anges se réjouissent et louent ensemble le Fils de Dieu². » Certes, la joie et la reconnaissance sont bien de mise en ce jour : c'est fête au Ciel et en même temps, fête sur la terre. L'union se resserre entre l'Église *triomphante* et l'Église *militante*. La gloire de celle-là sera bientôt le partage de celle-ci, car personne, sinon par sa faute, n'est exclu de la cité céleste que saint Jean a entrevue dans son regard prophétique : « Je vis, dit-il, une grande multitude que nul ne pouvait compter, de toute nation, de toute tribu, de toute langue ; elle se tenait devant le trône et devant l'Agneau, vêtue de robes blanches, des palmes à la main ; de ses rangs s'élevait une acclamation puissante : Gloire à notre Dieu³ ! »

1. Sans doute, rigoureusement parlant, la solennité de la Toussaint ne fait pas partie du « Propre du Temps ». Il convient cependant d'en parler ici, tant les enseignements de cette fête complètent la pensée de l'Église en la Saison liturgique qui nous occupe.

2. Introït de la fête.

3. Apoc., VII, 9, 10.

Et d'autre part, l'Évangile de la Toussaint nous trace la route à suivre pour arriver sûrement à l'éternel séjour. Seront *bienheureux*, là-haut, ceux qui auront voulu recevoir et pratiquer ici-bas les « Béatitudes ¹ » que Notre-Seigneur révéla en son sermon sur la montagne.

Merci donc à la sainte Église de nous encourager de la sorte avant de nous inviter à recommencer une nouvelle année, à entreprendre d'autres combats ; avant d'avoir à envisager les terreurs de la *fin du monde* et du suprême *jugement*.

C'est là, en effet, le double sujet de l'Évangile du XXIV^e dimanche après la Pentecôte.

**

Cependant, la fin dernière de toutes choses ayant pour prélude, en chacun de nous, la mort et le jugement particulier, l'Église nous rappelle ces vérités au lendemain même de la Toussaint, tandis qu'elle nous donne le moyen de payer à nos chers morts le tribut de notre pieux souvenir, en la *Commémoration solennelle de tous les fidèles défunts*, au 2 novembre.

Oui, la sainte Église — qui semble avoir reçu en partage la science des harmonies par les contrastes — à peine a-t-elle achevé le dernier chant de triomphe en l'honneur des Saints du ciel, qu'elle fait tinter le glas funèbre. Aux *Vêpres solennelles* de la Toussaint, succèdent immédiatement les *Vêpres des morts*, et durant toute

1. Évangile de la fête.

la matinée du lendemain, les offices des *trépassés* réuniront encore une foule bien nombreuse dans nos temples.

Il faudrait pouvoir analyser longuement les textes de la Liturgie des défunts qui, sous des images saisissantes, à travers quelquefois la plus touchante poésie, cachent un sens si profond et si consolant. La PROSE *Dies irae*, par exemple, est, en fait de lyrisme chrétien, un morceau incomparable.

Il faudrait dire aussi — et de cela nous devons instruire les petits enfants — il faudrait dire quelle part généreuse de ses prières et des mérites du Christ l'Église accorde aux défunts. Tous les jours, elle se souvient d'eux au saint Sacrifice ; et chaque fois qu'elle termine sa Prière officielle, elle demande le « repos éternel pour les âmes des fidèles trépassés. » Elle a quatre textes différents de Messes de *Requiem* et de multiples oraisons. — La cérémonie des funérailles — où les assistants, hélas ! font parfois preuve de si peu de sens chrétien — est le plus bel exemple de rites, de chants et de prières que l'on puisse imaginer. L'Église encore encourage de tout son pouvoir l'application des indulgences aux âmes du Purgatoire, et témoigne en un mot, à l'endroit des chers morts, de toutes les délicatesses dont le cœur des mères a le secret.

C'en est une bien touchante en tous les cas, non moins qu'une forte expression de sa foi d'avoir, comme nous venons de le dire, rapproché la

commémoration des fidèles défunts de la fête de la Toussaint. Il fallait parfaire la « Communion des Saints » et à l'Église triomphante et à l'Église militante, hier réunies, joindre l'Église souffrante, puisque toutes trois, dès que le temps sera clos, devront dans une admirable unité former éternellement la Cour du Roi des rois, l'Époux divin, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

§ 3. LE CYCLE DES SAINTS

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

LES FÊTES DE LA SAINTE VIERGE

Tandis que l'Année liturgique se déroule dans le cycle du Temps, elle se développe simultanément dans le cycle des Saints.

Celui-ci, par rapport à l'autre est secondaire, on s'en souvient ; cependant notre Mère la sainte Église, en nous invitant à le parcourir avec elle, ne perd point de vue le but qu'elle poursuit : l'accomplissement de la vocation chrétienne de ses enfants. Tout au contraire, dans les enseignements que les vies des Saints nous offrent à leur tour, dans les secours qu'ils nous promettent, elle trouve un puissant moyen de nous stimuler à rejoindre le Christ, le Saint des saints.

Il reste donc à dire quelques mots de ces radieuses fêtes de Saints qui, si souvent, projettent leurs feux plus ou moins brillants au ciel de la sainte Église, comme pour rassurer et guider notre marche vers les régions éternelles.

Il paraît superflu de faire remarquer que, de loin, la priorité dans l'ordre des fêtes appartient à celles de la Sainte Vierge, Mère de Dieu, à qui est dû un culte spécial et supérieur, le culte d'*hyperdulie*.

Les enfants, comme d'instinct, aiment à prier leur Mère du Ciel ; nous ne manquerons pas de profiter de cette disposition pour développer chez eux une confiance sans limites envers la Sainte Vierge, un amour vraiment filial, se traduisant par les délicates attentions du cœur et de la volonté.



La première fête de Marie apparaissant au cycle liturgique, est la fête de son Immaculée Conception, fixée au 8 décembre. Elle tombe par conséquent toujours durant le Temps de l'Avent. Heureuse et volontaire coïncidence ! Tandis que tout le peuple chrétien soupire après le Messie libérateur qui doit arracher le monde à l'esclavage du démon, il est invité à saluer Celle à propos de qui Dieu dit au serpent tentateur : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité, elle l'écrasera la tête ¹. »

La conception immaculée de Marie, toujours crue et professée dans l'Église, a été solennellement déclarée dogme de foi par Pie IX, le 8 décembre 1854.

De tout cœur répétons et faisons dire aux petits enfants : « Vous êtes toute belle, ô Marie, et il n'y a point de tache en vous. »



La fête de l'Immaculée Conception annonce

1. Gen., III, 15.

neuf mois plus tard la fête de la bénie *Nativité de Marie*, au 8 septembre.

L'apparition en ce monde de la royale enfant de David, encore incomparablement plus grande et plus illustre par sa destinée de Mère de Dieu, est bien propre à nous charmer et à nous consoler ; aussi la Liturgie de ce jour, demande en la Collecte : « De même que l'enfantement de la bienheureuse Vierge fut pour le peuple chrétien le commencement du salut, que la pieuse solennité de sa Naissance lui procure l'accroissement de la paix. »

Tout proche de la fête de la Nativité, la sainte Eglise place la fête du *saint Nom de Marie*.

Le 21 novembre nous la montre petite enfant de trois ans, accompagnée de son père, saint Joachim et de sa mère sainte Anne, faisant son entrée au temple de Jérusalem : c'est la douce fête de la *Présentation de la sainte Vierge*. Tout entière adonnée au service de Dieu, elle devait demeurer dans la maison du Seigneur jusqu'à ses fiançailles avec saint Joseph, à l'âge de 15 ans.

Elle voulait ainsi se préparer par la pureté parfaite et une vie de prière, à sa maternité divine.

Désormais en effet les mystères de Marie seront étroitement unis aux mystères de Jésus. C'est ainsi que la fête de l'*Annonciation* de la sainte Vierge et la fête de sa *Purification* sont tout autant et plus encore des fêtes de Notre-Seigneur.

•

L'Annonciation, au 25 mars, fête double de première classe, célèbre l'annonce que l'Ange Gabriel fit à Marie de sa divine maternité, et surtout l'Incarnation du Fils de Dieu dans son chaste sein¹. A cette cause, lorsque, dans le chant du Credo de ce jour, on arrive à ces mots : *Et incarnatus est*, il est ordonné non seulement aux fidèles, mais encore au prêtre célébrant et à ses ministres de se mettre à genoux, en témoignage de respect envers ce profond mystère.

Si nous méditons bien l'Évangile de la fête : le message de l'Archange à la Vierge en sa maison de Nazareth, la plénitude de la grâce qui était en elle, les vertus de pureté et d'humilité qu'elle révèle à un degré si éminent, le mérite de son *Fiat*, la toute puissante intervention de l'Esprit-Saint en elle, nous aurons un sentiment plus profond et plus vrai et de l'infinie miséricorde de Dieu envers les hommes et de la surhumaine grandeur de Marie. Nous saisirons mieux aussi la beauté de la prière que nous disons et faisons si souvent répéter : la *Salutation Angélique*, l'*Ave Maria*, et nous nous mettrons davantage en garde contre la routine dans sa récitation.

•

Le 2 juillet, l'Église fête la *Visitation de la*

1. La récitation de l'*Angelus*, le matin, à midi et le soir au son de la cloche, est une sainte pratique enrichie d'indulgences, qui honore précisément l'Annonciation de la Sainte Vierge et l'Incarnation du Verbe.

Sainte Vierge. Depuis l'Annonciation, Marie vivait dans le plus saint ravissement au contact du Verbe fait chair, et s'absorbait dans la méditation des « grandes choses que le Très-Haut avait opérées en elle. » Cependant l'Ange lui ayant appris que sa cousine Elisabeth, si longtemps stérile, avait enfin depuis six mois l'espérance d'être mère, dans sa charité toute pratique, « elle se leva, dit l'Évangile, et s'en alla en grande hâte, par les montagnes en une ville de Juda. Et entrant dans la maison de Zacharie, elle salua Elisabeth. Or il arriva que dès qu'Elisabeth eut entendu la voix de Marie, son enfant tressaillit dans son sein et elle fut remplie du Saint-Esprit¹. »

Sublime rencontre que celle de la Mère de Jésus et de la Mère du Précurseur ! Bénie salutation de la Vierge ; merveilleuse sanctification de Jean-Baptiste. Demeure fortunée, celle du prêtre Zacharie, qui sous le couvert de Marie justement surnommée « l'Arche de la nouvelle Alliance », posséda durant trois mois le Verbe fait chair ! Délicieuse fête en un mot, qui évoque de tels souvenirs ! Nous voudrions la célébrer très pieusement, sans oublier que le mystère de la Visitation nous a valu, dans les paroles d'Elisabeth, la seconde partie de l'*Ave Maria* : Vous êtes bénie entre toutes les femmes... et surtout le magnifique *Cantique* de la Sainte Vierge : « Mon âme glorifie le Seigneur », *Magnificat anima mea Dominum.*

1. Luc, 1, 33-41.

Le 2 février est marqué par la *Purification* de la *Sainte Vierge*, cérémonie qui s'accomplit simultanément avec la *Présentation de Jésus* au Temple de Jérusalem, le quarantième jour après sa naissance.

Cette fête révèle la parfaite obéissance de Marie. Sans être nullement astreinte à la loi de Moïse, puisqu'elle était une mère sans aucune souillure, elle voulut cependant, comme les vulgaires femmes, se présenter au temple et offrir en sacrifice l'offrande exigée pour la purification légale, soit une couple de tourterelles ou deux petits de colombes. Selon la même loi, son « Fils premier-né » fut présenté au Seigneur et racheté moyennant quelques sicles.

Tout le monde connaît la sublime scène qui se passa en ce jour, lorsque le vieillard Siméon reçut l'Enfant Jésus dans ses bras et, dans un ravissement prophétique, entonna son *Nunc dimittis*. « C'est maintenant, Seigneur, que selon votre parole, vous laisserez aller en paix votre serviteur. Parce que mes yeux ont vu le Sauveur que vous avez destiné à être exposé aux regards de tous les peuples. Pour être la lumière qui éclairera les nations et la gloire de votre peuple d'Israël¹. » En souvenir des paroles du saint vieillard, ou plutôt en l'honneur de l'entrée au temple de Jésus *lumière du monde*, cette fête est appelée la *Chandeleur*, et on y porte, en

1. *Luc*, II, 29-32.

procession, au chant du *Nunc dimittis*, des cierges allumés et préalablement bénits.

Pour cette bénédiction célèbre, comme pour les deux autres bénédictions liturgiques des Cendres et des Rameaux, les ministres de l'autel se revêtent d'ornements violets.

Les pieux fidèles ont à cœur d'emporter et de conserver en leurs demeures ces cierges bénits qui, à la manière des rameaux, sont une protection. On les allume d'ordinaire auprès du lit des mourants.



Au jour de la Purification, Siméon avait prédit à la Vierge Marie les souffrances qui l'attendaient en conséquence de sa maternité divine. « Cet Enfant, avait-il dit, est au monde pour la ruine et le salut d'un grand nombre en Israël, et pour être un signe auquel on contredira. Et votre âme sera transpercée d'un glaive de douleur¹. »

Ces paroles expliquent et justifient la fête de la *Compassion de la Sainte Vierge*, fixée au Vendredi qui suit le dimanche de la Passion ; et la *fête de Notre-Dame des sept Douleurs*, au jour octave de la Nativité de la Sainte Vierge (15 septembre).



Le 15 août, l'Église honore la glorieuse *Assomption de la Sainte Vierge*, transportée en corps et en âme dans le ciel.

Cette solennité est dite d'obligation, c'est-à-

1. *Luc*, II, 34, 35.

dire que toujours, tombant ou non un dimanche, elle entraîne le devoir de l'assistance à la Messe et l'abstention des œuvres serviles. (La même remarque est à faire au sujet de Noël, de l'Ascension et de la Toussaint).

L'Assomption est pour Marie ce que fut l'Ascension pour son Fils Jésus : la fête du triomphe. Il lui était dû, à elle aussi, en qualité de Mère de Dieu, Vierge des vierges et Reine du ciel et de la terre. Aussi la Liturgie prend encore les accents les plus solennels pour célébrer tant de grandeur et tant de gloire. « Vierge très prudente, où allez-vous comme l'aurore empourprée? Fille de Sion, vous êtes toute belle et suave, belle comme la lune, brillante comme le soleil ¹. »

« La Vierge Marie a été élevée au céleste séjour, où le Roi des rois est assis sur un trône étoilé ²... Réjouissez-vous, car elle règne avec le Christ à jamais ³. »

Fête magnifique et solennelle, l'Assomption est en même temps l'une de celles qui a pour nous le plus de charmes, car c'est la fête de notre Mère, et quoi donc pourrait être aussi doux au cœur des enfants? Sur tous les points de l'univers catholique, elle attire un immense concours de fidèles au pied de la statue de Marie. En France, le souvenir du vœu de Louis XIII, l'institution de la procession qui

2. Ant. du *Magnificat*, aux 1^{res} Vêpres.

2. Ant. de l'Office.

3. *Id.*

en fut la conséquence, y ajoutent un caractère particulièrement aimable. En d'innombrables endroits, l'Assomption est la fête patronale du lieu, tout aussi bien que nos églises les plus belles sont sous le vocable de Notre-Dame. Partout en un mot, c'est la fête de l'espérance, car du haut de son trône de gloire, Marie étend sa maternelle sollicitude sur le moindre des siens, et si elle est notre plus doux et notre puissant appui durant cette vie, elle sera surtout notre refuge assuré et notre avocate au dernier jour. C'est pourquoi si souvent nous lui répétons, avec une imperturbable confiance au cœur : *Sainte Marie, priez pour nous, maintenant et à l'heure de notre mort.*



Nous mentionnerons encore la fête du *Saint Rosaire de la bienheureuse Vierge Marie*, maintenant fixée au 7 octobre, jour anniversaire de la fameuse victoire de Lépante, remportée en 1571 sur les Turcs, par don Juan d'Autriche, commandant les forces réunies de la flotte pontificale, de Venise et de l'Espagne. Ce triomphe porta un coup décisif à la puissance musulmane. Il fut justement attribué au saint Rosaire, partout récité pour conjurer le danger qui menaçait le monde catholique.

Léon XIII éleva cette fête au rang de fête de seconde classe.

A ce grand pape, nous devons également d'avoir remis plus en honneur la dévotion au Saint

Rosaire, jadis révélée à saint Dominique et qui a obtenu tant de victoires et de miracles de tout ordre. Dans ce but il a ordonné que le chapelet (suivi des Litanies de la Sainte Vierge et d'une prière à saint Joseph) fût récité publiquement chacun des jours du mois d'octobre.

Ainsi, en nos temps si particulièrement troublés pour l'Église et pour la société, le pontife de glorieuse mémoire voulut une fois de plus tourner les regards et les cœurs de tous les fidèles vers la Vierge-Mère, cette « Femme plus terrible qu'une armée rangée en bataille ¹ » qui, « à elle seule dans le monde, a vaincu toutes les hérésies. »

Au point de vue liturgique, la pratique du saint Rosaire vient absolument à point sur la fin du cycle.

En effet, ce qui constitue la dévotion au Rosaire, c'est la récitation du Chapelet, accompagnée du souvenir et de la méditation des mystères de Jésus et de Marie, dont l'Année liturgique, depuis l'Avent, nous a présenté la succession.

Dans notre plus ardente piété, accourons donc à Marie et « sur ces mystères, cueillons des roses, tressons des couronnes à l'auguste Mère du bel amour ², » et disons-lui du fond de notre cœur : « Nous vous saluons débordante d'allégresse, ô Mère bienheureuse, qui concevez, por-

1. *Cant.*, vi, 9.

2. Cf. *Année liturgique*, Temps après la Pentecôte, tome V, p. 380.

lez en la Visitation, mettez au monde, offrez, retrouvez votre Fils.

« Nous vous saluons saturée d'amertume, ô première des Martyrs qui, par le cœur, endurez l'agonie, la flagellation, les épines, la croix de votre Fils.

« Nous vous saluons resplendissante, ô Reine glorieuse, dans les triomphes de votre Fils, dans l'embrassement du Paraclet, dans l'honneur de votre couronne ! »

1. Hymne des Vêpres de la fête.

CHAPITRE VINGTIÈME

LES FÊTES DES SAINTS

La fête de SAINT JEAN-BAPTISTE, au 24 juin, est, liturgiquement parlant, la première en rang parmi les fêtes des Saints.

Il faut remarquer tout d'abord que, hormis la très sainte Vierge, il est le seul saint dont l'Église fête la naissance¹. Il le doit au privilège d'avoir été sanctifié dès le sein de sa mère.

La dévotion au saint *Précurseur*, qui joua un si grand rôle dans l'économie de la vie du Christ ; que Notre-Seigneur lui-même a proclamé le plus grand parmi les enfants des femmes, est, de nos jours, beaucoup trop oubliée et négligée. Elle fut cependant bien chère aux chrétiens des âges de foi, comme en témoignent les nombreux oratoires établis sous le vocable de saint Jean-Baptiste ; et, par ailleurs, les réjouissances traditionnelles connues chez le peuple des campagnes sous le nom de « feux de la Saint-Jean ».



SAINTE MARIE, épouse virginal de Marie, père putatif de Jésus, et patron de l'Église universelle, mérite un culte tout spécial. Les âmes

1. Pour les autres en effet, l'on fête le jour de leur mort, très justement appelé le jour de la « Naissance dans le Ciel ».

pieuses en ont d'elles-mêmes l'intuition. Saint Joseph ne manque pas de répondre à leur confiance par d'innombrables bienfaits, ni d'agréer les témoignages de dévotion qui, en ce dernier siècle surtout, se sont tant multipliés en sa faveur ; tels : la consécration à ce grand Saint de chaque mercredi, du mois de Mars ; les pèlerinages et maints exercices pieux.

Pourquoi donc les dévots clients de saint Joseph ne se plairaient-ils pas à honorer tout spécialement le grand patriarche durant le temps de Noël et de l'Épiphanie, puisqu'il est alors intimement mêlé à tous les épisodes de la vie de Jésus et de sa sainte Mère ? Ils voudront du moins suivre l'Église, en réservant les grandes démonstrations de leur piété envers le Saint, pour la fête devenue sa fête principale, c'est-à-dire *la Solennité de saint Joseph*, au mercredi précédant le 3^e dimanche après Pâques.

La fête de saint Joseph du 19 mars coïncide parfois avec la Semaine sainte — et ne peut alors être célébrée ; — ou, en tous cas, tombe en Carême, ce qui oblige à apporter quelque restriction à l'expression de la joie, à tempérer l'éclat des cérémonies religieuses. C'est pourquoi l'Église, tout en maintenant la fête au dit jour, l'a réduite au rite de deuxième classe, et en a reporté la grande solennité à l'époque sus-indiquée. Rien alors n'empêche de donner libre cours à la manifestation de notre piété envers saint Joseph ; cette fête, du rite double de 1^{re} classe est, de plus, gratifiée d'une octave, de

sorte que pendant huit jours, chaque fois que le saint Sacrifice est offert à la divine Majesté, ou que l'office divin est chanté, les oraisons en l'honneur de saint Joseph montent vers Dieu.

On voit que l'Église notre Mère n'est jamais en retard sur nous, lorsqu'il s'agit de vraie dévotion.



La fête des SAINTS APOTRES PIERRE ET PAUL, au 29 juin, tient un rang primordial entre les fêtes des Saints, et, comme de juste, puisque ce sont les fondements et les colonnes de la sainte Église, les « maîtres de toute la chrétienté », ainsi que les dénomme le code de Théodose.

Pour saisir quelque chose des honneurs magnifiques dus aux saints Pierre et Paul, il faut lire l'hymne des Vêpres de leur fête, tirée d'anciens poèmes.

« La lumière éternelle, débordante de beauté, verse ses feux sur le jour d'or qui couronne les princes des apôtres, et ouvre aux pécheurs délivrés la route des cieus.

« Le Docteur du monde, le portier du ciel, pères de Rome et juges des nations, triomphent ensemble, celui-ci par la croix, celui-là par l'épée; ceints du laurier de la victoire, ils font leur entrée au sénat de la vie.

« O Rome heureuse que deux princes ont consacrée dans leur sang; ainsi empourprée d'un suc glorieux, tu surpasses à toi seulé les autres beautés de l'univers. »

Retenons que la fête de saint Pierre et de saint Paul est précédée d'une *vigile* et suivie d'une *octave*.

Saint Pierre est encore honoré à quelques autres jours : le 18 janvier, fête de la *Chaire de saint Pierre à Rome* ; le 22 février, fête de la *Chaire de saint Pierre à Antioche* (instituées, on le comprend, en souvenir de la prise de possession par l'apôtre du siège épiscopal d'Antioche d'abord, de Rome ensuite). — Le 1^{er} août, fête de *Saint Pierre hors des liens*, commémore sa délivrance miraculeuse par un ange, de la prison où le roi Hérode l'avait fait enfermer à Jérusalem.

Les fêtes des ANGES, telles surtout la fête de la *Dédicace de Saint-Michel Archange* (29 septembre) et la fête des *saints Anges gardiens* (2 octobre), doivent intéresser d'une façon toute particulière notre piété et la piété des enfants. A ceux-ci, on n'inculquera jamais assez la belle dévotion à l'*Ange gardien*, dévotion qui se doit traduire par la prière, la reconnaissance et surtout par le respect de la présence continuelle de cet ange auprès d'eux.

Voici enfin, dans l'ordre hiérarchique, établi par l'Église, les autres catégories de Saints, dont les fêtes s'échelonnent tout le long du cycle liturgique.

Les *Saints Apôtres et Évangélistes*. Ce sont, à part saint Pierre et saint Paul, saint André (30 novembre) ; saint Thomas (21 décembre) ; saint Mathias (24 février) ; saint Marc, évangéliste (25 avril) ; saint Philippe et saint Jacques le mineur (1^{er} mai) ; saint Barnabé, disciple de saint Paul (11 juin) ; saint Jacques le Majeur (25 juillet) ; saint Barthélemy (24 août) ; saint Matthieu (21 septembre) ; saint Luc, évangéliste (18 octobre) ; saint Simon et saint Jude (28 octobre).

Notre insistance à énumérer dans le détail les fêtes des Apôtres, dit assez que l'Église les regarde comme des fêtes principales ; fêtes que les chrétiens, par conséquent, ne peuvent laisser passer inaperçues. C'est qu'en effet, Notre Seigneur a constitué les Apôtres « princes de la terre » et quand « au jour du renouvellement, le Fils de l'homme siégera sur le trône de sa gloire, ils seront assis sur douze trônes, pour juger les douze tribus d'Israël¹. »

Après les Apôtres, les *Martyrs*, en bien grand nombre. A leur tête se trouve saint Étienne (26 décembre), le protomartyr lapidé par les Juifs, aux premiers jours de l'Église.

Parmi les martyrs aussi, saint Laurent, célèbre diacre de l'Église romaine, martyrisé en 258, tient un rang des plus honorables. Il est fêté le 10 août, sous le rite de double de seconde classe avec octave.

La gloire des martyrs illustre les cieux ; c'est

1. *Matth.*, xix, 28.

à eux que l'Église applique ce texte des Écritures : « Au jour de la récompense, les justes brilleront semblables à la flamme qui court à travers les roseaux¹. »

Les *Confesseurs, pontifes et non pontifes*, et à leur tête, les *Docteurs*, à bon droit surnommés « le sel de la terre et la lumière du monde² ».

Les *Vierges, martyres et non martyres*, qui, toutes, de fait ou de désir, « ont lavé leurs robes et les ont blanchies dans le Sang de l'Agneau³, et suivent l'Époux partout où il va⁴. »

Enfin les *Saintes Femmes*, et les *Veuves* en particulier. Le magnifique portrait de la Femme forte, l'un des plus beaux morceaux des Saintes Lettres qu'on lit à l'Épître en la plupart de leurs fêtes, peut servir bien utilement à l'instruction morale des jeunes filles.

1. *Sagesse*, III, 7.

2. *Matth.*, V, 13, 14.

3. *Apoc.*, VII, 14.

4. *Apoc.*, XIV, 4.

CHAPITRE VINGT-ET-UNIÈME

DE QUELQUES AUTRES FÊTES IMPORTANTES

Nous grouperons sous ce titre :

L'Anniversaire de la Dédicace de la Cathédrale ;

L'Anniversaire de la Dédicace de l'église propre ;

Les fêtes : du Patron du diocèse ; du Patron du lieu ; du Titulaire de l'église cathédrale ; du Titulaire de l'église propre ; le Patron principal du Diocèse pouvant d'ailleurs se confondre avec le Titulaire de la cathédrale ; de même le Patron du lieu avec le Titulaire de la paroisse.

A noter que toutes ces fêtes sont des doubles de 1^{re} classe avec octave.

Précédemment, la coutume s'était établie de célébrer l'Anniversaire de la Dédicace de toutes les églises d'un diocèse, ou même d'un pays, en une seule solennité fixée au premier dimanche après l'octave de la Toussaint.

Le *Motu proprio* de 1913¹ a établi distinctement la célébration de la Dédicace de l'Église cathédrale, — exactement au jour anniversaire de la consécration, s'il est connu — et, par ailleurs, la célébration par chaque église de l'Anniversaire de sa propre Dédicace, dans les mêmes condi-

1. *Abhinc duos annos.*

tions de date. Tout au moins, si l'on maintient l'Anniversaire global de la Dédicace de toutes les églises consacrées du Diocèse, il se célébrera à un jour déterminé par l'autorité ecclésiastique et autre que le dimanche.

On ne saurait trop faire ressortir l'importance de ces nouvelles prescriptions. Il n'est peut-être point dans la Liturgie de cérémonie d'un symbolisme plus profond que celle de la Dédicace d'une église, cérémonie, on s'en souvient, pourtant bien ignorée, bien peu estimée des fidèles. Tout l'office de l'Anniversaire de la Dédicace respire le plus vif enthousiasme et fait naître des sentiments qui transportent à des hauteurs insoupçonnées. C'est un véritable chant d'épithalame, que termine ce refrain : « Jérusalem, céleste cité, bienheureuse vision de la paix, bâtie de pierres vivantes, vous vous élevez jusqu'aux astres, entourée de milliers d'anges qui vous font un cortège d'épousée ¹. » La dédicace d'un temple symbolise bien en effet l'union avec Dieu de toutes les âmes fidèles. Mais combien encore sont plus réelles et d'un effet plus immédiat les « noces mystiques » entre l'Église et ceux qui désormais vont la gouverner au nom de Jésus-Christ, c'est-à-dire le curé ou l'évêque.

**

Le curé s'unit à sa paroisse : il devient véritablement pour ses paroissiens un père, et ses enfants, comme des fils bien nés, voudront

1. *Hymne des Vêpres.*

toujours se rappeler et fêter le grand jour de cette union dans le Christ. En bien des lieux, les fêtes de la Dédicace de l'église n'ont-elles point eu un écho jusque dans les « Ducasses » populaires ?

Mais que dire du lien qui attache l'évêque à sa cathédrale et qui enserme en même temps tous les habitants d'un même diocèse ? Aussi l'Anniversaire de la Dédicace de l'Église-cathédrale est-il à bon droit la fête de tous les diocésains. Nous ne pouvons résister au désir de citer quelques lignes d'un article écrit sur le sujet par Dom Lambert Beauduin, de l'Ordre bénédictin. Comme il exprime bien que « le foyer central de la famille diocésaine, l'expression sensible de cette unité dont l'évêque est le principe et l'âme, c'est l'Église-cathédrale : son siège, sa *cathe-dra*, est là, il n'y en a qu'une dans tout le diocèse, car nul autre que lui, si ce n'est Pierre, n'a dans son diocèse le « don du magistère et de la juridiction ; lui seul a le droit de siéger pour enseigner et juger ; son autel est là, et dans tout son diocèse, il n'y en aura pas d'autres que ceux qu'il aura érigés lui-même ; pour y monter, il faudra naître au sacerdoce, au pied de son autel. L'Église-cathédrale est donc en vérité l'Église-mère de tous les diocésains ; cette chaire, cet autel sont les sources de la vie où tous doivent s'alimenter. L'église paroissiale n'est elle-même notre foyer spirituel que pour autant qu'elle est une *filiale* de l'Église-mère¹. »

1. *Questions liturgiques*, Décembre 1913.

* * *

Le *Titulaire* de l'Église-cathédrale est fort souvent le *Patron principal* du diocèse, c'est-à-dire le Saint envers lequel tous les diocésains ont contracté une immense dette de reconnaissance. Ils lui doivent peut-être la civilisation en même temps que la foi chrétienne ; en tous les cas, mille bienfaits de tout ordre ; aussi, nommer le saint Patron du diocèse, c'est généralement évoquer le souvenir des gloires passées ; posséder ses reliques, c'est posséder le plus précieux des trésors ; le vénérer et l'invoquer, c'est le plus doux des devoirs, et la source de multiples bénédictions.

* * *

Avec autant de dévotion et peut-être plus d'intimité, les vrais fidèles — trop rares hélas ! — honorent, aiment et prient le saint *Patron* de leur localité. Car lui aussi souvent fut un enfant du pays, qu'il arrosa de ses sueurs ou de son sang. Que de fois le hameau, le village, le bourg portent son nom et lui doivent leur origine. Il couvre de son ombre protectrice tous les habitants du lieu ; et l'on se prêterait volontiers à dire qu'il est comme l'ancêtre d'une grande famille, auprès duquel enfants et petits-enfants viennent revivre les traditions de foi et de piété. — Nous l'avons vu, le Patron de la localité se confond souvent avec le saint *Titulaire de la paroisse*. C'est là un titre de plus à notre vé-

nération et à son crédit devant Dieu. La Liturgie le sait si bien, qu'en maintes oraisons, après l'invocation à la Sainte Vierge et aux Saints Apôtres Pierre et Paul, le titulaire respectif de chaque paroisse doit être nommé.

Saint Patron de l'église, saint Patron du lieu, votre influence rayonne au delà du sanctuaire. Presque toujours la fête des saints Patrons est la « fête locale », la fête populaire. Privilégiés sont les endroits où, en ces jours, les réjouissances familiales, voire les divertissements du dehors, cadrent avec la fête religieuse.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

L'USAGE DU MISSEL

Pour celui qui a compris l'ordonnance de « l'Année liturgique », *suivre* de tous points un Office de l'Église devient pratique très facile, surtout, ajouterons-nous, depuis la réforme du calendrier ecclésiastique.

A ce sujet, nous donnerons cependant quelques indications précises.

Le « Livre de Messe », qu'on appelle *Paroissien* ou *Missel* — indépendamment de quelques prières particulières — comprend quatre parties principales :

- l'Ordinaire de la Messe ;
- le Propre du Temps ;
- le Propre des Saints ;
- le Commun des Saints.

1. *L'Ordinaire de la Messe* est l'ensemble des prières qui se disent à toutes les Messes, quel que soit l'Office célébré.

A ces textes fixes, s'en ajoutent de *variables*, propres au jour, qu'il faut prendre dans les autres parties du Missel. Ce sont : l'Introït, la Collecte, l'Épître, le Graduel -- et ce qui lui est équivalent ou connexe — l'Évangile, l'Antienne de l'Offertoire, la Secrète, l'Antienne de la Communion et

la Postcommunion. Toutes les fois qu'il y a lieu de se reporter de l'Ordinaire de la Messe aux textes sus-mentionnés, ce renvoi est indiqué par les *rubriques*. On peut dire aux enfants qu'on appelle ainsi tous renseignements donnés par les livres de prières. Les *rubriques*, du moins dans les livres liturgiques¹, sont imprimées en rouge, d'où leur nom.

La Préface ordinaire est généralement intercalée dans l'Ordinaire même de la Messe, entre l'Offertoire et le Canon ; les autres Préfaces sont groupées, ou bien à ce même endroit du Missel, ou à la suite de l'Ordinaire. Il en est de même pour deux textes du *Canon*, *Communicantes* et *Hanc igitur*, spéciaux à certaines solennités.



2. Le *Propre du Temps*, cela va de soi, se compose de tous les Offices du Cycle du Temps, c'est-à-dire les Offices de tous les *dimanches* et des *grandes fêtes*, commémorant les principaux mystères de la religion : telles Noël, la Circoncision, l'Épiphanie, Pâques ou Dimanche de la Résurrection ; l'Ascension, la Pentecôte (un dimanche), la fête du Très Saint Corps du Seigneur, plus la fête de la Sainte-Trinité.

1. Les principaux livres liturgiques sont : le *Missel*, le *Bréviaire*, le *Rituel* (ou livre contenant la forme de l'administration des Sacrements, les formules des bénédictions, etc.), le *Pontifical*, le *Cérémonial des évêques* et le *Martyrologe*.

Les *Vigiles* de ces fêtes, leurs *Octaves*, et les *Féries*, rentrent naturellement dans le *Propre* du Temps.

Nous rappellerons que le Carême a un Office spécial pour chaque « *férie* » de la semaine ; les Quatre-Temps sont aussi des *Féries* ayant un Office attitré. En tous autres cas, aux jours dits de « *férie* » on reprend l'Office du dimanche précédent.

3. Le *Propre des Saints* comprend les fêtes des Saints, disposées dans l'ordre du calendrier, à partir du commencement de l'Année ecclésiastique.

Les fêtes importantes ont un « *Propre* » complet, qui se trouve à la date voulue, et sans aucun renvoi à une autre partie du Missel.

Pour le plus grand nombre des fêtes, le *Propre*, surtout dans les Missels à l'usage des fidèles, ne donne qu'une partie de l'Office, voire même simplement le nom du Saint, et la catégorie à laquelle il appartient. Dans l'un et l'autre cas, il faut se reporter, suivant la rubrique, au « *Commun des Saints*. »

4. Le *Commun des Saints* se divise comme suit: *Vigiles* des Apôtres et des Évangélistes ; *Commun*: des Martyrs, des Confesseurs Pontifes, des Docteurs, des Confesseurs non Pontifes, des

Vierges Martyres et non Martyres, des saintes Femmes; certains de ces communs comprennent plusieurs Messes (dénommées par le premier mot de l'Introït), dont les unes spéciales au Temps pascal. Viennent ensuite l'Office de l'Anniversaire de la Dédicace des églises, l'Office ordinaire de la Sainte Vierge (à plusieurs Messes, suivant le Temps) et l'Office des défunts.

* * *

En résumé, la détermination d'un Office se réduit à ceci :

Consulter un calendrier ecclésiastique, soit la cartabelle, le directorium, l'*ordo* de son diocèse ; et, d'après leurs indications *se diriger*, ou bien vers le Propre du Temps ; ou bien vers le Propre des Saints, et de là, s'il le faut, vers le Commun des Saints.

* * *

La seule complication, dont il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'embarrasser, proviendrait de ce que l'on appelle en langage ecclésiastique l'*occurrence*, c'est-à-dire la rencontre à la même date, au même jour, de deux (ou plusieurs) fêtes de Saints¹ ; d'un office du Temps avec une fête de Saint.

1. On comprendra facilement que les Saints canonisés sont beaucoup trop nombreux pour qu'un jour ait pu être assigné en propre à chacun. — Le calendrier de l'Eglise, où sont mentionnés, avec une courte notice, les Saints de chaque jour, s'appelle le *Martyrologe*.

L'Église, évidemment, ne célèbre chaque jour qu'un seul Office, mais elle tient compte des *occurrences* par des commémoraisons, plus exactement des *mémoires*.

Voici quelques exemples d'occurrence :

Le 28 août, l'Église fête saint Augustin, Evêque et Docteur, et saint Hermès, Martyr. Les honneurs de l'Office sont accordés à Augustin, à qui ses titres et le grand rôle qu'il a joué ont valu une fête du rite double, et la Messe *commémore* simplement le saint Martyr par les oraisons qui lui conviennent (Collecte, Secrète, Post-communion).

Autre cas : le 3^e dimanche de l'Avent peut tomber le 13 décembre, fête de sainte Lucie. L'Office dominical *primera*, selon la règle déjà donnée ; mais cela n'empêchera pas de faire *mémoire* de la Vierge-Martyre par les trois oraisons accoutumées.

Il y aura encore en ce jour à faire une autre commémoraison, celle de la fête de l'Immaculée Conception, du 8 décembre, puisque le 13 décembre se trouve dans son Octave. Pour les *mémoires* des Octaves, on se sert presque toujours des oraisons de la Fête même.

Restent encore les *mémoires* des Fêtes d'Avent, de Carême, de Quatre-Temps ; des Vigiles, quand, à ces jours, les rubriques permettent la célébration d'une fête de Saint.



Ces règles paraîtront peut-être bien encom-

brantes aux personnes encore peu accoutumées à la Liturgie. En les observant au jour le jour, suivant les indications précises du calendrier, on verra qu'elles sont beaucoup plus simples qu'elles ne le paraissent à un examen d'ensemble.

Ce qui est certain, nous le disons pour l'avoir constaté, c'est que des enfants, même bien jeunes encore, comprennent ces choses, s'y intéressent beaucoup, et par là, s'habituent facilement au maniement d'un paroissien complet. Chercher, « trouver » la Messe du jour ou du lendemain devient pour eux une véritable satisfaction. Chez nous, chrétiens déjà avancés dans la vie, l'initiation de plus en plus complète à la Liturgie de la sainte Église devra provoquer une prière d'action de grâces. Il nous reste donc à voir comment l'on peut chanter à Dieu sa reconnaissance.

II. LA PRIÈRE LITURGIQUE OU L'OFFICE DIVIN

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

LES HEURES CANONIALES

Le premier besoin et le premier devoir de la piété, c'est évidemment la Prière. L'âme dévouée à son Dieu aspire à lui exprimer en toutes occasions ses regrets, ses craintes, ses désirs et surtout sa louange, sa confiance et son amour. La sainte Église ne pouvait manquer de le comprendre. Fidèle au précepte de son divin Maître : « il faut prier toujours et ne jamais se laisser¹ ; » reprenant d'ailleurs la pratique des Juifs (continué par les premiers chrétiens), elle a organisé un ensemble, un magnifique système de prières qu'on appelle : la *Prière officielle*, les *Heures canoniales* ou l'*Office divin*. Le livre liturgique qui les contient se nomme le *Bréviaire*, et, communément parlant, réciter le Bréviaire, c'est réciter l'Office divin.

Voici les noms et les temps des différentes Heures canoniales, au nombre de huit : Les *Matines*, anciennement appelées *Vigiles*. C'est l'Office de nuit, de beaucoup le plus long ; les *Laudes*, l'Office par excellence de la louange, ainsi

1. Luc, XVIII, 1.

que son nom l'indique, fixé à l'aube du jour ; les Offices moins importants, quant à la durée, de *Prime, Tierce, Sexte et None* : ce sont les « Petites Heures ». Elles correspondent à la division gréco-romaine de la journée, la 1^{re}, la 3^e, la 6^e et la 9^e heure, à commencer par six heures du matin ; les *Vêpres*, une des Heures solennelles, qui ont leur place vers le soir ; et enfin les *Complies*, marquant l'achèvement de la journée, l'heure qui précède le repos.

La composition de chacune de ces Heures, hormis le développement plus ou moins considérable de ses parties, est sensiblement la même et comprend : le *chant* (hymnes, psaumes, antiennes, versets, répons) ; l'*instruction* (leçons, capitules) ; la *prière* proprement dite (invocations, oraisons). Il faut remarquer de plus que l'Office est en relation directe avec le saint Sacrifice de la Messe ; il n'est même, à proprement parler, que la continuation, l'extension de l'Avant-Messe, où nous retrouvons tous les éléments sus-indiqués.

* * *

Tous les ecclésiastiques, à partir du sous-diaconat, sont tenus à la récitation, au moins privée, du Bréviaire ; un grand nombre de communautés religieuses, même de femmes, psalmodient ou chantent l'Office en chœur ; et enfin, dans toutes les églises-cathédrales, le corps des *chanoines* — le Chapitre — représente officiel-

lement l'Église dans la célébration régulière de cet *Office canonial*.

A cela, beaucoup sans doute objecteront que les laïques et surtout la jeunesse n'ont que faire de ces données sur le Bréviaire et la Prière Liturgique, exclusivement réservés, pensent-ils, au clergé et aux religieux.

L'objection est quelque peu hasardée.

Ce serait déjà un doux réconfort pour nos âmes de savoir que, tandis que nous cheminons dans la vie, trop souvent courbés vers la terre, sous le poids de notre misère, du travail ou de la souffrance, une portion choisie de l'Église tient la place de tous devant Dieu, pour suppléer à l'insuffisance de leurs hommages et attirer sur eux son regard favorable. Combien d'ailleurs n'y a-t-il pas de personnes pieuses, de jeunes gens, de jeunes filles, qui se plaisent à s'unir, de cœur et même de fait, à chacune des Heures de la Prière officielle ?

Pendant les derniers jours de la Semaine-Sainte tout au moins, bon nombre de fidèles gardent la chrétienne tradition d'assister aux *Ténèbres* — soit les Matines et les Laudes — qui se chantent en ces jours dans toutes les églises.

En bien des lieux, les funérailles sont précédées de l'Office des morts. Mentionnons encore la Liturgie de la sainte Nuit de Noël, suivie par les fidèles. Il faut bien, pour s'associer pleinement à ces prières de l'Église, en avoir reçu quelque initiation.

En outre, il est un usage qui grâce à Dieu se répand de plus en plus, celui de réciter, en totalité ou en partie, l'Office de *Prime* comme Prière du matin ; et surtout l'office des *Complies* comme Prière du soir, ces *Complies* que Dom Cabrol a jugé être « une des plus belles créations du génie liturgique chrétien¹. » Elles expriment bien, en effet, les sentiments qui conviennent à la fin de la journée, image de la fin de la vie.

Les familles et les pensionnats pourraient facilement adopter les susdites pratiques. Dans les bons livres de prières, notamment le *Missel-Vespéral*, les Prières du matin et du soir sont principalement composées de la Liturgie de ces Offices. Presque tous les Paroissiens renferment d'ailleurs les *Complies* du dimanche. La Traduction du *Nouveau Psautier du Bréviaire romain* permet à tous de s'unir à la sainte Église en récitant les Psaumes de l'une ou l'autre des *Heures canoniales*, selon la disposition adoptée pour chaque jour. Les Psaumes de *Laudes*, mieux encore que les Psaumes de *Prime* conviennent pour Prière du matin.



En tous les cas, la participation à l'Office des *Vêpres*, les dimanches et les jours de fêtes, doit

1. Voir Dom Cabrol, *Prière antique*, p. 225. Nous ne pourrions recommander avec assez d'insistance aux éducateurs ce magnifique ouvrage de Dom Cabrol, O. S. B.

2. Voir *Index bibliographique*, à la fin du volume.

demeurer pour tout bon chrétien une habitude sacrée. Nos pères, dans leur foi éclairée et pratique, trouvaient le temps de participer à toute la grande Prière de l'Église. Sachons, tout au moins, profiter des Vêpres pour accomplir envers Dieu, notre Créateur et Père, le rigoureux devoir de la louange. Partout où il en est besoin, travaillons à remettre en honneur et en pratique les Vêpres dominicales¹ ; veillons à y conduire régulièrement les enfants, car, toutes proportions gardées, cet Office est au soir du jour du Seigneur, ce que la Messe est au matin.

1. Lire : *Allons aux Vêpres*, par Dom Damman. Voir à l'Index bibliographique.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

L'ASSISTANCE AUX VÊPRES

Afin d'aider les éducateurs à apprendre aux enfants à assister aux Vêpres, nous donnerons ici quelques notions toutes pratiques sur ce bel Office.

Les *Vêpres*, ainsi qu'il a été dit, sont une des Heures solennelles de la Prière de l'Église, elles correspondent à l'ancien « Lucernaire », soit l'Office se faisant aux lumières, le soir.

En voici l'ordre et la composition.

On récite secrètement *Pater*, *Ave*.

L'Office commence, ainsi que toutes les autres Heures, par ce *Verset* et ce *Répons* : *Deus, in adiutorium* : « Mon Dieu, venez à mon aide. Seigneur, hâtez-vous de me secourir, » suivis du *Gloria, Patri et Filio et Spiritui Sancto*, « Gloire soit au Père et au Fils et au Saint-Esprit... » auquel on ajoute *Alléluia*, ou — depuis la Septuagésime jusqu'au Jeudi-Saint — *Laus tibi Domine*... « Louange à vous, Seigneur, Roi de la gloire éternelle. »

Le *Gloria Patri*, doxologie en l'honneur de la Sainte Trinité, termine d'ailleurs tous les psaumes, en tous les Offices. A elle seule, cette répétition indiquerait assez que la Prière canoniale est vraiment la louange due à Dieu, un en trois Personnes.

Les Vêpres comprennent cinq *Psaumes*, encadrés chacun d'une *Antienne*, soit, on se le rappelle, un court passage de l'Écriture, le plus souvent un verset du Psaume lui-même, et qui alors en donne la pensée dominante.

**

Ce n'est point le lieu, en cet aperçu sommaire sur les Vêpres, d'analyser ces superbes prières appelées *Psaumes*¹, ni de rappeler les si multiples éloges dont ils ont été l'objet de la part de tous les grands penseurs. Bossuet disait des *Psaumes* qu'ils sont « la consolation de ceux qui cheminent sur cette terre d'exil ». Tous les sentiments de l'âme humaine en effet se font jour à travers ces chants, vrais modèles de lyrisme ; les bontés de Dieu à l'égard de son peuple choisi y sont sans cesse manifestées, et surtout le Messie, objet de toutes les espérances, y est constamment prophétisé, révélé.

Les *Psaumes* devraient former le fond des prières de chaque chrétien en particulier, tout comme ils constituent principalement la Prière officielle de l'Église. La lecture des *Psaumes* accompagnés de commentaires² est en tous cas des plus intéressantes et grandement à conseiller.

Sans doute, les enfants proprement dits n'apprécieraient pas les beautés littéraires, la ri-

1. Les *Psaumes* forment un des quarante-cinq livres de l'Ancien Testament. Ils sont au nombre de 150, beaucoup ayant été composés par David.

2. Voir l'*Index bibliographique*.

chesse de doctrine et la haute valeur morale des Psaumes. Il n'en reste pas moins vrai qu'ils les chantent très volontiers aux Vêpres, ne serait-ce que parce qu'ils aiment à chanter et sont toujours fiers de devoir remplir une fonction publique quelconque. Or, ne l'oublions pas, la louange qui sort de ces cœurs droits est la « louange parfaite ».

Les cinq Psaumes des Vêpres du dimanche¹ sont le Psaume 109^e et les suivants dans l'ordre du Psautier. Le premier : *Dixit Dominus* est « un chant messianique qui prophétise la gloire et la puissance du Christ. » Le second : *Confitebor tibi* est « un chant d'action de grâce pour les bienfaits de Dieu. » Le troisième : *Beatus vir* « célèbre le bonheur des justes. » Le quatrième : *Laudate pueri Dominum* est une invitation à la louange de Dieu, et le cinquième : *In exitu Israël* « raconte les merveilles que Dieu a faites pour son peuple ; » tous sujets, on le voit, d'une parfaite convenance pour la Prière commune et solennelle du dimanche.

* * *

Voici les autres parties de l'Office des Vêpres : le *Capitule* — leçon brève, petit *chapitre* — emprunté à la Sainte Écriture ; puis l'*Hymne*, soit une poésie liturgique. Les Hymnes des Vêpres de chaque jour chantent successivement les phases de l'œuvre de la création, l'Hymne du dimanche commençant par célébrer la création de

1. Cf. Dom Cabrol, *Prière antique*, p. 531.

la lumière. A la suite de l'Hymne, un *Verset* et son *Répons*. « Que ma prière s'élève vers vous, Seigneur ! Comme l'encens monte en votre présence. » Tels sont ceux des dimanches en temps ordinaire de l'année. Ces paroles empruntées au Psaume 140^e, rappellent le « Sacrifice du soir » très solennel chez les Juifs, et surtout, dit saint Augustin, ce grand Sacrifice de la Croix, dont le premier était la figure et qui fut consommé sur le soir¹.



Vient enfin le beau Cantique de la Sainte Vierge, le *Magnificat*, encadré, ainsi que les Psaumes, par son Antienne.

Magnificat anima mea Dominum ! « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille en Dieu, mon Sauveur. » Il convenait que l'Église répêât chaque jour, près de l'Autel du Seigneur, le chant d'amour et de reconnaissance que la Vierge laissa échapper de son âme ravie, à la vue des « grandes choses que le Tout-Puissant avait faites en elle, lui dont le Nom est saint et dont la miséricorde s'étend de génération en génération sur ceux qui le craignent ».

L'Eucharistie n'est-elle point pour nous le résumé et le « mémorial des merveilles du Seigneur² », l'extension et le complément, peut-on dire, de l'Incarnation du Verbe divin au sein

1. Cf. Crampon, *Le Livre des Psaumes, Commentaires*, p. 647.

2. Ps. cx, 4.

de la Vierge ? Voilà comment le « Sacrifice de louange » devient la conséquence naturelle du Sacrifice de la Messe, et pourquoi aussi l'Office divin, institué pour louer Dieu sans cesse, est à la fois pour l'Église le plus doux et le plus saint devoir.

Après le verset *Dominus vobiscum* et son réponse *Et cum spiritu tuo*, se place l'Oraison, c'est-à-dire la *Collecte* du jour dont on célèbre les Vêpres. On y joint, s'il y a lieu, les *Mémoires*, en certains cas le *Suffrage général des saints* ; et encore une fois le *Dominus vobiscum* ; ensuite, sur une mélodie grandiose, le *Benedicamus Domino*, « Bénissons le Seigneur. Rendons grâces à Dieu. » Enfin, le souvenir des fidèles trépassés termine l'office des Vêpres. Le *Pater* est alors récité en secret, puis on chante ce qu'on appelle l'*Antienne à la Sainte Vierge*, soit une magnifique prière en son honneur, suivie d'un verset et d'une oraison.

Les Antiennes finales à la Sainte Vierge varient suivant le Temps liturgique. Ce sont, pour l'Avent et le Temps de Noël : l'*Alma Redemptoris Mater* ; l'Antienne *Ave Regina cælorum*, en usage du 2 février au Jeudi-Saint ; l'Antienne *Regina cæli*, pour le Temps pascal et enfin l'Antienne *Salve Regina* pour le reste de l'année.

Chacune de ces petites pièces est un des plus beaux bijoux de l'écrin si riche des Prières de l'Église. Non moins belle est la mélodie qui les accompagne.

Il n'y a pas à proprement parler un Ordinaire des Vêpres, de même qu'il existe un « Ordinaire de la Messe ». Les Vêpres du dimanche sont cependant considérées comme le type de toutes les Vêpres¹; celles des autres jours comportent des variantes plus ou moins nombreuses, quant au choix des psaumes et autres parties de l'Office. Nous n'avons point à donner ici la règle de la récitation des Vêpres aux jours ordinaires, d'après la réforme signifiée par la bulle *Divino afflatu* et le *MOTU PROPRIO Abhinc duos annos*. Il suffira, en général, aux fidèles et aux éducateurs de marquer les points suivants :

L'usage du Vespéral demande, tout comme l'usage du Missel, à être dirigé par l'*Ordo*, la cartabelle.

Dès lors, toutes les indications données ci-dessus pour la Messe conviennent aux Vêpres, le Vespéral comprenant également le Propre du Temps, le Propre des Saints, et le Commun des Saints.



Une seule remarque supplémentaire s'impose. Tout Office, à partir du rite semi-double, comporte deux Vêpres, les premières Vêpres se disant la veille et les secondes Vêpres au jour même.

1. Il en est de même pour les autres Heures. Les Complies du Dimanche, par exemple, sont celles qui sont généralement adoptées par les séculiers pour la prière de chaque soir.

Comme l'Église cependant ne célèbre pas un double Office, il s'agit de savoir, dans cette *concurrency*, quelles Vêpres l'emporteront en tout ou en partie : des secondes Vêpres du jour, ou des premières Vêpres de l'Office du lendemain. Les règles déjà énoncées président à ce choix. Un rite supérieur l'emporte sur un rite inférieur ; le « dimanche », pour les Vêpres aussi bien que pour la Messe, garde la prééminence, sauf dans les cas de fêtes de 1^{re} et de 2^{de} classe.

Ces lois, ici encore, ont besoin d'être précisées et particularisées au jour le jour par un bon guide, comme les affiches hebdomadaires apposées à l'entrée des églises, les annonces des *Semaines religieuses* et surtout l'*Ordo*.

Répétons-le, en usant à propos de ce livret, indispensable à qui veut bien suivre les Offices de l'Église, on trouvera l'usage pratique du Missel et du Vespéral beaucoup plus simple qu'il n'apparaît à travers une sèche théorie présentée sommairement.

* * *

Ce rapide exposé de la Prière officielle de l'Église, ne peut évidemment en donner qu'une idée bien incomplète.

Pour la mieux connaître, nous voudrions tous la pratiquer, nous voudrions surtout chanter et « faire chanter » aux enfants les Vêpres, selon le désir du Souverain Pontife.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

LA LITURGIE APPLIQUÉE A LA DÉVOTION PRIVÉE, ET A LA MÉDITATION

Ce qui constitue essentiellement la différence entre le culte *privé* et le culte *public*, c'est que le premier est l'expression de la religion d'un individu, *en tant qu'individu* ; le second est l'expression religieuse faite par une société, *au nom de la société*, soit pour nous la sainte Église.

Un prêtre qui, par la force des circonstances, récite son Bréviaire isolément s'unit cependant à la Prière officielle et publique de l'Église, puisque le Bréviaire en fait partie.

En revanche, des chrétiens peuvent se grouper pour prier, sans pour cela exercer le culte public de l'Église.

**

Disons que les dévotions *privées*, chaque fois qu'elles ont l'approbation de l'Église, à plus forte raison quand elles sont enrichies d'indulgences, sont légitimes, sont bonnes, très bonnes. Il ne s'agit que de veiller à garder à ces dévotions le rang qui leur est dû, à y donner la mesure convenable, soit à faire en sorte qu'elles ne portent point préjudice à la dévotion liturgique qui doit primer.

Il est bon nombre d'exercices religieux qui ne sont pas précisément des exercices liturgiques,

en ce sens qu'ils ne sont point déterminés par les livres liturgiques : Missel, Bréviaire, Rituel, etc., mais qui sont cependant d'un usage si général et couverts de si nombreuses approbations, que, communément et à bon droit, on les considère comme des dévotions publiques ; ainsi par exemple l'exercice du Chemin de la Croix, les exercices du Mois de Marie, etc.

En tous les cas, les prières dites liturgiques sont, nous le répétons, excellemment propres à alimenter la dévotion privée d'une âme pieuse, d'un groupe quelconque de fidèles.

A la vérité, il n'en saurait être autrement. Ainsi que Dom Cabrol l'a, tout récemment, si bien exprimé¹, « la Liturgie ne peut être réduite au rôle d'une servante, » que le chrétien utiliserait, et comme par contrainte, dans l'exercice de certains devoirs religieux, mais pour « la congédier ensuite selon son bon plaisir ».

Si nous l'avons bien comprise, nous admettons volontiers, encore avec le même auteur, qu'elle est « une reine », toujours belle et bien-faisante. Dans l'intimité aussi bien que dans les circonstances solennelles, lorsque nous prions solitaires dans l'église ou devant le Crucifix de nos demeures, pourquoi ne demanderions-nous pas à la Liturgie de traduire à Dieu les secrètes angoisses de notre cœur et ses désirs inassouvis ?

On doit se rappeler ce qui a été dit dans ce

1. En son Article : *Le Domaine de la Liturgie*, paru dans la *Croix* du 24 avril 1914 ; sujet que l'auteur se propose, du reste, de développer ailleurs.

livre au sujet des textes du Propre des Messes : les *Introits*, les *Collectes*, les *Offertoires*, les *Post-communions*...; des beaux motets, *Hymnes*, *Proses*, *Antiennes* en l'honneur du Saint Sacrement, du Sacré-Cœur, de la Sainte Vierge. Il est si simple et si bon d'en tirer profit pour satisfaire sa piété dans ces dévotions fondamentales. L'on peut en dire autant quant à la dévotion aux *Saints*, car l'Église aime et vénère les Saints, et la Liturgie qui leur est propre, soit au Missel, soit au Vespéral, renferme des perles d'un prix inestimable.

N'oublions pas en outre que les Missels complets contiennent, sous la rubrique : *Oraisons diverses*, jusqu'à trente-cinq séries de prières pour subvenir aux nécessités les plus spéciales comme les plus universelles.

Ah! préférons donc et plaçons entre les mains des enfants les *livres de prières liturgiques*¹; quelle que soit la valeur des autres recueils, les premiers les dépasseront toujours et par la force de l'expression et surtout par la profondeur de la pensée et du sentiment.

* * *

Reste à toucher un mot de l'application de la Liturgie à la *Méditation*.

A vrai dire, la pratique habituelle de la Liturgie est une méditation continuelle. Effective-

1. Aux jeunes gens, ayant la connaissance du latin, on peut conseiller un recueil de prières édité chez Desclée (Tournai), sous le nom de *Preces liturgicæ*.

ment, que fait l'Église en ses offices, sinon nous appeler à considérer tour à tour notre origine, notre rédemption, notre fin dernière ? et cela très méthodiquement.

Voilà pourquoi aux époques où la Liturgie était vraiment la règle des fidèles, il ne sembla pas si nécessaire que de nos jours d'assigner un temps déterminé à la méditation proprement dite. La substantielle doctrine qui remplit les textes liturgiques et dont les chrétiens se nourrissaient régulièrement, pouvait suffire à les faire vivre dans l'esprit de Jésus-Christ.

Aujourd'hui que les âmes ont été trop déshabituées de puiser à la source toujours ouverte et toujours abondante, et que, d'autre part, les conditions de la vie moderne favorisent si malheureusement la dissipation de l'esprit, les personnes pieuses ont coutume de prendre quelques moments précis de leur journée pour se recueillir ; et l'éducation chrétienne ne néglige point de préparer la jeunesse à la méditation¹.



L'objet de cet ouvrage n'est pas d'exposer les diverses méthodes employées pour former les âmes à la prière mentale, et dont tant de maîtres

1. Lire à ce sujet, dans le magnifique ouvrage de S. E. le Cardinal Mercier, *A mes Séminaristes*, la cinquième Conférence, *Entretiens avec Dieu*, p. 117 et suiv. — Voir aussi *l'Idéal monastique et la Vie chrétienne*, (Abb. de Maredsous), p. 128 et suiv.

ont parlé¹. Il nous appartient encore moins d'affirmer une préférence touchant l'une ou l'autre de ces méthodes. Nul d'ailleurs ne songe à nier que la méditation — disons mieux l'*oraison*, la *tendance vers Dieu* — n'implique, du moins dans les *voies ordinaires*, l'exercice de l'intelligence, du sentiment et de la volonté, cette dernière faculté devant y rester la souveraine.

Nous nous permettrons seulement d'ajouter quelques remarques qui ne sont, au fait, que des réflexions de simple bon sens.

La jeunesse sera d'autant mieux disposée au recueillement et préparée à la *vie intérieure*, qu'elle sera élevée dans un milieu paisible ; habituée à la discipline par une autorité tout à la fois douce et ferme, large et très catégorique.

Il est évident aussi que la méditation sera d'autant plus aisée et nourrie qu'on aura l'habitude des lectures, régulièrement faites, d'ouvrages religieux ; les Livres saints, l'Imitation de Jésus-Christ, l'Histoire ecclésiastique, les Actes des Martyrs², les Vies des Saints bien écrites, le tout choisi et déterminé suivant l'âge et la nature de la personne.

Mais en premier comme en dernier ressort, il reste vrai que la direction même de l'Église catholique est le guide le plus autorisé en l'art de la

1. Nous nous plaisons à renvoyer encore le lecteur à l'ouvrage déjà cité de S. E. le Cardinal Mercier : *A mes Séminaristes*, p. 168.

2. Cf. Dom H. Leclercq, *Les Martyrs*. En cours de publication (12 vol. parus). Paris, Oudin.

méditation ; la sainte Liturgie en demeure l'aliment le plus substantiel.



Nous avons déjà vu comment une explication de l'Évangile du jour ou de la semaine, donnée avec piété et intelligence par les mères, peut amener même les jeunes enfants à reproduire dans leur petite existence la doctrine et la morale de Jésus.

L'on objectera peut-être qu'indépendamment de la direction liturgique, tous les bons livres de méditation, quels qu'ils soient, ne font point autre chose.

Veillons du moins apprécier, comme ils le méritent, les avantages de l'*oraison liturgique*.

Entre beaucoup d'autres, en voici quelques-uns incontestables.

Prendre pour sujet de ses réflexions, et par suite pour orientation de sa vie, un texte liturgique *du jour*, revient à suivre l'Église, comme pas à pas, dans les sentiers qu'elle-même a tracés, où elle marche la première. C'est à n'en point douter une grande sécurité pour nous, une sérieuse garantie d'arriver droit au but.

La sainte Église, à quelques détails près, propose les mêmes textes de ses Offices à tout le peuple fidèle, aussi bien qu'à ses prêtres et à ses pontifes. Qui n'entrevoit combien cette unification des pensées et cette union générale des cœurs peut être une force pour le progrès moral ?

Toute la Liturgie enfin se rattachant à la Messe, par un lien logique très naturel, la méditation d'un texte liturgique doit aboutir chez nous à la participation aussi effective que possible au saint Sacrifice, ce qui suppose les sincères résolutions et les efforts de la volonté.

S'il est vrai que la Liturgie bien suivie et bien comprise nous ménage de profondes impressions, il n'est pas moins évident qu'elle prépare en même temps les intelligences à l'adhésion aux vérités divines, et les bons vouloirs à la correspondance à la grâce rédemptrice et sanctificatrice.

CONCLUSION

Au cours de cette simple étude pratique sur « *l'Éducation par la Liturgie* », nous avons constamment pris pour guide les instructions de Pie X : « La source principale et indispensable du véritable esprit chrétien est dans la participation active des fidèles aux mystères sacrosaints et à la prière commune et solennelle de la sainte Église. »

C'est ainsi qu'après avoir initié l'enfant aux premiers devoirs qui sont la conséquence de son BAPTÊME, principe de la vie chrétienne, nous l'avons sans retard conduit à l'EUCCHARISTIE, afin qu'il puise dans une étroite union au Christ immolé, l'aliment divin de cette vie chrétienne ; puis nous avons cherché à lui apprendre à la traduire au dehors par une *véritable* PIÉTÉ, la dévotion de l'Église catholique.

Il s'agissait en un mot de former un chrétien dans toute l'acception du terme. Entreprise immense à la vérité, et dont nous avons à peine et bien imparfaitement ébauché le plan.

Parents et éducateurs, puissions-nous du moins, pour stimuler et soutenir nos efforts, avoir compris quelque chose de l'excellence de l'éducation liturgique.

Dans un seul et dernier mot, nous en résumons les avantages.

De tout ce qui précède, il ressort sans conteste que Jésus-Christ même est le *centre de la Liturgie* ; un centre qui attire irrésistiblement.

Non seulement le culte liturgique converge à Jésus-Christ pour, de lui et par lui, remonter jusqu'à la Trinité Sainte, mais son ensemble concourt à mettre en vive lumière le dogme de Jésus-Christ vivant parmi nous.

Jésus vit réellement et *substantiellement*, dans le mystère de l'Autel, entouré de tant d'honneurs ! Il vit, par son autorité, dans le pape et les évêques unis au pape, qui nous enseignent et nous dirigent ; ses sacrements — et à leur manière, les sacramentaux, les indulgences — font circuler partout la vie divine : les diverses bénédictions portent la vertu du Sang rédempteur jusque sur les choses elles-mêmes. C'est encore la morale vivante du Christ qui, chez les Saints échelonnés sur le cycle sacré, s'épanouit en fleurs de vertus exquises et toujours renouvelées ; c'est Jésus lui-même qui surtout vit, se survit dans l'Église et sa Liturgie, non pas uniquement à la façon des grands hommes dont on garde la mémoire, mais en repassant au milieu de nous en tous ses états, tous ses mystères, avec tous ses bienfaits, transformant ainsi son histoire en une histoire actuelle, à laquelle nous sommes mêlés.

Or quel puissant levier n'est-ce point dans l'éducation que de pouvoir mettre sans cesse l'enfant en contact avec Jésus plein de vie ?

C'est là d'ailleurs ce qu'exprima si bien Son

Éminence le Cardinal Mercier, dans un remarquable Discours sur la *Vie chrétienne*, prononcé à la séance de clôture du Congrès de Lille, en novembre 1911.

« Je me suis souvent demandé, dit-il, d'où vient que malgré la somme énorme d'efforts qui se dépense dans nos foyers chrétiens, dans nos écoles, dans nos pensionnats, nos universités, le nombre des chrétiens qui persévèrent fidèles jusqu'au bout et sans défaillance à la foi de leur baptême, ne soit pas plus considérable. »

La cause? le vénéré prélat la découvrit : « C'est que la charité ne prend pas l'âme tout entière. » Le remède? il le signala, en s'adressant aux parents et plus spécialement aux *mères* chrétiennes : « Ce qu'il faut par-dessus tout — par-dessus un docte enseignement et des initiatives multiples — ce qu'il faut, c'est *conduire l'enfant à la Personne vivante de Notre-Seigneur Jésus-Christ.* »

Sans doute, il s'agit avant tout de la Personne adorable de Jésus-Christ, vivant réellement dans l'Eucharistie. Mais il importe d'aller à l'Eucharistie *par la Liturgie* qui donne l'intelligence du mystère de vie.

Nous voudrions tous par conséquent nous engager résolument et irrévocablement dans cette voie. Une pensée encourageante nous y maintiendra, car des enfants baptisés dans le Christ, sans cesse dirigés par l'Église vers le Christ vivant, sont bien prédestinés à devenir effectivement de *vrais et fidèles* disciples de Jésus-Christ,

capables de préparer et d'assurer la régénération de la société.

Et de même que nous inscrivions en tête de ces pages le programme liturgique de notre Saint Père Pie X, de lui encore nous prendrons le suprême mot d'ordre dans la devise de son béni pontificat :

« Restaurer toutes choses dans le Christ ! »

Instaurare omnia in Christo.



INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

POUR LES PETITS ENFANTS.

CHAN, R. DECROUILLE. — *L'Assistance à la Messe*. Méthode liturgique à la portée des enfants. — Tourcoing, Duvivier.

MAD. H. COCHIN. — *Missel des enfants*. Nouvelle édition pour les communicants. — Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer & Cie, Lille-Paris-Bruges.

MAD. FERNAND NICOLAÏ. — *Le Livre de Messe des petits amis du bon Dieu*. Société Saint-Augustin, Desclée, De Brouwer & Cie, Lille-Paris-Bruges.

Mlle H. GIRALDON. — *Le Nouveau Missel des enfants*. Paris, de Gigord.

L'enseignement par l'image : *La Vie de N.-S. Jésus-Christ*, 24 planches en couleur par un groupe de grands artistes contemporains. — Bruxelles, Vromant.

J. ECKER. — *Petite Bible illustrée des écoles*. Édition française. — Paris, Bloud.

LIVRES LITURGIQUES.

Missel-Vespéral. Offices de tous les jours de l'année. — Tournai, Société Saint-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.

Paroissien Romain très complet. Notices liturgiques. Chant grégorien conforme aux dernières instructions pontificales. — Malines, Dessain.

Paroissien Romain, contenant la Messe et l'Office pour tous les dimanches et fêtes de 1^{ère} et de 2^e classe. Chant grégorien extrait de l'édition vaticane. — Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.

Le Missel pour tous, permettant de suivre facilement l'Office, tous les dimanches et jours de fête. Excellents commentaires. — Abbaye du Mont-César, Louvain.

- La Vie liturgique.* La Messe et les Vêpres des dimanches et des fêtes, et petites instructions liturgiques, en fascicules paraissant bi-mensuellement. — Abbaye du Mont-César, Louvain.
- Le Paroissial des fidèles,* rituel et paroissien par Mgr MARBEAU. — Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- Le Vespéral pour tous.* (En préparation). Abbaye du Mont-César. Louvain.
- ABBÉ BOURCEAU. — *Missel-Vespéral expliqué.* Paris, Librairie Saint-Paul, rue Cassette.
- La Quinzaine de Pâques,* contenant tous les offices en latin et en français, depuis le dimanche des Rameaux jusqu'au dimanche de Quasimodo. Commentaires. — Abbaye du Mont-César, Louvain.
- DOM F. CABROL. — *La Dévotion liturgique à la Sainte Vierge.* Paris, Oudin.
- La Liturgie des défunts.* Abbaye du Mont-César, Louvain.

ENSEIGNEMENT, LECTURES.

- DOM E. VANDEUR. — *La sainte Messe.* Notes sur sa liturgie. — 6^e édition. — Abbaye de Maredsous, Belgique.
- DOM GUÉRANGER. — *Explication des prières et des cérémonies de la Messe.* Paris, Retaux.
- GHIR, traduction MAZOYER. — *La Sainte Messe.* Paris, Lethiel-leux.
- DOM E. VANDEUR. — Abbaye du Mont-César, Louvain.
- *La Messe du Sacré-Cœur de Jésus,* préparant à la Sainte Communion. Propre et Ordinaire commentés.
- *La Sainte Messe entendue pour communier souvent et même tous les jours* (brochure).
- *La Sainte Communion à la Sainte Messe,* pour les jeunes gens de nos collèges. Messe du Très Saint Sacrement.
- *La Sainte Messe préparant la jeune fille à la Communion eucharistique.* La Messe de Sainte Agnès.
- *La Sainte Messe en la journée d'Apostolat* (sous presse).

- FR. RECK. — *Le Missel médité*. Conférences sur les textes liturgiques de la Messe. Traduit de l'Allemand par DOM NOBLET. — Liège, Dessain.
- CH. DECROUILLE. — *Méditations liturgiques* pour toute l'année chrétienne. — Tourcoing, Duvivier.
- DOM A. DAMMAN. — *Allons aux Vêpres*. Abbaye de Maredsous, (Belgique).
- Mgr MARBEAU. — *Le Rituel des fidèles* (Extrait du Paroissial). Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- Le Rituel pour tous*. Sacrements, Bénédiction, Vie de Paroisse. — Abbaye du Mont-César, Louvain.
- ABBÉ DUTILLIET. — *Petit Catechisme liturgique*. Versailles, Mignard, éd.
- DOM GUÉRANGER. — *L'Année liturgique*, en 15 volumes. — Paris, Oudin.
- DOM CABROL. — *Le Livre de la Prière antique*, Paris, Oudin.
— *Les Origines liturgiques*, Paris, Letouzey,
- DOM GRÉA. — *La Sainte Liturgie*. Paris, Maison de la Bonne-Pressse.
- La Sainte Bible abrégée*. Traduction par le CHAN. CRAMPON. Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- Le Livre des Psaumes*. Traduction française sur la Vulgate par le CHAN. CRAMPON. Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- Les Psaumes du Bréviaire*, traduits de l'hébreu par l'ABBÉ HENRI LESÈTRE. Paris, Lethielleux.
- Le Nouveau Psautier du Bréviaire romain*, par l'ABBÉ FILLION. Paris, Gabalda.
- Le Nouveau Testament*. Traduction de CRAMPON, Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- Ch. WÉBER. — *Les Quatre Évangiles en un seul*. Braine-le-Comte, (Belgique), Zech, éd.

PLAIN-CHANT GRÉGORIEN.

- CAMILLE COUILLAUT. — *La Réforme de la prononciation latine*. Paris, Bloud.
- Solfège populaire*. St-Laurent-sur-Sèvre, (France), Biton, éd.

- DOM BASTIEN. — *Méthode élémentaire de chant grégorien*. Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- DOM BOUSSION. — *Le Latin accessible à tous*. Précis de grammaire latine. — Paris, Beauchesne.
- AMÉDÉE GASTOUÉ. — *Nouvelle méthode de Chant Grégorien*. Paris, Gabalda.
- DOM GRÉGOIRE SUNOL. — *Solfège. — Théorie et pratique du Chant Grégorien*. Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.
- ABBÉ CASIER. — *La Réforme pratique de la musique sacrée*. Formation de Schola. — Paris, Lethielleux.
- DOM POTHIER. — *Mélodies grégoriennes*. Tournai, Société St-Jean l'Évangéliste, Desclée & Cie.

REVUES.

- Revue liturgique et bénédictine*. Abbaye de Maredsous, (Belgique).
- Les Questions liturgiques*. Revue réservée au clergé. — Abbaye du Mont-César, Louvain.
- La Vie et les Arts liturgiques*. — Paris, 20, rue Monsieur.
- Le Plain-Chant grégorien*, de Grenoble. — Grenoble.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.

VERS LA VIE LITURGIQUE I

PREMIÈRE PARTIE.

LA LITURGIE DU BAPTÊME

Principe de la vie chrétienne.

CHAP. I. — Le Sacrement de Baptême	15
CHAP. II. — Le Chrétien et le Signe de la Croix	18
CHAP. III. — La profession de foi du Chrétien. <i>Le Credo.</i>	23
CHAP. IV. — Le Chrétien enfant de Dieu. <i>Le Pater.</i>	26
CHAP. V. — Le Chrétien en face de la tentation. <i>Les Com-</i> <i>mandements de Dieu.</i>	30
CHAP. VI. — Le Chrétien et Jésus-Christ. <i>L'Évangile.</i>	36
CHAP. VII. — Le Chrétien enfant de l'Église. <i>Les Comman-</i> <i>dements de l'Église.</i>	41
CHAP. VIII. — Le Chrétien héritier du ciel. <i>La Foi, l'Espé-</i> <i>rance et la Charité.</i>	46

APPENDICES.

I. — Un mot sur la Liturgie de la Confirmation	63
II. — Un mot sur la Liturgie du Sacrement de Pénitence	69

DEUXIÈME PARTIE.

LA LITURGIE DE L'EUCCHARISTIE

Aliment de la Vie chrétienne.

LE SACRIFICE EUCCHARISTIQUE

§ 1. Généralités.

CHAP. I. — Notion du Sacrifice.	77
CHAP. II. — Le Sacrifice de la Loi Nouvelle	82
CHAP. III. — A propos de la Communion des petits enfants.	90
CHAP. IV. — Nos églises	97
CHAP. V. — Les Cloches	101
CHAP. VI. — Ce qu'il y a dans l'église	106
CHAP. VII. — La participation des fidèles au Saint Sacrifice de la Messe	115

CHAP. VIII. — De quelques rites de la Messe	118
CHAP. IX. — Le Livre de Messe	125
CHAP. X. — Les prières dialoguées et le chant collectif à la Messe	129
CHAP. XI. — La Messe paroissiale.	134
CHAP. XII. — La division de la Messe	138

§ 2. *L'introduction à la Messe.*

CHAP. XIII. — Asperision de l'eau. — Chants et prières	141
--	-----

§ 3. *La partie préparatoire ou l'Avant-Messe.*

CHAP. XIV. — Chants et prières	145
CHAP. XV. — Les lectures	152
CHAP. XVI. — La prédication	158
CHAP. XVII. — La profession de foi	159

§ 4. *Le Sacrifice proprement dit ou l'Eucharistie.*

I. *L'Offertoire*

CHAP. XVIII. — Préparation des offrandes'	161
CHAP. XIX. — Oblation de l'Hostie et du Calice.	165
CHAP. XX. — L'encensement. — Le <i>Lavabo</i>	170
CHAP. XXI. — L' <i>Orate fratres</i> . — La Secrète	173

II. *La grande Action consécatoire.*

CHAP. XXII. — La Préface	179
CHAP. XXIII. — Le Canon : Invocations	180
CHAP. XXIV. — Le Canon : La Consécration.	183
CHAP. XXV. — Le Canon : l'Oblation de la divine Victime	187
CHAP. XXVI. — La Conclusion du Canon	189

III. *La Communion.*

CHAP. XXVII. — La vraie notion de la Communion.	192
CHAP. XXVIII. — Actes préparatoires à la Communion	195
CHAP. XXIX. — La Communion	198
CHAP. XXX. — Prières après la Communion	202

§ 5. *La fin de la Messe.*

CHAP. XXXI. — Renvoi, Bénédiction, dernier Evangile	206
CHAP. XXXII. — L'Action de grâces après la Messe.	208

TROISIÈME PARTIE

LA PIÉTÉ LITURGIQUE

Manifestation de la vie chrétienne.

CHAP. I. — Nature et objet de la piété liturgique	215
---	-----

I. L'Année liturgique.

§ 1. *Généralités.*

CHAP. II. — Ce qu'on entend par l'Année liturgique. 218

CHAP. III. — Le Calendrier ecclésiastique 221

§ 2. *Le Cycle du Temps.*

CHAP. IV. — Le saint Temps de l'Avent 227

CHAP. V. — Le Temps de Noël et le Temps de l'Épiphanie 236

CHAP. VI. — Le Temps de la Septuagésime 243

CHAP. VII. — Le saint Temps du Carême 247

CHAP. VIII. — La Passion et la Semaine Sainte. 253

CHAP. IX. — Le Temps pascal 261

CHAP. X. — Les Litanies majeures et les Litanies mineures 268

CHAP. XI. — L'Ascension de Notre-Seigneur 270

CHAP. XII. — Le Dimanche et l'Octave de la Pentecôte 273

CHAP. XIII. — Le Temps après la Pentecôte 280

CHAP. XIV. — L'Office du dimanche. 282

CHAP. XV. — La Fête de la Sainte Trinité. 286

CHAP. XVI. — La Fête du Saint Sacrement. 289

CHAP. XVII. — La Fête du Sacré-Cœur de Jésus. 293

CHAP. XVIII. — L'Achèvement de l'Année liturgique 296

§ 3. *Le Cycle des Saints.*

CHAP. XIX. — Les Fêtes de la Sainte Vierge 300

CHAP. XX. — Les Fêtes des Saints. 311

CHAP. XXI. — De quelques autres Fêtes importantes 317

CHAP. XXII. — L'usage du Missel 322

II. La Prière liturgique ou l'Office divin.

CHAP. XXIII. — Les Heures Canoniales. 328

CHAP. XXIV. — L'assistance aux vêpres 333

CHAP. XXV. — La Liturgie appliquée à la dévotion privée et
à la Méditation 340

Conclusion. 347

Index bibliographique. 351*Table des Matières* 355

PLURIBUS MATRIORUM

1. De Matribus in generalibus 357
 2. De Matribus in particularibus 358
 3. De Matribus in generalibus 359
 4. De Matribus in particularibus 360
 5. De Matribus in generalibus 361
 6. De Matribus in particularibus 362
 7. De Matribus in generalibus 363
 8. De Matribus in particularibus 364
 9. De Matribus in generalibus 365
 10. De Matribus in particularibus 366
 11. De Matribus in generalibus 367
 12. De Matribus in particularibus 368
 13. De Matribus in generalibus 369
 14. De Matribus in particularibus 370
 15. De Matribus in generalibus 371
 16. De Matribus in particularibus 372
 17. De Matribus in generalibus 373
 18. De Matribus in particularibus 374
 19. De Matribus in generalibus 375
 20. De Matribus in particularibus 376
 21. De Matribus in generalibus 377
 22. De Matribus in particularibus 378
 23. De Matribus in generalibus 379
 24. De Matribus in particularibus 380
 25. De Matribus in generalibus 381
 26. De Matribus in particularibus 382
 27. De Matribus in generalibus 383
 28. De Matribus in particularibus 384
 29. De Matribus in generalibus 385
 30. De Matribus in particularibus 386
 31. De Matribus in generalibus 387
 32. De Matribus in particularibus 388
 33. De Matribus in generalibus 389
 34. De Matribus in particularibus 390
 35. De Matribus in generalibus 391
 36. De Matribus in particularibus 392
 37. De Matribus in generalibus 393
 38. De Matribus in particularibus 394
 39. De Matribus in generalibus 395
 40. De Matribus in particularibus 396
 41. De Matribus in generalibus 397
 42. De Matribus in particularibus 398
 43. De Matribus in generalibus 399
 44. De Matribus in particularibus 400
 45. De Matribus in generalibus 401
 46. De Matribus in particularibus 402
 47. De Matribus in generalibus 403
 48. De Matribus in particularibus 404
 49. De Matribus in generalibus 405
 50. De Matribus in particularibus 406
 51. De Matribus in generalibus 407
 52. De Matribus in particularibus 408
 53. De Matribus in generalibus 409
 54. De Matribus in particularibus 410
 55. De Matribus in generalibus 411
 56. De Matribus in particularibus 412
 57. De Matribus in generalibus 413
 58. De Matribus in particularibus 414
 59. De Matribus in generalibus 415
 60. De Matribus in particularibus 416
 61. De Matribus in generalibus 417
 62. De Matribus in particularibus 418
 63. De Matribus in generalibus 419
 64. De Matribus in particularibus 420
 65. De Matribus in generalibus 421
 66. De Matribus in particularibus 422
 67. De Matribus in generalibus 423
 68. De Matribus in particularibus 424
 69. De Matribus in generalibus 425
 70. De Matribus in particularibus 426
 71. De Matribus in generalibus 427
 72. De Matribus in particularibus 428
 73. De Matribus in generalibus 429
 74. De Matribus in particularibus 430
 75. De Matribus in generalibus 431
 76. De Matribus in particularibus 432
 77. De Matribus in generalibus 433
 78. De Matribus in particularibus 434
 79. De Matribus in generalibus 435
 80. De Matribus in particularibus 436
 81. De Matribus in generalibus 437
 82. De Matribus in particularibus 438
 83. De Matribus in generalibus 439
 84. De Matribus in particularibus 440
 85. De Matribus in generalibus 441
 86. De Matribus in particularibus 442
 87. De Matribus in generalibus 443
 88. De Matribus in particularibus 444
 89. De Matribus in generalibus 445
 90. De Matribus in particularibus 446
 91. De Matribus in generalibus 447
 92. De Matribus in particularibus 448
 93. De Matribus in generalibus 449
 94. De Matribus in particularibus 450
 95. De Matribus in generalibus 451
 96. De Matribus in particularibus 452
 97. De Matribus in generalibus 453
 98. De Matribus in particularibus 454
 99. De Matribus in generalibus 455
 100. De Matribus in particularibus 456

Imprimé par Desclée, De Brouwer & Cie.
 Lille-Paris-Bruges

ERRATA.

Page 17 note 2 au lieu de RITUEL DES FIDÈLES lisez RITUEL POUR TOUS.

» 120 ligne 22	» d'être	» à être.
» 174 » 8	» de l' <i>Orate</i>	» à l' <i>Orate</i> .
» 200 note 1	» chan. Decrouille	» chan. Decrouille.
» 249 » 1	» <i>Rituel des fidèles</i>	» <i>Rituel pour tous</i> .
» 304 ligne 10	» montagnes en	» montagnes, en.
» 320 » 26	» aves	» avec.
» 323 » 19	» les Offices	» des Offices.
» 333 » 15	» <i>Gloria, Patri</i>	» <i>Gloria Patri</i> .
» 349 » 24	» <i>Liturgie</i> qui	» <i>Liturgie</i> , qui.